MANUEL

DES

ORIGINES DE LA GUERRE

DU MÊME AUTEUR

Monographies d'art publiées dans la revue *L'Art Décoratif,* revue de l'Art ancien et de la Vie artistique moderne, de 1909 à 1914.

En préparation :

Diplomatie secrète et Diplomatie occulte. 1 volume in-16.

Fernand ROCHES

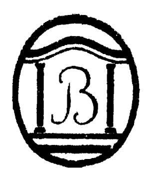
MANUEL DES ORIGINES DE LA GUERRE

CAUSES LOINTAINES — CAUSE IMMÉDIATE

avec un Tableau synoptique

Préface de M. A. de Lapradelle

Professeur de Droit des Gens à l'Université de Paris



ÉDITIONS BOSSARD
43, RUE MADAME, 43.
PARIS
1919

A

MES CAMARADES

DE RÉGIMENT

MORTS

POUR LA

PATRIE

Les références figurant dans les notes en pied de page sont celles des livres diplomatiques publiés par la librairie Berger-Levrault dans la collection **Pages d'Histoire,** — *sauf pour le* Livre bleu anglais, *dont la traduction française, faite par les soins du Foreign Office, a été seule utilisée, encore qu'elle laisse parfois à désirer.*

L'édition utilisée pour le Mémoire *du prince Lichnowski et pour le* Mémoire *du Dr Muehlon est celle publiée par la librairie Grasset, comme numéros du périodique* Le Fait de la Semaine.



PRÉFACE

Le grand drame qui, depuis quatre ans, tenait l'Europe haletante est aujourd'hui terminé. L'orgueilleuse ambition qui jetait à toutes les forces morales du monde, le droit, l'honneur, l'humanité, le plus scandaleux défi, doit aujourd'hui s'avouer vaincue. La paix demande ses garanties, les peuples leurs libertés, le droit ses réparations. Mais la victoire serait incomplète, la paix instable, l'avenir incertain, si, pour fixer à jamais le caractère de leur juste guerre, les peuples de l'Entente ne s'instruisaient pas, et avec eux les neutres, et l'ennemi même, de toute vérité.

C'est dans cet esprit que M. Roches a justement pensé que l'heure était venue d'écrire, d'une manière claire, précise, succincte, l'histoire diplomatique des origines de la guerre. A juste titre, il remonte jusqu'au traité de Francfort ; la question d'Orient, si difficile à résoudre, n'a pu trouver une solution satisfaisante parce que, sur la frontière du Rhin, avait été commise la grande iniquité qui, ne donnant au nouvel Empire cimenté par elle que l'inquiétude de l'avenir, devait, en le frappant d'une mégalomanie maladive, développer en lui la crainte de l'encerclement. M. Roches a raison de se demander si, lorsqu'elle se prétendait, par l'alliance russe et l'entente franco-anglaise, serrée comme dans un étau, l'Allemagne ne se créait pas, en son dangereux délire d'orgueil, un faux prétexte de persécution. Avec une sûreté de documentation parfaite, qui, d'une part, ne retient que les informations indiscutables, et d'autre part étend aussi loin que possible hors des docu-

ments officiels ses sources de renseignements, M. Roches démontre que ni l'Angleterre, ni la Russie, ni la France ne voulaient la guerre, mais croyaient, par leurs traités, avoir assuré la paix sur des bases que le développement des Conférences de la Haye permettrait de stabiliser, si imparfaites qu'elles fussent, par le futur règlement pacifique des litiges internationaux.

Livres jaune de France, bleu d'Angleterre, gris de Belgique, bleu de Serbie, orange de Russie, blanc allemand, rouge d'Autriche-Hongrie forment un ensemble de sources dont une attentive comparaison permet de dégager, avec une absolue précision, les responsabilités de la grande guerre. Ce n'est pas l'Entente, c'est l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, qui, délibérément, ont pratiqué la politique d'encerclement. Dès 1905, Guillaume II profite de l'entrevue de Björkoe pour surprendre la bonne foi du Tzar. Il amène Nicolas II à signer une convention dirigée

contre l'Angleterre et dont le Tzar ne comprend le danger, car la France n'en devait rien connaître, qu'un peu plus tard, en 1907, moment où, ses yeux s'ouvrant, il dénonce le contrat qui lui avait été extorqué. Alliée de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne conclut d'autres traités avec la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie. Puis, entretenant toujours, d'Algésiras à Agadir, une source perpétuelle de guerre au Maroc, elle attend, avec une impatience marquée, surtout depuis 1913, le moment d'engager, contre la Russie et la France, des hostilités décisives. Le meurtre de Sarajévo fournit à l'Empereur allemand le prétexte qu'il attendait. Le crime avait été commis en Autriche-Hongrie par un sujet austro-hongrois. Le Gouvernement serbe ne faisait aucun obstacle à la recherche des coupables sur son territoire : il demandait seulement qu'elle se fît, sans blesser le juste sentiment qu'un État indépendant doit avoir de sa dignité. Malgré la correction de cette

attitude, Vienne et Berlin s'entendent pour lancer à la Serbie, rendue responsable d'un crime qui laissait cependant, au fond, la Cour d'Autriche bien indifférente, un ultimatum conçu en termes à dessein inacceptables, et que, cependant, par esprit de conciliation, la Serbie accepte, sauf un point où, d'ailleurs, elle s'en remet à l'arbitrage de La Haye.

Immédiatement le Ministre d'Autriche à Belgrade quitte la ville et tous les moyens tentés par l'Entente pour amener la conciliation restent vains. Demande de prolongation du délai de l'ultimatum ; offre par Sir Edward Grey d'une médiation à quatre ; puis, après le refus de l'Allemagne d'une procédure conciliatrice dont elle réglerait, en toute liberté, les termes, télégramme, absent au livre blanc, de Nicolas II à Guillaume II pour lui proposer, le 29 juillet, de remettre la solution du différend qui, d'austro-serbe, était devenu germano-russe, au tribunal d'arbitrage de La Haye : tous ces efforts de l'Entente, vaine-

ment répétés, en vue de maintenir la paix ou même de gagner du temps, échouent devant l'attitude intransigeante de nations qui, sans cesse, opposent, avec un mauvais vouloir persistant, des réponses évasives aux propositions, nettement conciliatrices et catégoriquement pacifiques, des autres puissances.

Une véritable conspiration s'est ourdie contre la paix du monde : l'Autriche et l'Allemagne en sont responsables. Les négociations diplomatiques sont inutiles ; la volonté de guerre de l'Austro-Allemagne l'emporte sur la volonté de paix de l'Entente. Vainement la France met-elle une zone de dix kilomètres entre ses troupes et la frontière allemande, l'Allemagne en profite pour violer impunément, à la fin de juillet, notre territoire. Si l'Allemagne déclare la guerre à la Russie, c'est, la Russie n'ayant pas attaqué l'Autriche, sans même avoir l'excuse d'y être forcée par son traité d'alliance avec la double monarchie : « Jamais plus grand forfait, dit

sement, en raison de son caractère d'injustice, s'étendre à la Belgique dressée pour défendre son territoire, à l'Angleterre levée pour faire honneur à la garantie de la neutralité belge, et finalement, après l'Italie, aux États-Unis qui, restés insensibles à la maniere dont la guerre s'était ouverte jusqu'au jour de la violation de la neutralité belge, ne pouvaient, à partir de ce moment, souffrir sans s'émouvoir qu'elle se prolongeât par des modes inhumains.

Au grand problème qui, après avoir dominé la guerre, domine encore la paix : Qui est responsable de la guerre? le livre de M. Roches apporte, avec la sûreté d'une critique historique prudente mais ferme, étendue dans ses informations mais vigilante à les contrôler, la réponse décisive. Nul enchaînement plus clair, plus net, des causes immédiates ou lointaines de la guerre, n'avait été si parfaitement encore présenté aux lecteurs français. Son récit, strictement objectif, dont la personnalité

l'auteur allemand de *J'Accuse,* n'a été commis dans l'histoire du monde. Jamais forfait commis n'a été nié avec plus de sang-froid et d'hypocrisie. »

Pièces en mains, M. Roches démontre que la déclaration de guerre à la France était préparée à l'avance. Impitoyable, il relève les contradictions, les prétextes, les mensonges. S'aidant non seulement des documents connus à l'origine de la guerre, mais du mémoire du prince Lichnowski, des rapports du comte de Lerchenfeld, publiés par Kurt Eisner, enfin des propres aveux de l'Allemagne et des témoignages américains, M. Roches fait une démonstration calme, froide, impartiale, toute tissée de citations, pièces authentiques ou témoignages sûrs, qui permet de conclure avec une absolue rigueur à la responsabilité des Empires centraux dans la préméditation, hypocritement conduite et perfidement combinée, d'une guerre qui, dépassant les prévisions de l'orgueil allemand, devait heureu-

même est absente, dissipe les équivoques, chasse les obscurités, confond le mensonge, démasque l'intrigue, et finalement dégage, dans toute sa force, la vérité. Au moment où la conférence de la Paix se prépare à prononcer, sur les origines de la guerre, un jugement décisif, ce petit livre, simple, scientifique, impartial, mais cependant entraînant, apporte, au-devant de la condamnation officielle qui s'apprête, l'utile témoignage d'une conscience droite d'historien averti.

1er avril 1919.

A. DE LAPRADELLE,

Professeur de Droit des Gens à l'Université de Paris.





INTRODUCTION

Ce livre n'est pas de propagande. Son but n'est pas de convertir, mais d'exposer. Il ne contiendra rien qui ne soit connu et prouvé. Aucune révélation ne doit y être cherchée. Il repose uniquement sur des documents déjà publiés. Il n'a considéré que les actes et n'a laissé parler que les textes officiels, en ayant soin de ne leur faire dire que ce qu'ils veulent dire. Quand il apprécie, c'est au moyen de citations garanties. Il tient compte des pièces produites par les Empires centraux, comme de celles émanant des Alliés ; bien plus, soucieux de connaître tous les moyens de justification pouvant être invoqués par l'ennemi, il s'est attaché à interroger les

documents de Vienne et de Berlin, à noter leurs affirmations avec un soin particulier. Tous les « on dit », tous les racontars, tous les « à peu près » ont été écartés. C'est une mise en place précise qu'a voulu être ce travail, rien de plus.

Cependant, si l'ambition de ce *Manuel* n'est autre que d'être rigoureusement historique, de rappeler uniquement les faits après les avoir décortiqués et de permettre, grâce à leur classement, de les retrouver aisément et situés dans leurs circonstances politiques, il se peut qu'il soit appelé à remplir un autre service et que l'absolue impartialité qui l'anime en fasse tout de même un instrument de propagande auprès de certaines catégories de personnes.

La propagande allemande, dont nous constaterons qu'elle n'a reculé devant aucune entorse à la vérité, a, il faut avoir la sincérité de le reconnaître, jeté comme un doute dans divers milieux des pays de l'Entente, les uns intéressés, les autres parfaitement désintéressés. Il ne vaut pas la peine de s'occuper des premiers, qui, en principe, relèvent des tribunaux. Parmi les seconds, on rencontre différentes sortes d'esprits. La plus vulgaire est celle qui subordonne les grands intérêts exté-

rieurs du pays à des intérêts personnels et politiciens. L'auteur de la *Cité Antique* disait, en parlant des Français au moment de la guerre de 1870 : « Nous compliquons la guerre étrangère de la guerre civile, et il en est parmi nous qui préfèrent la victoire de leur parti à la victoire de la patrie. » C'est, en effet, par haine de telles idées ou de tels hommes que, malgré la proclamation nécessaire de l'« union sacrée », quelques-uns sont arrivés à professer qu'en somme tous les gouvernements sont également responsables de la catastrophe. Ils l'ont fait en étouffant le sens critique que la culture pouvait avoir développé en eux. Ce sont des sceptiques volontaires.

D'autres sceptiques sont de simples humanitaires, dont il est curieux de voir qu'ils contestent la possibilité des certitudes historiques tout en déclarant leurs propres opinions intangibles. Il n'y a de vérité qu'en eux. Ils ferment leurs oreilles à tous les arguments de fait, leurs yeux aux documents, leurs mains à ce qui est tangible. Remplis d'illusions, journellement démentis par la réalité et les preuves nouvelles, mais obstinés à ne vouloir ni reviser, ni réformer leurs jugements anciens, infatués de leurs théories, faisant de leurs erreurs d'avant la guerre une question d'amour-propre

pendant la guerre, ils traversent la tragédie supérieurs et haineux. Leurs facultés se sont obnubilées. La logique ordinaire n'opère plus sur leurs cerveaux glorieux. L'irréel est leur domaine et le faux leur refuge suprême.

Il y a — ayons le courage de le dire — des Anglais et des Français pour proclamer que les avertissements raisonnables donnés par quelques-uns de leurs compatriotes avertis des choses d'Allemagne, connaissant ce pays et doués par surcroît d'une intelligence clairvoyante, ont été, en réalité, sinon des provocations envers l'Allemagne, du moins de regrettables prétextes pour elle à se dire « menacée ». Pour ces caractères spéciaux, dépourvus du sens de la psychologie, il eût mieux valu ne rien dire, laisser venir l'orage sans prendre aucune précaution, faire comme l'autruche qui cache sa tête sous ses ailes à l'approche du danger. Ils se trompent, et d'une manière d'autant plus évidente que les avertissements incriminés par eux n'ont, en fait, pas été écoutés, que ni l'état-major anglais, ni surtout l'état-major français n'ont cru devoir rien changer à leur doctrine sur la guerre future. L'opinion publique, à l'instar des dirigeants, ne voulait, elle aussi, rien entendre, rien savoir : elle ne demandait, ne désirait qu'une chose, que sa tran-

quillité, ses habitudes, son train de vie ne fussent pas troublés et elle y était encouragée par les politiciens uniquement occupés de leurs subtiles et misérables combinaisons.

La grande guerre a des causes premières et des causes secondes, des causes fondamentales et des causes occasionnelles. Sous le choc des événements successifs et journaliers, le public les a confondues. A cet égard, l'état d'esprit des Alliés suffirait à témoigner de leur innocence : la guerre fut une surprise. On s'inquiéta. Qu'est-ce qui avait bien pu la susciter? Était-il possible qu'il n'y eût de torts que d'un côté? Pouvait-on admettre que, sans provocation, des peuples se ruassent ainsi sur d'autres peuples? Il régna pendant un certain temps une relative confusion dans les esprits. Des légendes coururent succédant à d'autres légendes, soigneusement entretenues par des politiciens pêcheurs en eau trouble. Aujourd'hui, la lumière est faite. Par ailleurs, la victoire a eu raison de certains préjuges. Mais le public a une tendance naturelle à vite oublier. Et il perd rapidement de vue les preuves apportées, les réfutations définitives, les vérités historiquement établies. La vie quotidienne sollicite son

attention et la disperse forcément. On ne saurait, d'autre part, graver sur des tables d'airain toutes les grandes vérités. C'est pourquoi un exposé en quelque sorte pédagogique, donnant l'enchaînement des faits, dans un récit suivi, ne nous a pas paru inutile.

Mais, demandera-t-on, est-on actuellement en possession de tous les éléments d'appréciation? — Oui; à aucune autre époque, les sources historiques n'ont été aussi rapidement ouvertes à la publicité; jamais non plus, elles n'avaient été aussi abondantes. L'historien est en mesure d'asseoir un jugement sûr, et, étant donnée la manière dont les pièces se recoupent, péremptoire. Pour peu qu'il soit objectif, il peut être assuré de ne pas se tromper.

Sans doute, on pourra verser encore au dossier des matériaux intéressants, des révélations attardées. Elles ne modifieront ni la nature, ni l'issue du procès. Les éléments de certitude sont, d'ores et déjà, à peu près complets.

« La cause est entendue, déclarait M. Stéphen Pichon, ministre français des affaires étrangères, le 31 mars 1918, et c'est en vain que par des falsifications ou des omissions de documents qu'enre-

gistrera l'Histoire, les provocateurs de la guerre essayent de se dérober au tribunal des peuples et au jugement de la postérité[1]. »

La Grande Guerre est, probablement, la plus grande calamité dont s'est jalonnée l'histoire du monde. La cause en est surtout morale. Elle réside dans la mentalité des peuples allemands. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, atteintes de l'hypertrophie du moi, en étaient arrivées à se croire investies d'une mission divine. L'Allemagne devait la remplir à l'Ouest et à l'Est, l'Autriche dans le Sud. Ces deux pays, dont les événements ont montré à quel point ils étaient soudés l'un à l'autre, s'étaient fabriqué une morale spéciale, forgée de toute pièce, un système philosophique particulier. Tous deux ont par là développé les mauvais instincts de leur nature, que Tacite, Hérodien, Grégoire de Tours avaient déjà constatés, ces instincts pillards (il nous arrivera trop souvent au cours de ce livre d'être obligé d'appeler les choses

(1) V. son discours prononcé à la Sorbonne dans *Études de la Guerre*, cahier VIII, p. 647. Le chancelier von Bethmann-Hollweg avait dit devant la Commission principale du Reichstag, le 9 novembre 1916 : « Messieurs, nous n'avons aucun tribunal à craindre » !

par leur nom), dont les peuples latins, celtes et francs, plus tard les États modernes eurent successivement tant à souffrir. Périodiquement, la cruelle expérience des invasions germaniques se renouvela. Louis XIV fut attaqué trois fois par l'Allemagne[1]; la république de Hollande fut détruite par elle ; des territoires furent volés de tous côtés par la Prusse qui voulait s'arrondir et dont la convoitise devait trouver sa personnification la plus raffinée en Frédéric II, la plus vulgaire en Guillaume II.

La morale *nationale* inventée de toutes pièces par les Hegel, les Fichte, les Treitschke ou les Chamberlain[2] devait justifier tous les abus de la force allemande et glorifier la domination brutale du « *Deutschtum* » et de la « *Kultur* » sur l'univers. Les attentats commis en vue de ce but devenaient des nécessités. La rupture de la charte des nations constituée par le traité de Berlin de 1878, le coup de force de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, les affaires de Tanger, de Casablanca, d'Agadir, le patronage du régime jeune-turc, l'envoi de la mis-

(1) FUSTEL DE COULANGES, *Questions Historiques*, p. 5.

(2) Houston-Stewart Chamberlain est d'origine anglaise, mais de nationalité allemande. Il n'a rien de commun avec le ministre anglais du même nom.

sion Liman von Sanders à Constantinople, la complicité dans les massacres d'Arménie, les intrigues qui poussèrent la Bulgarie à se jeter sur son alliée la Serbie, la création en Albanie d'une principauté vassale, les tentatives d'occupation du Monténégro, le refus autrichien de contresigner la paix de Bucarest de 1913, l'ultimatum du 23 juillet 1914 à la Serbie, la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie le 1er août, à la France le 3, la violation de la neutralité belge le 4, telles sont les principales manifestations politiques de la morale du « peuple roi », du « peuple-Dieu », du « peuple-sel de la terre ».

De fil en aiguille, l'Austro-Allemagne en était arrivée à ne plus distinguer le tien du mien. Elle avait droit à tout et prétendait que tout lui était refusé. Ses justes droits étaient partout visés. Toujours elle était en butte à la malveillance. Mais ses craintes n'étaient qu'une feinte pour dissimuler ses ambitions et ses calculs. Par-dessous le paravent de l' « encerclement », elle allongeait ses tentacules sur les continents. Tous les moyens lui étaient bons, les caresses, les batailles, jusqu'au bolchévisme. Nécessité n'a pas de loi. La fin justifie les moyens. La force prouve le droit, légitime et purifie tout. D'ailleurs, ses intentions n'étaient-elles

pas pures? N'est-ce pas la liberté qu'elle entendait apporter aux peuples ? Les traités de Brest-Litowsk et de Bucarest (1917) ne sont-ils pas des témoignages de son souci de la prospérité d'autrui? La liberté allemande que devait fonder la paix allemande a cette supériorité sur les autres de s'accommoder de la servitude. Elle équivaut pour les vaincus à perdre leur liberté de pensée, de décision et de mouvement. « La guerre, écrivait Tannenberg, ne doit laisser au vaincu que les yeux pour pleurer. Modestie de notre part serait pure folie. »

Et Maximilien Harden, le plus connu des publicistes allemands, proclame :

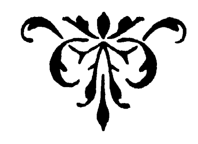
« Renonçons à nos misérables efforts pour excuser l'action de l'Allemagne... ce n'est pas contre notre volonté que nous nous sommes jetés dans cette aventure gigantesque. Cette guerre ne nous a pas été imposée par surprise. Nous l'avons voulue, *nous devions la vouloir*. L'Allemagne la fait en raison de la conviction immuable que ses œuvres lui donnent droit à plus de place dans le monde et à de plus larges débouchés pour son activité. *Notre force créera une loi nouvelle en Europe*[1]. »

[1]) ***Zukunft***, numéro de novembre 1914.

Illusion. Si la convoitise germanique est une force, le respect des traités, le souci de la paix par l'équilibre, le respect de la personnalité humaine, la solidarité dans la légitime défense sont une autre force. La civilisation n'est pas le fait d'un peuple, mais de tous les peuples. Le monde tire sa force et sa beauté de la variété des civilisations. La terre, la vie sont à tous. La liberté est devenue fonction de l'homme.

L'Austro-Allemagne s'est trompée. Elle meurt d'elle-même. Elle a été la grenouille qui a voulu se faire plus grosse que le bœuf, — en le dévorant. La justice immanente, qui arrête la destruction, conserve la vie et protège l'équilibre, a croisé son glaive avec l' « épée aiguisée ». L'heure de l'expiation, des réparations, du retour sur soi-même a sonné.

« L'orgueil marche devant l'écrasement. »





PREMIÈRE PARTIE

LES CAUSES LOINTAINES

Depuis longtemps, les esprits perspicaces voyaient la guerre venir. Un malaise croissant pesait sur l'Europe. Aux détentes, succédaient immédiatement de nouvelles tensions. Les incidents diplomatiques se multipliaient. Leur règlement laissait chaque fois du mécontentement derrière lui. Il n'y avait plus de paix véritable dans le monde. Il fallait à tout instant s'attendre à voir, soit à l'Est, soit à l'Ouest, des flammes s'échapper de la cendre.

C'est que le feu n'avait jamais été complètement éteint. Le traité de Francfort empêchait la cendre de refroidir. Un traité de violence est toujours

La question de l'Alsace-Lorraine est la clef de la situation européenne.

une menace d'incendie. Celui du 10 mai 1871 avait consacré une iniquité. L'Alsace et la Lorraine, arrachées à la France, représentaient un principe de droit, non pas à l'égard de la France et de l'Allemagne seulement, mais à un point de vue universel. Tant que ce principe demeurait foulé aux pieds, il ne pouvait y avoir ni tranquillité, ni stabilité politiques. Et cette conséquence ne dépendait pas essentiellement de la volonté de la France : il importait peu que cette volonté fût de revanche ou de renonciation. La question était plus haute : deux provinces faisant historiquement et volontairement partie intégrante d'un État avaient été arrachées par la force à cet État et annexées à un autre État. De ce moment, la force primait le droit.

Or, dans les sociétés organisées, le droit ne peut être violenté et comprimé impunément. Il tend toujours à ramener la force dans ses limites naturelles et, tôt ou tard, il répare les torts commis. Le vainqueur qui abuse de son pouvoir se condamne à perdre le fruit de ses victoires. Ce jour-là, le vaincu, à condition d'avoir conservé la foi en la justesse de sa cause, recouvre la plénitude de ses biens.

L'Alsace et la Lorraine symbolisaient, hier, le droit outragé. Elles symbolisent, aujourd'hui, le droit rétabli.

Le traité de Francfort ne fut pas seulement une iniquité. Il fut la pierre d'assise d'une grande puissance, placée au centre de l'Europe, qui, dès le premier jour, tendit à l'hégémonie — hégémonie continentale d'abord, puis, à partir de 1898, hégémonie mondiale. La victoire avait permis à l'Allemagne de faire son unité, l'avait agrandie de deux riches provinces et dotée, à l'Ouest, d'une frontière stratégique avantageuse. Sa volonté d'hégémonie se manifesta immédiatement et combien exclusive : quatre ans après la signature de la paix, en 1875, elle se proposait de reprendre les armes contre la France, dont le relèvement rapide lui paraissait un danger[1]. Douze ans plus tard, en 1887, son obstination à vouloir arrêter la France dans son essor lui faisait à nouveau la menacer de guerre.

Dès la constitution de son unité, l'Allemagne cherche à exercer l'hégémonie continentale.

Dans le domaine de la politique internationale, toutes choses se tiennent. Les situations de l'Ouest ont leur répercussion sur celles de l'Est, celles du Nord sur celles du Sud, et vice-versa. Dès lors que, sur un point quelconque du continent européen, le feu couvait sous la cendre, la flamme pouvait sur-

(1) Elle en fut empêchée par le tzar Alexandre II et la reine Victoria d'Angleterre.

gir sur un tout autre point. Les conflits ne peuvent plus être localisés. Les causes locales entraînent des conséquences mondiales. Une hégémonie, quelle qu'elle soit, met en égal péril toutes les puissances. La politique de Bismarck visait à placer l'Allemagne « à la tête » des peuples européens. Les succès de 1870-1871 lui avaient donné une force dont il entendait bien se servir pour atteindre ses buts impérialistes. Le chancelier de fer ne se souciait pas de la paix ; il voulait une politique de puissance. Il avait, il est vrai, annoncé que l'Allemagne était « saturée de territoires », mais le « *Deutschtum* » (puissance germanique) pouvait aussi bien s'étendre par l'intermédiaire de l'Autriche que par l'Allemagne. Ayant vaincu l'Autriche à Sadowa, il la tenait à sa merci. En 1878, il se faisait son « honnête courtier » et s'arrangeait de façon à lui faire reconnaître le droit d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine. En 1879, il en faisait son alliée, — alliance dirigée contre la Russie, qu'il fallait atteindre en ruinant son prestige dans les Balkans. C'est la politique du « *Drang nach Osten* ».

Bismarck favorisa donc les desseins de Vienne dans les Balkans. Si bien que c'est dans la Péninsule que devaient s'enflammer les braises de l'Alsace-Lorraine. Le réveil de la question d'Orient

est la conséquence directe de 1870 ; la Macédoine, le corollaire de l'Alsace-Lorraine. N'est-il pas passionnant de constater à quel point tous les grands événements se relient !...

S'étant portée au secours des populations chrétiennes des Balkans qui, en 1876, s'étaient insurgées contre l'abominable joug turc, la Russie, aidée par la principauté de Roumanie, arriva, après la pénible guerre de 1877-1878, à imposer à la Turquie le traité de paix de San Stefano. Ce traité affranchissait la chrétienté balkanique. La Bulgarie, la Serbie, la Bosnie, le Monténégro voyaient leurs territoires agrandis et leur indépendance affermie.

Le congrès de Berlin est à l'origine de la grande guerre.

L'Autriche, soutenue par l'Allemagne et par le ministre anglais Disraeli (lord Beaconsfield), réussit à faire reviser le traité de San Stefano par un Congrès qui se tint à Berlin en 1878. La Russie fut dépouillée d'une partie du fruit de ses victoires sur le Turc. On tailla dans le territoire de la Grande-Bulgarie, le Monténégro perdit Antivari, le sandjak de Novi-Bazar fut enlevé à la Serbie qui, de ce fait, fut séparée du Monténégro. Mais, surtout, la Bosnie et l'Herzégovine perdirent l'autonomie que leur avait accordée le traité de San Stefano pour être rattachées à la monarchie des Habsbourg, qui

obtenait le droit de les « occuper et administrer ». Une année plus tard, en septembre 1879, l'Autriche-Hongrie s'emparait, en outre, du sandjak de Novi-Bazar, de connivence avec l'Allemagne.

La Double-Alliance de 1879 se transforma en 1882, par suite de l'adhésion de l'Italie, en Triple-Alliance. Le bloc qui devait partager l'Europe en deux du Nord au Sud et servir de fondement à la domination germanique était constitué. L'Allemagne tenait le continent sous sa prépondérance.

L'Allemagne ayant obtenu l'hégémonie continentale vise à l'hégémonie mondiale.

Cependant, l'hégémonie continentale ne lui suffit pas. Sous l'impulsion de son nouvel empereur, Guillaume II, monté sur le trône en 1888, et particulièrement de son chancelier le prince von Bülow (1897-1909), elle entra dans la voie de la politique mondiale. Le jeune État, formé depuis vingt ans à peine, avait des ambitions immodérées. Malheureusement pour elle, l'Allemagne est venue trop tard dans un monde trop vieux. Le partage de la Terre était à peu près terminé. Tandis que son existence coloniale ne pouvait partir que de 1883, celle de la France remontait à 1527, celle de l'Angleterre à 1602, celle de l'Espagne à 1492. Cette considération d'histoire ne sut pas s'imposer à son esprit. Sous prétexte qu'elle était la première puissance militaire d'Europe il lui fal-

lait à tout prix une « place au soleil » qu'en vérité personne ne songeait à contester, mais qu'il était devenu difficile de lui laisser prendre sans léser des droits que l'évolution historique avait depuis longtemps consacrés[1]. Au lieu de se contenter de la place éminente qu'elle occupait dans le concert des nations et des débouchés économiques qui ne lui étaient refusés nulle part, elle crut devoir s'hypnotiser sur la théorie de la « place au soleil », que, maladivement, elle était arrivée à désigner du mot de « *Platzangst* » (l'angoisse de la place). Rien ne devait ni ne pourrait l'arrêter dans sa politique d'expansion.

Déçue dans ses jeunes et insatiables appétits, d'ailleurs impossibles à satisfaire, elle cria à l' « encerclement ». Elle devint ombrageuse. Son existence était menacée. On cherchait à l'étouffer. Elle avait des intérêts partout. Son prestige était par tout atteint et son « honneur » toujours en cause. La « place au soleil » dégénéra en « ôte-toi de là que je m'y mette ». Sous l'influence du pangermanisme, une sorte de folie de la persécution s'empara d'elle. Elle devint monomane. Seule, une

(1) Elle se créa, néanmoins, un empire colonial de 2.952.000 kilomètres carrés contre 550.986 pour la métropole.

« guerre préventive » pouvait briser le cercle qui l'étranglait. Elle se mit alors à brandir sa fameuse épée et à clamer que sa poudre était sèche. « Nous autres Allemands, tenons notre épée entre les dents », proclamait le chancelier von Bethmann-Hollweg. L'avenir des Allemands était sur l'eau..., le monde était leur empire..., ils craignaient Dieu et rien autre chose au monde... la guerre était d'institution divine. La nouvelle politique allemande est née : l'Allemagne est entrée dans un « nouveau cours ».

L'Allemagne se dit « encerclée » et argue de cet encerclement pour justifier la guerre préventive qu'elle préméditait.

Et c'est parce que cette politique aurait été systématiquement bloquée par l'Entente sur tous les points du globe que la guerre a éclaté. L'Allemagne a dû briser l'étau qui l'enserrait.

Telle est la thèse allemande, en ce qui regarde les causes lointaines du cataclysme. Le chancelier von Bethmann-Hollweg déclarait, le 2 décembre 1914, devant le Reichstag : « Lorsqu'il y a cinq ans, je fus appelé à cette place, la Triple-Entente s'opposait inébranlable à la Triple-Alliance. » L'Allemagne était encerclée. Et le chancelier concluait : « La guerre nous a été imposée. » La guerre préventive [1] se trouve ainsi justifiée.

---

(1) Les Allemands n'ont jamais senti la contradiction qu'il y a entre leurs deux thèses de propagande : l'Alle-

La politique d'expansion germanique dans le monde correspondait à une mission divine devant laquelle les États n'avaient qu'à s'incliner. Bien mieux : étaient considérés comme ennemis tous pays qui ne favorisaient pas l'établissement de l'hégémonie germanique. C'est ainsi, par exemple, qu'on s'irritait à Vienne et à Berlin que le marché de Paris ne fût pas ouvert aux emprunts austro-allemands. « Il fut des moments où l'on nous demanda presque la bourse ou la vie[1]. »

Après avoir constaté la nature de l'esprit qui animait la politique allemande et percé à jour les dessous de la « place au soleil », l'historien a pour devoir d'examiner si cette politique, pour illégitime qu'elle fût, a été effectivement contrariée et si, à un degré quelconque, l'Allemagne a pu se croire, à quelque moment, menacée d'étouffement. En quoi consistait l'encerclement, dont la propagande de la Wilhelmstrasse a fait un argument de défense si bruyant ?

La réponse nous sera donnée par l'autorité la

magne qui fait une guerre préventive et l'Allemagne qui a tout fait pour empêcher la guerre.

(1) AUGUSTE GAUVAIN, *Les Origines de la guerre européenne*, p. 53. Librairie Colin, Paris.

plus haute, par le quatrième chancelier de l'empire, prince Bernard von Bülow, qui, le premier, a dirigé l'empire dans la voie de la politique mondiale. Le prince von Bülow, secrétaire d'État à l'Office des affaires étrangères en 1897, était nommé chancelier par Guillaume II en 1900. Il fut le collaborateur et le confident de l'empereur. Son principal titre de gloire est d'être le ministre qui a donné à Guillaume II le conseil de faire la retentissante descente à Tanger, le 31 mars 1905, par quoi il comptait mettre à mal l'amitié franco-anglaise que venait de fonder l'accord de Londres du 8 avril 1904. Au printemps de 1914, l'ancien chancelier publia un volume intitulé *La Politique allemande* [1], dans lequel il expose ce que doit être la politique extérieure et intérieure de son pays.

Ayant préconisé la politique mondiale, il est aussitôt appelé à traiter la question de l'encerclement, et voici ce qu'il en dit :

« Dès le début du nouveau siècle se présenta dans la politique anglaise l'influence du roi Édouard VII, qui joignait à une connaissance peu commune des

(1) Prince von Bülow, *La Politique allemande*, traduction de l'allemand par M. Maurice Herbette, ministre plénipotentiaire. Charles-Lavauzelle, éditeur, Paris, 1915.

hommes l'art de les manier et qui possédait une vaste et riche expérience.

« La politique anglaise ne se tourna pas directement contre les intérêts allemands, elle essaya plutôt de faire peu à peu échec à l'Allemagne en déplaçant le centre de la puissance en Europe. Par une série d'ententes, auxquelles on sacrifia souvent d'assez importants intérêts anglais, elle chercha à attirer les autres États européens afin d'isoler ainsi l'Allemagne. Ce fut l'ère de ce qu'on appela la politique anglaise d'encerclement... C'est contre la puissance commerciale et navale de l'Allemagne que fut dirigée la politique d'encerclement.

« ... Un des premiers résultats palpables de l'entente anglo-française, indirectement dirigée contre l'Allemagne, était une pointe visiblement dirigée contre cette nation... » (p. 70).

L'instigateur de la politique d'encerclement aux yeux du prince von Bülow est donc le roi Édouard VII. Grâce à l'influence de ce monarque, la « résistance passive de l'Angleterre contre la politique mondiale de l'Allemagne nouvelle se serait transformée en une hostilité très active » (p. 48). « Le mobile de la politique anglaise vis-à-vis de l'Allemagne était l'égoïsme national, celui de la politique française l'idéalisme natio-

nal » (p. 113). L'Angleterre entendait refuser l'empire de la mer à l'Allemagne en train de construire une flotte menaçante. La France s'était acoquinée avec l'Angleterre dans l'espoir sentimental de trouver chez elle quelque appui qui lui permît de reprendre tôt ou tard les deux provinces perdues en 1870[1]. La Russie complétait le cercle, parce que l'Angleterre pourrait l'aider le jour où elle serait obligée de mettre le holà à la main-mise de l'Austro-Allemagne sur l'empire ottoman et les Détroits. L'Allemagne avait donc pu, dans les années de la fin du XIX[e] siècle et du commencement du XX[e], se croire en danger.

Mais ce danger était passé, passé depuis longtemps. Et c'est le prince von Bülow en personne qui nous le dit :

« Les péripéties de la crise bosniaque marquèrent, en réalité, la fin de la politique d'encerclement... L'Italie resta aux côtés de ses alliés ; la France demeura dans l'expectative et ne se montra pas désobligeante pour l'Allemagne ; le tzar Nicolas donna au monde une nouvelle preuve de sa

(1) Le prince von Bulow s'étonne, à plusieurs endroits, de la puissance de cet espoir chimérique chez les Français.

sagesse et de son amour de la paix, en se prononçant pour un règlement à l'amiable des difficultés existantes. Le savant encerclement et l'isolement de l'Allemagne, épouvantail passager d'esprits pusillanimes, se dévoila comme une fantasmagorie diplomatique, établie sur des conceptions politiques dénuées de réalité » (p. 72).

Pour le prince von Bülow, la politique d'encerclement qui tendait à fermer tous les débouchés mondiaux à l'Allemagne s'est brisée contre la solide situation politique de l'Allemagne sur le continent, La crise bosniaque s'est terminée pour l'Austro-Allemagne par un succès diplomatique tel que la politique d'encerclement en fut ruinée. « La puissance continentale de l'Allemagne déchira le filet de l'encerclement. »

L'initiateur de la politique mondiale allemande, le prince von Bülow reconnaît que l'Allemagne n'était pas encerclée avant la guerre et il fait le tableau des succès de la politique allemande.

Il nous dit encore : « Mais depuis la fin de la politique d'encerclement, en 1908, l'Angleterre ne pense plus à faire dépendre de son antagonisme avec l'Allemagne toute sa politique internationale, ou encore chaque détail de ses relations avec l'empire d'Allemagne » (p. 115). Et ailleurs : « Notre droit politique mondial est reconnu maintenant par tous les pays où se montre le pavillon de guerre de l'Allemagne » (p. 122).

Et, sans se douter, certes, que, d'avance, il

anéantissait toute l'argumentation de la propagande allemande à l'usage des neutres, il nous fait le brillant tableau que voici des « *succès de la politique mondiale de l'Allemagne* » :

« Avant même d'avoir créé une flotte puissante, la politique allemande a su nous assurer pour nos intérêts mondiaux des points d'appui de grand avenir. Nous avons étendu et fait progresser nos anciennes colonies. C'est au prix de grands frais et de douloureux sacrifices que fut réprimée la grande révolte des Héréros dans l'Afrique du Sud-Ouest, grâce à la ténacité et à la bravoure de nos troupes dans de longs et pénibles combats. Les noms des braves qui combattirent et moururent dans les sables désertiques de l'Afrique — je ne nommerai que le comte Wolf-Werner d'Arnim et le baron Burkhard d'Erffa, partis volontairement et morts en héros — méritent de survivre dans notre histoire, car ils ont prouvé que notre peuple n'a pas perdu ses vertus guerrières dans une longue période de paix. La révolte dans l'Afrique du Sud-Ouest marqua une crise de notre politique coloniale, mais aussi le retour à une situation meilleure. Par la réorganisation de l'administration coloniale, par la transformation de la section coloniale de l'Office extérieur en ministère

indépendant, avant tout grâce au vif intérêt éveillé en faveur de nos entreprises coloniales, on réussit, pendant la gestion du secrétaire d'État Dernburg, à faire enfin franchir le point mort à notre politique coloniale positive, et à les y intéresser. En même temps que commençait la construction de notre flotte, nous nous installions pendant l'automne de 1897 à Kiaou-Tchéou; quelques mois plus tard se concluait avec la Chine le traité de Schantoung, un des actes les plus importants de l'histoire contemporaine de l'Allemagne, acte qui nous assurait notre place au soleil de l'Extrême-Orient, sur les rivages pleins d'avenir de l'océan Pacifique. Jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, l'Europe n'avait pu exercer son activité qu'à la périphérie de l'empire chinois. Cependant, les régions intérieures de cet empire se sont tour à tour ouvertes de plus en plus. Il y a de grands bénéfices à réaliser dans l'industrialisation d'un gigantesque empire de 400 millions d'habitants et d'habitants laborieux. Il ne faut pas que nous passions à l'arrière-plan sur cet immense champ d'action, mais il faut que nous y maintenions et que nous améliorions notre position. Le dénouement de la guerre hispano-américaine nous offrit en 1899 la possibilité d'acquérir, par l'achat du groupe des

îles Carolines et Mariannes, un point d'appui en Polynésie. Un an plus tard, nous réussîmes à mettre fin à l'interminable litige de Samoa, par un traité avantageux pour nous signé avec l'Angleterre et l'Amérique.

« En 1898, nous conclûmes un accord avec l'Angleterre, accord qui avait son importance, non seulement parce qu'il facilita nos relations avec l'Angleterre à un moment plutôt difficile, sans compromettre nos rapports avec d'autres puissances, mais encore parce qu'il nous assura de précieuses perspectives pour l'avenir. A l'occasion de la conclusion de cet accord, qui nous promettait des fruits abondants si nous attendions avec patience le moment de sa réalisation, moment qui devait forcément venir tôt ou tard, notre ambassadeur d'alors à Londres, le comte Paul Hatzfeld, dont le prince de Bismarck disait un jour qu'il était le meilleur cheval de son écurie diplomatique, rendit de grands services. Le projet du chemin de fer de Bagdad, qui fut conçu à la suite du voyage impérial effectué à l'automne de 1898, en Palestine. voyage entrepris lui-même quelques mois après l'adoption du premier projet de loi sur la flotte et réussi en tout point, — ouvrit à l'influence et à l'esprit d'entreprise de l'Allemagne, entre la Médi-

terranée et le golfe Persique, ainsi que sur les rives des vieux fleuves historiques de l'Euphrate et du Tigre, des domaines incomparables au point de vue de la fertilité et des espérances d'avenir, si toutefois il est permis de parler en Mésopotamie de perspectives illimitées. Aujourd'hui, de par ses intérêts et aussi de par les ressources de sa puissance politique. l'Empire allemand est devenu une puissance mondiale, en ce sens que le bras de l'Allemagne peut atteindre les régions les plus lointaines, et que nulle part un intérêt allemand ne peut être lésé impunément » (p. 119-122).

Nous pourrions, à vrai dire, terminer sur cet aveu notre exposé des causes lointaines de la guerre. Il n'y a pas eu de cause lointaine ailleurs que dans la préméditation allemande, dont, bien entendu, le prince von Bülow ne pouvait nous révéler les secrets. Les Allemands les plus renseignés le reconnaissent. L'auteur de *J'Accuse* le dit : « C'est uniquement une guerre de conquête résultant d'idées impérialistes et profitant à des desseins de même nature » (p. 30). Et il ajoute ironiquement : « La place au soleil est la domination universelle qui nous revient parce que nous sommes le *peuple élu de Dieu*. Au point de vue de la psy-

chologie des peuples, il est intéressant de remarquer que cette vieille idée juive s'est emparée de l'Empire chrétien, protestant et antisémite et a chassé le vrai enseignement du Christ, d'après lequel tous les hommes sont frères. Nos idées religieuses changent suivant les besoins et les circonstances, comme les uniformes » (p. 31).

Nous n'aurions donc rien à ajouter si l'examen des griefs énoncés dans tous les ouvrages des professeurs allemands n'avait pour intérêt principal d'attirer notre attention sur les différents facteurs de la politique internationale au cours des dix années qui ont précédé la guerre. De cette étude se dégagera une conclusion historique propre à non pas seulement renverser les assertions allemandes, mais à les retourner. Nous verrons, en effet, qu'en réalité, c'est l'Austro-Allemagne qui a constamment cherché à détruire l'équilibre européen garant de la paix pour y substituer un bloc continental destiné à écraser l'Empire britannique en passant par-dessus la Russie et la France, à conquérir les Indes et à dominer le monde.

I

ANGLETERRE ET ALLEMAGNE

L'Angleterre n'était liée par traité d'alliance avec aucune puissance européenne, sauf avec le Portugal, dont elle était l'alliée depuis l'an 1661. Elle était libre et entièrement maîtresse de ses destinées et c'est ce qui a fait parler de son « splendide isolement ». Hors d'Europe, elle avait conclu une alliance avec le Japon en 1902[1], par laquelle les deux États se garantissaient réciproquement le maintien du *statu quo* aux Indes, dans l'Asie Centrale et dans l'Asie Orientale. Ce n'est, évidemment, pas avec le concours du Portugal et du Japon que l'Angleterre pouvait encercler l'empire allemand.

Libre de ses mouvements, elle avait passé avec différentes puissances, appartenant tant à la Triple-Alliance qu'à la Duplice, une série d'accords spéciaux réglant des questions d'intérêts déterminés. Ces accords avaient pour but de diminuer le plus possible les causes éventuelles de conflits.

Bien avant la première Conférence de La Haye (1899); exactement à partir du ministère Salisbury

(1) Traité renouvelé en 1905.

(1890), le Royaume-Uni a envisagé le problème de l'allégement du fardeau de la « paix armée » et conçu la possibilité d'accords particuliers si nombreux que les risques de guerre devaient disparaître en grande partie de son horizon politique. En 1898 et en 1899, il avait notamment signé avec l'Allemagne des accords relatifs au partage des zones d'influence dans les colonies portugaises, qui devaient être, comme nous le verrons bientôt, modifiés et étendus au printemps de 1914. Mais ces accords, qui contrastent si vivement avec la politique de coups de force des empires du Centre, n'étaient que l'expression d'une conception générale.

Les efforts pacifiques de l'Angleterre ont été continus pendant vingt-cinq ans.

Le Royaume-Uni était entré dans la voie du pacifisme. Avant tout, il voulait se préserver de toute guerre. Les hommes politiques anglais de tous les partis, aussi bien unionistes que libéraux, partageaient ce point de vue. Ce fut, en 1891, un premier-lord de l'Amirauté, Sir E. Goschen, conservateur de parti, qui, le premier, fit, comme suite au *Manifeste* du tzar[1], une déclaration formelle en faveur d'une réglementation des armements européens. *En 1903, le ministre Chamberlain renou-*

(1) V. page 74.

velait cette déclaration. En 1905, c'est le tour du cabinet Campbell-Bannermann de poursuivre la politique pacifiste du royaume. En 1906, Lord Haldane se fera le messager des postulats de paix britanniques.

Pour assurer cet avenir pacifique, il fallait commencer par se concilier l'Allemagne. Une entente avec elle était au plus haut point désirable, en dépit ou peut-être justement à cause du refus de celle-ci de souscrire aux propositions d'arbitrage et de limitation des armements lancées par le tzar Nicolas II. L'ensemble des cercles anglais partageait ce sentiment. Le parti radical marquait une préférence caractéristique à vouloir le rapprochement avec l'Allemagne plutôt qu'avec la France ou avec la Russie. En outre, comme le dit des Anglais le prince von Bülow, « ce peuple, le plus grand des peuples commerçants, sait fort bien quelle excellente cliente l'Allemagne est pour lui et vice-versa [1] ».

En 1912, Lord Haldane renouvela son voyage de 1906 à Berlin. Il y apportait une proposition d'arrangement tendant à limiter les armements maritimes des deux puissances. Lord Haldane était un

(1) *La Politique allemande*, p. 114.

ami personnel du roi et ce fut, non de sa propre initiative, comme on l'a cru, mais sur l'ordre même d'Édouard VII qu'il partit, — de ce roi Édouard que les historiens allemands se plaisent à représenter comme l'excitateur à la ruine de leur pays.

Ce fut donc sur la base d'une limitation réciproque des armements navals que l'Angleterre chercha à se rapprocher de l'Allemagne. Elle était prête à faire les plus larges concessions. Mais Berlin ne s'en soucia pas. Elle alla alors jusqu'à proposer un rapport constant, une proportion fixe des forces des deux flottes : 10 à 16, — dix bateaux allemands pour seize anglais. Proposition très avantageuse pour l'Allemagne étant donné que l'Angleterre avait, d'une part, une armée de terre insignifiante en comparaison de l'armée allemande, d'autre part, un immense domaine colonial à protéger. Du point de vue britannique, cette offre avait surtout ceci de remarquable, qu'elle dérogeait au principe fondamental du « *two power Standard* », en vertu duquel la flotte anglaise devait toujours égaler les forces additionnées des deux flottes les plus importantes du continent.

La politique pacifiste de l'Angleterre se brise contre la volonté allemande d'hégémonie.

La proportion de 10 à 16 n'ayant rencontré

aucun succès à Berlin, Londres suggéra une combinaison nouvelle : le « *naval holiday* », la suspension respective des constructions navales pendant une année[1].

Cette tentative échoua à son tour. Echouèrent successivement tous les efforts obstinés des Campbel-Bannermann, Churchill, Haldane, Grey, Asquith et Lloyd George. L'Allemagne préférait aiguiser son épée.

Pourquoi, en somme, l'accord naval proposé par Lord Haldane en 1912 n'a-t-il pas abouti? Parce que l'Allemagne ne prétendait à rien moins qu'à désarmer l'Angleterre en prévision de la guerre qu'elle préméditait déjà. L'Angleterre avertie et effrayée du formidable projet d'augmentation des armements que le chancelier allait déposer sur le bureau du Reichstag, avait cru devoir s'aboucher avec le gouvernement allemand pour le dissuader de donner suite à ce projet. Mais elle se faisait des illusions : en échange du simple retrait du projet, M. von Bethmann-Hollweg exigea de l'Angleterre :

(1) Le programme naval comportait, cette année-là, quatre dreadnoughts pour l'Angleterre et deux pour l'Allemagne. L'Angleterre proposait d'ajourner ces constructions, ce qui n'eût pas changé le rapport des forces maritimes des deux puissances.

1° Qu'elle resterait neutre dans toute guerre à laquelle l'Allemagne prendrait part ;

2° Qu'elle ne contracterait aucune nouvelle alliance.

Personne ne s'étonnera que Sir Edward Grey, si pacifique fût-il, ne put accepter ces conditions. L'Angleterre ne pouvait consentir à abdiquer son indépendance.

Cependant, il était dans la nature de Sir Edward Grey, ainsi que nous aurons l'occasion de le voir au cours de la crise de 1914, de ne jamais se décourager. Sa confiance était d'une placidité inébranlable. Il n'abandonnait ses conceptions que lorsque les faits les avaient depuis longtemps écrasées sous leur réalité. Son optimisme surnageait à tous les naufrages.

Il fit l'offre suivante :

« L'Angleterre ne se livrera à aucune attaque non provoquée contre l'Allemagne et ne poursuivra aucune politique d'agression à cet égard. Une agression contre l'Allemagne n'est pas l'objet et ne constitue aucune partie des traités, accords ou combinaisons quelconques dans lesquels l'Angleterre est actuellement partie et l'Angleterre ne deviendra partie dans quoi que ce soit ayant un pareil objet. »

Le cabinet de Berlin repoussa cette formule. Il suggéra par contre l'une des deux rédactions que voici :

« L'Angleterre observera donc tout au moins une neutralité bienveillante si la guerre était imposée à l'Allemagne. »

« L'Angleterre restera donc neutre, cela va de soi, si la guerre était imposée à l'Allemagne. »

« On devine, fait justement remarquer M. Auguste Gauvain[1], ce que cette formule signifiait. MM. de Bethmann-Hollweg, de Jagow, Zimmermann l'ont tellement employée pour justifier leur violation de la neutralité belge et leur agression brusquée contre la France que personne ne peut plus douter de son sens ni des intentions réelles de Guillaume II. Sir Edward Grey le pressentit et proposa finalement cette formule :

« *Les deux puissances étant l'une et l'autre désireuses d'assurer la paix et l'amitié entre elles, l'Angleterre déclare qu'elle ne se livrera à aucune attaque non provoquée contre l'Allemagne, ni ne coopérera à pareille attaque. L'agression contre l'Allemagne n'est pas l'objet, ni ne constitue aucune*

(1) *L'Encerclement de l'Allemagne*, Éditions Bossard, Paris, 1919.

partie des traités, accords ou combinaisons quelconques auxquels l'Angleterre est actuellement partie et l'Angleterre ne deviendra partie à rien qui ait un pareil objet en vue. »

M. von Bethmann-Hollweg refusa. Il voulait une garantie de neutralité absolue. Il voulait neutraliser l'Angleterre à tout jamais. Les négociations s'arrêtèrent et le projet allemand sur l'accroissement de la flotte fut maintenu et voté par le Reichstag (1913). Et l'Angleterre attendit des jours meilleurs.

Les conversations relatives à la limitation des armements navals étant abandonnées, l'Allemagne songea à exploiter les sentiments pacifiques dont l'Angleterre venait de lui donner tant de preuves et dont, au surplus, elle était dûment informée par son ambassadeur à Londres, le prince Lichnowski[1]. Elle remit sur le tapis la question des zones d'influence dans les colonies portugaises qui avait été déjà réglée par les conventions de 1898 et 1899. Les pourparlers, comme le reconnaît le prince Lichnowski qui les conduisait, tournèrent à l'avantage de l'Allemagne. Dans les limites des

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, *passim*.

clauses de son traité d'alliance avec le Portugal. l'Angleterre céda à l'Allemagne tous les droits dont elle pouvait équitablement disposer. Elle ne mettait à la signature du traité qu'une condition : qu'il fût rendu public. Cette réserve avait à ses yeux une grande importance morale, car elle ne voulait pas être soupçonnée d'avoir trahi les intérêts de son vieil allié le Portugal. Bien qu'elle ait obtenu complète satisfaction, l'Allemagne refusa toujours de signer, à raison de cette clause. L'explication de ce refus n'a été connue que plus tard : derrière le dos de l'Angleterre, qu'elle compromettait aux yeux du Portugal, l'Allemagne s'évertuait à obtenir de celui-ci des avantages particuliers, dont l'effet eût été de détruire à son profit l'économie de l'accord anglo-allemand[1].

La guerre survint et l'accord ne fut pas paraphé.

L'Angleterre a poussé l'esprit pacifique jusqu'à ses extrêmes limites.

Il faut le reconnaître, le pacifisme anglais avait été poussé à ses extrêmes limites. Sir Edward Grey pratiquait le système connu sous le nom de « pénétration des alliances », qui était alors également en faveur dans une partie du monde politique français. Comme M. Auguste Gauvain l'a autrefois

---

(1) V. les explications lamentables — aveu impressionnant de l'avidité du peuple allemand — de M. von Jagow. *Vossische Zeitung*, 24 mars 1918.

montré[1], la pénétration des alliances ne pouvait aboutir qu'à leur dislocation au profit de l'Allemagne. « Rien n'était plus dangereux, dit-il, que d'émasculer le sentiment national et de décomposer les consciences en traitant en amis les membres d'un groupe rival et en partageant avec eux les territoires d'autrui. [*M. A. Gauvain aurait pu ajouter : ou ses territoires propres, puisque l'Afrique Équatoriale française venait de faire l'objet de transactions occultes.*] Le partage des colonies portugaises était moralement indéfendable. Mais si le système prêtait à la critique, le fait que Sir Edward Grey le préconisait et l'appliquait éventuellement prouve sa candeur envers l'Allemagne[1] ».

L'Angleterre avait réussi à régler toutes les questions litigieuses ou susceptibles de le devenir entre la France et elle, puis entre la Russie et elle[2]. Ce sont ces accords qui ont constitué ce qu'on a appelé la « Triple-Entente ». La politique de cette constellation était pacifique. Le prince-chancelier von Bülow l'apprécie de la manière suivante : « La

(1) AUGUSTE GAUVAIN, *L'Europe avant la Guerre*. Librairie Colin, Paris, 1915.

(2) Le 31 août 1907, l'Angleterre et la Russie signèrent un important accord qui réglait la situation des deux pays au Thibet, en Afghanistan et en Perse. Cet accord mettait fin à la légende des visées russes sur les Indes.

direction politique de cette Triple-Entente s'est trouvée généralement aux mains de l'Angleterre dans les moments décisifs. Cette direction anglaise a rendu de précieux services pour le maintien de la paix en Europe[1]. »

Or, l'Angleterre avait désiré conclure des accords analogues avec l'Allemagne et se rapprocher de cette puissance. La visite du couple royal britannique à Berlin, en mai 1913, marqua un grand pas dans cette direction. Le prince Lichnowski, ambassadeur d'Allemagne à Londres, définit comme suit cette politique :

« L'homme d'État anglais [*Sir Edward Grey*] comptait qu'après avoir réglé les vieux litiges de l'Angleterre avec la France et la Russie, il arriverait avec nous à une entente semblable. Son dessein était, *non pas de nous isoler*, mais, au contraire, de faire de nous, dans la mesure du possible, des membres participants à l'association ainsi constituée. De même qu'entre la Grande-Bretagne et la France, la Grande-Bretagne et la Russie, on était parvenu à concilier les points de vue opposés, de même il voulait supprimer, dans la mesure du possible, tout antagonisme germano-britannique,

(1) Prince von Bulow, *La Politique allemande*, p. 112.

et garantir la paix du monde par un ensemble de traités. Un accord sur la malheureuse question de la flotte devait sans doute faire partie de cet ensemble. Notre politique antérieure [*l'allemande*] avait déjà abouti à l'association solidaire des puissances de l'Entente, association qui constituait une sorte d'assurance mutuelle contre le risque de guerre.

« Tel était le programme de Sir Edward Grey. Suivant ses propres paroles : sans porter atteinte aux amitiés existantes (avec la France et avec la Russie), qui ne visaient à aucun but agressif et *qui n'impliquaient pas d'engagements absolus pour l'Angleterre*. il voulait arriver à un rapprochement amical et à un accord avec l'Allemagne; il voulait « rapprocher les deux groupes » (*« to bring the two groups nearer*[1] »).

Cette politique avait échoué. Les invitations britanniques n'avaient pas été acceptées par l'Allemagne. Pas d'écho, pas même de gratitude, car la diplomatie de Berlin avait eu tout à gagner à la sympathie que lui témoignait le Royaume-Uni. Lors de la Conférence balkanique tenue à Londres en 1912, où il fut question des ports serbes sur

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 5.

l'Adriatique, de Scutari et de l'Albanie, l'Angleterre, loin d'appuyer les points de vue russe et français, se rallia généralement à ceux de l'Allemagne.

Mieux que cela. Le prince Lichnowski nous donne un autre exemple encore de l'attitude détachée de l'Angleterre envers la Russie et la France et des concessions qu'elle consentait à l'Allemagne. « En outre, le traité [*du 15 juin 1914 relatif aux colonies portugaises, celui-là même que l'Allemagne refusa de parapher*] nous attribuait les îles San Thomé et du Prince qui, situées au nord de l'Équateur, faisaient partie, à proprement parler, de la zone d'influence française ; ce dernier fait avait provoqué de la part de mon collègue l'ambassadeur de France [*M. Paul Cambon*] de vives représentations, qui étaient d'ailleurs restées vaines[1]. » La France redoutait, en effet, de voir ses droits compromis par le traité anglo-allemand, ainsi que le prouvent les démarches que M. Jules Cambon fit à la Wilhelmstrasse au printemps de 1914.

En vérité, sur quoi se fonde l'Allemagne pour prétendre que l'Angleterre a cherché à l'encercler

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 19.

et qu'elle devait déclarer la guerre par mesure préventive?...

Au moment où la guerre éclata, l'Angleterre était neutre. Elle est restée neutre jusqu'au 4 août, jusqu'au jour où une atteinte était portée à un traité signé par elle. Elle n'est sortie de la neutralité que forcée. Au début, l'opinion publique anglaise ne se faisait pas de la guerre européenne une idée suffisamment claire et large. Ce n'est que lentement qu'elle est arrivée à se rendre compte qu'il était impossible pour le Royaume-Uni de demeurer dans son « splendide isolement », que l'agression allemande menaçait non pas indirectement mais directement les intérêts britanniques, que l'hégémonie germanique lui eût ravi cet empire des mers indispensable à son existence, qu'il importait au plus haut point de ne pas rester, comme en 1870, indifférente à une entreprise de conquête contre sa voisine d'outre-Manche, la France. Les Iles Britanniques avaient vécu un beau rêve. Le 4 août, à 11 heures du soir, elles durent, malgré elles, s'arracher à leurs utopies pour assurer, non plus par des conventions idéalistes, mais par les armes, la sauve-

garde des traités internationaux et l'avenir des libertés.

L'Angleterre, certes, voulait la paix, mais elle ne la voulait pas jusqu'à en perdre la vie dans une guerre qu'elle ne pouvait éviter. Vouloir la paix, ce n'est pas renoncer à protéger ses intérêts. Et ce n'est pas agir par intérêt — reproche souvent adressé au Royaume-Uni — que de défendre son existence. Les intérêts anglais coïncidaient exactement avec le maintien de l'équilibre européen et le respect des traités, de tous les traités, même des « chiffons de papier ».

L'Angleterre étant une île, et parce qu'elle est géographiquement une île, doit avoir la maîtrise des mers. Question vitale pour elle. Elle ne peut permettre à aucune nation de lui ravir cette sécurité. Si jamais elle devait la perdre, elle perdrait instantanément son indépendance. De cette nécessité, tout citoyen britannique a une claire notion instinctive, ne fût-ce que parce que son pays manque d'agriculture. En 1889, Guillaume II reconnut cette nécessité. « L'Allemagne, dit-il, possède une armée en rapport avec ses besoins et l'Angleterre une flotte *qui lui est nécessaire.* » Les Anglais étaient pacifistes au moment où la guerre a éclaté. Mais, dès lors que le conflit

prenait un caractère européen, ils devaient songer à pourvoir à leur avenir menacé. La première mesure à prendre était de ne pas laisser l'Allemagne s'installer sur les côtes françaises. Il leur fallait empêcher que la liberté de circulation de leurs navires fût entravée et ne pas se laisser séparer de leurs colonies. Sans quoi, les Iles Britanniques risquaient d'être affamées. Car elles ne vivent que des produits d'au delà des mers. L'Angleterre n'avait donc pas le choix : être la reine des mers ou tomber dans la dépendance de l'Allemagne.

La maîtrise des mers est pour l'Angleterre une question vitale.

D'autre part, en ce qui concerne la France, le Royaume-Uni était mis par l'Allemagne en face d'obligations précises. M. von Bethmann-Hollweg avait pris soin d'informer Sir Edward Grey qu'elle s'emparerait des colonies françaises [1]. Lourde faute, car ces colonies étaient en majeure partie garanties par un accord anglo-français de 1904, connu de tout le monde. Toucher aux colonies françaises, c'était donc obliger l'Angleterre à se mettre aux côtés de la France. Cela s'était déjà vu en 1911.

En outre, l'Angleterre avait pris avec la France un arrangement maritime, dont le but était de

(1) *Livre bleu anglais, n° 101.*

réduire les armements navals du Royaume et de la République au strict minimum. (L'Allemagne, avons-nous vu, n'avait jamais accepté une semblable proposition.) En vertu de cet arrangement, une partie de la flotte anglaise protégeait les côtes du Nord de la France pendant que la flotte française se concentrait dans la Méditerranée et assurait la défense militaire des intérêts anglais dans le bassin. Il y avait partage des rôles. La convention n'était, d'ailleurs, appelée à opérer que sous la forme d'un concours limité, et conditionnellement. Par son agression, l'Allemagne ayant réalisé les conditions prévues, les côtes françaises du Nord, de la Manche et de l'Atlantique auraient été à sa merci, si la flotte britannique n'avait pas suppléé la flotte française. L'Angleterre n'a donc fait que remplir une mission purement défensive en exécutant les obligations de l'accord. Par là, elle ne se départissait pas de la neutralité et le chancelier von Bethmann-Hollweg le reconnut dans son discours au Reichstag du 4 août 1914. Elle ne fit à la France aucune promesse de coopération. Jusqu'à la violation de la neutralité de la Belgique, le 4 août, elle ne prit aucune mesure relativement à son armée de terre et ne déclara pas la guerre à l'Allemagne. C'est donc à tort que celle-ci l'a accusée

La « perfide Albion » a toujours été loyale.

d'être sortie de la neutralité le 2 août (discours de M. von Bethmann-Hollweg du 2 décembre 1914).

La « perfide Albion » a toujours pratiqué une politique hautement loyale.

Ce sont les fautes de l'Allemagne qui ont fait entrer l'Angleterre dans le conflit. Il est possible que si l'Allemagne, au lieu de violer la neutralité belge, avait attaqué la France en face, sur la frontière franco-allemande ; si, au lieu de porter la guerre navale sur les côtes françaises de la Manche et de la mer du Nord, elle l'avait portée uniquement dans la Méditerranée où était concentrée la flotte française ; si, au lieu de déclarer qu'elle s'approprierait les colonies françaises, elle avait déclaré à l'Angleterre qu'elle respecterait celles comprises dans l'accord franco-anglais de 1904, il est possible que, dans ces conditions, l'Angleterre aurait observé une attitude d'expectative. Le pacifisme était tout puissant en Angleterre. Nous pensons qu'il eût fallu, en outre, que l'Allemagne, renonçant aux procédés barbares de conduire la guerre qui faisaient partie de sa doctrine militaire, se conduisît en nation civilisée. Mais il devait en être autrement. Elle s'était, depuis longtemps, engagée dans une trop mauvaise voie, pour que la Grande-Bretagne ne fût pas contrainte de sortir de son « splendide isolement ».

II

RUSSIE ET AUSTRO-ALLEMAGNE

La Russie avait, d'une manière générale, entretenu, dans le passé, les meilleures relations avec la Prusse, puis avec l'Allemagne. La revision du traité de San Stefano au Congrès de Berlin (1878), la prise de possession par l'Autriche-Hongrie de la Bosnie-Herzégovine apportèrent forcément un changement dans sa politique. Les motifs pour lesquels elle se voyait frustrée du bénéfice, d'ailleurs passablement désintéressé, de ses victoires sur les Turcs se précisèrent à ses yeux. L'Autriche-Hongrie, appuyée par l'Allemagne, tendait à la supplanter dans les Balkans. L'influence moscovite y était contrecarrée par l'autrichienne. Le germanisme entendait dominer les populations slaves de la péninsule. En 1884, le général von der Goltz fut chargé d'une inquiétante mission en Turquie. Le danger devenait manifeste. En 1886, l'Allemagne ne renouvelait pas le contrat de contre-assurance conclu avec elle en 1884 à Skiernevicz, à la suite de la fameuse entrevue des trois empereurs. D'autre part, la France se trouvait isolée depuis 1871 et sans cesse exposée à une nouvelle guerre (première tentative en

1875). En 1887, l'Allemagne suscita l'affaire Schnoebelé qui devait être l'occasion de se jeter à nouveau sur elle.

L'Alliance franco-russe a son origine dans la politique austro-allemande dirigée contre la France et contre la Russie.

De l'isolement français et des menaces germaniques d'enveloppement de la Russie par les Balkans et les Détroits sortit l'Entente cordiale franco-russe de 1891. En 1894, l'Entente se transformait en alliance. A la Triplice, formée en 1882, s'opposait désormais la Duplice.

La main-mise de l'Austro-Allemagne sur les Balkans mettait directement en péril les intérêts de la Russie. Les régions les plus riches et les plus peuplées de ce pays sont celles du Sud. Elles n'ont de communication avec le reste du monde que par la mer Noire. Celle-ci n'a d'issue que par le Bosphore et les Dardanelles, dont le Sultan était le « portier ». Qu'une puissance mît la main sur les Détroits, la Russie se trouvait aussitôt exposée à voir ses portes fermées, sa flotte marchande immobilisée, son commerce et son industrie subir les plus graves préjudices, comme cela devait se produire lors de la guerre italo-turque en 1911. Il importait pour la Russie que le « portier du Bosphore » fût un personnage de second plan; l'Austro-Allemagne était trop entreprenante pour remplir convenablement cette fonction. La question

des Détroits est une question vitale pour la Russie. Elle commande toute la politique russe et c'est ce qui a fait attribuer à la Russie des convoitises et des visées de conquêtes sur Constantinople. En réalité, la Russie ne demandait que des garanties de libre circulation permanente. Et ce n'est que le jour où il s'est agi de savoir si la clef de la mer Noire serait entre des mains turques ou entre des mains allemandes que la question des Détroits prit pour elle un intérêt essentiel. Or, en 1898, Guillaume II fit son retentissant voyage en Syrie. A Damas, il prononça un grand discours dans lequel il déclarait prendre tous les Musulmans sous sa protection. La Turquie ne tarda pas à tomber sous la tutelle allemande et les clefs des Détroits glissèrent peu à peu des mains du Sultan. Pour la Russie, cette situation offrait le même danger que si le Danemark, gardien de deux detroits de la mer Baltique, avait perdu son indépendance.

Déjà en 1897, la Russie, pour enrayer la marche de l'Autriche vers le Sud-Est, avait pris l'initiative d'une entente avec elle. En 1903, intervint l'accord de Muerzsteg. Mais cet accord tomba par suite du coup de force de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine en 1908. C'était le renversement du statut balkanique. La Russie protesta; elle dut renoncer fina-

lement à faire valoir aucun droit. Bien plus, l'Allemagne exigea d'elle qu'elle humiliât sa protégée la Serbie en lui faisant signer un acte de reconnaissance de l'annexion des populations serbes à la monarchie des Habsbourg (31 mars 1909). L'Alliance franco-russe venait de subir une défaite diplomatique. Comme l'a dit le prince von Bülow, « ce qui manquait à la Duplice, c'était un durable antagonisme d'intérêts communs vis-à-vis de l'Allemagne[1] ».

La politique austro-allemande dans les Balkans tend à encercler la Russie.

Les Balkans, que le Berlin-Bagdad devra traverser, sont devenus de plus en plus le point de mire des empires centraux. « Nous mettons, écrit le prince Lichnowski, notre ambition politique à être maîtres sur les rives du Bosphore. » La Russie est à la veille d'être évincée en tant qu'influence et menacée dans son existence propre. Il lui faut réagir et elle entreprend de rapprocher les États balkaniques les uns des autres, de manière à former un obstacle à l'envahissement germanique. Sous son égide, la Bulgarie, la Serbie, la Grèce et le Monténégro forment en 1912 une Ligue Balkanique dont le mot d'ordre est : *les Balkans aux Balkani-*

(1) Prince von Bulow, *La Politique allemande*, p. 90.

ques. Le 13 mars, la Serbie et la Bulgarie, le 29 mai, la Bulgarie et la Grèce signent des traités d'alliance.

Mais, en 1913, l'Allemagne envoie à Constantinople le général Liman von Sanders. Cette mission constituait un danger caractérisé, direct. Le général allemand se fit confier par le gouvernement d'Enver pacha le commandement militaire de Constantinople, des rives du Bosphore, de la mer de Marmara et des Dardanelles. La Russie dut protester contre cette atteinte portée à la souveraineté turque et on retira à Liman von Sanders le commandement nominal de la ville de Constantinople. Il le garda en fait. Soutenu par le Comité de l' « Union et Progrès »[1], Liman von Sanders acheva de prussianiser l'armée turque et la Turquie. La liberté des Détroits était aux mains de l'Alle-

(1) La Société secrète jeune-turque « Union et Progrès » est une émanation de la théocratie islamique turque, théocratie qui est le principe même de l'empire ottoman. Cette Société groupe le corps des ulémas, l'armée et les hauts fonctionnaires. Formée de sections établies dans tout l'empire, elle agit par l'intermédiaire d'un Comité central siégeant à Constantinople. Ce Comité avait pour principaux agents d'exécution le triumvirat Talaat bey (aujourd'hui pacha), Djemal bey et Enver pacha. Ce dernier s'empara du pouvoir en assassinant de sa propre main le généralissime Nazim Pacha (23 janvier 1913). Lire le volume de M. BERTRAND BAREILLES, *Les Turcs*. Librairie Perrin et Cie, Paris, 1916

magne. La Russie pouvait se voir embouteillée d'un jour à l'autre.

Dans la nuit du 29-30 juin 1913, la Bulgarie se jette sur son « amie et alliée » la Serbie. Elle commit cette félonie à l'instigation de l'Autriche qui espérait, en suscitant la deuxième guerre balkanique, remettre en question les décisions de la Conférence de Londres qui avaient arrêté le statut de la Péninsule à la suite de la première guerre, mais dont l'Autriche se montrait fort mécontente malgré le succès qu'elle y avait obtenu (Scutari enlevé aux Monténégrins, création d'une principauté d'Albanie, refus de toute issue sur la mer à la Serbie[1], obligation pour la Grèce d'évacuer dans un bref délai l'Albanie Sud conquise).

La Russie pratique une politique pacifiste.

Pour inquiétante que fût l'hégémonie austro-allemande dans les Balkans, la Russie ne s'en inquiéta pas suffisamment. Depuis 1908, elle pratiquait une politique de conciliation et de reculade et semblait en avoir pris son parti. Le panslavisme n'existait plus que dans l'imagination de Guillaume II qui oscillait entre le péril slave et le péril jaune.

(1) Le prince Lichnowski exprime dans son *Mémoire* l'idée que « si la Serbie était parvenue jusqu'à la mer, la présente guerre [*1914-1918*] aurait été évitée », p. 7.

Le panslavisme n'était autre chose qu'un mouvement historique dont l'idéal avait été d'affranchir du joug turc les populations chrétiennes des Balkans[1]. Il avait pris naissance pour combattre le Turc et avait disparu au fur et à mesure de la constitution des petits États balkaniques. A aucun moment, il n'avait eu le caractère du pangermanisme, ni comme organisation (il n'avait jamais eu de fonds suffisants), ni comme action.

La Russie vivait dans les meilleurs termes avec l'Allemagne. La guerre russo-japonaise marqua même une « élevation dans la température des rapports russo-allemands[2] ». La Russie est « la meilleure amie » de l'Allemagne, dit le prince Lichnowski[3]. Le tzar avait placé toute sa confiance dans Guillaume II, qui avait réussi à le méduser jusqu'à l'en rendre aveugle. La correspondance secrète des deux souverains de 1904 à 1907 a été publiée le 4 septembre 1917 par les soins du gou-

(1) C'est peut être ici l'occasion de rappeler que la Turquie les massacrait périodiquement. Vingt mille Bulgares avaient été massacrés en trois mois (1876). Il faut espérer qu'on établira bientôt le bilan des atrocités turques. Le peuple armenien à lui seul y figurera pour plus d'un million et demi de victimes à partir de 1895.

(2) PRINCE VON BULOW, *La Politique allemande*, p. 89 — (3) *Mémoire*, p. 9

vernement révolutionnaire russe. Guillaume II y montre de rares talents d'hypocrisie et Nicolas II une naïveté excessive. Le premier signe « Willy », le second « Nicky ». C'était l'intimité. Et l'empire des tzars était généreusement ouvert aux Allemands, qui y occupaient de hautes situations et y exerçaient une influence croissante.

Au demeurant, quel avantage la Russie avait-elle à tirer d'une guerre, même victorieuse? La garantie de la porte de la mer Noire toujours ouverte lui aurait suffi. Comme le déclare le prince Lichnowski : « *le gouvernement de Saint-Pétersbourg ne voulait pas chasser le sultan de Constantinople*[1] ». La politique russe s'intéressait surtout aux questions asiatiques en Extrême-Orient. Le traité de Portsmouth (5 septembre 1905) avait mis fin à la guerre russo-japonaise. Depuis lors, elle s'était entendue avec son ancien adversaire sur tous les points demeurés en suspens et elle ne demandait que la paix extérieure pour ne pas être plus affaiblie à l'intérieur qu'elle ne l'était depuis la révolution de 1905.

Il a fallu les violences de l'Autriche-Hongrie

(1) *Mémoire*, p. 8. V. aussi *Livre jaune* sur *l'Alliance franco-russe*, n° 22.

contre la Serbie, la perspective de voir la destruction du statut balkanique aboutir à une menace contre sa propre sécurité pour la faire sortir de son pacifisme.

Le comte Berchtold, comme le reconnaît le prince Lichnowski, ambassadeur d'Allemagne, s'acharnait à priver la Serbie des fruits de sa campagne (1912-1913) et lui suscitait à tout propos les pires difficultés. M. von Bethmann-Hollweg le soutenait sur tous les terrains. Ailleurs il précise : « Contrairement à nos intérêts économiques, nous soutenions l'Autriche dans sa politique, qui visait à étrangler la Serbie [1] ». Ailleurs encore : « La Russie avait dû reculer partout devant nous, puisqu'en aucun cas elle n'avait pu obtenir satisfaction pour les désirs serbes [2]. » Et enfin : « Nous avons encouragé le comte Berchtold à attaquer la Serbie, bien qu'il n'y eût pas d'intérêt allemand en jeu et bien que nous dussions savoir que c'était courir le risque d'une guerre universelle [3]. » A Saint-Pétersbourg, on était exactement renseigné sur les desseins de l'Austro-Allemagne, l'empereur François-Joseph ayant pris soin de faire savoir, dès jan-

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 11. — (2) *Ibidem*, p. 13. — (3) *Ibidem*, p. 47.

vier 1913, à Nicolas II, que « l'existence d'une forte Serbie, au Sud du Danube, était incompatible avec les intérêts de la Double-Monarchie ».

La Russie ne pouvait laisser la Serbie subir le sort de la Bosnie-Herzégovine en 1878. Mais elle tenta l'impossible pour empêcher la guerre d'éclater. Rien n'y fit : l'Allemagne la lui déclarait le 1er août, sans motif, et l'Autriche-Hongrie le 6 août, sans motif non plus.

Les deux Conférences de La Haye

Elles font partie intégrante de la politique russe, dont elles indiquent clairement les tendances pacifistes. L'initiative en a été prise par l'Empereur de toutes les Russies. « Nicolas II a levé le rameau d'olivier au-dessus des baïonnettes qui hérissent le sol de l'Europe[1]. » Son grand *Manifeste* en faveur de la paix parut dans le *Messager officiel de Saint-Pétersbourg*, le 24 août 1898. C'est un des plus grands documents de l'Histoire[2]. La grande

(1) E. Driault et G. Monod, *Histoire politique et sociale*, p. 638. Librairie Alcan, Paris, 1914.

(2) Texte du *Manifeste* du tzar Nicolas II :

Saint-Pétersbourg, le 12/24 août 1898.

Le maintien de la paix générale et une réduction possible des armements excessifs qui pèsent sur toutes les

majorité des États lui fit un accueil empressé. Mais l'Allemagne et son « brillant second », l'Autriche-Hongrie, le reçurent sans joie.

nations se présentent, dans la situation actuelle du monde entier, comme l'idéal auquel devraient tendre les efforts de tous les Gouvernements.

Les vues humanitaires et magnanimes de Sa Majesté l'Empereur, mon Auguste Maître, y sont entièrement acquises.

Dans sa conviction que ce but élevé répond aux intérets les plus essentiels et aux vœux légitimes de toutes les puissances, le Gouvernement Impérial croit que le moment actuel serait très favorable à la recherche, dans les voies d'une discussion internationale, des moyens les plus efficaces d'assurer à tous les peuples les bienfaits d'une paix réelle et durable, et de mettre avant tout un terme au développement progressif des armements actuels.

Au cours des vingt dernières années, les aspirations à un apaisement général se sont particulièrement affirmées dans la conscience des nations civilisées. La conservation de la paix a été posée comme but de la politique internationale; c'est en son nom que les grands États ont conclu entre eux de puissantes alliances; c'est pour mieux garantir la paix qu'ils ont développé dans des proportions inconnues jusqu'ici leurs forces militaires et qu'ils continuent encore à les accroître, sans reculer devant aucun sacrifice.

Tous ces efforts, pourtant, n'ont pu aboutir encore aux résultats bienfaisants de la pacification souhaitée.

Les charges financières, suivant une marche ascendante, atteignent la prospérité publique dans sa source; les forces intellectuelles et physiques des peuples, le travail et le capital sont en majeure partie détournés de leur application naturelle et consumés improductivement.

L'idée du tzar était de préparer les voies à la paix générale, sincère et durable. Il proposait de commencer par étudier les possibilités de limita-

Des centaines de millions sont employés à acquérir des engins de destruction effroyables qui, considérés aujourd'hui comme le dernier mot de la science, sont destinés demain à perdre toute valeur à la suite de quelque nouvelle découverte dans ce domaine. La culture nationale, le progrès économique, la production des richesses se trouvent paralysés ou faussés dans leur développement.

Aussi, à mesure que s'accroissent les armements de chaque puissance, répondent-ils de moins en moins au but que les gouvernements s'étaient posé. Les crises économiques, dues en grande partie au régime des armements à outrance et le danger continuel qui gît dans cet amoncellement du matériel de guerre, transforment la paix armée de nos jours en un fardeau écrasant que les peuples ont de plus en plus de peine à porter. Il paraît évident, dès lors, que, si cette situation se prolongeait, elle conduirait fatalement à ce cataclysme même, qu'on tient à écarter et dont les horreurs font frémir à l'avance toute pensée humaine.

Mettre un terme à ces armements incessants et rechercher les moyens de prévenir les calamités qui menacent le monde entier, tel est le devoir suprême qui s'impose aujourd'hui à tous les États.

Pénétré de ce sentiment, Sa Majesté l'Empereur a daigné m'ordonner de proposer à tous les Gouvernements dont les représentants sont accrédités près la Cour Impériale, la réunion d'une Conférence qui aurait à s'occuper de ce grave problème.

Cette Conférence serait, Dieu aidant, d'un heureux présage pour le siècle qui va s'ouvrir. Elle rassemblerait dans un puissant faisceau les efforts de tous les États qui cherchent sincèrement à faire triompher la grande

tion des armements qui écrasaient tous les peuples de leur fardeau. Chaque État s'engagerait à ne pas augmenter ses effectifs et son budget militaire pendant cinq ans tant pour les armées de terre que pour les armées de mer. Bien que les rapports entre les forces des différentes puissances ne fussent pas modifiés par cette proposition, l'Allemagne refusa de s'associer au mouvement qui semblait devoir conduire les nations vers une ère de paix. Pis que cela, elle le combattit énergiquement et ce fut dans le monde des professeurs-docteurs allemands que l'idée du tzar rencontra les ennemis les plus acharnés. Cette attitude contraste étrangement avec l'enthousiasme universel et généreux[1] que suscita la proposition du tzar.

La Conférence de la paix s'ouvrit à La Haye, le 18 mai 1899. Vingt-huit États s'y firent représenter. L'Angleterre et la France appuyèrent la Russie. Les délégués austro-allemands contrecarrèrent toutes

conception de la paix universelle sur les éléments de trouble et de discorde. Elle cimenterait en même temps leur accord par une consécration solidaire des principes d'équité et de droit, sur lesquels reposent la sécurité des États et le bien-être des peuples.

COMTE MOURAVIEFF.

(1) Chose significative, le mot « généreux » n'a pas d'équivalent dans la langue allemande.

les initiatives et le Congrès se sépara sans être arrivé à une conclusion pratique, ni avoir obtenu le résultat souhaité. Le principe de la médiation et des bons offices est admis, mais *en tant que les circonstances le permettront* (réserve imposée par l'Allemagne). Le principe de l'arbitrage est également admis, mais pour certaines questions seulement et sous la réserve que celles-ci *ne touchent ni aux intérêts vitaux ni à l'honneur national des parties en litige* (réserve imposée par l'Allemagne). Une Cour permanente d'arbitrage fut instituée, mais l'Allemagne réussit à la réduire à un simple Secrétariat général et à empêcher que ce modeste organisme reçût aucun pouvoir d'initiative propre à faciliter, dans bien des cas, le recours des puissances à l'arbitrage.

Quant au désarmement, l'attitude de l'Allemagne fut telle que c'est tout juste si on finit par voter le vœu suivant : « La Conférence estime que la limitation des charges militaires qui pèsent actuellement sur le monde est grandement désirable pour l'accroissement du bien-être matériel et moral de l'humanité. »

Sur l'invitation du tzar, une deuxième Conférence fut réunie à La Haye le 15 juin 1907[1]. Quarante-quatre États y prirent part. La Russie en avait préparé le programme, mais n'avait plus osé y faire figurer la question de la limitation des armements. L'Angleterre demanda alors que cette question fût reprise et le Parlement britannique se prononça catégoriquement dans ce sens. Par amour de la paix, celui-ci allait jusqu'à se déclarer prêt à courir le risque de marcher seul, le premier, dans la voie pourtant scabreuse du désarmement. Il offrait de donner l'exemple. Sir Edward Grey (ministre des affaires étrangères depuis 1906) répondit au désir du Parlement en disant :

« La Conférence de La Haye ne pourrait pas faire une œuvre plus méritoire que de rendre moins coûteuses les garanties de paix. On dit : Vous devriez attendre les autres puissances ; mais, dans les conditions actuelles, toutes les puissances s'attendent les unes les autres, et, un jour, l'une d'elles devra faire le premier pas. Au nom du gouvernement, j'accepte et je salue la résolution comme une

(1) Elle avait été envisagée dans une *circulaire* du président des États-Unis Roosevelt adressée, le 21 octobre 1904, aux signataires des actes de la Première Conférence.

réjouissante manifestation de l'opinion publique. »

Mais, à la Conférence, l'Allemagne devait empêcher que la question de la réduction des armements fût même posée.

Le sort de la Deuxième Conférence fut pareil à celui de la Première.

La question de l'arbitrage obligatoire y fut reprise. Il ne s'agissait pas de l'arbitrage universel et sans réserves tel que l'avaient proposé certaines puissances, mais de l'arbitrage pour une catégorie seulement de litiges déterminés, en réservant les autres. Or, l'Allemagne opposa à toutes les solutions une formule à elle, qui est une trouvaille, par laquelle elle préconisait « *l'arbitrage obligatoire facultatif* »! Les décisions de la Conférence devaient être prises à l'unanimité. Il fut facile au baron Marschall von Bieberstein de faire échouer successivement l'arbitrage conditionnel, c'est-à-dire s'appliquant à certains différends « qui ne mettent en cause ni les intérêts vitaux, ni l'indépendance ou l'honneur des États », et l'arbitrage non conditionnel limité à certains différends d'une nature spéciale. Trente-trois États avaient adopté le projet; huit votèrent contre (l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie et la Bulgarie et quatre États qui, à cette époque, marchaient dans le

sillage germanique, la Grèce, la Roumanie, la Belgique et la Suisse). Ainsi sombra le principe de l'arbitrage obligatoire.

L'Allemagne qui criait à l'encerclement ne voulait pas que le cercle qui l'étreignait se desserrât !

Pour les Allemands, suivant l'expression du prince von Bülow, « les nuages de guerre font partie du ciel politique ».

Pour l'intelligence de l'exposé des causes lointaines, il faut se rappeler que les Balkans ont été le théâtre de deux guerres en 1912 et 1913. La première, déclarée par les États de la Ligue Balkanique (Bulgarie, Serbie, Monténégro, Grèce) à la Turquie, le 18 octobre 1912, s'est terminée par la victoire des alliés. Un armistice fut signé le 3 décembre. Les belligérants adhérèrent à un protocole présenté par les grandes puissances à la Conférence de Londres, le 17 janvier 1913. Mais le 30 janvier, la Turquie reprenait les hostilités. Le 19 mars, les grandes puissances assumaient le rôle de médiatrices. Les préliminaires du traité de paix turco-balkanique de Saint-James étaient signés le 31 mai 1913. — La deuxième guerre a éclaté dans la nuit du 29-30 juin 1913 par suite de l'agression félonne de la Bulgarie contre la Serbie. La Roumanie intervint; la Bulgarie fut vaincue; une suspension d'armes fut décidée le 31 juillet et la paix signée à Bucarest le 10 août. La Turquie profita de la guerre qui venait d'éclater entre ses ennemis pour reprendre la Thrace, — sans coup férir. Par un traité signé à Constantinople le 30 septembre 1913, la Bulgarie abandonna à la Turquie Andrinople, Kirk-Kilissé et Démotika. La Bulgarie ayant passé avec la Turquie une convention secrète, en octobre 1913, en vue de tomber sur la Grèce, la Roumanie intervint à nouveau et finalement imposa le traité turco-grec du 14 novembre 1913.

III

FRANCE ET ALLEMAGNE

La politique extérieure de la France a été jusqu'à la déclaration de guerre en fonction des politiques anglaise et russe. Elle était inspirée par le souci de l'honneur et de la paix et, en toute occasion, elle se distingua par le sens de la mesure ; mais, grâce aux changements successifs des Cabinets, elle ne put guère, pendant bien des années, se signaler que par son effacement. C'est ce qui a fait dire, en 1897, à un des plus grands écrivains français, M. Anatole France : « Ne sois donc pas de mauvaise foi : tu sais bien que nous n'en avons pas de politique extérieure et que nous ne pouvons pas en avoir. » Ce reproche n'est pas entièrement justifié. En réalité, la République a su montrer de la fermeté en de nombreuses circonstances, chaque fois, notamment, qu'il s'agissait d'arriver à une solution conciliante. Par tradition diplomatique ancienne et sentiment national spontané, la France a toujours sympathisé avec les petites nations. Le sens de la justice qui caractérise l'esprit français a exercé son influence dans les affaires

internationales. Son ingéniosité s'est constamment mise au service des tendances pacifiques. Et si elle se montra résolue dans la revendication de certains droits, au Maroc par exemple, ce ne fut jamais en recourant à l'intrigue. Son attitude de fidélité aux engagements et de préservation de la paix était franche. Pendant les journées tragiques de juillet et août 1914, elle prêta aux propositions conciliantes de Saint-Pétersbourg et de Londres l'appui le plus intelligent et actif.

La France pratique une politique étrangère discrète, mais de fermeté dans le droit.

La guerre de 1870 a longuement pesé sur la politique extérieure de la République. Pour parer aux éventualités d'une guerre toujours menaçante sur sa frontière de l'Est, elle fut obligée de fournir un effort disproportionné avec le faible rendement de sa natalité et la nature de son industrie. Cependant, la tournure de son esprit largement ouvert aux conceptions humanitaires, sa tendance à l'idéologie sociale et philosophique, la préférence instinctive de chaque Français pour une existence stable, riche de satisfactions intimes, et exempte de périls extérieurs comme de risques personnels, la poussait vers le pacifisme en faveur chez ses alliés les Russes et ses amis les Anglais. Le Français aime la vie, c'est-à-dire le présent, et c'est pourquoi il envisageait avec déplaisir les possibi-

lités de conflits capables de troubler dans l'avenir ses habitudes individualistes.

La question d'Alsace-Lorraine ne se pose plus sous la forme d'une revanche militaire.

La question d'Alsace-Lorraine, quoique toujours douloureuse, était en voie d'assoupissement. La France aurait reculé devant la perspective de mettre l'Europe à feu et à sang pour le seul avantage personnel de reconquérir deux provinces restées chères à son cœur. Elle leur demeurait fidèle; mais, en vérité, elle souffrait davantage de la situation toujours plus opprimée qui était faite à ses anciens sujets que de la séparation en soi[1]. De politique, la question d'Alsace-Lorraine était devenue une question de sentiment et à ce titre elle était éternelle. On se confiait aux revanches du droit. En attendant d'être rétabli, le droit de propriété sur les terres de Lorraine et d'Alsace s'exerçait virtuellement. Le prince von Bülow écrit à ce propos : « *C'est le trait caractéristique du peuple français, que de placer les besoins psychiques avant les besoins matériels*[2]. » Mais, d'autre part, un diplomate autrichien qui avait vécu longtemps à Paris disait un jour au prince Lichnowski : « Chaque fois que les Français commençaient à

(1) On se rappelle l'émotion française à propos de l'affaire de Saverne (nov. 1913-janv. 1914). — (2) *La Polit. all.*, p. 91.

oublier *la revanche*, vous [*l'Allemagne*] avez régulièrement réveillé leurs souvenirs par quelque bon coup de pied [1]. »

La France croyait donc avoir à tout jamais assuré sa tranquillité par le traité d'alliance avec la Russie de 1894 [2], l'accord avec l'Angleterre de 1904, son rapprochement avec l'Italie qui avait abouti à l'accord méditerranéen de 1902 et la convention secrète avec l'Espagne de 1904. Aussi, ce fut pour elle un réveil cruel quand, brusquement, Guillaume II lui signifia, en débarquant à Tanger le 5 mars 1905, qu'elle ne jouirait pas en paix des résultats de son règlement avec l'Angleterre.

La *question marocaine* était soulevée, et elle mit à dure épreuve le sentiment national français.

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 3

(2) Le traité d'alliance franco-russe a été publié par le gouvernement français dans un *Livre Jaune*, en octobre 1918. L'esprit du traité est dans ce préambule (p. 61) :

« La France et la Russie, étant animées d'un égal désir de conserver la paix, la présente note a été rédigée au point de vue exclusif d'une guerre défensive, provoquée par une attaque des forces de la Triple-Alliance contre l'une ou l'autre d'entre elles, ou contre les deux à la fois. »

Le traité franco-russe ne contient, en effet, aucune clause agressive contre la Triple-Alliance. La convention militaire qui le complète, comme la convention navale de 1912, sont la conséquence logique de son principe défensif.

« Pourquoi, entend-on demander parfois, la France n'a-t-elle pas reconnu des droits équitables à l'Allemagne au Maroc? »

Trois puissances, la France, l'Espagne, l'Angleterre, avaient des intérêts directs au Maroc, où il existait deux espèces de droits : des droits politiques et des droits économiques. A l'égard des premiers, la France et l'Angleterre avaient adopté la seule solution rationnelle : réserver à la France tous les droits anciens qu'elle avait acquis dans l'empire chérifien et lui permettre de les étendre de manière à se garantir à elle-même la possession paisible de l'Algérie et de la Tunisie et à garantir à l'Angleterre la maîtrise indispensable des mers[1]. Laisser l'Allemagne s'installer au Maroc, c'était créer une deuxième frontière franco-allemande, infiniment vulnérable, et c'était abandonner à la marine allemande des bases qui lui auraient permis de renverser le *statu quo* maritime. Il ne pouvait être question de permettre au « rusé trouble fête européen » de faire des siennes dans le bassin méditerranéen.

La France n'avait renoncé à ses droits sur l'Égypte que pour être, en échange, libre au Maroc.

---

(1) La France conclut avec l'Espagne les conventions secrètes du 3 octobre 1904 et du 1er septembre 1905, sous les auspices de l'Angleterre, et le traité du 27 novembre 1912

Et c'est parce que l'Angleterre avait conclu cet accord du 8 avril 1904, que, loyalement, elle offrit son concours naval à la France, lorsque celle-ci, en 1911 (coup d'Agadir, 1er juillet), fut menacée dans l'objet même de l'accord. La politique allemande au Maroc montre à quel point l'Angleterre et la France avaient été avisées en plaçant ce pays sous le protectorat de la première puissance musulmane. Le fait que, le 4 août 1914, le *Gœben* et le *Breslau*[1] bombardèrent les ports de Bône et Philippeville est un indice du danger que la France aurait couru en Algérie et, de là, sur les côtes du Midi, si l'Allemagne avait pu prendre pied *politiquement* au Maroc, d'où elle eût tôt fait de soulever les populations indigènes de l'Algérie et de la Tunisie.

Au point de vue des *droits économiques*, l'accord anglo-français posait le principe de la liberté commerciale en Égypte et au Maroc. Pas de nations privilégiées en ce qui concerne les tarifs douaniers,

(1) On se rappelle que le *Gœben* et le *Breslau* sont les deux croiseurs qui se réfugièrent dans les eaux turques (alors neutres) du Bosphore, le 11 août 1914, en violation de la Convention des Détroits de 1841 qui interdisait à tout bâtiment de guerre de passer les Détroits et furent fictivement achetés par la Turquie pour leur permettre d'échapper à la saisie de l'Entente.

les chemins de fer, les banques, le droit d'établissement. Le Maroc n'étant pas ouvert au commerce européen, la France faisait tous les frais de l'organisation de ce pays. Toutes les puissances pouvaient librement en profiter, et les Allemands ne s'en firent pas faute, comme les agissements des frères Mannesmann l'ont montré. La France entretenait au Maroc, pour le plus grand profit de tous, un corps d'occupation permanent de plus de 100.000 hommes et y dépensait 250 millions par an.

Au lieu de se féliciter de voir le Moghreb ouvert au commerce des peuples, l'Allemagne fit surgir une question marocaine, dont elle fit, suivant son habitude, « une question nationale », comme le reconnaît le prince von Bülow. L'Allemagne ne conçoit la liberté commerciale qu'accompagnée de la possession territoriale : « *Die Welt ist mein.* »

Mais la mauvaise foi de la politique allemande ressort de cette double constatation :

D'une part, le prince von Bülow, chancelier de l'empire au moment de la conclusion de l'accord de 1904, déclare au Reichstag que cet accord ne lèse nullement les intérêts commerciaux de l'Allemagne ;

D'autre part, il conseille, en 1905, à Guillaume II de se livrer au théâtral débarquement de Tanger.

Le 29 mars 1905, le député socialiste Bebel ayant interpellé le chancelier au sujet de la politique nouvelle adoptée par l'Allemagne à l'égard du Maroc, le prince von Bülow lui répondit :

« Si M. Bebel pense que notre politique envers le Maroc a changé, je dois lui rappeler d'abord que le langage et l'attitude des diplomates et des politiciens changent d'après les circonstances. » Aucun principe de droit, ni de morale, ne présidait à la « *Realpolitik* ».

Cependant, la question marocaine fut réglée par trois actes successifs : le traité d'Algésiras (7 avril 1906) ; la déclaration franco-allemande du 9 février 1909 ; la convention franco-allemande du 4 novembre 1911. La conclusion de cette dernière fut rendue des plus laborieuses par l'âpreté de la Wilhelmstrasse. Le chancelier von Kiderlen-Waechter abusa de la patience de M. Jules Cambon, ambassadeur de France, et de celle de toute la nation française. L'art de la diplomatie allemande consiste à remettre successivement en question l'objet de tous les accords pour obtenir sans cesse davantage. La part du lion lui paraît seule acceptable. Et quand elle l'a obtenue, elle réussit toujours à trouver matière à chicane sur quelque nouveau point.

Après avoir reconnu les droits spéciaux de la France au Maroc, l'Allemagne les conteste.

L'Allemagne, qui avait dû, à la Conférence d'Algésiras (1906), reconnaître les « droits spéciaux » de la France au Maroc, avait néanmoins tiré de sa politique hostile à la France, des avantages économiques particuliers, dont l'effet devait être principalement d'entraver l'œuvre colonisatrice de la France dans l'empire chérifien. Elle participerait à des entreprises relevant directement du protectorat. Elle avait réussi, en outre, à se faire céder une partie de l'Afrique Équatoriale française, à démembrer une des colonies de la République, « en compensation » de droits qu'elle n'avait jamais eus. Malgré cela, elle n'était pas satisfaite. Quatre mois après la signature de la convention, le professeur Delbrück écrivait : « Il faut que le monde entier s'accoutume à ce que nous voulons faire, dans tout l'univers, partout où il s'agira de modifications de frontières, comme celles *que nous projetons au Maroc.* » « Le traité du 4 novembre 1911 est une profonde désillusion » en Allemagne. « Nous découvrons tous les jours combien sont profonds et durables les sentiments d'orgueil froissé et de rancune contre nous provoqués par les événements de l'an dernier », lit-on dans un rapport du lieutenant-colonel Serret, attaché militaire près l'ambassade de France à Berlin,

au ministre de la guerre[1]. Et l'observateur ajoute : « Le ressentiment éprouvé dans toutes les parties du pays est le même. Tous les Allemands, jusqu'aux socialistes, nous en veulent de leur avoir pris leur part du Maroc. » Certains cercles allemands « se sentaient humiliés d'avoir à discuter avec des Français, à parler droit, raison, dans des négociations ou des conférences où ils n'ont pas facilement eu toujours raison, alors qu'ils ont la force plus décisive[2] ».

Les expériences difficiles que la République faisait dans ses relations avec l'empire des Hohenzollern n'empêchaient pas la première de réaliser ses illusions pacifistes en votant la *loi militaire de deux ans*. Inversement, l'Allemagne votait la *loi militaire de 1913*, qui était, suivant l'expression de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*[3], « un renforcement militaire de grande envergure ». Cette loi n'était pas, à vrai dire, une manifestation subite et imprévue. Elle était la suite logique, fatale, de deux lois antérieures : celle du quinquennat de 1911 et celle de juin 1912. Année par

(1) *Livre jaune français, n° 1*, Annexe I. — (2) *Livre jaune français, n° 5*. — (3) *Livre jaune français, n° 1*, Annexe II.

année, l'Allemagne s'armait dans de nouvelles et croissantes proportions. En 1914, elle l'était jusqu'aux dents. M. de Faramond, attaché naval près l'ambassade de France à Berlin, faisait parvenir, le 15 mars 1913, à M. Baudin, ministre de la marine, un rapport où il était dit : « La nouvelle loi a pour tendance de mettre les corps d'armée voisins de notre frontière dans un état aussi rapproché que possible du pied de guerre, afin de pouvoir, le jour même de l'ouverture des hostilités, nous attaquer brusquement, avec des forces très supérieures aux nôtres. C'est, pour le Gouvernement impérial, une nécessité impérieuse d'obtenir un succès dès le début des opérations [1]. »

L'impôt de guerre direct, prélevé sur le capital, fut d'un milliard 250 millions de francs. Le produit de cet impôt devait se dépenser en une fois. En outre, les dépenses ordinaires annuelles causées par la simple augmentation des effectifs devaient dépasser 250 millions de francs.

Les effectifs de paix étaient portés à 900.000 hommes.

Ces mesures avaient, somme toute, la valeur d'un avertissement. La France s'exposait à être

(1) *Livre jaune français, n° 1*, Annexe II.

attaquée et submergée d'un moment à l'autre si elle ne réagissait pas en prenant des contre-mesures. L'évidence du péril finit par la convaincre et elle se décida, mais non sans qu'une vive résistance se fût produite au sein de la Chambre des députés, à rétablir le service militaire de trois ans.

La loi française de trois ans fut aussitôt considérée par l'Allemagne comme une provocation, et elle constitue encore un des principaux arguments de sa propagande de guerre. A son point de vue, elle seule avait le droit d'armer. Les pays qui le faisaient en réplique à ses initiatives, par ricochet, l'offensaient. Des citoyens allemands modérés « soutiennent couramment la thèse que la France, avec ses 40 millions d'âmes, n'a pas le droit de rivaliser avec l'Allemagne[1] ».

« Le fait qu'elle [*la France*] a l'insolence de n'avoir pas peur de la guerre » est « le plus constant, le plus grave sujet d'inquiétude et de mauvaise humeur de l'opinion publique allemande[2] ».

L'ambassadeur allemand à Londres, prince Lichnowski, établit cependant l'attitude pacifique de la France lorsqu'il dit : « *Nous pouvions* [à la veille de la guerre] *éliminer de nos prévisions la seule*

(1) *Livre jaune français, n° 1*, Annexe I. — (2) *Livre jaune français, n° 5.*

hypothèse qui pût justifier la politique de la Triple Alliance : l'hypothèse d'une brusque agression de la France et de la Russie[1]. »

La France est pacifique et presque unanimement pacifiste.

L'opinion publique française, à la veille de la guerre, était loin de se douter du danger. Le Français n'est pas méfiant. Le Gouvernement avait fait des concessions en 1906, en 1909, en 1911 successivement ; il avait cédé du terrain. L'Entente avait capitulé en 1908, en 1912 et en 1913. L'Allemagne n'avait aucun intérêt à susciter une guerre. On ne la croyait pas précisément pacifique, trop de petits faits prouvaient le contraire, mais on n'imaginait pas qu'elle pût songer sérieusement à attaquer des puissances pacifiques et pacifistes. Il y avait bien la fameuse épée aiguisée et le gantelet, et la cuirasse, et encore la poudre ; mais cet arsenal était trop théâtral pour être bien belliqueux. Le public français ne s'intéresse que malgré lui à la politique étrangère. Il ne se souciait pas de la volonté d'agression de l'Allemagne. Et quand cette volonté se précisait de façon trop manifeste, plutôt que d'ouvrir les yeux, on se plaisait à penser que l'Allemagne finirait bien par participer à la tendance universelle vers la paix. Elle était lourdaude, bru-

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 9.

tale, mais son empereur était là. Or ceux qui le connaissaient montraient en lui la plus haute garantie de la paix. Quant à l'élite française qui dénonçait des symptômes inquiétants dans certaines manifestations de la vie publique allemande telles que l'obstruction aux deux Conférences de La Haye, qui voyait l'orage approcher, on la traitait systématiquement de pessimiste ou de nationaliste. Ses observations et ses prévisions n'étaient, hélas! que trop fondées. La situation était plus grave que nul ne le soupçonnait dans les cercles politiques de l'Entente. « Il y avait là un grand territoire couvert d'un nuage sombre, le nuage des desseins criminels et ce nuage s'étendait jusque sur les frontières de la France[1]. » Et le peuple qui vivait sur ce grand territoire avait pour principe de morale : « *Alles ist erlaubt* » (« tout est permis »). L'Allemagne voulait et préparait la guerre, et elle n'était pas seule : l'Autriche-Hongrie pensait et agissait comme elle. On n'avait vu que la politique allemande, quand il aurait fallu voir la politique austro-allemande. L'Ouest et l'Est de l'Europe ne faisaient qu'un. Mais la question d'Orient n'était plus comprise de personne...

---

(1) Discours prononcé par le président WILSON au déjeuner que lui a offert le Sénat français, le 20 janvier 1919

Pendant les années de guerre, la propagande allemande n'a pas osé trop insister sur les intentions belliqueuses de la France. On lui reprochait ses alliances, tout en perdant de vue que l'Allemagne, avant la guerre, était l'alliée de quatre États, alors que la France ne comptait qu'une alliée et une amie. Mais le reproche le plus cuisant que lui fait le peuple allemand est d'avoir dédaigné les bienfaits de la « *Kultur* ».

L'Allemagne, qui méprisait sa voisine de l'Ouest, n'avait oublié qu'une chose : de compter avec ce qu'Ernest Renan a appelé « le pouvoir éternel de renaissance et de résurrection de la France ».

Elle n'avait pas compté non plus avec le sang-froid de la race française. Le 1er août 1914, « la France, cependant, attendait dans le calme, la France se préparait à faire face à ce qui pouvait tomber sur elle, mais c'était une belle chose, tandis qu'elle préparait ses fils à combattre s'il le fallait, de la voir s'abstenir de faire jamais quoi que ce fût qui eût l'apparence d'une agression ou d'une provocation [1] ».

(1) Discours du président Wilson au Sénat français, le 20 janvier 1919.

IV

ITALIE ET AUSTRO-ALLEMAGNE

Depuis le 20 mai 1882, l'Italie était puissance triplicienne. Elle avait, sous les auspices de Bismarck, signé avec l'Allemagne et avec l'Autriche un traité d'alliance qui l'obligeait à apporter à ces deux puissances le concours de ses forces dans le cas où elles seraient attaquées. En outre, un traité austro-italien garantissait le maintien du *statu quo* dans les Balkans ou du moins ne permettait de le modifier qu'avec l'assentiment de l'Italie. Sous l'influence germanique, le jeune royaume se trouva, à partir de ce moment, engagé dans une politique d'hostilité envers la France. En 1887, il prit l'initiative de la rupture des relations commerciales avec ce pays. Des tarifs de guerre furent appliqués qui aggravèrent le malentendu suscité entre les deux nations latines.

Cependant, une réaction contre ces tendances ne tarda pas à se manifester en Italie même et, malgré l'incontestable habileté de Bismarck à maintenir l'état de discorde, le royaume se rapprocha progressivement de sa voisine toujours prête à

l'accueillir. Ce changement d'orientation se fit sans préjudice pour la Triple Alliance. En 1896, dès la chute du ministre Crispi, le gouvernement de Rome révisait les traités tunisiens avec la France, par quoi il marquait son désir de maintenir le *statu quo* méditerranéen. Quelque temps après, en 1899, un traité de commerce franco-italien contribuait largement à favoriser le rapprochement réel des deux peuples. En 1902, le royaume passait avec la République un accord inspiré de l'arrangement qu'il avait signé avec l'Angleterre. Cet accord stipulait notamment que l'Italie resterait neutre dans l'éventualité où l'Allemagne déclarerait la guerre à la France. En échange, la France reconnaissait à l'Italie le droit d'occuper la Tripolitaine.

La guerre européenne éclata le 1er août 1914. Ni l'Autriche-Hongrie, ni l'Allemagne n'ont mis leur alliée l'Italie au courant de leurs projets. Elle est traitée en quantité négligeable. L'empire austro-hongrois s'est jeté, le 23 juillet, sur la Serbie, sans la prévenir. Le succès de la diplomatie et des armes de François-Joseph sera tel que l'Italie se trouvera en présence du fait accompli avant d'avoir eu le temps de demander des explications sur la manière dont serait respecté l'article 7 du traité relatif au statut balkanique. Plus tard, s'il y avait

lieu, on pourrait toujours lui offrir quelque compensation. Quant à l'Allemagne, elle aura tôt fait d'écraser la France. Ce jour-là, l'Italie sera hors d'état de manifester aucune volonté propre.

L'Italie a été loyale dans l'observation de ses traités

Mais le gouvernement de Victor-Emmanuel ne se laisse pas glisser dans la voie de la veulerie : le 3 août, *il notifie sa neutralité*. Ce parti n'est pas moins inattaquable au point de vue du droit qu'à celui de la morale. D'une part, elle n'était pas obligée de se ranger du côté de l'Austro-Allemagne, parce que la Triple Alliance était un traité défensif et que l'initiative des déclarations de guerre à la Serbie, à la Russie et à la France partait des deux alliés[1]. D'autre part, l'Italie, liée par ailleurs avec l'Angleterre, était tenue, en vertu de l'arrangement de 1902, à ne pas se joindre à l'Allemagne en cas d'attaque de celle-ci contre la France. En outre, la guerre avait été machinée par les deux empires entièrement à son insu[2].

La logique de la décision prise par le royaume se manifesta dans toute sa signification le 5 décembre 1914. Ce jour-là, l'ancien président du conseil Giolitti révéla à la Chambre italienne et au monde

(1) *Livre bleu anglais, n° 152; Livre bleu serbe, n° 28.*
(2) *Livre jaune français, n° 26.*

que l'Autriche-Hongrie avait cherché à se jeter sur la Serbie au lendemain de la paix de Bucarest, c'est-à-dire en août 1913, et qu'elle n'avait renoncé à ce projet criminel que parce que l'Italie pressentie avait refusé de se solidariser avec elle dans cette guerre de conquête.

Les documents diplomatiques[1] lus par M. Giolitti à la tribune suffiraient, à défaut de toute autre

(1) Voici les documents communiqués par M. Giolitti .

Le 9 août, M di San Giuliano, ministre des affaires étrangères, télégraphia à M. Giolitti, absent de Rome :

« L'Autriche-Hongrie nous a communiqué, ainsi qu'à l'Allemagne, son intention d'agir contre la Serbie et elle definit cette action une action défensive, espérant appliquer à la Triple Alliance le *casus fœderis*, que je crois inapplicable. Je cherche à concerter avec l'Allemagne des efforts en vue d'empêcher cette action autrichienne; mais il pourrait être nécessaire de dire clairement que nous ne considérons pas cette action éventuelle comme défensive et que, par conséquent, nous ne croyons pas que le *casus fœderis* existe. Je te prie de me télégraphier à Rome si tu approuves. »

M. Giolliti répondit : « Si l'Autriche agit contre la Serbie, il est évident que le *casus fœderis* n'existe pas. C'est une action qu'elle entreprend pour son propre compte, car il n'est pas question de défense, puisque personne ne songe à l'attaquer. Il est nécessaire que cela soit déclaré à l'Autriche de la façon la plus formelle et il est à souhaiter que l'acte de l'Allemagne dissuade l'Autriche de cette périlleuse aventure. » (V. *Livre bleu serbe*, Annexe.)

On sait qu'en cette même année 1913, l'Autriche avait déjà tenté une fois d'attaquer le Monténégro et la Serbie, en *avril*, à l'occasion de l'affaire de Scutari.

preuve, à démontrer que l'attentat de Sarajévo n'est pour rien dans les origines véritables de la guerre.

Le 4 mai 1915, l'Italie dénonce la Triple Alliance; le 23 mai suivant, elle déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie, le 28 août 1916 à l'Allemagne.



L'exposé des relations respectives des grandes puissances avec l'Austro-Allemagne atteste :

1° Que l'Entente a été non pas une Alliance proprement dite, mais une simple ligue défensive. A aucun moment. elle n'a songé à porter atteinte à l'existence nationale de l'Autriche ou de l'Allemagne. Elle est issue de l'instinct de conservation de trois États mis en éveil par la politique de casse-cou d'empires dont l'attitude manifestait une instabilité inquiétante et des prétentions à l'hégémonie ne laissant aucun doute. On ne voulait la guerre ni à Londres, ni à Saint-Pétersbourg, ni à Paris. On y désirait la paix et ce désir était devenu une croyance, une sorte de dogme d'État. Le personnel diplomatique des trois puissances participait aveuglément à cet état d'esprit, — à l'exception toutefois de M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, qui n'a pas cessé d'adresser à

son gouvernement des avertissements aussi clairs qu'inécoutés. Cette confiance générale des trois puissances les empêcha de se prémunir convenablement. La guerre leur fut une surprise, l'alliance de la Bulgarie et de la Turquie avec leurs ennemis, une consternation. La brutale réalité contraignit le président de la République française à adresser au roi d'Angleterre une lettre angoissée [1], cependant que le roi, qui ne croyait toujours pas au danger, lui répondait en termes négatifs. L'Entente, loin d'être offensive, était à peine défensive.

2° Que l'Austro-Allemagne pratiquait une politique mondiale dont la devise aurait pu être : « ôte-toi de là que je m'y mette. » Les deux empires avaient mauvaise conscience, c'est pourquoi ils voyaient partout leur prestige atteint. Au lieu de faire oublier leurs récents attentats, ils préférèrent persévérer dans la voie scabreuse de leurs ambitions croissantes. Leur politique ne tenait aucun compte des droits des peuples. Elle était toute d'appétits matériels. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine, la prépondérance dans les Balkans, le refoulement des Serbes loin de l'Adriatique, des Monténégrins loin de Scutari, la concession du

(1) V. p. 330.

Bagdad, la création d'un État avec pour *mbret* un capitaine de uhlans de la garde, l'obtention d'un gros morceau de l'Afrique Équatoriale française avec accès au fleuve le Congo, la formidable victoire diplomatique du 25 juillet 1914 sur les Serbes et l'Entente, — sans oublier ces autres victoires diplomatiques de 1899 et de 1907 aux Conférences de la Haye, — tout cela était impuissant à calmer les appétits germano-magyars.

« Il nous faut de l'air et de la place pour étendre notre « *Deutschtum* ». Le temps des égards est passé. Sans ménagements et soucieux de nos intérêts, nous devons dicter la paix et nous la dicterons. Il ne peut être question que d'une paix qui assurera à l'Allemagne une situation dominante durable dans le monde (« *eine dauernde fuhrende Weltstellung* »)... Les criminels artisans de la guerre... la France, l'Angleterre et la Russie, doivent être affaiblis au point de ne plus pouvoir troubler la paix à l'avenir [1]. »

M. von Jagow, ministre allemand des affaires étrangères, développa l'opinion devant le baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin, « que seules

(1) *J'Accuse*, p. 45. Motion du « *Wehrverein* » dans une séance tenue en 1915, au Reichstag.

les grandes puissances sont en situation de coloniser. Il dévoila même le fond de sa pensée en soutenant que les petits États ne pourraient plus mener dans la transformation qui s'opérait en Europe, l'existence indépendante dont ils avaient joui jusqu'à présent[1]. »

Le fond de la théorie allemande consiste à attribuer aux forts un droit naturel d'écraser les faibles pour les annexer, puis à regarder, par rapport à l'Allemagne, toute contestation de ce droit comme un empiétement sur ses prérogatives supérieures.

Ces prérogatives se basaient sur la force de l'Empire.

Bernhardi, dont l'auteur de *J'Accuse* nous dit qu'on « ne peut contester qu'il exprime les vues des cercles allemands dirigeants », « montre, à l'aide de nombreux chiffres, le constant accroissement de la fortune allemande et le prodigieux essor du commerce et de l'industrie depuis la fondation de l'empire[2] ». L'Allemagne a dépassé l'Angleterre. Les Allemands se plaignaient, en outre, de manquer de place à l'intérieur de leurs propres

(1) *Deuxième Livre gris belge*, n° 2.
(2) *J'Accuse*, V. p. 33 l'énumération des chiffres produits à l'assemblée des *Steuer- und Wirtschaftsreformer*.

frontières. L'excédent des naissances sur les décès y était de 900.000 têtes par année. Ils étouffaient, ils n'avaient plus de pain à manger.

Mais cette raison ne tient pas devant les faits. En réalité l'Allemagne était si bien un territoire suffisant à la population allemande *qu'elle était un pays non pas d'émigration mais d'immigration.* Depuis 1900, le taux des immigrants dépasse celui des émigrants et ceux-ci, qui étaient encore de plus de 130.000 en 1890, étaient de 50.000 en 1910 pour tomber à 19.000 en 1912. L'Allemagne manquait de bras partout, tant pour l'agriculture que pour l'industrie. En 1900, un de ses hommes d'État, M. von Mühlberg, reconnaissait qu'elle n'avait pas besoin de territoires nouveaux.

L'argument de la natalité, de l'étouffement dans des frontières trop étroites ne résiste donc pas devant les chiffres des statistiques. Il s'écroule comme s'est écroulé celui de l'encerclement.

L'Allemagne voulait le monde pour elle. Elle aura été, dans la société des nations, un parvenu. Le propre des parvenus est de croire que tout s'achète et de vouloir tout à la fois. L'Allemagne était riche[1]

(1) La fortune de l'Allemagne représente 300 milliards, alors que celle de la France n'en représente que 200.

et forte : elle brusqua le mouvement. Avec de la patience, elle aurait vu l'empire ottoman tomber entre ses mains, probablement aussi les colonies portugaises à l'égard desquelles l'Angleterre lui avait consenti des avantages considérables. Or, plutôt que de laisser aux événements le temps de tourner en sa faveur, elle procéda dans toutes les directions de la manière décrite par le Dr Muehlon à propos du Japon : « Notre ancien ambassadeur à Tokio se plaignait amèrement à un ami de la politique maladroite que nous avions eue depuis des années à l'égard du Japon. Nous n'avons cessé de l'offenser à propos de questions insignifiantes et nous avons à plusieurs reprises repoussé ses avances quand il voulait travailler avec nous dans des buts déterminés[1]. »

Au point de vue économique, l'Allemagne était à la veille d'être maîtresse de la plupart des marchés. A ce sujet le président Wilson s'est exprimé de la manière suivante :

« J'ai pensé, dans ces derniers jours, à la colossale erreur qui vient d'être commise : l'erreur de la force commise par les empires centraux.

« Si l'Allemagne avait attendu seulement le

(1) *Mémoire du* Dr MUEHLON, édition Grasset, p. 24.

temps d'une simple génération, elle aurait possédé l'empire commercial du monde. Elle se refusait à faire cette conquête par les moyens de l'intelligence, de l'esprit d'entreprise, de la réussite commerciale.

« Elle a cru qu'il fallait tenter de conquérir par les armes, et le monde reconnaîtra toujours d'une manière éclatante cette vérité, qu'il est impossible de conquérir par les armes, et que la seule chose qui puisse conquérir le monde est représentée par les bienfaits rendus dans le commerce, dans les relations individuelles, dans l'amitié, et qu'il n'est aucun pouvoir de conquête qui puisse supprimer la liberté de l'âme humaine[1]. »

Cependant si l'Allemagne, comme nous l'avons vu, n'a été nullement encerclée, — elle a, en revanche, pratiqué une politique d'encerclement, sinon géographique, ce qui eût été impossible, du moins politique à l'égard de l'Angleterre. *Elle a cherché à détruire l'Entente pour isoler le Royaume-Uni.*

C'est l'Allemagne qui a, en réalité, pratiqué une politique d'encerclement.

Cette manœuvre remonte à 1905. Le rapprochement de la France et de l'Angleterre (8 avril 1904)

(1) Discours prononcé par le président Wilson à Rome, le 3 janvier 1919.

datait d'une année. Guillaume II conçut aussitôt le projet d'une alliance avec la Russie dans laquelle la France devrait entrer de gré ou de force. Ruiner l'alliance franco-russe — cette alliance dont le chancelier von Bülow disait au Reichstag le 5 décembre 1904 qu'elle « avait exercé une action pacifique[1] » — serait porter le coup le plus sensible à l'Angleterre.

Guillaume II profita de l'entrevue de Bjoerkoe pour surprendre la bonne foi du tzar. Il amena Nicolas II à signer un traité qu'il dirigeait contre l'Angleterre. La France ne devait pas avoir vent de la combinaison. « Nulle tierce puissance, disait l'empereur allemand, ne doit entendre même le plus léger mot de nos intentions. » La tactique était de mettre brusquement la France en présence du fait accompli et de la carte forcée. La nouvelle situation créée entraînerait la vassalisation de la République. Nicolas II admettait ainsi que la France pourrait consentir à se joindre à une alliance russo-allemande, et cela en 1905, au moment même où l'Allemagne lui cherchait querelle à propos du Maroc. L'Allemagne se chargeait, en outre, de faire entrer le Danemark dans cette triple alliance qui

(1) *Etudes de la Guerre*, cahier VI-VII, p. 606.

fût rapidement devenue une sextuple alliance contre la Grande Bretagne. Guillaume II fit à cet effet une visite à Copenhague, qui manqua son but.

Le tzar ne s'était méfié de rien. Il ne soupçonnait pas que la diplomatie occulte cache toujours quelque piège. Mais, rentré à Saint-Pétersbourg, ses yeux ne tardèrent pas à s'ouvrir et il décida d'annuler le traité de Bjoerkoe pour demeurer strictement fidèle à l'alliance française dont il venait, inconsciemment, de violer l'esprit. Il provoqua une entrevue avec Guillaume II qui eut lieu à Swinemunde dans l'été de 1907. Et c'est là qu'il dénonça — non sans courage — le traité qui lui avait été matériellement extorqué [1].

Ayant échappé au guet-apens de Guillaume II, le tzar s'attacha à étendre l'alliance russe avec la France en concluant avec l'Angleterre, amie de la France, l'important accord colonial du 31 août 1907, relatif à l'Asie Centrale.

Au moment où, à Bjoerkoe, elle cherchait à la prendre dans les mailles d'un vaste filet, l'Allema-

(1) V. l'interview de M. Iswolsky, dans le *Temps* du 15 septembre 1917; l'article de M. A. Gauvain dans le *Journal des Débats* du 5 septembre 1917 et l'article de M. Nekludov, ancien conseiller de l'ambassade de Russie à Paris, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1918.

gne prodiguait à l'Angleterre les plus vives protestations d'amitié. Guillaume II spéculait sur la confiance que lui inspirait son oncle Édouard VII. Le 14 août 1907, il écrivait à Nicolas II : « La rencontre [de Wilhelmshöhe] avec l'oncle Bertie (c'est ainsi qu'entre eux le tzar et le kaiser appelaient le roi d'Angleterre) a été satisfaisante. L'oncle était de bonne humeur et dans des dispositions pacifiques[1]. »

L'Allemagne poursuit la destruction de l'équilibre européen.

L'Allemagne, ayant échoué dans ses tentatives de grande coalition européenne, n'en continua pas moins, avec le concours de l'Autriche-Hongrie, à poursuivre la destruction de l'équilibre européen. Elle tenta d'arracher la France à son alliance et à son amitié. *Alliée avec l'Italie et l'Autriche-Hongrie, elle concluait, en outre, des traités avec la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie*[2]. Mais, en

(1) *New-York Herald* (édition de New-York), 2 octobre 1917. Ce journal a publié la correspondance des deux souverains trouvée aux archives secrètes de Tsarkoïé Sélo et divulguée par le Gouvernement révolutionnaire russe.

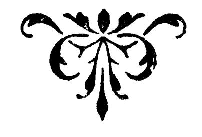
(2) Le traité d'alliance germano-roumain a été conclu avec le roi Charles Ier. Au début de la guerre, M. Jean Bratiano, président du Conseil, soutenu par l'unanimité du cabinet (moins M. Carp), refusa de l'exécuter.

outre, il lui fallait diviser pour régner. Il ne se passait guère d'année sans qu'elle se livrât à quelque essai de renversement du statut international. A propos du Maroc, pendant six ans consécutifs, infatigablement, elle exerça des pressions de toutes sortes sur la France. Elle espérait en faire un autre « brillant second ». En vue de la crise décisive de juillet 1914, elle renouvela ses efforts. MM. von Schoen et le prince Lichnowski ont essayé à Paris et à Londres d'engager l'Angleterre et la France dans une action solidaire anglo-franco-allemande à Saint-Pétersbourg tendant à imposer une capitulation à la Russie[1]. Il s'agissait principalement de compromettre la France aux yeux de son alliée, en lui faisant faire auprès de celle-ci des représentations que rien ne justifiait. Désunir les deux États et leur faire subir ensuite le sort fatal des Curiaces, tel était le plan de Berlin.

Mais ces manœuvres ont échoué devant la fidélité des trois pays à la parole donnée dans des

(1) Dans son *Mémoire*, le PRINCE LICHNOWSKI, ambassadeur d'Allemagne à Londres, consigne cette constatation : « Dans les jours critiques de juillet 1914, Sir Edward Grey me dit : Lorsque vous [*l'Allemagne*] voulez obtenir quelque chose à Saint-Pétersbourg, vous vous adressez toujours a moi. Mais si je fais appel une fois à votre influence à Vienne, vous me refusez votre appui » (p. 17).

accords défensifs. La Triple Entente, pour n'avoir pu empêcher le cataclysme d'éclater, aura du moins le mérite devant l'Histoire d'avoir cimenté une solidarité pacifique que rien n'a pu détruire.





DEUXIÈME PARTIE

LA CAUSE IMMÉDIATE

Les hommes, même les plus matériels, croient à ce qu'ils espèrent. Pour l'avoir projetée, préparée et de plus en plus désirée, l'Austro-Allemagne croyait à la guerre. Elle la croyait « inévitable », uniquement parce qu'elle était sûre de la gagner, et elle la proclamait « nécessaire », « sacrée » même, parce qu'elle devait servir ses intérêts. Il ne lui restait plus qu'à attendre le moment propice pour la déclancher. Ce moment venu, il importait non pas d'attaquer, mais de se faire attaquer. Mais nous verrons que, si les

efforts pacifiques de l'Entente n'ont pas réussi à conjurer la plus grande catastrophe qui ait ensanglanté le monde, la politique des agresseurs n'en a pas moins échoué dans ses tentatives d'intervertir les rôles et les responsabilités.

PRÉAMBULE

Les événements dont l'exposé va suivre ne prendront toute leur signification que si la psychologie de quelques-unes des personnes mises en cause nous est connue. L'intention donne seule de la valeur aux actions des hommes et les témoignages ne valent ni plus ni moins que le témoin.

I. — SIR EDWARD GREY

Sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne depuis 1906, est certainement l'homme d'État qui a joué le rôle le plus important au cours des préliminaires diplomatiques de la guerre européenne. Son action personnelle s'est exercée d'une manière ininterrompue du 24 juillet au 5 août 1914. Les négociations ont subi l'influence profonde de son caractère.

L'Angleterre était neutre dans le conflit. Elle aurait décidé de la guerre ou de la paix si le cataclysme avait pu être conjuré. Sir Edward Grey est apparu un moment au monde comme l'arbitre des destinées. C'est lui l'auteur des deux propositions de médiation. La connaissance de sa nature d'homme projettera une vive lumière sur les journées — les plus tragiques de l'histoire — que nous allons étudier. Nous demanderons cette connaissance non à des panégyristes alliés, mais à un diplomate ennemi, le prince Lichnowski, ambassadeur d'Allemagne à Londres.

M. von Jagow, ancien ministre des affaires étrangères, avait déjà rendu justice à Sir Edward Grey, lorsque dans un rapport publié par la *Vossische Zeitung*, le 24 mars 1918, il écrivait :

« On ne peut refuser à Edward Grey le mérite d'une attitude médiatrice... Je ne veux en aucune façon faire mienne l'opinion, si répandue chez nous, que l'Angleterre a posé des mines pour faire éclater la guerre. Au contraire, je crois à l'amour de la paix de Sir Edward Grey et à son vœu sérieux d'arriver à un arrangement avec nous. »

Mais cela nous le savions. C'est quelque chose d'autre et de plus que nous apprendra le prince Lichnowski : l'homme même. Voici ce qu'il écrit :

« Dans toutes les questions de politique étrangère, l'influence de Sir Edward Grey était presque illimitée. En cas d'affaire grave il disait bien : « Il faut d'abord que je soumette la question au Conseil » *(I must first bring it before the cabinet)*. Mais le Conseil adoptait régulièrement l'opinion de Sir Edward Grey. Son autorité était incontestée. Il ne connaissait pas les pays étrangers et n'avait jamais quitté l'Angleterre, sauf pour un court voyage à Paris.

« Cependant il était maître de toutes les questions importantes, grâce à une longue expérience parlementaire et à une aptitude naturelle aux vues d'ensemble. Il comprend le français, mais ne le parle pas. Appelé au Parlement dès sa jeunesse, il avait commencé de bonne heure à s'occuper de politique étrangère. Sous Lord Rosebery, il avait été sous-secrétaire d'état parlementaire pour les affaires étrangères ; en 1906, dans le cabinet Campbell-Bannermann, il avait pris le poste de secrétaire d'État et l'occupait depuis plus de dix ans.

« Issu d'une famille qui a des domaines dans le nord de l'Angleterre et qui a déjà fourni un homme d'État célèbre, il se rattachait à l'aile gauche de son parti et sympathisait avec les socialistes et les

pacifistes. On peut dire que Sir Edward Grey est un socialiste dans le sens idéal du mot, car il applique la théorie socialiste dans sa vie privée, qui se distingue par la simplicité la plus grande et une parfaite modestie, bien qu'il dispose d'une fortune considérable. Il n'aime « pas représenter ». Il n'avait à Londres qu'un petit pied-à-terre. Il ne donnait pas de dîners, sauf le dîner officiel au Foreign-Office, pour l'anniversaire du roi. Quand, par exception, il recevait quelques invités chez lui, c'était pour un repas tout simple, pour un déjeuner intime servi par une domestique. Il évitait les grandes réunions et les fêtes.

« Comme ses collègues, il passait toujours le *week-end* à la campagne, mais non pas en compagnie nombreuse ni élégante. Le plus souvent il restait seul dans son cottage de Newforest, où il faisait de longues promenades pour observer les oiseaux, car il aime passionnément la nature et s'occupe d'ornithologie. Ou bien, il s'en allait dans sa propriété située dans le Nord ; il y donnait à manger aux écureuils, qui savaient venir le trouver en passant par la fenêtre ; il y élevait diverses espèces d'oiseaux aquatiques.

« Il aimait particulièrement s'en aller parfois à Norfolk dans les marais pour y étudier pendant la

couvaison les mœurs de certaines espèces de hérons que l'on ne trouve que dans ces contrées.

« Dans sa jeunesse il a été célèbre comme joueur de cricket et de tennis ; maintenant, son sport principal est la pêche du saumon et de la truite dans les eaux d'Écosse en compagnie de son ami Lord Glenconner, frère de M. Asquith. J'attends ce moment-là, dit-il, tout le reste de l'année « *All the rest of the year, I am looking forward to it.* » Il a publié un livre sur la pêche.

« Nous avons passé un week-end, seuls avec lui, chez Lord Glenconner, près de Salisbury. Il vint à bicyclette et s'en retourna de la même façon à son cottage, situé à 30 milles anglais de là. La simplicité et la loyauté de son commerce lui avaient valu la considération de ses adversaires, qui d'ailleurs s'attaquaient plutôt à sa politique intérieure qu'à sa politique étrangère. Il est aussi éloigné du mensonge que de l'intrigue.

« Sa femme, qu'il aimait tendrement et dont il ne se séparait jamais, mourut à la suite d'un accident de voiture un jour qu'elle conduisait elle-même. Un de ses frères, comme on le sait, a été tué par un lion.

« Wordsworth est son poète favori ; il le récitait par cœur.

« Son flegme britannique n'est pas dépourvu d'humour. Une fois qu'il déjeunait chez nous avec les enfants et qu'il les entendait s'entretenir en allemand. « J'admire toujours, dit-il, comme il faut « que ces enfants soient intelligents pour parler si « bien l'allemand. » (*Il can't help thinking how clever these children are, to speak german so well.*) Il était enchanté de sa plaisanterie.

« Tel est l'homme qu'on a décrié, qu'on a appelé Grey le menteur, l'instigateur de la guerre mondiale[1]. »

Nous n'avons rien à ajouter à ce portrait. Il est tracé par un peintre qui avait mille raisons pour ne pas flatter son modèle.

II. — LE PRINCE LICHNOWSKI

Le prince Lichnowski, ambassadeur d'Allemagne à Londres, a joué en cette qualité un rôle relativement important dans les négociations qui se sont dénouées par la guerre. Cependant, si nous sommes amenés à parler de lui, ce n'est pas à raison de ces fonctions, mais d'un document de première valeur.

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 31-33.

Le prince Lichnowski a écrit sur sa mission à Londres un *Mémoire* secret qui, par suite d'une indiscrétion, a été livré à la publicité. En dehors des livres diplomatiques, il n'a pas été publié de document plus important pendant la guerre. Et c'est pourquoi, ayant été obligé de le citer souvent, nous devons en expliquer l'origine et le sens historique.

Le prince Aloys Lichnowski, sixième du nom, Altesse Sérénissime, baron de Voschütz, seigneur fidéi-commissaire de Grätz (Silésie autrichienne), membre héréditaire de la Chambre des Seigneurs de Prusse, est à la fois un des plus grands seigneurs d'Allemagne et un des plus hauts fonctionnaires de l'Empire. Il est apparenté aux plus illustres familles de l'aristocratie autrichienne et allemande. C'était un diplomate sérieux et on peut dire de lui comme du prince von Bülow que rien de la politique étrangère ne lui était étranger. Sa carrière s'écoula à Bucarest, comme conseiller de légation, à Vienne, où il résida longtemps, comme conseiller d'ambassade, à Berlin, comme conseiller rapporteur au ministère des affaires étrangères où il exerça les fonctions de directeur du personnel.

En 1904, il quitta la carrière et se retira dans ses terres de Silésie, parce qu'il n'y avait, dit-il, à sa

disposition aucun poste qui lui convînt. Là, il vécut « au milieu des champs de lin et de betteraves, au milieu des prairies, montant souvent à cheval, tout en lisant beaucoup et en publiant à l'occasion des articles politiques ». Huit années se passèrent ainsi quand, en 1912, il fut nommé au poste d'ambassadeur à Londres « à sa grande surprise ».

Allemand de vieille noblesse et, en même temps, de parfaite éducation, il sut se rendre sympathique dans la société anglaise. La guerre mit fin à ses fonctions.

Rentré dans ses terres, il écrivit, pour ses archives de famille et quelques intimes, ses souvenirs qu'il intitula *Ma Mission*. Il en fit six copies dont une parvint à un officier de vieille noblesse, le major von Beerfeld, qui en fit faire des copies à la machine à écrire et les répandit[1]. Le *Mémoire* ne tarda pas à être publié par fragments dans un journal socialiste suédois, le *Politiken*. Ce fut en Allemagne un tolle général contre l'ancien ambassadeur et, dans le monde, un événement sensationnel. Le prince Lichnowski, grâce à son honorabilité,

(1) *Berliner Tageblatt*, 25 mars 1918.

était évidemment la voix officieuse allemande la plus autorisée. . . .

Son *Mémoire*, il ne l'a pas écrit pour soulager sa conscience, mais pour sa satisfaction personnelle. Il tenait à noter ses souvenirs et surtout à établir, pour quelques amis, qu'en sa qualité de diplomate, il n'avait pris aucune part aux projets belliqueux de l'Allemagne, dont la réalisation prenait mauvaise tournure. Il tenait à faire savoir à quelques-uns que la manière dont il avait entendu les intérêts de son pays était toute différente de celle qui a prévalu à la Wilhelmstrasse. C'est un mémoire justificatif. Le prince y démontre que son action a toujours été modératrice. Il se vante de ne connaître ni «philie», ni «phobie». «Il n'y a, dit-il, que l'intérêt général qui compte» (p. 45). Dans des lettres particulières, il donnait des conseils de prudence à l'empereur. Pour ce fait, il reçut du chancelier von Bethmann-Hollweg un avertissement et, finalement, il lui fut interdit de poursuivre sa correspondance directe avec l'empereur.

La divulgation de ce *Mémoire* souleva une colère telle dans les sphères officielles allemandes et dans la presse que, le 16 mars 1918, le vice-chancelier von Payer fut contraint de fournir des explications à son sujet devant la Commission principale du

Reichstag. On en voulait à l'ancien ambassadeur, non pas surtout d'avoir déclaré que la politique de l'Angleterre avait été pacifiste, mais d'avoir osé prétendre qu'il avait prévenu son gouvernement que l'Angleterre serait aux côtés de la France et de la Russie si le conflit austro-serbe dégénérait en une guerre européenne. Au Reichstag tous les députés qui prirent la parole s'évertuèrent à tourner le prince Lichnowski en ridicule en le traitant de vaniteux personnage. Mince réponse à de si formidables révélations ! Il fut question de le mettre en accusation, mais la constitution ne contenant aucune prescription applicable à l'espèce, on se borna à interdire au prince de publier des articles dans la presse.

L'émoi se prolongeant, à son tour M. von Jagow, ancien ministre des affaires étrangères, se vit obligé de réfuter le prince dans un contre-rapport que publia la *Vossische Zeitung*, le 24 mars 1918. Cette réponse se tient généralement aux antipodes des vérités historiques. Alors que le prince prouve les faits qu'il avance, M. von Jagow se borne à disserter d'une manière véritablement pitoyable. Finalement le prince Lichnowski fut exclu de la Chambre des Seigneurs de Prusse.

Son *Mémoire* domine de cent coudées toutes les

controverses. Il n'est pas d'une de ces « consciences pourries[1] » qu'a flétries M. Clemenceau.

Une remarque s'impose : Comment est-il possible que, la presse socialiste allemande ayant publié ce document sincère, véridique, quasi-officiel, le peuple allemand ait pu continuer à feindre l'ignorance sur les origines de la guerre et les responsabilités ?

III. — LE Dr MUEHLON

C'est un autre témoin de marque des grands événements qui ont précédé et suivi les déclarations de guerre. La qualité morale de ce témoin confère la plus haute valeur à son témoignage. L'historien doit se reporter souvent aux déclarations du Dr Muehlon.

Le Dr Muelhon est un ancien directeur et membre du Conseil de direction des usines Krupp à Essen, par conséquent, le plus grand fabricant de matériel de guerre du monde. On ne peut guère imaginer de meilleur poste pour être au courant des grands événements. Le Dr Muehlon était

(1) Riposte de M. Clemenceau, du 14 avril 1918. Incident Clemenceau-Czernin. V. *Le Mensonge autrichien*. Librairie Berger-Levrault, 1918, p. 41.

en rapports réguliers avec les plus hauts fonctionnaires des ministères de la guerre et des finances. Fréquentant les sphères politiques et financières de Berlin, il se rencontra, fin juillet 1914, plusieurs fois avec le futur chancelier de l'Empire, le Dr Helfferich, alors directeur de la *Deutsche Bank*, et c'est par lui qu'il fut mis au courant de certains détails des préparatifs de la guerre. Il en apprit d'autres de son codirecteur, le baron Krupp von Bohlen, qui était un confident de l'empereur.

En 1916, il donna sa démission de directeur des usines, « parce que sa conscience ne lui permettait pas de rester plus longtemps à son poste ». Et il résista à toutes les pressions tendant à le faire revenir sur sa décision. Il fut plus tard chargé par le gouvernement d'une mission en Roumanie, avant l'intervention de ce pays aux côtés de l'Entente.

Cependant, il finit par quitter l'Allemagne et par s'établir en Suisse, où il consigna les importants entretiens qu'il avait eus à Berlin dans un mémorandum qui est demeuré longtemps secret et qui a fini par être publié sous le titre de *Mémoire du Dr Muehlon*[1]. Le 7 mai 1917, il adressa une lettre

(1) V. *Mémoire du* Dr Muehlon, édition Grasset, 61, rue des Saints-Pères, prix : 0 fr. 75.

importante au chancelier de l'empire. — Dans son *Mémoire*, l'ancien directeur des usines Krupp montre de quelle manière l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne ont, de connivence, monté le coup de l'agression. C'est un document capital que nous retrouvons cité tout au cours de notre *Manuel.*

Le Dr Muehlon n'a fait ces révélations que pour soulager sa conscience tourmentée. Et c'est aussi pour la raison qu'il est un bon Allemand, qui aime son pays et souffre de la situation où l'ont mise ses fautes. « Comme homme et comme Allemand qui ne veut que le bien du peuple allemand », il espère réveiller chez ses compatriotes l'amour de la vérité et de la justice. Il voudrait voir tous les Allemands traverser la même crise morale que lui, que « beaucoup d'Allemands comprennent et agissent ».

Dans la suite, il ajouta à son *Rapport* le journal qu'il a écrit pendant les journées tragiques. Il l'a intitulé l'*Europe dévastée.*

Les révélations du Dr Muehlon ont eu, à l'instar du *Mémoire* du prince Lichnowski, un retentissement énorme dans le monde entier. C'était la confirmation par un témoin de la conclusion qui se dégage des livres diplomatiques de l'Entente. En Allemagne, on se tira d'affaire en déclarant l'ancien

directeur des usines d'Essen atteint de folie.
Cette folie n'avait cependant pas empêché le gouvernement de lui confier une mission en Roumanie deux ans après sa démission. Bien mieux, elle ne l'empêcha pas de faire encore appel à ses services, après la publication du mémorandum !

En dehors du prince Lichnowski, ancien ambassadeur à Londres, et du Dr Muehlon, ancien directeur des usines Krupp, nous n'avons pas à présenter ici d'autres acteurs et témoins du grand drame qui va s'ouvrir. Les documents auxquels se réfère notre exposé, sont, sauf de rares exceptions, tous des documents officiels émanant de personnages officiels dans l'exercice de leurs fonctions[1].

(1) Nous n'avons pas cru devoir faire usage d'une brochure publiée par le grand industriel allemand AUGUSTE THYSSEN, intitulée *La Grande Question des Responsabilités*. Cette brochure a été reproduite par le journal de Christiania, l'*Aftenposten*, le 8 septembre 1918, dont l'article figure en annexe dans l'ouvrage de M. FERNAND ENGERAND, *Le Fer sur la frontière. — La politique métallurgique de l'État allemand*, Éditions Bossard, 1919.
Thyssen avoue avoir approuvé la politique de Guillaume II, qui, dans l'esprit de l'empereur, devait aboutir à des résultats « lucratifs ». Les plans des Hohenzollern,

présentés « comme une pure affaire commerciale », avaient été soumis dès 1912 aux « hommes d'affaires les plus en vue en Allemagne ». Guillaume II se proposait de conquérir les Indes. Nous le savions et nous savions aussi que « la majorité des hommes d'affaires et des industriels acceptèrent de soutenir les plans de guerre de l'empereur ».

La garantie morale offerte par Thyssen nous a paru insuffisante pour que son mémoire, fût-il authentique, figurât dans notre *Manuel.*



CHAPITRE I

LE CONFLIT AUSTRO-SERBE

L'AUTRICHE-HONGRIE TROUVE UN PRÉTEXTE DE GUERRE

Le point de départ, mais non la cause, le prétexte, mais non le juste motif, l'occasion, mais non l'événement créateur de l'« inévitable », fut l'assassinat de l'archiduc-héritier d'Autriche-Hongrie, François-Ferdinand de Habsbourg, et de son épouse morganatique, la duchesse Sophie de Hohenberg, à Sarajévo, le 28 juin 1914.

Attentat de Sarajévo.

L'archiduc présidait, ce jour-là, aux manœuvres de juin pour lesquelles l'irrédentiste Bosnie avait été malencontreusement choisie comme terrain[1]. Que l'attentat de Sarajévo ait pu donner lieu à un ultimatum de l'Autriche à la Serbie, l'intelligence la plus rudimentaire se refuse à le comprendre. Dès le surlendemain du crime, M. Jovanovitch, ministre de Serbie à Vienne, télégraphie à Belgrade: « La tendance est de plus en plus évidente à Vienne de donner à l'Europe l'impression que l'attentat commis contre l'archiduc-héritier d'Autriche-Hongrie est le résultat d'un complot préparé en Serbie. On a l'intention de s'en servir comme moyen politique contre nous. Aussi faut-il surveiller avec la plus grande attention le langage de nos journaux sur l'événement de Sarajévo[2]. »

L'attentat est commis par un sujet austro-hongrois sur territoire austro-hongrois

En vérité, de quoi la Serbie pouvait-elle être responsable? LE CRIME A ÉTÉ COMMIS PAR UN SUJET AUSTRO-HONGROIS ET SUR TERRITOIRE AUSTRO-HONGROIS, AU COURS DE CIRCONSTANCES SUSCITÉES PAR DES AUSTRO-HONGROIS, ET AVEC UN REVOLVER BROWNING (DE FABRICATION BELGE) ACHETÉ EN

(1) Pour les détails sur l'attentat, voir le petit livre de M. JULES CHOPIN, *Le Complot de Sarajevo*, Éditions Bossard, Paris, 1918. — (2) *Livre bleu serbe, n° 2.*

AUTRICHE-HONGRIE[1]. Gavrilo Princip, le jeune étudiant qui a tiré les deux coups de feu qui blessèrent mortellement, dans leur automobile, l'archiduc et sa femme, est originaire de Grahovo, localité du district de Livno, en Bosnie (empire d'Autriche-Hongrie)[2]; le lieu du crime est Sarajévo, capitale de la Bosnie annexée par l'Autriche-Hongrie en 1898; quant au complot, non seulement son existence n'est pas encore démontrée, mais, s'il en a été tramé un, c'est par de tout autres conspirateurs que les Serbes de Serbie ou la « Narodna Odbrana », société patriotique (fondée en 1908) comparable à l'« Alldeutscher Verband » allemand ou à la « Ligue des Patriotes » française et faussement inculpée par l'ultimatum[3].

(1) Cette indication de provenance est empruntée au journal de Vienne *Die Zeit*, par M. AUGUSTE GAUVAIN (*Les Origines de la Guerre Européenne*, p. 83, Librairie Colin, Paris).

(2) L'habitude est prise de parler non pas de l'assassin, mais *des assassins* de l'archiduc. Il y a eu, en effet, deux attentats successifs à Sarajévo, le 28 juin. Le premier a été commis au moyen de bombes par un certain Cabrinovitch, sujet également austro-hongrois, *mais il ne devait pas donner de résultats*. Seul l'attentat de Princip a été imprévu et sérieux. Cabrinovitch avait été en Serbie et « les autorités serbes, l'ayant considéré comme suspect et dangereux, avaient voulu l'expulser; mais en s'adressant aux autorités autrichiennes, elles avaient trouvé que ces dernières le protégeaient en disant que c'était un être inoffensif et sans mauvaise intention » (*Livre bleu anglais, n° 30*). — (3) La

La Serbie est entièrement étrangère à l'événement.

LA SERBIE EST DONC ENTIÈREMENT ÉTRANGÈRE A L'ÉVÉNEMENT. L'assassinat de l'archiduc n'a pas été autre chose qu'un malheur national austro-hongrois, une affaire intérieure de la monarchie bicéphale. Tout ce qu'à la rigueur le gouvernement de Vienne aurait pu demander à celui de Belgrade, c'eût été de rechercher et de punir les complices de l'attentat, s'il s'en trouvait sur territoire serbe. Le gouvernement serbe s'y serait volontiers prêté, comme le prouve le concours judiciaire qu'il offrit, le 21 juillet, par l'intermédiaire de l'Allemagne[1].

Mais l'Autriche ne demanda rien de semblable. Elle ne communiqua aucune pièce de l'enquête à Belgrade et ne réclama l'ouverture d'aucune instruction. La proposition serbe n'eut donc pas de suite. Son acceptation eût, d'ailleurs, dérangé les projets de l'empire des Habsbourg. Il fallait à tout prix ne pas manquer une si belle occasion « d'en finir une bonne fois avec la question serbe[2] ». Princip, l'auteur du crime, avait beau être de nationalité austro-hongroise, il *devait* être avant tout de race yougoslave, par conséquent, Serbe.

« Narodna Odbrana » ne saurait être comparée aux pangermanistes « Iugendwehr » allemands, encore moins aux « Wehrverein » et « Flottenverein », fondés en 1898.

(1) *Livre jaune français, n° 15.* — (2) *Deuxième Livre gris belge, n° 3.*

Jeune nationaliste de dix-neuf ans, exalté par la provocation qu'était pour tous les Slaves du Sud la visite militaire du couple archiducal à Sarajévo, le jour même du « vidov dan »[1], anniversaire de la bataille du Champ des Merles (Kossovopolje) que commémorent, depuis six siècles, avec une ferveur croissante, les Serbes de Serbie, de Bosnie et d'Herzégovine, Princip *devait* avoir, avant tout, agi à l'instigation des autorités de Belgrade.

On le sait pourtant, les populations de la Bosnie-Herzégovine, annexées par la force en 1898, n'ont jamais cessé de protester contre leur incorporation à la monarchie des Habsbourg et leurs regards sont tournés vers le petit royaume serbe, où leurs frères vivent libres. La Bosnie est une terre serbe. Elle a fait partie intégrante de l'ancien royaume de Serbie, conquis et asservi par Mahomet II en 1337. Les aspirations nationales des Bosniaques ont fait naître en Serbie un irrédentisme qui se légitime à l'instar des irrédentismes italien ou roumain. Et on sait, d'autre part, qu'en mars 1909, la Serbie a signé une déclaration solennelle de désintéressement quant aux deux pro-

(1) « Vidov dan » peut se traduire par « jour où l'on verra », jour de la preuve.

vinces annexées[1]. Cette déclaration était faite aux grandes puissances signataires du traité de Berlin de 1878. Peu importe à l'Autriche-Hongrie, c'est la Serbie qui est coupable et c'est elle qui doit être « punie ».

L'Autriche-Hongrie entend « punir » la Serbie. — De quoi ?

En réalité, la Serbie, qui, en 1913, avait à grand'-peine réussi à détourner la main de l'Autriche levée sur elle pour la frapper mortellement, alors qu'elle était épuisée par les deux guerres balkaniques de 1912 et de 1913, ne demandait qu'à vivre « sur le pied de bon voisinage » avec sa voisine. Loin de préparer des « mouvements subversifs[2] » contre la monarchie germano-magyare, elle songeait plutôt à panser ses plaies et à ressusciter les territoires délivrés de la Vieille Serbie mis par les Turcs dans le plus triste état. Elle avait, au surplus, à se défendre contre les incursions des comitadjis albanais qui, poussés par Vienne et Constantin Ier de Grèce, portaient constamment le brigandage sur son territoire. Son attitude, le 28 juin, fut, par ailleurs, des plus correctes : « Dès la nouvelle de l'attentat, la cour et le gouvernement serbes ont exprimé non seulement leurs condoléances, mais leur vive réprobation et leur

(1) *Livre bleu anglais, n° 17.* — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 7 (note du 23 juillet).*

horreur contre un tel crime. Toutes les réjouissances qui devaient avoir lieu ce jour-là à Belgrade furent suspendues[1]. »

« Je ne puis admettre un seul instant, écrivait, le 22 juillet, le comte Errembault de Dudzeele, ministre de Belgique à Vienne, à M. Davignon, ministre belge des affaires étrangères, que le gouvernement serbe et la partie éclairée du pays aient un reproche quelconque à se faire au sujet de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de son épouse, comme beaucoup de personnes ici le prétendent. Bien au contraire, je suis convaincu que ce malheureux événement aura causé en Serbie une impression pénible, puisqu'on y était, au contraire, tres désireux d'entretenir de bonnes relations avec l'Autriche-Hongrie[2]. » Cette opinion est confirmée par le comte Lerchenfeld, ministre de Bavière à Berlin, qui note dans un rapport à son gouvernement que l'attentat a soulevé une réprobation générale, même dans les pays yougoslaves (slovènes, croates, serbes). « Étant donnée, dit-il, l'indignation qui règne, aujourd'hui [*18 juillet*], dans tout l'Empire au sujet de l'attentat de

(1) *Livre bleu serbe, n° 30.* — (2) *Deuxieme Livre gris belge, n° 3.*

Sarajévo, on pourrait aussi compter sur les troupes slaves[1]. »

L'empereur François-Joseph lui-même déclara dans le *Message* qu'il adressa à ses peuples, à l'occasion de la mort de son neveu : « *Je suis convaincu que l'attentat n'est le fait que d'une petite troupe d'égarés.* »

L'Autriche-Hongrie n'avait donc pas plus de motifs logiques pour attaquer la Serbie que n'en aurait eu, par exemple, la France pour attaquer l'Italie, lorsqu'un sujet d'origine italienne, Caserio, assassina le président Sadi Carnot. L'idée même de mettre en cause le royaume d'Italie n'effleura pas un cerveau français. M. Sazonov, ministre des affaires étrangères russe, faisait valoir ce même point de vue au chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie quand il lui disait, le 6 juillet : « Aucun pays plus que la Russie n'a eu à souffrir des attentats préparés sur territoire étranger. Avons-nous jamais prétendu employer contre un pays quelconque les procédés dont vos journaux menacent la Serbie[2] ? »

23 JUILLET AUSSI BIEN, LA CAUSE VÉRITABLE DE LA GUERRE N'EST-ELLE PAS LE MEURTRE DE SARAJÉVO, MAIS LA

(1) *Rapport* du ministre VON LERCHENFELD, *Journal des Débats*, 26 et 27 novembre 1918. — (2) *Livre jaune français*, n° 10.

NOTE INJUSTIFIÉE QUE L'AUTRICHE-HONGRIE A REMISE A LA SERBIE, LE 23 JUILLET.

Cette « note » est un document unique dans les annales de l'Histoire.

L'Autriche-Hongrie remet un ultimatum à la Serbie.

Elle a été remise à 6 heures du soir par le baron Giesl, ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, à M. Patchou, faisant l'intérim de la présidence du conseil et du ministère des affaires étrangères. (A ce moment, quatre ministres sur sept, dont le premier ministre, étaient absents de la capitale, dispersés dans leurs circonscriptions électorales. En outre, le généralissime de l'armée serbe, le voïvode Putnik, était aux eaux de Gleichenberg, en Autriche.) L'usage s'est établi de la qualifier d'« ultimatum », car, étant accompagnée d'une demande de réponse avec limitation de temps, elle constitue à proprement parler un ultimatum pur et simple. Le baron Giesl avait, en effet, déclaré qu'il quitterait Belgrade s'il n'avait pas reçu une réponse satisfaisante dans le délai fixé. Comme l'a immédiatement fait remarquer Sir Edward Grey, une limite de temps est un moyen extrême à n'employer qu'en dernier ressort, après épuisement des autres moyens[1].

(1) *Livre bleu anglais, n° 3.*

La Serbie avait quarante-huit heures pour décider de son sort. L'Autriche lui appliquait le principe de la politique germanique en vertu duquel un ultimatum à brève échéance, que doit suivre immédiatement l'invasion, justifie toute action au point de vue du droit des gens. Le docteur Helfferich, directeur de la Deutsche Bank, futur chancelier de l'empire allemand, disait au docteur Muehlon, vers le milieu du mois de juillet 1914 : « Il [*l'ultimatum*] demande en général une série de satisfactions immédiates. Si elle n'a pas satisfaction, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie[1]. » Pour « punir les assassins du prince », — sujets austro-hongrois ayant commis leur crime sur territoire austro-hongrois — il fallait procéder à une « expédition militaire » contre la Serbie ! Le plus important journal autrichien, la *Neue Freie Presse* de Vienne, réclame une « guerre au couteau[2] ».

Cependant la note du comte Berchtold ne se distingue pas seulement par son caractère d'ultimatum.

Elle est un document conçu dans des termes « inusités dans la langue diplomatique[3] ». En au-

(1) *Mémoire du* Dr Muehlon, p. 55 (édition Grasset). — (2) *Livre jaune français, n° 12*. — (3) *Deuxième Livre gris belge, n° 12*.

cun temps, pièce diplomatique ne s'était exprimée dans un pareil langage, n'avait formulé d'exigences aussi injurieuses, n'avait montré de la part d'un État un tel mépris de la liberté et de la dignité d'un autre État, également souverain. En vérité, jamais semblable offense n'avait encore été faite à un peuple. L'Autriche-Hongrie venait de commettre, au point de vue du droit public, un acte immoral au possible. Le moins impulsif des hommes d'État, Sir Edward Grey, le juge en disant : « *Je n'avais jamais vu un État adresser à un autre État indépendant un document d'un caractère aussi formidable*[1]. » — « Alors la Serbie, dit M. Sazonov, ministre des affaires étrangères russe, à l'ambassadeur d'Autriche, ne serait plus maîtresse chez elle ; vous voudrez intervenir à tout propos, et quelle existence vous allez par là préparer à *l'Europe*[2] *!* » — M. von Jagow, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, doit reconnaître que « le gouvernement serbe ne pourrait accepter certaines demandes de l'Autriche-Hongrie[3] ». — Un journal allemand, la *Post*, apprécie en ces termes le document : « On n'écrit pas ces choses

(1) *Livre bleu anglais, n° 5.* — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 14.* — (3) *Livre bleu anglais, n° 46.*

si l'on n'est pas décidé à la guerre à tout prix[1]. » Au sortir d'une conversation avec le sous-secrétaire d'État allemand des affaires étrangères, le ministre bavarois von Lerchenfeld écrit à son gouvernement : « Il est évident que la Serbie ne peut pas souscrire à ces exigences qui sont inconciliables avec sa dignité d'État indépendant[2]. » — Quant à l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, il confesse que « le monde entier... comprenait que cet ultimatum signifiait la guerre, et même la guerre mondiale[3] ». — Cependant c'est M. Sazonov qui définit la situation du mot le plus adéquat : l'Autriche-Hongrie voulait « DÉVORER LA SERBIE[4] ».

Le fait seul que des conditions de cet ordre venaient d'être posées dans un ultimatum — et nous verrons qu'en outre elles avaient été approuvées à Berlin — suffisait à renverser toutes les bases et à détruire toutes les garanties de la paix européenne.

Les conditions de l'ultimatum sont les suivantes :

« Le Gouvernement royal de Serbie fera publier

---

(1) *Études de la Guerre*, cahier IV, p. 287. — (2) *Rapport* du ministre VON LERCHENFELD, *Journal des Débats*, 26 novembre 1918. — (3) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 40, édition Grasset. — (4) *Livre rouge austro-hongrois, n° 16.*

à la première page du *Journal Officiel* en date du 13-26 juillet l'énonciation suivante :

« Le Gouvernement royal de Serbie condamne « la propagande dirigée contre l'Autriche-Hongrie, « c'est-à-dire l'ensemble des tendances qui aspirent « en dernier lieu à détacher de la Monarchie aus- « tro-hongroise des territoires qui en font partie, « et il déplore sincèrement les conséquences « funestes de ces agissements criminels.

« Le Gouvernement royal regrette que ses offi- « ciers et fonctionnaires serbes aient participé à « la propagande susmentionnée et compromis « par là les relations de bon voisinage auxquelles « le Gouvernement royal s'était solennellement « engagé par ses déclarations du 31 mars 1909.

« Le Gouvernement royal, qui désapprouve et « répudie toute idée ou tentative d'immixtion « dans les destinées des habitants de quelque « partie de l'Autriche-Hongrie que ce soit, consi- « dère de son devoir d'avertir formellement les « officiers, les fonctionnaires et toute la popula- « tion du royaume que dorénavant il procédera « avec la dernière rigueur contre les personnes « qui se rendraient coupables de pareils agis- « sements, qu'il mettra tous ses efforts à prévenir « et à réprimer. »

« Cette énonciation sera portée en même temps à la connaissance de l'armée royale par un ordre du jour de Sa Majesté le Roi et sera publiée dans le *Bulletin Officiel de l'Armée.*

« Le Gouvernement royal serbe s'engage, en outre :

« 1° A interdire toute publication qui excite à la haine et au mépris de la Monarchie et dont la tendance générale est dirigée contre son intégrité territoriale ;

« 2° A dissoudre immédiatement la Société dite « Narodna Odbrana », à confisquer tous ses moyens de propagande et à procéder de la même manière contre les autres sociétés et affiliations en Serbie qui s'adonnent à la propagande contre la Monarchie austro-hongroise. Le Gouvernement royal prendra les mesures nécessaires pour que les sociétés dissoutes ne puissent pas continuer leur activité sous un autre nom ou sous une autre forme ;

« 3° A éliminer sans délai de l'enseignement public en Serbie, tant du corps enseignant que des moyens d'instruction, tout ce qui sert ou pourrait servir à fomenter la propagande contre l'Autriche-Hongrie ;

« 4° A éloigner du service militaire et de l'admi-

nistration en général tous les officiers et fonctionnaires coupables de propagande contre la monarchie austro-hongroise et dont le Gouvernement impérial et royal se réserve de communiquer les noms et les actes au Gouvernement royal ;

« 5° A accepter la collaboration en Serbie des organes du Gouvernement impérial et royal dans la suppression du mouvement subversif dirigé contre l'intégrité territoriale de la Monarchie ;

« 6° A ouvrir une enquête judiciaire contre les *partisans*[1] du complot du 28 juin se trouvant sur le territoire serbe ; des organes délégués par le Gouvernement impérial et royal prendront part aux recherches ;

« 7° A procéder d'urgence à l'arrestation du commandant Voïa Tankositch et du nommé Milan Cignanovitch, employé de l'État serbe, compromis par les résultats de l'instruction de Sarajévo ;

« 8° A empêcher par des mesures efficaces le concours des autorités serbes dans le trafic illicite d'armes et d'explosifs à travers la frontière ; à licencier et punir sévèrement les fonctionnaires

(1) Il s'agit non pas de « complices », mais de simples « partisans ».

du service frontière de Chabatz et de Loznitza coupables d'avoir aidé les auteurs du crime de Sarajévo en leur facilitant le passage de la frontière ;

« 9° A donner au Gouvernement impérial et royal des explications sur les propos injustifiables de hauts fonctionnaires serbes tant en Serbie qu'à l'étranger, qui, malgré leur position officielle, n'ont pas hésité, après l'attentat du 28 juin, à s'exprimer dans des interviews d'une manière hostile envers la Monarchie austro-hongroise ;

« 10° A avertir, sans retard, le Gouvernement impérial et royal de l'exécution des mesures précédentes.

« Le Gouvernement impérial et royal attend la réponse du Gouvernement royal au plus tard jusqu'au samedi 25 de ce mois, à 5 heures du soir.

« Le mémoire relatif aux résultats de l'instruction ouverte à Sarajévo, en ce qui concerne les fonctionnaires mentionnés sous les nos 7 et 8, est joint à cette note[1]. »

Ainsi la note austro-hongroise ne tendait à rien de moins qu'à imposer un remaniement des lois

[1] *Livre bleu serbe, n° 32* (p. 42).

intérieures serbes sur les associations et sur la liberté de la presse, des lois de procédure et même un remaniement de la Constitution du royaume. De prime abord, elle était inexécutable quant au fond, à raison, précisément, de ces changements dans les lois et la Constitution serbes. Nous ne soulignerons pas ce qu'elle contenait par ailleurs d'exorbitant, notamment l'obligation pour la nation de s'humilier dans son propre *Journal Officiel* et pour le roi dans le *Bulletin Officiel de l'Armée.* On ne sait comment définir cette prétention de la monarchie des Habsbourg qui entendait dicter au roi de Serbie un ordre du jour à son armée. Combien grossière était l'erreur de Vienne qui s'imaginait pouvoir changer radicalement la politique d'un pays libre et détruire son idéal national ! Un grand juriste américain a cru devoir parler de l'« ineffaçable ignominie de ce brutal ultimatum[1] ».

Ces exigences inouïes ne s'expliquent que par la volonté bien arrêtée de l'Autriche de déclarer la guerre à la Serbie et l'on ne peut en percevoir l'origine et la portée qu'en se rappelant les anté-

(1) JAMES-W. BECK, adjoint au procureur général des États-Unis d'Amérique, *The Evidence in the case.*

cédents de la guerre. Les termes de l'ultimatum avaient été choisis de manière à ne pouvoir être acceptés[1]. L'Europe fut atterrée. Il n'était pas possible à la Serbie de se soumettre. C'était, par conséquent, la guerre, et la guerre non seulement entre l'Autriche et la Serbie, mais entre l'Autriche et la Russie. La Russie, certes, n'était engagée par aucun traité quelconque envers la Serbie, mais elle lui était attachée par des liens de parenté, d'histoire[2], d'affection et d'intérêts, qui ne sont

(1) V. *Rapport* VON. LERCHENFELD, *Journal des Débats*, 26 et 27 novembre 1918. — (2) En 1876, la Serbie avait déclaré la guerre à la Turquie pour arracher au joug ottoman la Bosnie et l'Herzégovine, qui venaient de se soulever. Les Serbes succombèrent, *mais la Russie vint à leur secours* et déclara la guerre à la Turquie (1877-1878). La Russie fut victorieuse.

Le traité de paix signé à San Stefano décida que la Bosnie et l'Herzégovine, tout en continuant à faire partie de l'empire turc, auraient une administration autonome placée sous la surveillance des puissances, qui assureraient l'exécution des réformes intérieures. Mais l'Autriche-Hongrie convoitait ces deux provinces par où elle comptait atteindre Salonique et la mer Égée. A force d'intrigues, elle réussit à faire remettre le sort des deux provinces en question. Sur sa proposition, l'Allemagne convoqua les représentants des grandes-puissances à une réunion qui se tint à Berlin le 13 juin 1878 et porta le nom de *Congrès de Berlin*.

L'Autriche-Hongrie réussit à se faire octroyer le droit pour elle seule *d'occuper et d'administrer* la Bosnie-Herzégovine. Elle aurait bien voulu annexer ces territoires,

pas moins forts que les obligations contractuelles. Or, la guerre entre l'Autriche et la Russie, c'était, de par le mécanisme automatique des alliances, la guerre européenne. Et c'est précisément ce danger effroyable que, dès le premier jour, les pays de l'Entente s'efforcèrent de conjurer.

L'Allemagne s'ingère dans le confli

Les puissances amies de la paix se heurtèrent, dès le début, à une difficulté particulière. Avant même que l'Autriche-Hongrie portât son ultimatum à la connaissance des puissances, l'Allemagne communiquait aux gouvernements russe, français et anglais une note par laquelle elle leur signifiait que le conflit entre l'Autriche et la Serbie *devait rester localisé*. « La conduite, y est-il dit encore, de même que les revendications du gouvernement austro-hongrois

mais elle ne put faire autrement que de reconnaître les *droits de souveraineté du sultan* sur les deux provinces. A l'égard de la Porte, son droit d'occupation n'était que *provisoire*.

C'est trente-six ans plus tard, en 1908, que, par un coup de force, portant la plus grave atteinte au droit public international, elle transforma ce provisoire en définitif. C'était un « vol de territoire ». En renversant le statut européen, l'Autriche-Hongrie ouvrait une ère nouvelle, celle qui devait infailliblement aboutir à la Grande Guerre.

Par suite de cette annexion, les Serbes de Serbie se virent plus séparés de leurs frères de Bosnie-Herzégovine qu'ils ne l'avaient été dans le passé.

doivent être considérées comme pleinement justifiées[1] »[2]. D'accord avec l'Autriche, l'Allemagne interdisait ainsi toute intervention en faveur du maintien de la paix. « Nous exprimions énergiquement, dit le chancelier von Bethmann-Hollweg, l'avis qu'aucun État civilisé n'avait le droit, dans cette lutte contre la barbarie et en présence de ce délit moral politique, d'arrêter le bras de l'Autriche et de soustraire les Serbes à leur juste châtiment. C'est dans ce sens que nous avons donné nos instructions à nos ambassadeurs à l'étranger[3]. »

Le baron von Schoen, ministre d'Allemagne, déclare au Quai d'Orsay que le conflit ne concerne que l'Autriche et la Serbie. « Prenant cette déclaration pour point de départ, il *insinuera* que dans le cas où des tierces puissances s'immisceraient dans l'affaire, l'Allemagne, fidèle aux obligations de l'alliance, se trouverait à nos côtés [*de l'Autriche-Hongrie*][4]. » Cette insinuation n'a-t-elle pas quelque peu l'allure d'une menace ?

(1) *Livre blanc allemand*, ANNEXE I B. — (2) Cette théorie de la « localisation » ne se justifie pas en droit dès que d'autres États, notamment les États voisins, se déclarent intéressés au règlement d'un litige. La localisation risque toujours de devenir une menace de guerre générale. — (3) *Livre blanc allemand*, p. 8. — (4) *Livre rouge austro-hongrois*, n° 12.

D'une part donc, l'Allemagne entend imposer la localisation du conflit, mais, d'autre part, elle commence par s'y ingérer. Elle croit devoir se solidariser avec son alliée dans un cas où rien ne l'oblige à le faire. Elle veut être le seul tiers à se mêler de l'affaire. Cette attitude renferme une contradiction dont l'effet sera de vicier, dès l'origine, toutes les négociations des chancelleries. L'Allemagne se faisant le « brillant second » de l'Autriche contre la Serbie, dans un conflit où elle interdit aux autres puissances d'intervenir, n'y a-t-il pas dans cette fausse attitude le germe même de la catastrophe? Le sous-secrétaire d'État allemand aux affaires étrangères disait au baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin : « Nous avons promis à nos alliés de les y aider et de les soutenir. Si une autre nation cherche à y mettre obstacle, nous tiendrons notre promesse[1]. » L'empereur « ne permettrait à aucun autre État de s'y ingérer[2] ». Il importait, en effet, de « localiser » une guerre de 52 millions d'Austro-Hongrois contre 5 millions de Serbes !

(1) *Deuxième Livre gris belge, n° 10.* — (2) *Mémoire du* Dr MUEHLON, p. 56.

L'ultimatum avait été remis à Belgrade, le jeudi 23 juillet, à 6 heures du soir. Le délai de réponse expirait le samedi 25, à 6 heures du soir. L'Allemagne était intervenue en faveur de la localisation du conflit dès le 23. Le 24, le Ballplatz communiquait le texte de l'ultimatum aux puissances et le faisait suivre, le 25[1], d'un volumineux mémoire de plus de cent pages contenant les résultats, dépourvus de tout caractère juridique[2], de l'enquête soi-disant judiciaire sur l'attentat de Sarajévo, — enquête qui, non seulement n'apportait aucune preuve de la complicité criminelle de la Serbie, mais dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle rappelle étrangement les scandales du fameux procès d'Agram ou de l'affaire Friedjung. L'Autriche, qui ne donnait que quarante-huit heures à un peuple pour prendre la décision la plus importante de son histoire, n'accordait que vingt-quatre heures aux puissances pour prendre connaissance du dossier et se renseigner sur le différend. Dans son *Rapport*, le Dr Muehlon nous donne l'explication de cette précipitation : «Il fallait, lui dit le futur chancelier Helfferich, il fallait espérer

(1) *Livre jaune français, n° 75.* — (2) Il contient, notamment, un poème lyrique qu'on peut lire à la page 60 du *Livre rouge austro-hongrois.*

que les Autrichiens, qui ne comptaient pas sur une acceptation de l'ultimatum, agiraient rapidement, avant que les autres puissances aient eu le temps d'en discuter[1] », avant que « la pression franco-russe » sur la Serbie ait eu le temps de s'exercer[2] ».

Quoique surpris par de semblables procédés, les cabinets européens ne manifestaient pas encore de méfiance. C'est qu'au Ballplatz une période de silence complet avait précédé la remise de l'ultimatum[3]. On y donnait soigneusement le change. Le comte Lerchenfeld, ministre de Bavière en Prusse, écrivait au comte Hertling, alors premier ministre de Bavière : « ...Jusque-là, on se donne à Vienne des apparences pacifiques en mettant en congé simultanément le ministre de la guerre [*le général Krobatin*] et le chef du grand état-major [*le général von Hoetzendorf*]. On agit aussi avec succès sur la presse et la Bourse[4]. » La veille même du 23, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères avait déclaré à M. Dumaine, ambassadeur de France : « le ton et les demandes

(1) *Mémoire du* Dr MUEHLON, p. 58. — (2) *Rapport* du comte VON LERCHENFELD, *Journal des Débats*, 27 novembre 1918. — (3) *Livre bleu anglais, n° 161.* — (4) *Rapport* VON LERCHENFELD, *Journal des Débats*, 26 novembre 1918.

qui seront formulées dans la note autrichienne permettent de compter sur un dénouement pacifique[1] », mais il s'était bien gardé de lui dire que l'ultimatum allait être remis dans quelques heures. C'est également sur une affirmation, pareillement rassurante, du comte Berchtold que M. Schébéko, ambassadeur de Russie, avait quitté Vienne pour prendre ses vacances[2].

La Russie propose une prolongation du délai de 48 heures. L'Autriche-Hongrie refuse net.

Le 24, M. Sazonov, ministre des affaires étrangères de la puissance la plus directement intéressée dans le litige, *demande à Vienne une prolongation du délai*, pour avoir le temps matériel d'étudier les pièces du dossier, « de manière à permettre aux puissances d'examiner l'affaire[3] ».

Vienne repousse la demande de M. Sazonov et ne donne point d'explications[4].

Hors d'état de se justifier par suite de ce refus, pressée par la brièveté du délai, que fait la Serbie? « Que va faire la Serbie? écrivait à son gouvernement le baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin. Se tourner vers la Russie, implorer télégraphiquement son appui? Mais elle

(1) *Livre jaune français*, n° 20. — (2) *Livre jaune français*, n° 18. — (3) *Livre bleu anglais*, n° 26. — (4) *Livre orange russe*, n° 12; *Livre rouge austro-hongrois*, n° 20.

n'aura pas de réponse avant l'expiration de l'ultimatum envoyé par l'Autriche. La Russie devra s'entendre préalablement avec la France et, dans une intention pleine d'astuce, le cabinet de Vienne a attendu pour faire éclater l'orage le moment où M. Poincaré et M. Viviani naviguaient entre Saint-Pétersbourg et Stockholm. Il est d'autant plus fâcheux que la note austro-hongroise ait revêtu cette forme comminatoire que l'ambassadeur de Russie à Vienne, d'après ce que j'ai appris, avait déclaré récemment au comte Berchtold que son Gouvernement appuierait les réclamations de l'Autriche-Hongrie auprès du cabinet Pachitch, si ces réclamations étaient modérées[1]. »

De son côté, le comte Errembault de Dudzeele, ministre de Belgique à Vienne (il nous a paru intéressant de nous référer surtout aux rapports officiels des représentants de la Belgique pendant la période où elle était simple spectatrice et neutre), écrivait à M. Davignon : « La situation a pris brusquement un caractère très grave... Dans peu d'heures, on apprendra le sens de la réponse de la Serbie, mais il est extrêmement peu probable qu'elle soit de nature à donner satisfaction.

(1) *Deuxième Livre gris belge, n° 4.*

D'ailleurs le roi Pierre et son gouvernement provoqueraient une révolution dans le pays s'ils montraient quelque velléité de faire de pareilles concessions. C'est ce dont on doit évidemment se rendre compte à la Ballplatz, et il semble bien aussi qu'on n'a posé des conditions aussi dures que parce qu'on voulait « en finir une bonne fois « avec la Serbie[1] ».

La Serbie appelle la Russie à son secours.

De par la force naturelle des choses, la Serbie se tourna vers sa grande protectrice, la Russie, que le conflit, qui menaçait d'aboutir à l'asservissement des Serbes, ne pouvait laisser impassible. Le 24, le prince héritier Alexandre adressait au tzar le télégramme suivant :

« Le Gouvernement austro-hongrois a remis hier soir au Gouvernement serbe une note concernant l'attentat de Sarajévo. Consciente de ses devoirs internationaux, la Serbie, dès les premiers jours qui suivirent l'horrible crime, a déclaré qu'elle le condamnait et qu'elle était prête à ouvrir une enquête sur son territoire si la complicité de certains de ses sujets était prouvée au cours du procès instruit par les autorités austro-hongroises.

(1) *Deuxième Livre gris belge, n° 5.*

« Cependant, les demandes contenues dans la note austro-hongroise sont inutilement humiliantes pour la Serbie et incompatibles avec sa dignité d'État indépendant. Ainsi on nous demande sur un ton péremptoire une déclaration du Gouvernement à l'*Officiel* et un ordre du Souverain à l'armée où nous réprimerions l'esprit hostile contre l'Autriche, en nous faisant à nous-mêmes des reproches d'une faiblesse criminelle envers nos menées perfides. On nous impose ensuite l'admission de fonctionnaires austro-hongrois en Serbie pour participer avec les nôtres à l'instruction et pour surveiller l'exécution des autres conditions indiquées dans la note. Nous avons reçu un délai de quarante-huit heures pour accepter le tout, faute de quoi la légation d'Autriche-Hongrie quittera Belgrade.

« Nous sommes prêts à accepter les conditions austro-hongroises qui sont compatibles avec la situation d'un État indépendant, ainsi que celles dont l'acceptation nous sera conseillée par Votre Majesté; toutes les personnes dont la participation à l'attentat sera démontrée seront sévèrement punies par nous. Certaines, parmi ces demandes, ne pourraient être exécutées sans des changements de notre législation, ce qui exige

du temps. On nous a donné un délai trop court. Nous pouvons être attaqués après l'expiration du délai par l'armée austro-hongroise qui se concentre sur notre frontière. *Il nous est impossible de nous défendre et nous supplions Votre Majesté de nous donner son aide le plus tôt possible.* La bienveillance précieuse de Votre Majesté, qui s'est manifestée tant de fois à notre égard, nous fait espérer fermement que, cette fois encore, notre appel sera entendu par son généreux cœur slave.

« En ces moments difficiles, j'interprète les sentiments du peuple serbe qui supplie Votre Majesté de vouloir bien s'intéresser au sort du Royaume de Serbie[1]. »

Le tzar répondit, mais à la date du 27 seulement, par la dépêche suivante :

« Votre Altesse Royale, en s'adressant à Moi dans un moment particulièrement difficile, ne s'est pas trompée sur les sentiments qui m'animent à Son égard et sur Ma sympathie cordiale pour le peuple serbe.

« Ma plus sérieuse attention est attirée sur la situation actuelle et Mon Gouvernement s'applique de toutes ses forces à aplanir les présentes

(1) *Livre bleu serbe, n° 37.*

difficultés. Je ne doute point que Votre Altesse et le Gouvernement royal ne veuillent faciliter cette tâche en ne négligeant rien pour arriver à une solution qui permette de prévenir les horreurs d'une nouvelle guerre, tout en sauvegardant la dignité de la Serbie.

« Tant qu'il y a le moindre espoir d'éviter une effusion de sang, tous mes efforts doivent tendre vers ce but. Si, malgré notre plus sincère désir, Nous ne réussissons pas, *Votre Altesse peut être assurée qu'en aucun cas, la Russie ne se désintéressera du sort de la Serbie*[1]. »

Dans l'intervalle, les 24 et 25 juillet, l'Angleterre et la France avaient fait tous leurs efforts pour amener la Serbie à satisfaire aux demandes austro-hongroises. « La Serbie, télégraphie Sir Edward Grey, devrait promettre que, s'il est établi que des fonctionnaires serbes, quelque subalternes qu'ils puissent être, furent complices de l'assassinat de l'archiduc à Sarajévo, elle donnera à l'Autriche *la plus complète satisfaction. Elle devrait certainement exprimer de la sympathie et du regret*[2]. » La Russie joignit son action à la leur, d'une manière si instante, que Sir Edward Grey a

(1) *Livre bleu serbe, n° 43.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 12.*

déclaré plus tard que « la réponse serbe n'aurait pas pu aller à l'extrémité de la conciliation, si la Russie n'avait exercé à Belgrade une influence conciliatrice[1] ». L'Europe entière, directement ou indirectement, exerça sur la Serbie la plus grande pression pour qu'elle allât jusqu'aux extrêmes limites des concessions possibles[2].

25 JUILLET

La Serbie accepte l'ensemble de l'ultimatum austro-hongrois et propose un arbitrage sur deux points de détail.

Et la Serbie céda.

M. Boppe, ministre de France à Belgrade, résume l'acceptation du gouvernement du roi Pierre dans la dépêche suivante :

« M. Pachitch vient de me donner connaissance de la réponse qui sera remise ce soir au ministre d'Autriche.

« Le Gouvernement serbe accepte de publier demain au *Journal Officiel* la déclaration qui lui est demandée ; il la communiquera également à l'armée, par un ordre du jour : il dissoudra les sociétés de défense nationale et toutes autres associations susceptibles d'agir contre l'Autriche-Hongrie ; il s'engage à modifier la loi sur la presse, à renvoyer du service de l'armée, de l'instruction

(1) *Livre bleu anglais, n° 46.* — (2) *Livre jaune français, n° 36 ; Livre rouge austro-hongrois, n° 13 ; Deuxième Livre gris belge, n° 7 ; Livre bleu anglais, n°s 12, 55, 65, 94, 118.*

publique et des autres administrations, tous fonctionnaires dont la participation dans la propagande sera prouvée; il demande seulement que le nom de ces fonctionnaires lui soit communiqué.

« Quant à la participation dans l'enquête de fonctionnaires autrichiens, *il demande qu'on lui explique* COMMENT *elle s'exercerait;* il ne pourrait accepter que celle qui correspondrait au droit international ou aux relations de bon voisinage.

« Il accepte toutes les autres exigences de l'ultimatum et déclare que, si le Gouvernement austro-hongrois ne s'en contente pas, il est prêt à s'en remettre à la décision du Tribunal de La Haye, ou à celle des grandes puissances qui ont pris part à l'élaboration de la déclaration du 31 mars 1909[1]. »

(1) *Livre jaune français, n° 46.* Texte de la réponse du Gouvernement royal serbe à la note de l'Autriche-Hongrie :

Le Gouvernement royal serbe a reçu la communication du Gouvernement impérial et royal du 10/23 de ce mois et il est persuadé que sa réponse éloignera tout malentendu qui menace de compromettre les bons rapports de voisinage entre la Monarchie austro-hongroise et le Royaume de Serbie.

Le Gouvernement royal a conscience que les protestations qui ont apparu tant à la tribune de la Skoupchtina nationale que dans les déclarations et les actes des représentants responsables de l'État, protestations auxquelles coupa court la déclaration du Gouvernement serbe faite le 18/31 mars 1909, ne se sont plus renouvelées vis-à-vis de la grande Monarchie voisine en aucune occasion et que, depuis ce temps, autant de la part des Gouvernements royaux qui se sont succédé que de la part de

Ainsi le petit royaume se soumettait à toutes les exigences de la monarchie dualiste. LA NOTE

leurs organes, aucune tentative n'a été faite dans le but de changer l'état de choses politique et juridique créé en Bosnie-Herzégovine.

Le Gouvernement royal constate que sous ce rapport le Gouvernement impérial et royal n'a fait aucune représentation, sauf en ce qui concerne un livre scolaire, au sujet de laquelle représentation le Gouvernement impérial et royal a reçu une explication entièrement satisfaisante.

La Serbie a, à de nombreuses reprises, donné des preuves de sa politique pacifique et modérée pendant la durée de la crise balkanique, et c'est grâce à la Serbie et aux sacrifices qu'elle a faits dans l'intérêt exclusif de la paix européenne, que cette paix a été préservée.

Le Gouvernement royal ne peut pas être rendu responsable des manifestations d'un caractère privé telles que les articles des journaux et les agissements des sociétés, manifestations qui se produisent dans presque tous les pays comme une chose ordinaire et qui échappent en règle générale au contrôle officiel — d'autant moins que le Gouvernement royal, lors de la solution de toute une série de questions qui se sont présentées entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie, a montré une grande prévenance et a réussi, de cette façon, à en régler le plus grand nombre au profit du progrès des deux pays voisins.

C'est pourquoi le Gouvernement royal a été péniblement surpris par les affirmations d'après lesquelles des sujets du Royaume de Serbie auraient participé à la préparation de l'attentat commis à Sarajévo. Il s'attendait à être invité à collaborer à la recherche de tout ce qui se rapporte à ce crime et il était prêt, pour prouver par des actes son entière correction, à agir contre toutes les personnes à l'égard desquelles des communications lui seraient faites.

Se rendant donc au désir du Gouvernement impérial et royal, le Gouvernement royal est disposé à remettre aux tribunaux, sans égard à sa situation et à son rang, tout sujet serbe, pour la complicité duquel, dans le crime de Sarajévo, des preuves lui seraient fournies.

Il s'engage spécialement à faire publier à la première page du *Journal Officiel* en date du 13/26 juillet l'énonciation suivante :

« Le Gouvernement royal de Serbie condamne toute propagande qui serait dirigée contre l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire l'ensemble des tendances qui aspirent en dernier lieu à détacher de la Monarchie austro-hongroise des territoires qui en font partie et il déplore sincèrement les conséquences funestes de ces agissements criminels.

« Le Gouvernement royal regrette que certains officiers et fonctionnaires serbes aient participé, d'après la communication du Gouvernement

ÉTAIT ACCEPTÉE EN ENTIER. Ce fut une surprise générale, en même temps qu'un réel soulagement, car

impérial et royal, à la propagande susmentionnée et compromis par là les relations de bon voisinage auxquelles le Gouvernement royal s'était solennellement engagé par la déclaration du 18/31 mars 1909.

« Le Gouvernement, qui désapprouve et répudie toute idée ou tentative d'une immixtion dans les destinées des habitants de quelque partie de l'Autriche-Hongrie que ce soit, considère qu'il est de son devoir d'avertir formellement les officiers, les fonctionnaires et toute la population du Royaume que dorenavant il procédera avec la dernière rigueur contre les personnes qui se rendraient coupables de pareils agissements, qu'il mettra tous ses efforts à prévenir et à réprimer. »

Cette énonciation sera portée à la connaissance de l'armée royale par un ordre du jour, au nom de Sa Majesté le Roi, par S. A. R. le Prince héritier Alexandre, et sera publiée dans le prochain *Bulletin officiel de l'Armée.*

Le Gouvernement royal s'engage, en outre :

1° A introduire dans la première convocation régulière de la Skoupchtina une disposition dans la loi sur la presse par laquelle sera punie de la manière la plus sévère la provocation à la haine et au mépris de la Monarchie austro-hongroise, ainsi que contre toute publication dont la tendance générale sera dirigée contre l'intégrité territoriale de l'Autriche-Hongrie.

Il se charge, lors de la revision de la Constitution, qui est prochaine, de faire introduire dans l'article 22 de la Constitution, un amendement de telle sorte que les publications ci-dessus puissent être confisquées, ce qui, actuellement, aux termes catégoriques de l'article 22 de la Constitution, est impossible ;

2° Le Gouvernement ne possède aucune preuve et la note du Gouvernement impérial et royal ne lui en fournit non plus aucune, que la société « Narodna Odbrana » et les autres sociétés similaires aient commis jusqu'à ce jour quelque acte criminel de ce genre par le fait d'un de leurs membres. Néanmoins, le Gouvernement royal acceptera la demande du Gouvernement impérial et royal et dissoudra la société « Narodna Odbrana » et toute autre société qui agirait contre l'Autriche-Hongrie ;

3° Le Gouvernement royal serbe s'engage à éliminer sans délai de l'instruction publique en Serbie tout ce qui sert ou pourrait servir à fomenter la propagande contre l'Autriche-Hongrie, quand le Gouvernement impérial et royal lui fournira des faits et des preuves de cette propagande ;

4° Le Gouvernement royal accepte, du moins, d'éloigner du service militaire ceux dont l'enquête judiciaire aura prouvé qu'ils sont coupables

tout risque de guerre était écarté. Toutefois, ce sentiment n'empêcha pas l'Europe de « ressentir

d'actes dirigés contre l'intégrité du territoire de la Monarchie austro-hongroise ; il attend que le Gouvernement impérial et royal lui communique ultérieurement les noms et les faits de ces officiers et fonctionnaires aux fins de la procédure qui doit s'ensuivre ;

5° Le Gouvernement royal doit avouer qu'il ne se rend pas clairement compte du sens et de la portée de la demande du Gouvernement impérial et royal tendant à ce que la Serbie s'engage a accepter sur son territoire la collaboration des organes du Gouvernement impérial et royal.

Mais il déclare qu'il admettra toute collaboration qui répondrait aux principes du droit international et à la procédure criminelle, ainsi qu'aux bons rapports de voisinage ;

6° Le Gouvernement royal, cela va de soi, considère de son devoir d'ouvrir une enquête contre tous ceux qui sont ou qui, éventuellement, auraient été mêlés au complot du 15/28 juin et qui se trouveraient sur le territoire du Royaume. Quant a la participation à cette enquête des agents des autorités austro-hongroises qui seraient délégués à cet effet par le Gouvernement impérial et royal, le Gouvernement royal ne peut pas l'accepter, car ce serait une violation de la Constitution et de la loi sur la procédure criminelle. Cependant, dans des cas concrets, des communications sur les résultats de l'instruction en question pourraient être données aux organes austro-hongrois ;

7° Le Gouvernement royal a fait procéder dès le soir même de la remise de la note à l'arrestation du commandant Voïa Tankositch. Quant à Milan Ciganovitch, qui est sujet de la Monarchie austro-hongroise et qui, jusqu'au 15/28 juin, était employé (comme aspirant) à la direction des chemins de fer, il n'a pas pu encore être joint. Le Gouvernement impérial et royal est prié de vouloir bien, dans la forme accoutumée, faire connaître le plus tôt possible les présomptions de culpabilité, ainsi que les preuves éventuelles de culpabilité qui ont été recueillies jusqu'à ce jour par l'enquête de Sarajévo, aux fins d'enquêtes ultérieures ;

8° Le Gouvernement serbe renforcera et étendra les mesures prises pour empêcher le trafic illicite d'armes et d'explosifs à travers la frontière. Il va de soi qu'il ordonnera tout de suite une enquête et punira sévèrement les fonctionnaires des frontières sur la ligne Chabatz-Loznitza qui ont manqué à leur devoir et laissé passer les auteurs du crime de Sarajévo ;

9° Le Gouvernement royal donnera volontiers des explications sur les propos que ses fonctionnaires, tant en Serbie qu'à l'étranger, ont tenus après l'attentat dans des interviews et qui, d'après l'affirmation du Gouvernement impérial et royal, ont été hostiles à la Monarchie, dès que le Gouverne-

un frisson à la pensée que des hommes d'État serbes, responsables des destinées de leur pays à cette heure tragique, avaient pris sur eux de s'incliner à ce point[1] ».

Sur deux points seulement, des « POINTS DE DÉTAIL[2] », *la réponse serbe faisait une réserve,* en proposant de remettre l'exécution des articles 5 et 6, — *articles dont elle admettait, par conséquent, le principe,* — à la décision de la Cour d'arbitrage de La Haye ou à un groupe de grandes puissances[3]. (Nous avons vu que le n° 5 de l'ultimatum imposait la coopération de fonctionnaires austro-hongrois à la répression de certains mouvements

ment impérial et royal lui aura communiqué les passages en question de ces propos, et dès qu'il aura démontré que les propos employés ont en effet été tenus par lesdits fonctionnaires, propos au sujet desquels le Gouvernement royal lui-même aura soin de recueillir des preuves et convictions ;

10° Le Gouvernement royal informera le Gouvernement impérial et royal de l'exécution des mesures comprises dans les points précédents en tant que cela n'a pas été déjà fait par la précédente note. Aussitôt que chaque mesure aura été ordonnée et exécutée, dans le cas où le Gouvernement impérial et royal ne serait pas satisfait de cette réponse, le Gouvernement royal serbe, considérant qu'il est de l'intérêt commun de ne pas précipiter la solution de cette question, est prêt, comme toujours, à accepter une entente pacifique, en remettant cette question soit à la décision du tribunal international de La Haye, soit aux grandes puissances qui ont pris part à l'élaboration de la déclaration que le Gouvernement serbe a faite le 18/31 mars 1909. » (*Livre bleu serbe, n° 39.*)

(1) AUGUSTE GAUVAIN, *Les Origines de la Guerre Européenne,* p. 251. Librairie Colin, Paris. — (2) *Livre jaune français, n° 46.* — (3) *Livre bleu serbe, n° 39.*

nationaux et patriotiques en Serbie.) M. Pachitch acceptait toutes les conditions, sauf ces deux points, sur lesquels il se déclarait prêt à négocier[1]. Notamment, le gouvernement royal proposait de suppléer à la participation de fonctionnaires austro-hongrois à l'enquête sur le territoire du royaume, participation qu'il regardait comme une « violation de la Constitution et de la loi sur la procédure criminelle », par la communication qu'il ferait aux organes austro-hongrois des résultats de l'instruction à laquelle il procéderait dans les cas concrets qui lui seraient signalés par les autorités impériales. Mais, en tout état de cause, le gouvernement de Belgrade se déclarait « prêt, comme toujours, à accepter une entente pacifique, en remettant cette question soit à la décision du Tribunal international de La Haye, soit aux grandes puissances qui ont pris part à l'élaboration de la déclaration que le gouvernement serbe a faite le 18/31 mars 1909[2] ».

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 41. — (2) *Livre rouge austro-hongrois*, p. 122. L'Autriche-Hongrie, dans sa note aux puissances, a dû reconnaître, à propos de l'article 5, qu'il s'agit là « d'une question purement politique à résoudre par la voie d'un accord particulier ». De son propre aveu, elle avait ainsi formulé des demandes qui ne pouvaient recevoir de réponse catégorique, mais

En résumé, sur les dix demandes contenues dans la note, la Serbie en acceptait huit et, sans les repousser, faisait une contre-proposition sur les deux autres[1]. En même temps, se sentant menacée, elle prenait la précaution de décréter, pour le lendemain, la mobilisation de son armée[2]. On n'ignorait pas à Belgrade les entrevues du chef d'état-major général austro-hongrois Hoetzendorf avec le chef d'état-major général allemand, von Moltke, en Bohême, pendant le mois de juillet[3].

Cependant l'Europe devait passer brusquement de l'optimisme à la consternation : au lieu de se déclarer satisfaite, — car elle venait de remporter, sans combattre, une victoire diplomatique infiniment importante, — *l'Autriche-Hongrie rompt les relations avec la Serbie*[4].

L'Autriche-Hongrie rompt les relations avec la Serbie.

Le délai assigné pour la réponse expirait le 25 à 6 heures du soir. Elle fut remise par M. Pachitch, ministre des affaires étrangères, à 5 h. 3/4. A

exigeaient de nouvelles négociations. Sa rupture avec la Serbie n'est-elle pas, dès lors aussi illogique que criminelle ? — (1) *Livre rouge austro-hongrois, n° 34.* — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 39; Livre bleu serbe, n° 41.* — (3) *Livre bleu serbe, n° 52.* — (4) *Livre rouge austro-hongrois, n° 24.*

son retour au ministère, il trouvait une lettre du ministre d'Autriche-Hongrie, le baron Giesl, l'informant qu'il n'était pas satisfait de la réponse. Le ministre de François-Joseph ne donnait pas d'explications, mais, par le train de 6 h. 30, il quittait Belgrade avec tout le personnel de la légation. Quinze minutes lui avaient suffi pour communiquer la réponse satisfaisante à Vienne, recevoir un avis négatif, écrire une lettre de refus et boucler ses malles... Mais la lettre de refus était toute rédigée et les malles étaient faites. Car Vienne, qui avait formulé des exigences inconsidérées, inacceptables, les plus humiliantes qui se soient vues à l'encontre d'un peuple civilisé et qui, plus que toute autre capitale, avait été étonnée de l'acceptation serbe, entendait bien ne pas se laisser surprendre, ni détourner de ses projets pour autant. Avant même que le baron Giesl fût rentré à Vienne et eût fait son rapport, le gouvernement avait remis ses passeports à M. J. Jovanovitch, ministre de Serbie; il avait préparé trente-trois décrets de mobilisation qui furent promulgués dès le lendemain matin (26) par le *Budapesti Kozlöni,* journal officiel du gouvernement hongrois (celui des 33 décrets qui ordonnait la mobilisation des troupes portait même la date

du 24). Mieux que cela, *il prévoyait la guerre avec la Russie*[1].

Dès qu'on apprit « que la réponse de la Serbie avait été rejetée et que le baron Giesl avait rompu à Belgrade, ce fut à Vienne [*après la déception causée par l'acceptation serbe*] un délire de joie... La nation et la presse entière réclamaient impatiemment le châtiment immédiat et sanguinaire de la race exécrée : les Serbes[2] ». L'Autriche-Hongrie voulait à tout prix susciter une guerre à la Serbie, dans le dessein de la vassaliser et d'établir son hégémonie dans les Balkans[3], cependant que, de son côté, l'Allemagne déclarerait la guerre à la Russie, sous un fallacieux prétexte de mobilisation, dans le but de déclancher cette conflagration européenne qui était pour elle « l'inévitable » espéré et devait lui assurer la domination universelle. A titre de compensation, on envisageait à Vienne, comme le révèle le rapport du ministre bavarois von Lerchenfeld, d'offrir à l'Italie la cession du Trentin méridional[4] ! La

(1) *Livre rouge austro-hongrois, n° 26*. — (2) *Livre bleu anglais, n° 161*. — (3) En particulier, « d'après une information digne de foi, l'Autriche avait l'intention de s'emparer du chemin de fer de Salonique », *Livre bleu anglais n° 19*. V. aussi à ce sujet n°s 59 et 82. — (4) *Rapport* von Lerchenfeld, *Journal des Débats*, 27 novembre 1918.

pièce était montée et les rôles répartis depuis longtemps; les uns disent depuis l'entrevue de Guillaume II et de l'archiduc-héritier François-Ferdinand au château de Konopischt, le 12 juin 1913, d'autres supposent que c'est depuis le conseil de la couronne de Potsdam, le 5 juillet 1914. Peu importe : la connivence des deux empires est, aujourd'hui, démontrée. Leur résolution était commune. Leurs politiques se confondent. Nous verrons que rien n'a pu les en faire dévier[1].

Un diplomate belge, le baron Beyens, ministre à Berlin, expliquait, le 1er août, dans un rapport adressé à M. Davignon, que « le gouvernement allemand semble avoir machiné ce scénario pour aboutir à la guerre qu'il veut rendre inévitable, mais dont il cherche à rejeter la responsabilité sur la Russie[2] ». Le 27 juillet déjà, il avait rendu compte en ces termes d'un entretien avec le sous-secrétaire d'État allemand aux affaires étrangères :

« J'ai objecté à M. Zimmermann que, d'après certains de mes collègues qui avaient lu la réponse du cabinet de Belgrade, celle-ci était une

(1) *Mémoire du Dr* MUEHLON, *passim*. — (2) *Deuxième Livre gris belge*, n° 20.

capitulation complète devant les exigences autrichiennes, auxquelles satisfaction était donnée avec des restrictions de pure forme. Le sous-secrétaire d'État m'a répondu qu'il n'avait pas connaissance de cette réponse et que, d'ailleurs, rien ne pourrait empêcher une démonstration militaire de l'Autriche-Hongrie. Telle est la situation[1]. »

Son collègue à Vienne, le comte Errembault de Dudzeele, avait, plus tôt encore, le 26, fait savoir à Bruxelles que :

« Les conditions si rigoureuses de la susdite note, le refus d'entrer à leur sujet en discussion quelconque, la durée si courte du délai accordé, semblent bien démontrer que le point auquel on est arrivé est précisément celui qu'on voulait ici atteindre. Il est évident que l'action entreprise par le gouvernement austro-hongrois a été entièrement approuvée à Berlin[2]. »

Ces documents ne montrent-ils pas que, la Serbie n'eût-elle fait aucune espèce de réserve dans sa réponse, rien ne pouvait remédier à la situation arbitrairement créée par l'empire austro-hon-

(1) *Deuxième Livre gris belge, n° 10.* — (2) *Deuxième Livre gris belge, n° 9*

grois? La volonté de guerre de Vienne et de Budapest était inébranlable et elles voulaient non pas seulement d'une guerre contre la Serbie, mais aussi d'une guerre contre la Russie orthodoxe, dont l'influence devait disparaître des Balkans. Pour arriver à ruiner les intérêts russes dans la Péninsule, la politique des Habsbourg, avec l'assentiment des Hohenzollern, visait, suivant l'expression du prince de Lichnowski, « à étrangler la Serbie[1] ».

Le gouvernement austro-hongrois a envisagé une guerre européenne, dès qu'il prit contact avec Berlin après Sarajévo. A cet effet, Berlin l'autorisa à entamer avec la Bulgarie des pourparlers d'alliance. C'est le comte LERCHENFELD, représentant de la Bavière près le gouvernement prussien, qui nous l'apprend en ces termes : « M. de Hoyos, chef du cabinet du comte Berchtold, qui vint à Berlin avec une lettre autographe de François-Joseph, avait des pouvoirs si étendus, que l'Autriche-Hongrie fut même autorisée à entamer avec la Bulgarie des pourparlers pour son entrée dans la Triplice[2]. »

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 11. — (2) *Rapport* VON LERCHENFELD, *Journal des Débats*, 27 novembre 1918.

Nous savons, d'autre part, que l'Allemagne devait, suivant la conviction de M. Théotokis, ministre de Grèce à Berlin, puisée dans certains propos à lui tenus par M. von Jagow, avoir conclu une alliance avec la Bulgarie[1].

Le 25, le comte Berchtold a remis ses passeports au ministre de Serbie. Le 27, Sir Maurice de Bunsen, ambassadeur de Grande-Bretagne à Vienne, télégraphie à Sir Edward Grey : « Ce pays est fou de joie à la perspective d'une guerre contre la Serbie et il éprouverait une vive déception si, par le fait de voir différer ou empêcher les hostilités, il était frustré de son attente[2]. » *Le 28, à midi, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie.*

28 JUILLET

L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie.

En transmettant cette nouvelle à M. Sazonov, M. Spalaïkovitch, ministre de Serbie à Saint-Pétersbourg, ajoutait :

« ... En portant à votre connaissance l'acte qu'une grande puissance a eu le triste courage de commettre vis-à-vis d'un petit pays slave qui vient à peine de sortir d'une longue série de luttes aussi héroïques qu'épuisantes, je prends la liberté, en

(1) *Livre blanc grec, pièce 13.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 41.*

une circonstance si grave pour mon pays, d'exprimer l'espoir que cet acte, qui brise la paix de l'Europe et révolte sa conscience, sera réprouvé par tout le monde civilisé et sévèrement puni par la Russie, protectrice de la Serbie.

« Je prie Votre Excellence de vouloir bien porter devant le trône de Sa Majesté cette prière de tout le peuple serbe et de vouloir bien agréer l'assurance de mon dévouement et de mon respect[1]. »

29 JUILLET

L'armée austro-hongroise bombarde Belgrade.

Dans la nuit du 29, l'armée autrichienne commence le bombardement de Belgrade, ville ouverte, et se dispose à envahir le pays. Ce faisant, l'Autriche-Hongrie trompait l'Angleterre à qui elle avait donné l'assurance que si satisfaction ne lui était pas accordée dans le délai fixé, elle « commencerait des *préparatifs* militaires, *non pas des opérations*[2] ». Le gouvernement serbe évacue Belgrade et se retire à Kragoujéwatz.

Le 30, M. Sazonov répond à M. Spalaïkovitch : « J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 15/28 juillet, n° 527, par laquelle vous avez bien voulu me communiquer le télégramme de Son Excellence M. N. Pachitch au sujet de la déclara-

(1) *Livre bleu serbe, n° 47.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 26; cf. n° 36.*

tion de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie. En regrettant sincèrement ce triste événement, je m'empresse de vous informer, Monsieur le Ministre, que je ne manquerai pas de soumettre à Sa Majesté l'Empereur la demande du peuple serbe, dont vous êtes l'interprète[1]. »

La Russie n'avait pas encore décidé d'intervenir. Mais, depuis cinq jours déjà, elle avait adressé un avertissement formel à Vienne, en publiant le *Communiqué du gouvernement impérial* suivant :

Le 24, la Russie a déclaré ne pas rester indifférente en présence du conflit.

« Les derniers événements et l'envoi par l'Autriche-Hongrie d'un ultimatum à la Serbie préoccupent le Gouvernement impérial au plus haut degré. Le Gouvernement suit attentivement l'évolution du conflit serbo-autrichien, *qui ne peut pas laisser la Russie indifférente*[2]. »

Par ce communiqué, le Conseil des ministres russe faisait savoir qu'à son point de vue « le conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie n'était pas une affaire limitée à ces deux États, mais une affaire *européenne*, l'arrangement résultant d'une déclaration de la Serbie en 1909 ayant

(1) *Livre bleu serbe, n° 48.* — (2) *Livre orange russe, n° 10;* cf. *Livre rouge austro-hongrois, n° 15.*

été conclu sous les auspices de l'Europe tout entière[1] ».

En outre, S. A. R. le prince Alexandre de Serbie avait adressé un appel direct au tzar, implorant sa protection dans la grave situation où l'ultimatum mettait son pays. Le tzar avait répondu : « En aucun cas la Russie ne se désintéressera du sort de la Serbie. »

La Serbie ayant accepté toutes les demandes formulées par l'Autriche, *les obligations morales* de la Russie envers elle ne s'en trouvaient que renforcées. La Russie ne pouvait tromper la confiance de la Serbie.

Mais ces obligations morales prenaient un caractère nettement *juridique* du fait que la Russie, saisie de la question par la Serbie, avait exercé sur elle une pression telle que la Serbie[2], faisant violence à sa fierté nationale, avait cédé sur toute la ligne. L'Autriche-Hongrie ne s'étant pas contentée de cette soumission, *ipso facto* et *ipso jure*, la Russie se trouvait entraînée dans le conflit. Ce sont ces raisons qui font avouer au comte Berchtold : « *Au moment où nous avons pris la*

(1) *Livre rouge austro-hongrois, n° 16.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 46.*

résolution d'une action énergique contre la Serbie, NOUS NOUS SOMMES RENDU COMPTE QUE LE DIFFÉREND SERBE POURRAIT PROVOQUER UNE COLLISION AVEC LA RUSSIE[1]. »

Il convient de bien se rendre compte que la protection accordée par la Russie à la Serbie n'est pas arbitraire. Ce serait une erreur de l'attribuer seulement aux sentiments fraternels unissant le grand empire et le petit royaume. Mais « des considérations politiques qui sont à la base de tout État », conféraient à la Russie, suivant l'expression même du comte Berchtold, une « situation privilégiée en Serbie[2] ». Et, comme le fait remarquer M. von Tschirschky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, il ne s'agit pas non plus de panslavisme. « Les jours, dit-il, de l'agitation panslave en Russie étaient passés[3]. » En réalité, le problème était celui-ci : « La Russie ne pouvait de nouveau céder comme elle l'avait fait dans le passé et notamment pendant la crise provoquée par l'annexion [*de la Bosnie-Herzégovine*] en 1909[4]. » Et il importe de ne point perdre de vue qu'en défendant la Serbie, la Russie ne défendait pas uniquement des

(1) *Livre rouge austro-hongrois, n° 26.* — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 26.* — (3) *Livre bleu anglais, n° 32.* — (4) *Livre bleu anglais, n° 56.*

intérêts spéciaux et limités, mais la cause même de l'équilibre européen, dont elle ne pouvait se désintéresser et qui, notamment, dépendait du respect de cette formule : *Les Balkans aux Balkaniques*. Pour son propre compte, elle avait le droit d'empêcher toutes modifications dans le *statu quo* balkanique, modifications qui pouvaient avoir pour conséquence la maîtrise de l'Austro-Allemagne sur le détroit des Dardanelles et, par suite, l'embouteillage de la Russie dans la mer Noire.

Au demeurant, l'Allemagne ignorait si peu les données européennes du problème austro-serbe que le chancelier impérial déclara, le 4 août 1914, devant le Reichstag : « NOUS AVIONS CONSCIENCE *que des actes d'hostilités éventuels de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie pourraient mettre en scène la Russie et nous entraîner dans une guerre avec notre alliée*[1]. »

De même que la Russie, les puissances étaient engagées. Nous verrons que ni l'Angleterre, ni la France ne se jugeaient directement intéressées dans la question serbe[2]. Cependant, elles se virent, elles aussi, entraînées dans le conflit après

(1) *Livre blanc allemand*, p. 6. — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 41*.

que, *sur leurs injonctions,* la Serbie eut donné toutes les satisfactions possibles à l'Autriche et que celle-ci eut rejeté ces satisfactions. Par ailleurs, c'est à juste titre que M. Sazonov fit, à plusieurs reprises, remarquer « que les obligations prises par la Serbie en 1908 [*1908 : pour 1909*], et mentionnées dans l'ultimatum autrichien, furent données *aux puissances*[1] ». (Le ministre russe fait ici allusion aux déclarations du 31 mars 1909, faites par la Serbie aux grandes puissances signataires du traité de Berlin, par lesquelles elle reconnaissait l'annexion austro-hongroise de la Bosnie-Herzégovine, provinces turques de nationalité serbe.)

Aussi bien, l'Autriche-Hongrie, encore qu'elle s'en défendît[2], reconnaissait elle-même le caractère européen du différend. N'en avait-elle pas, en effet, saisi, *spontanément,* les grandes puissances en leur soumettant le volumineux dossier de son enquête — malheureusement, sans leur laisser le temps de l'examiner. C'est, il est vrai, le jour où elle le remettait qu'elle rompait les relations avec la Serbie (25 juillet), mais on doit admettre avec le baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin, que « le fait

(1) *Livre bleu anglais, n° 55.* — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 21.*

que le ministre autrichien a cru devoir envoyer aux grandes puissances un mémorandum explicatif implique pour ces grandes puissances, dans l'espèce pour celles de la Triple Entente, le droit de répondre, c'est-à-dire de discuter, d'intervenir en faveur de la Serbie et d'engager des négociations avec le cabinet de Vienne[1] ».

Le hasard n'est pour rien dans la tournure prise, dès le début, par la crise. L'Austro-Allemagne ayant résolu de détruire à son profit le statut européen, qui n'avait, depuis 1908, réussi à se survivre que grâce aux abdications successives des puissances de l'Entente, les événements se dérouleront suivant une logique qu'aucune volonté d'homme d'État, si pacifique fût-elle, ne peut arrêter. Car, en l'année 1914, l'équilibre européen ne pouvait plus subsister qu'à la condition d'être respecté par les empires centraux, dont le devoir était de ne plus exiger de sacrifices des puissances qui en avaient déjà trop consenti et ne pouvaient en consentir de nouveaux sans risquer de perdre leur indépendance.

(1) *Deuxième Livre gris belge, n° 6.*

CHAPITRE II

LES NÉGOCIATIONS EUROPÉENNES

VOLONTÉ DE GUERRE ET VOLONTÉ DE PAIX

L'AUSTRO-ALLEMAGNE EST INTRAITABLE

LE 24 juillet, Sir Edward Grey ayant entretenu M. Paul Cambon, ambassadeur de France en Angleterre, de son désir de ne rien négliger pour conjurer la crise, l'homme d'État anglais et le diplomate français tombèrent d'accord pour penser que le cabinet anglais pour- **24 JUILLET**

rait demander au gouvernement allemand de prendre l'initiative d'une démarche à Vienne tendant à proposer la médiation des quatre puissances non directement intéressées dans le conflit austro-serbe (Angleterre, France, Allemagne, Italie). Si l'Allemagne s'y prêtait, on gagnerait du temps et c'était l'essentiel.

L'idée première de Sir Edward était d'attendre pour suggérer une médiation que la Russie, protectrice des Serbes, « eût exprimé une opinion ou agi d'une façon quelconque ». M. Cambon lui fit observer que, comme « il était impossible pour les Serbes d'accepter les exigences autrichiennes » et qu'inévitablement, « d'ici deux jours, l'Autriche envahirait la Serbie[1] », il serait à ce moment trop tard pour offrir une médiation. Par suite, « l'important était de gagner du temps par une médiation entre l'Autriche et la Serbie[2] ». C'était aux yeux de M. Cambon le seul moyen de prévenir une attaque immédiate. Et c'est dans le but de ménager les susceptibilités allemandes et autrichiennes qu'il fit valoir que « la meilleure chance de faire accepter cette médiation se-

(1) *Livre bleu anglais, n° 10.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 10.*

rait que l'Allemagne la proposât aux autres puissances[1] ».

Sir Edward termina l'entretien en disant qu'il ferait part de cette conception à l'ambassadeur d'Allemagne, dans l'après-midi[2].

Selon Sir Edward Grey, l'Angleterre n'avait pas d'intérêts directs en Serbie. « Notre idée, dit-il, a toujours été d'éviter d'être entraînés dans une guerre pour une question balkanique[3]. » Il déclara au prince Lichnowski, ambassadeur d'Allemagne, « que si l'ultimatum autrichien à la Serbie n'amenait pas de difficultés entre l'Autriche et la Russie, je n'avais [*il n'avait*] pas à m'en [*s'en*] occuper[4] ». Aussi l'attitude de la Russie en présence du conflit austro-serbe était-elle sa principale préoccupation. Il lui paraissait extrêmement « désirable d'obtenir que l'Autriche ne précipitât pas son action militaire et de gagner ainsi du temps ». Et c'est pourquoi, sans tarder, il fit sonder Berlin au sujet d'une démarche collective des quatre puissances à Vienne. L'Allemagne, « après avoir obtenu l'agrément préalable de

Suggestion de Sir E. Grey

(1) *Livre bleu anglais, n° 10* et *Livre jaune français, n° 32.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 10.* — (3) *Livre bleu anglais, n° 87.* — (4) *Livre bleu anglais, n° 11,*

Vienne », « proposerait » comme venant d'elle cette démarche aux puissances.

1re proposition de M. Sazonov

Cependant, la Russie, ayant, dans cette même journée, reçu communication de l'ultimatum, *s'adressait directement et aussitôt à l'Autriche pour lui proposer de prolonger le délai de quarante-huit heures assigné à la Serbie,* « afin que les puissances puissent se former une opinion sur le dossier judiciaire dont la communication leur est offerte[1] ». — Ce faisant, elle « agissait », suivant l'expression de Sir E. Grey, aussi celui-ci allait-il par suite se trouver amené à faire bientôt sa proposition de médiation à quatre, non pas entre l'Autriche et la Serbie comme le lui avait suggéré M. Paul Cambon, mais entre l'Autriche et la Russie. Son intervention fut, d'ailleurs, hâtée par la demande que lui adressa M. Sazonov d'appuyer à Vienne sa proposition de prolongation de l'échéance, demande à laquelle Sir Edward Grey s'empressa de répondre en chargeant l'ambassadeur de Grande-Bretagne de se joindre à la démarche de son collègue russe auprès du comte Berchtold. De son côté, M. Bienvenu-Martin, ministre français des affaires étrangères par intérim,

(1) *Livre orange russe, n° 4* et *Livre jaune français, n° 38.*

faisait également appuyer la démarche russe par l'ambassadeur de France à Vienne.

L'inquiétude est générale. Le *21* juillet, l'Allemagne avait adressé aux classes désignées pour les recevoir les avis préliminaires du « *garde-à-vous* [1] » ; le *23*, elle avait rappelé clandestinement les officiers résidant en Suisse et ailleurs [2] ; le *24* et le *25*, sans s'inquiéter de l'expiration du délai imparti à la Serbie pour sa réponse à l'ultimatum autrichien, elle prend, SUR LA FRONTIÈRE FRANÇAISE, une série de mesures équivalant à la mobilisation. Notamment, elle consigne les garnisons sur la frontière d'Alsace-Lorraine. **25 JUILLE**

La gravité de la situation s'exprime exactement dans cette dépêche de M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin :

« Le ministre de Belgique se montre très préoccupé des événements.

(1) *Livre jaune français, n° 15;* dans cette dépêche, M. Jules Cambon définit l'institution militaire du « garde-à-vous » qu'il ne faut pas confondre avec le « *Kriegsgefahrzustand* », « état de danger de guerre », décrété plus tard ; V. aussi *Livre jaune français, n° 3.* — (2) *Livre jaune français, n° 60;* V. aussi FERNAND ENGERAND, *Le Secret de la Frontière,* p. 307. Éditions Bossard, Paris, 1918.

« Il considère que l'Autriche et l'Allemagne ont voulu profiter du concours de circonstances qui fait qu'en ce moment la Russie et l'Angleterre leur paraissent menacées de troubles intérieurs, et qu'en France le régime militaire est discuté; aussi ne croit-il pas à l'ignorance que le gouvernement de Berlin affecte au sujet de la démarche de l'Autriche.

« Il pense que si la forme n'en a pas été soumise au cabinet de Berlin, le moment en a été habilement choisi avec lui pour surprendre la Triple Entente dans un moment de désorganisation.

« Il a vu l'ambassadeur d'Italie, qui vient d'interrompre son congé pour rentrer. Il paraîtrait que l'Italie serait surprise, pour ne pas dire plus, d'avoir été tenue à l'écart de toute l'affaire par ses deux alliées [1]. »

Dès ce moment, toutefois, la Russie observe cette attitude conciliante et digne, dont elle ne se départira pas durant toute la crise. Le télégramme suivant de M. Paléologue, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, en est un témoignage : « Un conseil des ministres sera tenu demain sous la présidence de l'empereur. M. Sazonov garde toute sa

(1) *Livre jaune français, n° 35.*

modération : « Il faut éviter, m'a-t-il dit, tout ce « qui pourrait précipiter la crise. J'estime que, « même si le gouvernement austro-hongrois pas- « sait à l'action contre la Serbie, nous ne de- « vrions pas rompre les négociations[1]. »

Sir Edward Grey s'était borné jusqu'ici à pressentir la Wilhelmstrasse sur l'idée de médiation. Il n'avait encore présenté aucune proposition proprement dite, que le prince Lichnowski, ambassadeur d'Allemagne, venait lui « affirmer que son gouvernement refuserait de s'immiscer dans le conflit qui divise l'Autriche et la Serbie[2] ». Sir Edward lui représenta que « sans le concours de l'Allemagne à Vienne, l'Angleterre ne saurait agir à Pétersbourg[3] ». Sir E. Grey considère, en effet, qu'une tentative de médiation ne peut émaner que des quatre puissances non directement intéressées dans le litige austro-serbe. D'autre part, dans son entretien avec le prince Lichnowski, il a ajouté cette observation que, si la guerre venait à éclater, *aucune puissance en Europe ne pourrait s'en désintéresser*[4].

A Vienne, en l'absence de M. Schébéko, am-

(1) *Livre jaune français, n° 38.* — (2) *Livre jaune français, n° 37.* — (3) *Livre jaune français, n° 37.* — (4) *Livre jaune français, n° 37.*

bassadeur, parti en congé, comme nous l'avons vu, sur les bonnes paroles du comte Berchtold, ce fut le chargé d'affaires de Russie, le prince Koudachev, qui présenta la demande de prolongation de délai. Il ne put s'adresser directement au comte Berchtold qui, comme par hasard, « partait pour Ischl [*résidence d'été de l'empereur François-Joseph*] avec l'intention, au dire des journaux, d'y rester près de l'empereur jusqu'à la fin de la crise[1] ». Il eut à s'adresser au secrétaire général du ministère des affaires étrangères, le baron Macchio, qui lui témoigna « une froideur glaciale ». Et quand le prince Koudachev lui représenta que « donner à juger des griefs avec pièces justificatives, sans laisser le temps d'étudier le dossier, est contraire à la courtoisie internationale », le baron Macchio répliqua « que *parfois l'intérêt dispense d'être courtois*[2] ».

Vienne rejette la 1re proposition . Sazonov.

Le baron Macchio avait reçu l'ordre de n'accepter aucune intervention dans l'affaire serbe. *Il repoussa donc la proposition de M. Sazonov*[3]. A Berlin, où la Russie espérait trouver, comme à

(1) *Livre jaune français*, n° 45. — (2) *Livre jaune français*, n° 45. — (3) *Livre rouge austro-hongrois*, n° 20 et n° 21.

Londres et à Paris, un appui à sa démarche, il avait été répondu au chargé d'affaires russe que la demande était tardive.

L'heure d'expiration du délai assigné à la Serbie (6 heures du soir) allait sonner. Nous l'avons vu, le gouvernement de Belgrade s'inclina. Il s'inclina principalement sur les instances de la Russie. Nous savons aussi que l'Autriche-Hongrie, ne considérant pas cette soumission comme satisfaisante, rompit les relations avec la Serbie, qui se trouva aussitôt sous la menace d'une attaque de l'armée de l'empereur François-Joseph.

Redoutant cette éventualité, M. Sazonov cherche le moyen d'aplanir les difficultés. Il convoque l'ambassadeur d'Autriche, le comte Szapary. Celui-ci se borne à expliquer que son pays ne poursuit ni agrandissement territorial, ni atteinte à l'intégrité de la souveraineté serbe. Assurance manifestement insuffisante, en ce qu'elle laissait à l'Autriche-Hongrie le droit d'anéantir la Serbie dans une expédition militaire, de ravager son territoire, sous prétexte de la « punir ». Les expériences du passé, le coup d'État de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, la violation de la parole donnée et consignée dans le

traité de Berlin, l'attitude de la monarchie dualiste pendant les guerres balkaniques, ses efforts pour détruire la paix reposant sur le traité de Bucarest de 1913 auquel elle avait refusé de souscrire, n'étaient pas faits pour tranquilliser la Russie dans les conjonctures présentes. En aucun cas, elle ne pouvait s'exposer à se trouver un beau matin en face du fait accompli : la vassalisation de la Serbie, la prépondérance de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans, l'hégémonie austro-allemande en Europe.

Ces craintes étaient plus que fondées[1]. *Le Livre blanc allemand* contient à cet égard un aveu significatif, lorsqu'il nous informe qu'à un moment donné, l'Autriche-Hongrie avait « promis, tout en manifestant son désintéressement territorial, *de tenir compte des intérêts russes*[2] ». Le Ballplatz se proposait ainsi d'apaiser la Russie en lui offrant une sorte de zone d'influence en Serbie, comme cela se pratique pour certaines régions d'Asie ou d'Afrique.

Quand on saura, en outre, que l'Autriche se réservait de donner à la « collaboration de ses agents » sur territoire serbe un caractère *perma-*

(1) *Livre bleu anglais, n°s 19, 59, 82, 90, 91.* — (2) *Livre blanc allemand,* p. 13.

nent[1], on comprendra à quel point Sir Edward Grey avait raison de se méfier des assurances de l'ambassadeur d'Allemagne, suivant lesquelles l'Autriche « ne s'emparerait pas de territoire serbe » : « Sur quoi, dit Sir Edward, je lui ai fait observer que, sans perdre de territoire et tout en laissant aux Serbes une indépendance *nominale*, l'Autriche pourrait faire en réalité de leur pays un *vassal*, et que *cela porterait atteinte à toute la situation de la Russie dans les Balkans*[2]. » Et, parlant le même jour à l'ambassadeur d'Autriche, il répondit que, « sans porter franchement atteinte à l'indépendance de la Serbie et sans lui prendre une parcelle de territoire, il serait très possible d'en faire une vassale[3] ».

2e proposition de M. Sazonov

Cependant, « sans se laisser décourager, M. Sazonov décide de proposer, ce jour même, au comte Berchtold l'ouverture d'une conversation directe entre Vienne et Saint-Pétersbourg sur les changements à introduire dans l'ultimatum[4] ». Dans l'esprit du ministre russe, cette « entremise

(1) *Livre rouge austro-hongrois, n° 27.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 90.* — (3) *Livre bleu anglais, n° 91.* — (4) *Livre jaune français, n° 54.*

amicale et officieuse de la Russie entre l'Autriche et la Serbie aura l'avantage d'être expéditive ».

26 JUILLET Derrière l'Autriche, l'Allemagne intrigue auprès des puissances de l'Entente dans le dessein de leur faire exercer une pression à Saint-Pétersbourg. A Paris, M. Bienvenu-Martin répond à cette sollicitation que « la Russie était modérée, qu'elle n'avait accompli aucun acte qui pût faire douter de sa modération et que nous [*les Français*] étions d'accord avec elle pour rechercher la solution pacifique de ce conflit. Il nous paraissait donc qu'à titre de contre-partie, l'Allemagne devait agir à Vienne, où l'efficacité de son action était certaine, en vue d'éviter des opérations militaires tendant à l'occupation de la Serbie [1] ».

A Saint-Pétersbourg, l'Allemagne cherche à intimider. Le 26, dès avant que l'Autriche ait déclaré la guerre à la Serbie, son ambassadeur, le comte de Pourtalès, était chargé de remettre au gouvernement russe *une déclaration qui n'est rien moins qu'une sorte* D'ULTIMATUM. Les termes en sont : « *Les mesures militaires préparatoires de la*

(1) *Livre jaune français, n° 56.*

Russie nous forceront à prendre des mesures analogues, consistant en la mobilisation de notre armée. MAIS LA MOBILISATION SIGNIFIE LA GUERRE. Comme les obligations de la France envers la Russie nous sont connues, cette mobilisation se ferait tout à la fois contre la Russie et la France. Nous ne pouvons supposer que la Russie VEUILLE *déchaîner une guerre européenne semblable*[1]... »

C'est la première fois que le mot de « guerre » est prononcé par une puissance non intéressée dans le conflit austro-serbe. L'Allemagne fait état d'un traité d'alliance dont les stipulations étaient encore secrètes. Elle met en cause la France. Elle impute à la Russie des mesures militaires, alors qu'elle dispose d'un service de renseignement suffisamment bien organisé pour savoir qu'aucune, absolument aucune mesure militaire quelconque ne justifie cette froide affirmation. Elle déclare enfin que chez elle la mobilisation signifie la guerre. Le Dr Muehlon relate dans son *Mémoire* que le Dr Helfferich lui avait également confié que « *chez lui* [l'empereur] *la mobilisation signifiait la guerre*

(1) *Livre blanc allemand*, p. 10. — *Livre orange russe*, n° 38.

immédiate[1] ». C'est donc bien en conformité avec la doctrine officielle que le comte de Pourtalès avait averti M. Sazonov qu'« une fois qu'en Allemagne on a pressé sur le bouton, rien ne peut plus arrêter la marche des événements[2] ».

Que la Russie ne se soit point offensée de ce langage, incroyable de brutalité, que la guerre ne soit pas sortie de cette démarche comminatoire et intempestive du comte de Pourtalès, on ne peut que s'en étonner. Il régnait véritablement au Pont-aux-Chantres un esprit sincère de conciliation. On y exerçait le plus méritoire empire sur soi. Et, il faut le reconnaître dès maintenant, le parti de la guerre en Russie, s'il a existé, n'a exercé aucune influence sur les décisions du gouvernement du tzar. M. Sazonov s'est constamment attaché à « ménager l'amour-propre de grande puissance de l'Autriche[3] ». A la date du 29, Sir George Buchanan, ambassadeur de Grande-Bretagne, s'exprimera dans les termes suivants au sujet de l'attitude de la Russie : « Dès le commencement, le gouvernement russe avait été parfaitement franc et conciliant, et avait fait tout son

(1) *Mémoire du* Dr MUEHLON, p. 56. — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 28.* — (3) *Livre orange russe, n° 77.*

possible pour le maintien de la paix[1]. » Nous devons à la vérité historique de dire que jusqu'à la fin, il s'est inspiré de la même ardente volonté de paix.

1re proposition de Sir Edward Grey

Sir Edward Grey, se rendant compte de la gravité extrême de la situation et plein d'appréhensions, se décide à lancer sa *proposition de médiation à quatre.*

Cette proposition est double. Premièrement : les quatre puissances s'entendront pour demander aux gouvernements autrichien, russe et serbe, « *que toutes les opérations militaires actives soient suspendues en attendant les résultats de la conférence*[2] », de « s'abstenir de toute opération *militaire active*[3] ». Deuxièmement : *les quatre puissances chargeront leurs représentants de se réunir en une conférence à Londres « pour essayer d'arranger les choses*[4] », « pour chercher à résoudre les difficultés actuelles[5] ». La France, l'Italie et l'Allemagne seraient représentées par leurs ambassadeurs respectifs, M. Paul Cambon, le marquis

(1) *Livre bleu anglais, n° 78.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 36.* — (3) *Livre jaune français, n° 61.* — (4) *Livre bleu anglais, n° 24.* — (5) *Livre jaune français, n° 61.*

Imperiali et le prince Lichnowski, l'Angleterre par son ministre des affaires étrangères, Sir Edward Grey.

La proposition Grey était ingénieusement comprise pour « ouvrir la voie à une issue pacifique[1] ». Elle préconisait une conférence des quatre puissances, Angleterre, France, Italie et Allemagne, d'une part, pour la raison qu'aucune d'elles n'était directement intéressée dans l'affaire austro-serbe, ce qui garantissait l'impartialité des décisions à prendre par la conférence; d'autre part, parce que les deux antagonistes comptaient, dans ce groupe de quatre puissances, chacun deux alliés ou amis : l'Autriche y serait défendue par ses alliés de la Triplice, l'Allemagne et l'Italie; la Russie par son alliée, la France, et son amie, l'Angleterre. La coopération de l'Allemagne, comme seule puissance pouvant exercer une action à Vienne, était essentielle. Sans elle la conférence ne pouvait se constituer. La Russie et l'Autriche ne permettraient pas à d'autres qu'à des alliés ou à des amis d'intervenir auprès d'elles. L'Allemagne et l'Italie seraient donc appelées à agir à Vienne et la France et l'Angleterre à Saint-

(1) *Livre jaune français, n° 67.*

Pétersbourg. De cette manière, l'honneur de chacun des deux adversaires serait sauf.

27 JUILLET

La France était d'avance acquise à la proposition de Sir Edward. Dès qu'il en est saisi, M. Bienvenu-Martin prescrit à M. Jules Cambon d'appuyer la démarche de son collègue d'Angleterre à Berlin[1]. De son côté, l'Italie adhere aussi « sans hésiter[2] », et le « marquis di San Giuliano [*ministre des affaires étrangères*] y engagera vivement le gouvernement allemand[3] ».

L'Allemagne refuse la 1re proposition de Sir Edward Grey et se donne l'air de faire une proposition.

Sur les trois concours sollicités par Sir E. Grey, deux sont donc acquis sur-le-champ et sans réserve; reste le troisième. *Il est refusé.* M. von Jagow, secrétaire d'État à l'office allemand des affaires étrangères, « déclare ne pas pouvoir se rallier à votre [*de Sir E. Grey*] proposition, malgré son désir de coopérer au maintien de la paix[4] ». Les instances de MM. Jules Cambon et Bollati, ambassadeurs de France et d'Italie, demeurent sans effet.

L'Allemagne n'accepte pas d'adhérer à la conférence, mais, pour masquer son refus, elle propose

(1) *Livre jaune français, n° 70.* — (2) *Livre jaune français, n° 72.* — (3) *Livre bleu anglais, n° 49.* — (4) *Livre bleu anglais, n° 43.*

qu'une conversation directe ait lieu entre l'Autriche et la Russie, — proposition trompeuse, car elle était suffisamment au courant des faits et gestes de Vienne pour savoir que précisément cette conversation à deux, demandée par la Russie, venait d'être refusée par l'Autriche. M. von Bethmann-Hollweg essaye, en outre, de justifier son rejet de la proposition Grey en alléguant que la conférence ressemblerait à une « cour d'arbitrage », à un « aréopage ». Certes, nous connaissions, depuis la première Conférence de La Haye, l'aversion de l'Allemagne pour toute idée d'arbitrage, mais le prétexte qu'elle invoque contre la proposition Grey ne tient pas debout, attendu que Sir Edward avait pris la précaution de bien spécifier que « ce ne serait pas un arbitrage, mais un examen privé et non protocolaire, afin de découvrir une base d'arrangement ». Ce devait même être si peu un « tribunal », « qu'aucune suggestion ne serait avancée sans s'assurer au préalable qu'elle serait acceptable à l'Autriche et à la Russie avec lesquelles les puissances médiatrices pourraient facilement se tenir en contact par l'entremise de leurs alliés respectifs[1] ». Il s'agissait pour

(1) *Livre bleu anglais, n° 67.*

le ministre britannique de « travailler simultanément à Vienne et à Saint-Pétersbourg en faveur de la modération », de faire donner respectivement à Vienne et à Saint-Pétersbourg des conseils amicaux. *La conférence était appelée à proposer, non à décider*. Rien d'obligatoire ne pouvait y être arrêté.

M. von Bethmann-Hollweg argue que l'Allemagne ne veut pas d'une conférence, sous le prétexte qu'elle « équivaudrait en somme à une cour d'arbitrage[1] ». Mais M. von Jagow en donne la seule et véritable raison quand il déclare *qu'il « ne peut pas conseiller à l'Autriche de céder*[2] ».

En présence de ce refus, l'Angleterre suspend la dislocation de sa flotte, réunie pour des manœuvres prenant fin le 27. Sir Edward Grey fait savoir qu'il a donné à ce sujet les explications suivantes à l'ambassadeur d'Autriche : « Déjà l'Europe s'en inquiétait [*de constater que la réponse serbe n'avait pas diminué la tension*]. Notre flotte, par exemple, devait régulièrement se disperser aujourd'hui; mais nous n'avons pas cru devoir l'y autoriser. Nous ne pensions pas à faire appeler nos

(1) *Livre bleu anglais, n° 43*. — (2) *Livre orange russe, n° 38* et *Livre blanc allemand*, ANNEXE 12.

réserves en ce moment, et il n'y avait pas de menace dans ce que nous avons fait à l'égard de la flotte; mais étant donnée la possibilité d'une conflagration européenne, nous ne pouvions en ce moment disperser nos forces[1]. »

Ainsi, le premier effort en vue du maintien de la paix échoue. Et, cependant que l'initiative de Sir Edward Grey se brise contre le mauvais vouloir de l'Allemagne, l'Autriche emploie cette journée du 27 à poursuivre ses armements décidés le 24 et commencés le 26. Que de conférences, pourtant, n'avait-on pas vues se réunir en ces dernières années! En 1878, l'Allemagne n'avait-elle pas convoqué le Congrès de Berlin à la demande de l'Autriche ? Pourquoi M. von Bethmann-Hollweg ne voulait-il pas jouer à son tour le rôle de « l'honnête courtier » tenu par Bismarck en ce temps-là?...

Au demeurant, ce n'est pas le seul échec qui sera infligé au parti de la paix, ce même 27 juillet. Le 25, la Russie avait essuyé un premier refus à propos de la prolongation du délai. M. Sazonov n'en avait pas moins déclaré à M. Paléologue,

(1) *Livre bleu anglais, n° 48.*

ambassadeur de France : « Jusqu'au dernier instant, je me montrerai prêt à négocier[1]. » Il tint parole. *Le lendemain, il entamait de nouvelles négociations et il faisait demander au Ballplatz d'autoriser l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Saint-Pétersbourg, le comte Szapary, à entrer avec lui dans un échange de vues privé aux fins de remanier en commun quelques articles de la note autrichienne.* Au surplus, M. Sazonov avait pris la précaution de demander à l'Italie et à l'Allemagne de concourir au succès de sa proposition en exerçant une influence lénifiante à Vienne[2].

2e proposition de M. Sazonov.

Le ministre russe n'avait pas encore reçu de réponse, quand lui parvient la proposition de médiation anglaise. Il ne peut, par conséquent, s'y rallier qu'en principe, qu'éventuellement, pour le cas où il recevrait de Vienne une réponse négative à sa proposition personnelle, c'est-à-dire où des explications directes avec le cabinet de Vienne seraient impraticables.

Cette réponse se fait attendre. Le Ballplatz atermoie. « Décidément l'Autriche ne veut pas causer », disait M. Sazonov à M. Paléologue[3]. Le

(1) *Livre jaune français, n° 54.* — (2) *Livre orange russe, nos 23* et *26.* — (3) *Livre jaune français, n° 82.*

comte Berchtold, pour donner le change, abusait, d'ailleurs, en des conversations dilatoires, M. Schébéko, ambassadeur de Russie, et feignait de chercher un terrain d'entente, terrain bien vague sur lequel il était, dans son for intérieur, décidé à ne rien bâtir. Et, tandis qu'il protestait de ses meilleures intentions, il activait la mobilisation pour se livrer bientôt à Belgrade à un acte irréparable.

28 JUILLET

Finalement, le 28, le comte Berchtold informe M. Sazonov que l'Autriche « *ne pouvait plus ni reculer, ni entrer en discussion aucune des termes de la note austro-hongroise* [à la Serbie][1] », et il écrit à son ambassadeur à Saint-Pétersbourg : « *Dans ma réponse* [à M. Schébéko], *j'ai souligné que je ne pouvais adhérer à une proposition de cette nature*[2]. »

L'Autriche-Hongrie refuse la 2e proposition de M Sazonov.

A ce moment, M. Sazonov était, par conséquent, libre de se prêter à la combinaison de Sir Edward Grey, et c'est ce qu'il fait immédiatement; — bien que, dans l'intervalle, il ait reçu l'information que l'Autriche mobilisait[3].

L'Allemagne avait refusé[4]. Mais elle avait opposé ce refus, en « manifestant toujours son

(1) *Livre orange russe, n° 45.* — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 40; Livre bleu anglais, n° 74.* — (3) *Livre orange russe, n° 24.* — (4) *Livre rouge austro-hongrois, n° 35.*

désir de paix[1] ». La raison de son refus avait été qu'une conférence, dont plus tard elle prétendit, d'ailleurs, avoir approuvé la tendance[2], « équivaudrait en somme à une cour arbitrale et à son [*de M. von Jagow*] avis ne saurait être convoquée qu'à la requête de l'Autriche et de la Russie[3] ». C'était, à l'en croire, pour une question de forme, de procédure que l'Allemagne s'abstenait de coopérer au maintien de la paix. Il ne s'agissait plus, par conséquent, que de lui laisser le choix des modalités de la médiation. M. Jules Cambon en eut immédiatement la pensée. « Il y aurait lieu, télégraphie-t-il le 27 à M. Bienvenu-Martin, de demander à Sir Ed. Grey de renouveler sa proposition sous une autre forme, de telle façon que l'Allemagne n'ait pas de prétexte pour refuser de s'y associer[4]. »

Mais il se produit sur le Danube un nouveau coup de force : *l'Autriche déclare la guerre à la Serbie et mobilise officiellement son armée*[5]. Elle fait, en outre, déclarer à Londres, en termes insolents, que « si Sir E. Grey parle de la possibilité

(1) *Livre jaune français, n° 73.* — (2) *Livre blanc allemand,* p. 11. — (3) *Livre bleu anglais, n° 43.* — (4) *Livre jaune français, n° 74.* — (5) *Livre rouge austro-hongrois, n° 37.*

d'empêcher les hostilités d'éclater, *cette idée arrive* TROP TARD[1] »[2]. Enfin, elle demande à l'Allemagne de menacer la Russie de « *mesures militaires extrêmes*[3] ».

M. Sazonov exprime ses craintes dans la dépêche suivante adressée au comte Benckendorff, ambassadeur de Russie à Londres : « Mes entretiens avec l'ambassadeur d'Allemagne confirment mon impression que l'Allemagne est plutôt favorable à l'intransigeance de l'Autriche. Le cabinet de Berlin, qui aurait pu arrêter tout le développement de la crise, paraît n'exercer aucune action sur son alliée... C'est à Berlin qu'indubitablement

(1) *Livre rouge austro-hongrois, n° 41*; cf. *n° 36*; V. aussi *Livre bleu anglais, n°s 61* et *62*. — (2) L'ambassadeur d'Allemagne à Vienne télégraphie au chancelier de l'Empire : « Le comte Berchtold me prie de remercier infiniment Votre Excellence de la communication de la proposition de médiation anglaise. Il a fait observer ensuite qu'après l'ouverture des hostilités PAR LA SERBIE et la déclaration de guerre faite dans l'intervalle, il devait considérer la démarche de l'Angleterre comme trop tardive. » (*Livre blanc allemand*, ANNEXE 16.) Ce télégramme contient un MENSONGE. C'est l'Autriche, non la Serbie, qui a ouvert les hostilités. Les preuves abondent. Citons celle-ci : les *Basler Nachrichten*, numéro du 28 juillet 1914, ont publié la dépêche suivante : « Les hostilités à la frontière austro-serbe ont débuté par l'avance des Autrichiens à Mitrovitza, sur la Save. » Cf. *Livre rouge austro-hongrois, n°s 40* et *41*. — (3) *Livre rouge austro-hongrois, n° 42* et *n° 44* (MÉMOIRE).

se trouve la clef de la situation[1]. » A ce moment il est prévenu par le consul-général russe à Fiume (Hongrie) que « l'état de siège a été proclamé en Slavonie, en Croatie et à Fiume et [*qu'*] en même temps les réservistes de toutes les catégories ont été mobilisés[2] ».

C'est alors qu'il télégraphie à son représentant à Berlin : « *Par suite de la déclaration de guerre faite par l'Autriche à la Serbie, le gouvernement impérial annoncera demain* [29] *la mobilisation des arrondissements militaires d'Odessa, Kiev, Moscou et Kazan. Veuillez en informer le gouvernement allemand en lui confirmant l'absence en Russie de toute intention agressive contre l'Allemagne. L'ambassadeur de Russie à Vienne n'a pas été rappelé*[3]. »

Mais, en même temps, il expédie une dépêche à Londres, disant : « Il est évident que la déclaration de guerre faite par l'Autriche met fin à l'idée de communications directes entre l'Autriche et la Russie. *Il est maintenant de la dernière urgence que le cabinet de Londres agisse pour mettre en marche la médiation afin de faire suspendre les*

(1) *Livre orange russe, n° 43.* — (2) *Livre orange russe, n° 44.* — (3) *Livre bleu anglais, n° 70* (1); *Livre jaune français, n° 100; Livre orange russe, n° 58.*

opérations militaires de l'Autriche. A moins d'arrêter ces opérations, la médiation ne ferait que laisser traîner les choses et donner à l'Autriche le temps d'écraser la Serbie[1]. »

A Vienne, où l'éventualité d'une guerre avec la Russie était prévue[2], l'avertissement que constitue la mobilisation partielle russe ne change rien aux événements. « Je crois, dit Sir Maurice de Bunsen, ambassadeur de Grande-Bretagne, que la mobilisation russe ne surprendra pas le ministère[3]. »

A Berlin, le chancelier von Bethmann-Hollweg s'emploie à endormir la confiance de l'Angleterre, en la persuadant que la crise s'achemine vers un heureux dénouement. Il fait appeler Sir Edward Goschen, ambassadeur de Grande-Bretagne, pour l'assurer (pour la seconde fois dans la journée) qu'il continue à exercer l'influence la plus apaisante à Vienne, qu'il y a demandé des explications sur ses intentions à l'égard des Serbes, mais que « jusqu'à présent, il n'avait point reçu de réponse de Vienne[4] ». Berlin cherche visiblement à persuader l'Angleterre du rôle pacificateur qu'elle joue auprès de son alliée. Mais aucun document,

(1) *Livre bleu anglais, n° 70* (2) et *n° 78*. — (2) *Livre bleu anglais, n° 62; Rapports* VON LERCHENFELD *et* MUEHLON. — (3) *Livre bleu anglais, n° 94*. — (4) *Livre bleu anglais, n° 75*.

ni dans le *Livre rouge austro-hongrois,* ni dans le *Livre blanc allemand*, ne vient prouver cette attitude.

Sir Edward cède à la sollicitation de la Russie et il lance sa deuxième proposition.

29 JUILLET

2e proposition de Sir Edward Grey

Elle se réfère à la première, en tenant compte des motifs qui l'avaient fait rejeter par l'Allemagne. Le ministre anglais prie la Wilhelmstrasse de « *vouloir bien* SUGGÉRER LE MOYEN *d'appliquer ce principe* » (« principe d'une médiation en cas de besoin entre l'Autriche et la Russie »)[1], de « PROPOSER N'IMPORTE QUEL MOYEN *permettant aux quatre puissances de combiner leur influence pour empêcher la guerre entre l'Autriche et la Russie*[2] ». Il sait d'avance que la France et la Russie s'y rallieront et que la Russie s'y prêtera.

L'Allemagne, qui avait déclaré ne pouvoir adhérer à la première proposition de Sir Edward simplement à cause de la forme de la médiation, se voit, par suite, invitée à proposer une formule, une procédure ; on s'en remet à sa décision, à sa libre préférence. Elle a le choix des voies. C'est à

(1) *Livre bleu anglais, n° 68.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 84.*

elle de mettre en mouvement le mécanisme de la médiation, de tracer les lignes d'une conversation. Elle n'éprouvait, en somme, de répugnance que pour une question de détail, extérieure : on la prie de dire ce qu'elle désire[1]. Et Sir Edward croit devoir faire davantage encore. Dans l'après-midi, il fait une concession nouvelle : alors que la Russie met comme condition à la médiation « la suspension des opérations militaires contre la Serbie », il prend sur lui d'offrir à l'Autriche *le droit d'occuper une partie du territoire serbe pendant les pourparlers* des quatre puissances désintéressées. « Il serait, dit-il, néanmoins peut-être possible d'aboutir même alors à une médiation, pourvu que l'Autriche, tout en se déclarant forcée de maintenir l'occupation du territoire acquis jusqu'à obtention par elle de *satisfaction complète* de la part de la Serbie, affirmât qu'elle ne pousserait pas plus loin l'invasion, en attendant le résultat de l'effort des puissances pour s'entremettre entre elle et la Russie[2] ».

L'Autriche-Hongrie n'a pas tenu compte de cette concession. Cependant, tandis que la Russie mobi-

(1) *Livre bleu anglais, n° 111.* Soit dit en passant, l'Angleterre donne, dans cette dépêche, un éclatant démenti de plus à la théorie allemande de l'encerclement de l'Allemagne par l'Entente. — (2) *Livre bleu anglais, n° 88.*

lise dans les quatre arrondissements militaires frontières de l'Autriche-Hongrie, celle-ci, poursuivant inexorablement la réalisation de son plan, commence le bombardement de la capitale serbe.

Et ici, nous arrivons au tournant décisif des négociations.

L'Allemagne, qui s'était tenue jusqu'à ce jour derrière son alliée, embusquée dans le fond de la scène, passe brusquement au premier plan. *Elle prend fait et cause pour l'Autriche-Hongrie, tout en prétendant la retenir dans ses projets belliqueux.* De complice, elle devient coauteur principal.

L'Allemagne adresse à la Russie une sommation comminatoire.

De ce moment, la tension entre l'Allemagne et la Russie dépasse ce qu'elle a été entre l'Autriche et la Russie. Le conflit austro-russe devient surtout germano-russe[1]. Sous cette forme, il entre dans une voie plus rapide, plus brutale. Le comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne, se rend auprès de M. Sazonov et lui déclare que « *si la Russie n'arrête pas ses préparatifs militaires, l'armée allemande recevra l'ordre de mobiliser*[2] ». (On

(1) *Livre bleu anglais, n° 76.* — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 46* et *Livre blanc allemand,* ANNEXE 17. Le comte de Pourtalès s'est contenté de lire la dépêche

sait que la Russie n'avait pris aucune mesure quelconque pouvant porter ombrage à l'Allemagne.)

En somme, l'Austro-Allemagne, pour avoir les

---

reçue du chancelier de von Bethmann-Hollweg. Comme d'autres représentants de l'Allemagne qui, à diverses reprises, ont cru devoir refuser de laisser copie des documents qu'ils communiquaient, il n'en a pas laissé copie à M. Sazonov. Le *Livre blanc allemand* ayant eu garde de publier ce document, nous ne le connaissions que par les allusions du *Livre rouge austro-hongrois* (n° 46). Cette lacune a été comblée par un communiqué officiel russe du 15 septembre 1917. (On remarquera que le communiqué émane non du gouvernement tzariste, mais de celui de la révolution.) LA DÉMARCHE DU COMTE DE POURTALÈS A EU LIEU SOUS LA FORME D'UNE VÉRITABLE MENACE : « A 15 heures, dit le communiqué, le comte de Pourtalès rendit visite à M. Sazonov et lui donna lecture d'un télégramme du chancelier annonçant la résolution prise par l'Allemagne de procéder à la mobilisation si la Russie ne suspendait pas ses mesures militaires préparatoires, *même sans décréter la mobilisation*. Dans ce cas, une attaque *immédiate* s'ensuivrait de la part de l'Allemagne. » Comme on le voit, il s'agit d'une sorte d'ultimatum. Il nous stupéfierait si la démarche du 26 ne nous avait déjà averti qu'à l'égard de la Russie, l'Allemagne se croyait tout permis.

Ce texte est confirmé par le comte de Pourtalès, dans l'interview qu'il accorda au journal suisse les *Basler Nachrichten*, le 21 septembre 1917. Il y dit, notamment, qu' « un développement ultérieur des mesures militaires russes nous [*l'Allemagne*] obligeait à des mesures analogues, mais que *cela signifiait la guerre* (« *dies würde aber den Krieg bedeuten* »). Sur quoi, il avait prié M. Sazonov de voir dans cette déclaration *un avertissement amical* (« *eine freundliche Mahnung* »)!

mains libres contre la Serbie, dans les Balkans et sur l'Europe entière, voulait interdire à la Russie de mobiliser, alors qu'elle-même était armée jusqu'aux dents. Déconcertante prétention ! A-t-on jamais vu une nation interdire à une autre nation de mobiliser pour sa défense ! Que deviendrait l'existence des peuples s'ils n'étaient plus maîtres de leur mobilisation ?...

M. Sazonov fait observer au comte de Pourtalès « que les préparatifs russes sont motivés, d'un côté par l'intransigeance de l'Autriche, d'autre part, par le fait que huit corps austro-hongrois sont déjà mobilisés ». M. Paléologue ajoute à cette relation de l'entrevue historique : « Le ton sur lequel le comte de Pourtalès s'est acquitté de la notification a décidé le gouvernement russe, cette nuit même, à *ordonner* la mobilisation des treize corps destinés à opérer contre l'Autriche[1]. » (Nous avons vu que la Russie avait prévenu l'Allemagne qu'en présence de l'attitude de l'Autriche-Hongrie, elle serait obligée de mobiliser dans quatre districts du Sud.)

Les appréhensions du Pont-aux-Chantres sont attestées dans cette dépêche du comte Szapary,

(1) *Livre jaune français, n° 100.*

ambassadeur d'Autriche-Hongrie : « J'ai appris par l'ambassadeur d'Allemagne que M. Sazonov se montrait très ému de la prétendue intention de Votre Excellence [*le comte Berchtold*] de ne pas poursuivre avec la Russie l'échange de vues en cours et s'inquiétait de la mobilisation austro-hongroise *poussée, lui disait-on, bien au delà de la mesure nécessaire et par suite dirigée contre la Russie*[1]. » Ce renseignement n'empêche pas le comte Berchtold de charger l'ambassadeur d'Autriche à Berlin « d'*insister* [auprès du gouvernement allemand] *sur ce point que, si les mesures de mobilisation russe ne sont pas suspendues tout de suite, elles seront suivies immédiatement*, ET POUR DES RAISONS MILITAIRES, *de la mobilisation générale en Autriche-Hongrie*[2] ». Et le comte Berchtold d'ajouter : « Comme dernière tentative pour empêcher la guerre européenne, je pense qu'il serait désirable que notre représentant et celui de l'Allemagne à Saint-Pétersbourg, et éventuellement aussi à Paris, déclarassent sur le ton le plus amical aux gouvernements de ces capitales que, si la mo-

(1) *Livre rouge austro-hongrois, n° 47.* — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 48.*

bilisation russe se poursuit, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie se verront contraintes à des mesures analogues, dont les conséquences seraient nécessairement graves.

« Votre Excellence voudra bien ajouter qu'il est bien entendu que nous ne nous laisserons pas écarter de notre action militaire en Serbie. » Conséquemment, l'Autriche, qui avait mobilisé sur le front serbe et sur le front russe en Galicie, prétendait contraindre la Russie à démobiliser dans ses quatre districts du Sud, faute de quoi, elle ordonnerait sa mobilisation générale. Cette menace concorde avec les deux menaces allemandes des 26 et 29 juillet.

Le tzar propose l'arbitrage.

C'est ce jour, 29 juillet, que le tzar Nicolas II a adressé à l'empereur Guillaume II un télégramme pour lui proposer de remettre la solution du différend au Tribunal d'Arbitrage de La Haye. « Je te remercie, télégraphie-t-il, de ton télégramme conciliant et amical, alors que les communications officielles faites aujourd'hui par ton ambassadeur à mon ministre ont été d'un ton très différent. Je te prie de tirer au clair la cause de cette différence. *Il vaudrait mieux soumettre le problème austro-serbe à la* CONFÉRENCE DE LA HAYE. J'ai confiance en

ta sagesse et en ton amitié [1]. » Le *Livre blanc allemand* a cru devoir ne pas publier ce document, ce qui suffit à nous renseigner sur l'accueil qui lui fut fait.

30 JUILLET Que devient pendant ce temps la deuxième ouverture de Sir Edward Grey ? L'Allemagne se décidera-t-elle à dire ce qu'elle veut ? Nullement. L'Allemagne ne suggère rien. L'ambassadeur Lichnowski écrit à ce sujet : « A la suite de notre refus (du 27), Sir Edward Grey nous pria de formuler nous-mêmes une proposition. *Mais nous tenions à la guerre.* La seule réponse que je pus obtenir [*de Berlin*], c'est que l'Autriche se montrait « *colossalement conciliante* », puisqu'elle n'avait en vue aucune conquête [2]. » L'auteur de

(1) L'existence de cette pièce capitale, dissimulée par la Wilhelmstrasse, a été révélée par le *Messager officiel de Pétrograd* (janvier 1915). L'Allemagne l'a alors publiée dans ses *Aktenstücke zum Kriegsausbruch*.

D'avance, on avait, à la Wilhelmstrasse, fait au baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin, la prédiction suivante : « L'Autriche répondra à la mobilisation partielle russe par la mobilisation générale. Il est à craindre qu'à la suite de cette mesure, la Russie décide de mobiliser aussi toutes ses forces, ce qui amènerait l'Allemagne à en faire autant. » (BARON BEYENS, *L'Allemagne avant la Guerre*, p. 299.) — (2) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 42.

J'Accuse (un Allemand) pose ici la question suivante : « Pourquoi MM. Bethmann et de Jagow n'ont-ils indiqué aucune forme de conversation à quatre, s'il leur paraissait déjà convenable de faire dépendre de cette misérable question de forme le sort de centaines de millions d'hommes [1] ? »

Cependant, si l'Allemagne n'énonçait aucune suggestion, elle avait, en revanche, l'audace ingénue de demander à l'Angleterre de rester neutre en cas de conflit et de lui offrir pour prix de cette neutralité une « *forte enchère* » [2]. M. von Jagow fait cette demande à Sir Edward Goschen, ambassadeur de Grande-Bretagne, et, le lendemain, le prince Lichnowski, ambassadeur d'Allemagne, demandera, à son tour, à Sir Edward Grey, « si l'Angleterre observerait la neutralité dans le conflit qui se prépare [3] ».

Quelle est cette « enchère » ? En échange de la neutralité anglaise, l'Allemagne promet de ne pas démembrer la France, de ne lui prendre que ses colonies, de respecter la neutralité de la Hollande

(1) *Le Crime* (par l'auteur de *J'Accuse*), Vol. I, p. 61, Payot et Cie, Paris. Le nom de l'auteur de *J'Accuse* et du *Crime* a été révélé en novembre 1918 seulement : Richard Grelling. — (2) *Livre bleu anglais, n° 85.* — (3) *Livre jaune français, n° 110.*

et, si les circonstances le permettent, celle de la Belgique. Simplement[1].

Plutôt que de prendre ombrage d'un pareil procédé, le ministre anglais fait répondre par son ambassadeur : « Le Gouvernement de Sa Majesté ne saurait un seul instant prêter l'oreille à la proposition allemande à l'effet de s'engager à rester neutre dans les conditions indiquées.

« Ce que le Chancelier nous demande, en somme, est tout bonnement de nous engager à rester les bras croisés pendant que l'Allemagne s'emparerait des colonies françaises et écraserait la France elle-même, pourvu seulement que l'Allemagne, de sa part, s'engage à ne pas s'emparer de territoire français, sauf des colonies.

« Au point de vue matériel, une pareille proposition est inacceptable, car, tout en ne lui enlevant pas de territoire en Europe, l'Allemagne pourrait écraser la France au point de lui faire perdre sa situation de grande puissance et d'en faire un satellite de la politique allemande.

(1) Comment, après avoir cherché à s'assurer de la neutralité de l'Angleterre, le 29, l'Allemagne a-t-elle pu prétendre ensuite que seule la mobilisation générale russe (du 31) est cause de la guerre?

« Mais, toutes ces considérations à part, *ce serait pour nous une honte que de passer, aux dépens de la France, un pareil marché avec l'Allemagne, une honte telle que jamais l'honneur de notre pays ne se laverait de la souillure.*

« Ce que le Chancelier nous demande encore, c'est de faire bon marché de nos obligations et de nos intérêts relatifs à la neutralité belge. Nous ne pouvons, non plus, en aucune façon, prêter l'oreille à pareil marchandage [1]. »

Cette réponse sera l'éternel honneur du pays qui l'a faite et de l'homme qui l'a prononcée. Ce n'est pas parler en vain que de qualifier l'Angleterre de « nation loyale ». A son tour, M. Asquith, premier ministre britannique, devait, à la séance du Parlement du 6 août, traiter les propositions allemandes d'INFAMES (« *infamous proposal* [2] »).

Et sir Edward Grey ajoute, dans la dépêche qu'il adresse à Sir Edward Goschen à Berlin : « Je vous prie de parler au Chancelier dans le sens susindiqué, et de lui faire entendre de la façon la plus sérieuse que le seul moyen de maintenir les bonnes relations entre l'Angleterre et l'Allemagne

(1) *Livre bleu anglais, n° 101.* — (2) *Deuxième Livre gris belge, n° 29.*

est la coopération continue des deux nations à la sauvegarde de la paix européenne.

« Si nous y réussissons, je suis convaincu que les relations de l'Allemagne et de l'Angleterre s'en trouveront *ipso facto* améliorées et affermies.

« C'est à ces fins que le Gouvernement de Sa Majesté britannique continuera à travailler avec la meilleure volonté et la sincérité la plus entière[1]. »

Nous connaissons l'attitude de la Russie en présence de la « résolution prise par le gouvernement allemand de mobiliser, si elle ne cessait pas ses préparatifs militaires ». Elle avait répondu qu'elle n'avait « commencé ces derniers qu'à la suite de la mobilisation à laquelle avait déjà procédé l'Autriche et vu l'absence évidente chez cette dernière du désir d'accepter un mode quelconque d'une solution pacifique de son conflit avec la Serbie[2] ». Là-dessus, le comte de Pourtalès, ambassadeur

(1) *Livre bleu anglais, n° 101.* Pourquoi l'Allemagne aurait-elle cherché, à la suite des décisions prises au Conseil secret de Potsdam du 29, à s'assurer la neutralité de l'Angleterre, si elle n'avait pas été décidée à la guerre ? Peut-elle prétendre que c'est la mobilisation russe qui a causé la guerre qu'elle avait préméditée et préparée ?

(2) *Livre orange russe, n° 58.*

d'Allemagne, demanda à M. Sazonov si la Russie ne pouvait pas « se contenter de la promesse que l'Autriche pourrait donner de ne pas porter atteinte à l'intégrité du royaume de Serbie[1] ». M. Sazonov répondit : « Ce n'est pas seulement l'intégrité territoriale de la Serbie que nous devons sauvegarder, c'est encore son indépendance et sa souveraineté. Nous ne pouvons pas admettre que la Serbie devienne vassale de l'Autriche. »

M. Sazonov a ajouté : « L'heure est trop grave pour que je ne vous déclare pas toute ma pensée. En intervenant à Pétersbourg, tandis qu'elle refuse d'intervenir à Vienne, l'Allemagne ne cherche qu'à gagner du temps, afin de permettre à l'Autriche d'écraser le petit royaume serbe avant que la Russie n'ait pu le secourir. Mais l'empereur Nicolas a un tel désir de conjurer la guerre que je vais vous faire en son nom une nouvelle proposition[2]... »

L'ambassadeur d'Allemagne, posant une seconde question, demanda à M. Sazonov « d'indiquer à quelles conditions nous [*la Russie*] pourrions encore consentir à suspendre nos armements ».

(1) *Livre orange russe, n° 60.* — (2) *Livre jaune français, n° 103.*

3e proposition de M. Sazonov.

M. Sazonov dicta alors au comte de Pourtalès, pour être transmise d'urgence à Berlin, la déclaration suivante : « *Si l'Autriche, reconnaissant que la question austro-serbe a assumé le caractère d'une question européenne, se déclare prête à éliminer de son ultimatum les points qui portent atteinte aux droits souverains de la Serbie, la Russie s'engage à cesser ses préparatifs militaires*[1]. »

Par là, la Russie, voulant éviter que le royaume serbe fût livré à la merci de l'Autriche-Hongrie, qui avait refusé de causer avec elle, entendait, à juste titre, établir que le sort de la Serbie relevait du statut européen. M. Sazonov faisait proposer à l'Autriche de reconnaître que son conflit avec la Serbie avait pris le caractère d'une question d'intérêt européen, était d'ordre général, autrement dit ne regardait pas uniquement l'Autriche, mais l'ensemble des grandes puissances. Le caractère européen de la question ne se manifestait-il pas suffisamment dans la fièvre des négociations en cours depuis une semaine? Pour le ministre russe, la solution du litige devait être confiée à la conférence envisagée par Sir Edward Grey. Sur cette base, l'Autriche éliminerait de son ultimatum les

(1) *Livre orange russe, n° 60.*

exigences entraînant violation du principe de la souveraineté de l'État serbe. En échange, la Russie « s'engage à arrêter tous ses préparatifs militaires[1] ».

La réponse de l'Allemagne ne se fait pas attendre. Elle repousse la formule, pour la raison, assurément imprévue, qu'elle la trouvait « *inacceptable* POUR L'AUTRICHE[2] ». La Wilhelmstrasse marquait, comme le fait observer M. Jules Cambon, « l'action négative de la diplomatie allemande à Vienne[3] ».

Ce même jour (30), l'Allemagne provoque indubitablement la Russie en faisant publier, à 1 heure de l'après-midi, dans une édition spéciale du journal officieux, le *Lokal Anzeiger*, que « le décret de mobilisation de l'armée et de la flotte [*allemandes*] venait d'être promulgué[4] ». Nouvelle tendancieuse et inspirée, dans le style de la dépêche d'Ems, naturellement aussitôt démentie par l'Office impérial. Mais alors qu'on avait — puisque aussi bien c'était le but de la manœuvre — laissé l'ambassadeur russe télégraphier la nouvelle à Saint-Péters-

(1) *Livre bleu anglais, n° 97* ; cf. *n° 103*. — (2) *Livre orange russe, n° 63*. — (3) *Livre jaune français, n° 107*. — (4) *Livre orange russe, n° 61*.

bourg, on retarda le télégramme par lequel il annonçait le démenti de l'Office impérial. On espérait de cette manière pousser la Russie à prendre des décisions de nature à lui faire endosser les responsabilités de la guerre. Les dépêches démentant la nouvelle de la mobilisation ne furent pas transmises aussi rapidement que celles qui l'avaient annoncée; elles subirent à Berlin un retard de plusieurs heures[1].

C'est sur cette fausse nouvelle que l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Saint-Pétersbourg disait dans sa dépêche du 30 au Foreign Office : « Maintenant, d'ailleurs, qu'elle [*la Russie*] sait que l'Allemagne s'arme, elle ne peut guère, pour des raisons stratégiques, *retarder la conversion de la mobilisation partielle en mobilisation générale*[2] ».

L'affaire du *Lokal Anzeiger* n'est, d'ailleurs, qu'un incident entre beaucoup d'autres du même

(1) Le journal *La Victoire* a publié dans son numéro du 14 avril 1918 une reproduction photographique de l'édition spéciale du *Lokal Anzeiger*, lancée le lendemain du fameux Conseil de la Couronne tenu la veille au soir à Potsdam. M. Kurt Eisner a publié sur cette manœuvre, à laquelle Sir Edward Grey venait de faire allusion devant le Parlement britannique, un intéressant article dans la *Chemnitzer Volkstimme* du 29 novembre 1917.

(2) *Livre bleu anglais*, n° 97.

goût, un simple exemple d'une des nombreuses vilenies savantes, raffinées et basses de la diplomatie allemande, pendant ces journées historiques. Machinations matérielles inspirées par une astuce congénitale ; petits coups de force diaboliques ; expressions lamentables d'une tournure d'esprit exempte de tout instinct de dignité[1].

Au moment où il rédigeait la formule que nous venons de voir rejetée par l'Allemagne, M. Sazonov ignorait que Sir Edward Grey avait amendé sa deuxième proposition en s'engageant[2] à laisser l'Autriche-Hongrie occuper « Belgrade et une partie du territoire serbe ». Aussi le ministre anglais, qui est allé passablement plus

(1) La Wilhelmstrasse était une officine aussi impudente que le Ballplatz, tout en étant moins légère. Elle avait tout prévu, tout mis en œuvre. N'avait-elle pas, notamment, mis sur pied le *Livre blanc allemand* avant même la rupture des relations diplomatiques, dès le mois de juillet? A côté d'autres preuves, le chancelier von Bethmann-Hollweg s'est chargé de nous l'apprendre, en fixant la date véritable de son exposé des faits du 2 août dans la phrase suivante: « De ce moment, l'Autriche se trouva, en fait, en état de guerre avec la Serbie, qu'elle proclame alors ouvertement par la déclaration de guerre officielle *du 28 de ce mois*. » (Juillet!) (*Livre blanc allemand*, p. 9)

(2) *Livre bleu anglais, n° 88.*

loin que lui dans sa formule, qui s'est, à vrai dire, fort avancé, se voit-il obligé de demander, le lendemain, au ministre russe de changer les conditions de sa note. « *J'estime, toutefois,* télégraphie-t-il à Saint-Pétersbourg, *que si l'Autriche arrêtait sa marche en avant après avoir occupé Belgrade, il serait peut-être possible de modifier les termes de la formule rédigée par le ministre russe des affaires étrangères de manière à déclarer que les Puissances auraient à examiner la façon dont la Serbie pourrait donner à l'Autriche* ENTIÈRE *satisfaction sans porter atteinte à sa souveraineté et à son indépendance.*

« Au cas où l'Autriche, après avoir occupé Belgrade et le territoire serbe adjacent, se déclarerait prête à cesser, dans l'intérêt de la paix de l'Europe, sa marche en avant, et à entrer en pourparlers quant à la manière d'arriver à un règlement complet de la question, j'ai lieu d'espérer que la Russie consentirait également à entrer en conversation et à suspendre tous nouveaux préparatifs militaires, à condition que les autres Puissances en fissent autant[1]. » Et il ajoute, mélancoliquement : « Cette chance de sauvegarder la paix est,

(1) *Livre bleu anglais*, n° 103.

je le sens, bien mince... » Bien mince, en effet, en face de l'âpre volonté d'agression de l'Austro-Allemagne.

Que va faire la Russie? Pourra-t-elle consentir à ce que l'Autriche s'installe sur le territoire serbe, occupe la capitale de la Serbie? Sir Edward Grey, sans doute inquiet, télégraphie à Sir G. Buchanan à Saint-Pétersbourg : « Si le gouvernement russe objectait que les Autrichiens mobilisent huit corps d'armée, il y aurait lieu de faire ressortir que ce nombre n'est pas trop pour faire face à 400.000 Serbes[1]. » 31 JUILLET

M. Sazonov acceptera-t-il une condition aussi dure? Il avait dit, une fois de plus, à M. Paléologue : « Jusqu'au dernier instant, je négocierai[2]. » Il tient parole. Le « dernier instant » est l'abnégation complète. Il cède et, pour sauver la paix, accepte toutes les suggestions de Sir Edward Grey. Il les amalgame à la formule qu'il avait dictée la veille au comte de Pourtalès et fait la nouvelle proposition suivante :

4e proposition de M. Sazonov.

« *Si l'Autriche consent à* ARRÊTER *la marche de ses troupes dans le territoire serbe, et si, reconnais-*

(1) *Livre bleu anglais, n° 110.* En réalité, l'Autriche avait mobilisé non pas huit corps, mais *toute* son armée.

(2) *Livre jaune français, n° 102.*

sant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, elle admet que les Grandes Puissances examinent la satisfaction que la Serbie pourrait accorder au gouvernement austro-hongrois sans laisser porter atteinte ni à ses droits d'État souverain, ni à son indépendance, la Russie s'engage à conserver son attitude expectante[1]. »

Ainsi, le gouvernement russe fait deux concessions sur sa proposition du 30 :

1° Il va jusqu'à reconnaître aux armées austro-hongroises le droit d'occuper « la ville de Belgrade, quelques autres villes serbes et une bande de territoire[2] ».

2° Il renonce à demander directement la modification des termes de l'ultimatum, mais s'en remet à la décision de l'Europe.

Par crainte de la guerre, il sera, d'ailleurs, amené à aller encore plus loin, à pousser l'abnégation jusqu'à l'humiliation : le 1er août, il ne posera même plus la condition préalable que l'Autriche consente à « arrêter la marche de ses troupes », il se bornera

(1) *Livre bleu anglais, n° 120; Livre orange russe, n° 67.* — (2) Termes employés par Guillaume II dans son *Message* au président des États-Unis, le 10 août.

à dire qu'*il serait très important* que l'Autriche arrêtât ses opérations contre la Serbie[1]. La cessation des hostilités n'est plus une condition *sine qua non*, elle est devenue un simple souhait...

Il convient de remarquer ici que la Russie avait dûment assuré et l'Allemagne et l'Autriche que « *sa mobilisation n'impliquait pas nécessairement la guerre et qu'elle pouvait parfaitement rester mobilisée pendant des mois sans que l'état de guerre s'ensuivît*[2] ». [Pareille situation s'était vue tant en Autriche qu'en Russie pendant la crise bosniaque (1908-1909), pendant les deux guerres balkaniques (1912-1913).] Malheureusement, « il n'en était pas de même pour l'Allemagne », avait répondu M. von Jagow[3]. Pour elle, la mobilisation n'était pas un moyen de pression diplomatique, « c'était la guerre ».

N'ayant toujours pas reçu de réponse à sa deuxième proposition (du 29), Sir Edward Grey ne la perd pas de vue. Il ne peut croire qu'elle ne sera pas prise en considération par l'Allemagne à qui elle s'adresse. D'autre part, il est prêt à tout

(1) *Livre jaune français, n° 120.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 137.* — (3) *Livre bleu anglais, n° 137.*

sacrifier au maintien de la paix. Sa calme confiance et son ardeur pacifique vont jusqu'à lui faire notifier au gouvernement allemand que lorsqu'il aura répondu à sa demande en proposant « le moyen grâce auquel les quatre puissances pourront œuvrer ensemble à la conservation de la paix européenne[1] » et si cette proposition est « raisonnable », il l'appuiera « tant à Saint-Pétersbourg qu'à Paris en allant au besoin jusqu'à dire que, si la Russie et la France y opposaient une fin de non recevoir, *le gouvernement de Sa Majesté britannique déclarerait se désintéresser des conséquences* ». — Est-il possible d'aller plus loin ? — Un ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne peut-il renoncer davantage aux prérogatives de son pays qu'en promettant à l'Allemagne que, si la France et la Russie, deux puissances amies, venaient à ne pas agréer la combinaison qu'elle, Allemagne, imaginera, il se désintéresserait des conséquences du conflit inévitable ? Qu'est-ce que Berlin peut attendre encore pour répondre ?

Il y a donc, au moment où la Russie soumet sa formule conciliatoire, deux propositions delancées, marchant de front : la deuxième de Sir Edward

(1) *Livre bleu anglais, n° 88.*

Grey, encore en suspens, et la quatrième de M. Sazonov. L'Austro-Allemagne, semble-t-il, ne pourra échapper à pareilles sollicitations.

Quand Sir Edward Grey avait dit que les chances de conserver la paix étaient bien minces, il était renseigné et avouait malgré lui qu'à ce moment déjà, les faits s'opposaient aux conceptions de l'esprit, les réalités aux espérances : les Germains avaient sorti leur épée du fourreau.

Depuis le 26, l'Autriche-Hongrie avait mobilisé officiellement une partie de son armée et clandestinement le reste et sa flotte [1]. Pour ne pas être exposée à se voir devancée par les événements, la Russie avait été obligée de suivre le mouvement : le 29, elle avait mobilisé ses quatre districts du Sud, réplique dont elle avait, nous l'avons vu, loyalement prévenu les puissances.

Depuis le 21 [2], l'Allemagne avait pris, clandestinement, des mesures militaires et, à partir du 25, avait accéléré ses préparatifs. Le 29, des patrouilles allemandes avaient pénétré en France.

(1) *Livre orange russe, n° 24* et *n° 44.*

(2) Antérieurement même, sinon comment se ferait-il (c'est le *Lokal Anzeiger* qui l'a publié) que des réservistes allemands et autrichiens soient arrivés d'Amérique à temps pour la mobilisation ? A quel moment l'ordre de les embarquer avait-il été expédié à leurs consuls ?...

Tout le XVI[e] corps de Metz renforcé par une partie du XII[e], venu de Trèves et de Cologne, avait occupé la frontière de Metz au Luxembourg. Le XV[e] corps a serré sur la frontière. » (*Livre bleu anglais, n° 105.*) *Aujourd'hui, 31, elle proclame le* « KRIEGSGEFAHRZUSTAND » (l'état de danger de guerre).

Comme il avertissait l'ambassadeur d'Angleterre de cette résolution, M. von Jagow avait le cynisme d'ajouter que « ce sera à son regret, car il sait que la France ne désire pas la guerre [*pourquoi aurait-il fait ici allusion à la France s'il n'avait pas su que l'Allemagne allait « attaquer » la Russie ?*]; mais la mesure sera une nécessité militaire »[1]. — L'Empire avait, en outre, et depuis plusieurs jours, procédé à des préparatifs de mobilisation financière[2].

Le gouvernement allemand a systématiquement fait échouer toutes les tentatives de conciliation.

(1) *Livre bleu anglais, n° 98.* Dans son rapport, le ministre bavarois VON LERCHENFELD atteste lui aussi qu'à la Wilhelmstrasse on spéculait sur le désir de la France et de l'Angleterre d'éviter la guerre. (V. « *Rapport* VON LERCHENFELD », *Journal des Débats,* 27 novembre 1918.)

(2) *Mémoire du* D[r] MUEHLON ; déclarations du COMTE RŒDERN, au Reichstag (*Norddeutsche Allgemeine Zeitung,* 24 septembre 1917).

Tantôt il refusait net de s'y associer et tantôt il répondait qu'il influait à Vienne. Et quand on lui demandait ce que Vienne avait répondu, il répliquait n'en rien savoir, que Vienne n'avait pas donné signe de vie, qu'il attendait. Personnellement, M. von Jagow, que les questions des ambassadeurs d'Angleterre, de Russie, de France et d'Italie embarrassent, a adopté comme méthode de se retrancher derrière son ignorance : il n'est pas au courant, il n'a pas encore lu les pièces...

Le jeu de l'Autriche se broche sur celui de l'Allemagne. Quand celle-ci refuse, celle-là feint de revenir à de meilleurs sentiments, et quand celle-là se donne l'air d'accepter, celle-ci se reprend et rompt les conversations. C'est une comédie que jouent les deux empires, cependant que, dans la coulisse, leurs armées s'arment et se massent sur les frontières. Leur comédie sinistre n'est, du reste, pas même cousue de fil blanc. Les deux *Livre blanc allemand* et le *Livre rouge austro-hongrois* n'apportent, en particulier, aucune preuve, absolument aucune, des conseils de modération donnés par la Wilhelmstrasse au Ballplatz [1]. Deux fois seulement, la première a simplement trans-

(1) Cf. *Livre bleu anglais*, n° 84.

mis au second, *mais sans les appuyer*, les invitations de l'Entente (28 et 30 juillet). Dans ces deux cas, elle a donné « communication »[1], sans plus. La pression de Berlin sur Vienne n'a pas existé. Malheureusement, Sir Edward Grey croyait à son existence et il y croyait à ce point qu'à un moment donné, le 28, il a suspendu toute nouvelle proposition, parce que l'Allemagne l'assurait du succès de la mission qu'elle prétendait remplir auprès de son alliée pour amener celle-ci à un échange de vues direct avec la Russie[2]. Aussi bien, les deux empires n'ont pas osé publier leur correspondance intime. M. von Bethmann-Hollweg, chancelier de l'empire, *mentait* (l'Histoire est contrainte d'employer ce mot quand il s'agit de Theobaldus von Bethmann-Hollweg, véritable professionnel du mensonge, et dont l'action malfaisante s'est fait sentir tout au long des prémisses du conflit). Il mentait chaque fois qu'il assurait aux pays de

(1) *Livre rouge austro-hongrois, n° 51.* — (2) L'Allemagne a voulu faire croire que sir Edward Grey avait suspendu sa première proposition. C'est faux. Sir Edward a simplement déclaré suspendre toute *nouvelle* proposition, après que l'Allemagne, ayant refusé sa première proposition (le 27), lui représenta que la meilleure solution était dans une conversation directe entre Vienne et Saint-Pétersbourg. Il a dit : « Je suspendrai toute *autre* suggestion » et pas autre chose. (*Livre bleu anglais, n° 67* ; cf. *n° 68.*)

l'Entente qu'il faisait tout son possible à Vienne. N'allait-il pas jusqu'à essayer de faire accroire « qu'il appuyait trop fortement sur le bouton »?— Comme si chacun ne savait pas que l'Autriche n'est que le « brillant second » de l'Allemagne, qu'elle ne se sent forte que si elle est appuyée par sa voisine et alliée, qu'un simple geste de Berlin eût suffi pour l'assagir ! Le prince Lichnowski ne craint pas d'écrire : « *Il n'aurait fallu qu'un signe de Berlin pour décider le comte Berchtold à se contenter d'un succès diplomatique, et à se déclarer tranquillisé par la réponse serbe. Mais ce signe n'a pas été fait. Au contraire, on a poussé à la guerre. Ç'aurait été un si beau succès*[1] *!* »

Comment ce geste eût-il pu être fait? Le comte

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, éd. Grasset, p. 41. Que penser, d'ailleurs, de cette pression quand on sait que, le 4 août, Guillaume II a déclaré dans son discours du trône : « Tandis que la monarchie alliée poursuivait la défense de ses intérêts légitimes [*écrasement de la Serbie*], l'empire russe est venu mettre des obstacles sur sa route. Ce qui nous appelle aux côtés de l'Autriche-Hongrie, ce ne sont pas seulement les obligations de l'Alliance. Un autre grand devoir s'impose à nous : en même temps que la vieille communauté de culture des deux Empires, il nous faut protéger notre propre situation contre l'assaut des forces ennemies. » (*Les Discours de Guillaume II pendant la guerre*, Editions Bossard, p. 4.)

Voir aussi au sujet du geste qui n'a pas été fait, *Deuxième Livre gris belge, n° 14* et *n° 20*.

Lerchenfeld, ministre de Bavière à Berlin, confirmant tout ce que le Dr Muehlon nous avait déjà révélé, nous a appris par le rapport qu'il adressait, dès le 18 juillet, à son gouvernement que : « on reconnaît à Berlin que le cabinet de Vienne procède avec habileté » ; qu' « à Berlin, on approuve absolument l'Autriche de profiter de l'heure favorable, même au risque de complications ultérieures »; qu' « on pense donc à Berlin que c'est l'heure du destin qui sonne pour l'Autriche. Aussi c'est pourquoi on a répondu, sans aucune hésitation, à la question de Vienne, que nous [*l'Allemagne*] étions d'accord avec toute initiative, à laquelle elle se déciderait, même au risque d'une guerre avec la Russie »; qu' « à Berlin, on trouvait d'ailleurs que Vienne était trop hésitant... » ; qu'à Berlin, « *on aurait préféré que l'action contre la Serbie ne se fît pas attendre si longtemps* et que l'on n'eût pas laissé à la Serbie le temps d'offrir spontanément [*on lui avait donné quarante-huit heures!*], peut-être sous la pression franco-russe, les satisfactions demandées par l'Autriche... [1] ».

Tout ceci n'a pas empêché le chancelier von

(1) *Rapport* VON LERCHENFELD, *Journal des Débats*, 27 novembre 1918.

Bethmann-Hollweg de déclarer dans son Mémoire adressé au Reichstag : « *Ainsi nous n'avons pris aucune part aux préliminaires*[1] » !

Les mauvaises raisons invoquées par les hommes d'État allemands, l'insuffisance de leurs explications sont mises à nu, d'une manière plus particulièrement saisissante, dans les dépêches de M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin. Rien n'est plus pitoyable et comique — si l'on ose dire — que la manière dont le secrétaire d'État allemand se dérobe, recule, se laisse poursuivre jusque dans ses derniers retranchements et finalement acculer par le diplomate français, qui le presse de questions précises[2]. Une phrase du *Mémoire* du prince Lichnowski suffirait à nous renseigner sur ce qu'on faisait et tramait à la Wilhelmstrasse : « Mais j'eus connaissance que M. von Tschirschky [*ambassadeur d'Allemagne à Vienne*] avait reçu une réprimande lorsqu'il annonça qu'il avait conseillé à Vienne la modération à l'égard de la Serbie[3]. » Dieu sait pourtant si M. von Tschirschky, passionnément russophobe, a joué un rôle ténébreux !

(1) *Livre blanc allemand*, p. 6. — (2) *Livre jaune français*, *nos 30, 67, 74, 92, 155*. — (3) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 38.

M. von Bethmann-Hollweg ne cesse de protester de ses désirs de paix, de ses efforts pour la paix. Mais les faits démontrent qu'il ment[1].

(1) Dans le discours d'août 1915 qu'il prononça au Reichstag, le chancelier von Bethmann-Hollweg a donné lecture d'une dépêche adressée par lui à M. von Tschirschky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne.

Berlin, 29 juillet.

A M. von Tschirschky.

Le rapport du comte de Pourtalès n'est pas d'accord avec le récit que Votre Excellence a donné de l'attitude du gouvernement austro-hongrois.

Il y a là, apparemment, un malentendu que je vous prie d'éclaircir.

Nous ne pouvons pas attendre de l'Autriche-Hongrie qu'elle négocie avec la Serbie, avec laquelle elle est en état de guerre.

Toutefois, le refus d'échanges de vues avec Saint-Pétersbourg serait une grave faute.

Nous sommes, certes, prêts à remplir notre devoir d'allié.

Mais nous devons refuser de nous laisser entraîner dans une conflagration mondiale par le mépris que ferait l'Autriche-Hongrie de nos avis.

Votre Excellence dira cela au comte Berchtold avec la plus grande et sérieuse énergie.

BETHMANN-HOLLWEG.

Que faut-il penser de ce télégramme, produit après douze mois de guerre et dont il faut constater l'absence dans le *Livre blanc allemand* et dans les *Aktenstücke zum Kriegsausbruch*? — Il est en contradiction absolue avec les documents publiés et tout particulièrement avec la sommation faite, soit avant, soit après l'expédition de ce

Or les faits, les voici :

Le 30 juillet, l'Autriche semble être disposée à s'aboucher avec la Russie ; non pas, il est vrai,

télégramme par l'Allemagne, ce même 29 juillet à Saint-Pétersbourg.

Cette dépêche, lue à la tribune par l'homme qui a commis des truquages dans le *Livre blanc* et qui ressort des documents d'histoire les plus authentiques sous les traits d'un menteur incomparable, est probablement une pièce forgée.

Le 9 novembre 1916, le chancelier von Bethmann-Hollweg, toujours devant le Reichstag, a lu une autre dépêche inconnue jusqu'alors (pourquoi?). Elle est également du 29 juillet 1914 et est également adressée à M. von Tchirschky, qui, étant mort, ne pourra être interrogé à son sujet. En voici le texte :

« *Au cas où le gouvernement austro-hongrois déclinerait un arbitrage, nous irions au-devant d'une conflagration dans laquelle l'Angleterre serait contre nous, où les Italiens et les Roumains, selon toutes probabilités, ne marcheraient pas avec nous, et où l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie seraient opposées à trois grandes puissances.*

« *Par suite de l'antagonisme de l'Angleterre, le poids principal de la lutte tomberait sur l'Allemagne.*

« *Le prestige politique de l'Autriche-Hongrie et l'honneur de son armée, ainsi que ses exigences justifiées à l'égard de la Serbie, pourraient être suffisamment assurés par l'occupation de Belgrade, ou autres localités. Nous devons, par conséquent, conseiller expressément au cabinet de Vienne d'accepter l'arbitrage aux conditions énoncées, faute de quoi la responsabilité de ce qui pourrait s'ensuivre serait, pour nous et pour l'Autriche-Hongrie, extrêmement lourde.* »

Comme la précédente, cette dépêche ne se concilie ni avec les actes, ni avec les documents officiels. — Elle est

sur le fond de l'ultimatum à la Serbie, mais en vue d'un accommodement compatible avec le prestige des deux empires. En outre, elle esquisse

certainement apocryphe. M. von Bethmann-Hollweg y fait allusion à un « arbitrage »; or, il n'y a jamais eu d'arbitrage de proposé, si ce n'est celui suggéré par la Serbie au début de la crise et abandonné depuis longtemps, et celui proposé par le tzar à l'empereur, le 29 juillet. — Comment, d'ailleurs, l'Allemagne ose-t-elle essayer de faire accroire qu'elle a conseillé à Vienne d'accepter un « arbitrage », elle qui a repoussé la première proposition de Sir Edward Grey *précisément sous le prétexte qu'elle avait le caractère d'un arbitrage, et sans même en référer à Vienne!*

Les deux dépêches *lues* par M. von Bethmann-Hollweg à la tribune du Reichstag ne résistent pas à la critique historique, dans les détails de laquelle nous ne saurions entrer ici. Le rapport du comte VON LERCHENFELD, ministre de Bavière à Berlin, suffit, à lui seul, à enlever toute valeur aux révélations, aussi intéressées que tardives, du chancelier. Il nous a, en effet, confirmé dans ce que nous savions déjà, à savoir que Berlin a non seulement approuvé les intentions belliqueuses de Vienne, mais les a encouragées et excitées. « *Le Ballplatz,* dit-il, *ne semblait même pas s'être attendu à une adhésion aussi complète de Berlin.* » (*Rapport* VON LERCHENFELD, 27 novembre 1918.)

Ces dépêches ont pourtant un intérêt, celui de démontrer qu'à un moment donné, l'Allemagne, rencontrant chez ses ennemis une résistance militaire imprévue et redoutable, en a voulu à l'Autriche-Hongrie d'avoir mis le feu aux poudres. L'Allemagne accuse son « brillant second ». C'est là une querelle d'Allemands qui ne nous intéresse qu'à moitié, attendu que nous savons à quoi nous en tenir sur l'esprit pangermaniste, belliqueux et cruel des Autrichiens et des Hongrois.

quelque disposition à s'intéresser à la proposition de sir Edward Grey. C'est ce moment-là que choisit l'Allemagne pour proclamer le « *Kriegsgefahrzustand* » (le 31). On sait que le « *Kriegsgefahrzustand* » est une institution militaire particulière à l'Allemagne, qui, en mettant l'empire en état de siège, permet de fermer les frontières et de mobiliser toute l'armée en secret, sans affichage public et d'une manière ultra-rapide[1]. « La mobilisation [*officielle*] s'ensuivra immédiatement[2]. »

La proclamation du « KRIEGSGEFAHRZUSTAND » *est*

(1) Voici le texte du décret de « *Kriegsgefahrzustand* » :
Nous Guillaume, par la grâce de Dieu empereur d'Allemagne, roi de Prusse, etc., ordonnons, en vertu de l'article 68 de la Constitution de l'Empire d'Allemagne, au nom d'Empire, ce qui suit :
Le territoire de l'Empire, à l'exclusion de la partie du royaume de Bavière, est déclaré en état de guerre.
Cette ordonnance entre en vigueur au jour de sa publication.
Sous la foi de notre signature souveraine et de notre sceau impérial.
Donnés au Nouveau Palais, 31 juillet 1914.

WILHELM, I. R.

(*Contresigné*)
VON BETHMANN-HOLLWEG.

Dans la *Chemnitzer Volksstimme* du 21 novembre 1914, Kurt Eisner, actuellement chef du gouvernement de la République bavaroise, a annoncé que la mobilisation allemande avait été *décidée* le 28 juillet.

(2) *Livre bleu anglais, n° 112.*

la réponse de l'Allemagne à la proposition, toujours en suspens, de Sir Edward Grey.

Là-dessus, l'Allemagne lance son ultimatum à la Russie. Elle le lance sans savoir que la Russie, avertie de la décision prise le 29, du « KRIEGSGEFAHRZUSTAND », *venait, dans la matinée, de proclamer la mobilisation générale de son armée*[1]. Comme Sir G. Buchanan, ambassadeur d'Angleterre, le télégraphie à Sir Ed. Grey : « Cette décision [*la mobilisation russe*] a été prise par suite d'un rapport parvenu de l'ambassadeur russe à Vienne, d'après lequel l'Autriche serait résolue à ne pas vouloir s'en rapporter à l'intervention des puissances et aurait mis en mouvement des troupes tant contre la Russie que contre la Serbie. La Russie a également lieu de croire que l'Allemagne est en train de faire des préparatifs militaires fort actifs et elle ne peut pas se laisser devancer[2]. »

Suivant M. Paléologue, la Russie ne pouvait, « sans le plus grave danger, se laisser devancer ;

(1) Preuve en soit qu'à 2 heures de l'après-midi (le 31), Guillaume II adressait au tzar un télégramme dans lequel, loin de faire allusion à la mobilisation générale de l'armée russe proclamée le matin, il ne parle que des « sérieux préparatifs de la Russie ». (*Livre blanc allemand*, p. 17.)

(2) *Livre bleu anglais, n° 113.*

en réalité, elle ne fait que prendre des mesures correspondant à celles prises par l'Allemagne[1] ».

L'Autriche-Hongrie fait semblant d'accueillir la proposition de médiation de Sir Edward Grey

C'est à ce moment que, décidément, l'Autriche fait volte-face. D'une part, elle répond à la proposition de Sir E. Grey ; d'autre part, elle précise son désir de causer avec la Russie. Mais il faut y prendre garde : *elle n'accepte pas* en réalité la proposition anglaise[2] et, à l'égard de la Russie, si elle paraît disposée à discuter la substance de l'ultimatum à la Serbie, *elle se réserve expressément, et comme toujours, de poursuivre ses opérations sur le territoire serbe.*

(1) *Livre jaune français, n° 118.*

(2) A vrai dire, le *Livre bleu anglais* ne contient aucune pièce constatant non pas même l'acceptation de l'Autriche, mais simplement les bonnes dispositions du Ballplatz. Tout ce que nous savons à ce sujet, en dehors du *Livre rouge*, c'est que le 1er août, Sir E. Grey apprenait « de source très sûre » que Vienne appréciait les efforts de l'Angleterre dans l'intérêt de la paix et serait disposée à accueillir favorablement la proposition de médiation entre l'Autriche et la Serbie (*Livre bleu anglais, n° 135*).

Dans son *Mémoire*, le prince Lichnowski croit que le comte Berchtold s'est décidé à un moment quelconque « à changer de façon ». Cette hypothèse de l'ancien ambassadeur prouve une seule chose : qu'il n'était pas au courant des intentions de son gouvernement. « On me laissa, dit-il avec amertume, dans l'ignorance des choses les plus importantes. » *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI. p. 36.

Le degré de confiance qu'il convient d'accorder à ce revirement austro-hongrois se mesure à l'accueil fait jusque-là par le gouvernement de François-Joseph aux nombreuses propositions dont il fut successivement saisi depuis la demande russe de prolongation du délai fixé à la Serbie, le 24 juillet. L'Autriche-Hongrie n'en a pris aucune en considération ; quand elle ne les repoussait pas, elle les noyait dans des réserves, laissant à sa complice le soin de les rejeter purement et simplement. La *seule* réponse qu'elle ait faite à Sir Edward est celle publiée dans le *Livre rouge* sous le *numéro 51* où elle a soin, dans le dernier alinéa, d'annuler le « bon accueil » qu'elle prétend faire à l'idée de médiation. En revanche, elle s'est sans cesse dérobée, s'attachant à atermoyer de manière à pouvoir, dans l'intervalle, occuper progressivement le territoire serbe et créer par là, en face de l'Europe, un fait matériel accompli et acquis.

Si donc, le 31, elle a, à la onzième heure, simulé un mouvement de repentir, c'est qu'elle savait parfaitement qu'à cet instant toute solution pacifique était exclue et toute tentative conciliante dérisoire. L'Allemagne avait rompu tous les ponts. « On peut se demander, dit M. Jules Cambon, si, dans de pareilles conditions [*et étant*

donné le contact étroit de Vienne et de Berlin[1]], l'acceptation de l'Autriche était sérieuse et n'avait pas pour objet de faire peser la responsabilité du conflit sur la Russie[2]. »

Au demeurant, en allant au fond des choses, on s'aperçoit :

1° *Qu'en réalité, l'Autriche n'a* JAMAIS *été disposée à négocier avec la Russie sur la base de la suspension respective des mobilisations, ni même sur la base de l'arrêt de ses opérations en Serbie*. Preuve en soit que, le 1er août encore, Sir E. Grey fait savoir à M. Sazonov que « l'effet de cette acceptation [*autrichienne*] serait naturellement que l'action militaire de l'Autriche contre la Serbie *continuerait* pour le moment [*c'est-à-dire pendant les négociations*][3] ».

2° Que l'Autriche n'a offert que de « faire *expliquer* par Votre Excellence [*le comte Szapary*] à M. Sazonov les divers points de la note adressée par nous [*Autriche*][4] à la Serbie, de donner des « *éclaircissements* », de fournir un « *commentaire*[5] »

(1) Les rapports du ministre bavarois VON LERCHENFELD ont surabondamment démontré la connivence de Berlin et de Vienne. — (2) *Livre jaune français, n° 121*. — (3) *Livre bleu anglais, n° 135*. — (4) *Livre rouge austro-hongrois, n° 49*. — (5) *Livre rouge austro-hongrois, n° 50*.

« *au sujet de la note* ». Elle n'a jamais consenti à adoucir les termes de la note. *Elle n'a jamais voulu promettre que la Serbie ne serait pas écrasée.*

3° Que l'Autriche n'a jamais accepté la proposition anglaise de médiation à quatre, mais qu'elle se proposait d'y substituer l'intervention d'*une seule puissance*[1].

C'est pourquoi on s'illusionnait étrangement dans les chancelleries européennes quand on la croyait sincèrement disposée à causer sur le fond de la note du 29.

Le 30, elle disait : « Toutefois ce commentaire devrait se borner, vous disais-je [*le comte Berchtold télégraphie au comte Szapary*], à des explications supplémentaires, attendu qu'il n'est jamais entré dans nos vues d'admettre un marchandage à propos des paragraphes de la note[2]. » — Le 31, elle déclarait « prier l'Angleterre de vouloir bien reprendre son rôle de médiatrice[3] » (ce qui est tout autre chose qu'accepter la deuxième proposition de médiation de Sir Edward Grey). — Le 1er août, elle refusait à M. Sazonov, qui le lui demandait, de négocier, non à Saint-Pétersbourg,

(1) *Livre jaune français, n° 120.* — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 50.* — (3) *Livre rouge austro-hongrois, n° 51.*

mais à Londres[1]. Par ce refus, elle marquait sa persistance à ne pas reconnaître le « caractère européen » de la question serbe. — Le 1er août, elle proposait encore à Londres que la Russie fût *la première* à démobiliser, pendant qu'elle continuerait son action militaire en Serbie. En échange, elle offrait de démobiliser, mais du côté russe seulement, en Galicie. — Proposition inacceptable, parce que dans le cas où la conférence n'aurait pas abouti — et il était facile de la faire échouer — l'Autriche-Hongrie, après avoir écrasé la Serbie, aurait disposé de toutes ses troupes pour tomber sur la Russie désarmée.

Si bien qu'après dix jours de négociations intensives, on était aussi avancé que le premier jour. L'obstacle a été inébranlable : l'Autriche veut avoir les mains libres en Serbie et l'Allemagne veut qu'il en soit ainsi[2].

Non, l'Autriche n'a paru changer d'attitude le 31 juillet que pour jeter de la poudre aux yeux. M. Paléologue causant avec le comte C. de Buisseret-Steenbecque de Blarenghien, ministre de Belgique à Saint-Pétersbourg, lui disait : « ... *Fina-*

(1) *Livre rouge austro-hongrois, n° 56.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 135.*

lement, M. Sazonov a demandé à parler à l'ambassadeur d'Autriche et lui a dit QU'IL ACCEPTAIT TOUT, *soit la Conférence des ambassadeurs à Londres, soit la conversation « à quatre » en s'engageant à n'y pas intervenir et en promettant de se rallier à l'opinion des autres puissances.* RIEN N'Y A FAIT. *Vienne* A CONSTAMMENT *refusé de causer*[1]... »

L'auteur de *J'Accuse* (un Allemand) s'exprime comme suit au sujet du brusque revirement de l'Autriche : « Je ne trouve pas d'autre explication que la suivante : son bon vouloir qui, auparavant, eût certainement conduit à une heureuse issue, était, au moment où il fut exprimé, sans aucun *danger* : une solution pacifique n'était plus à craindre. Le cabinet de Berlin, par sa propre attitude, avait *complètement assuré la guerre* [*c'est l'auteur qui souligne*]... Cette conversion de l'Autriche à un moment où elle ne pouvait être d'aucun effet, *confirme*, par sa soudaineté déconcertante, le soupçon que les deux gouvernements avaient à l'avance monté leur coup, afin de rejeter la responsabilité de la guerre sur la Russie[2]. »

(1) *Deuxième Livre gris belge, n° 17.* — (2) *J'Accuse*, p. 110.

CHAPITRE III

L'INUTILITÉ DES NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES

LA VOLONTÉ DE GUERRE DE L'AUSTRO-ALLEMAGNE L'EMPORTE SUR LA VOLONTÉ DE PAIX DE L'ENTENTE

Nous sommes le 31 juillet. L'Allemagne a menacé la Russie le 26, puis le 29. La Russie a mobilisé dans quatre districts, le 29, parce que l'Autriche avait mobilisé le 26. La mobi-

lisation russe n'était que partielle alors que l'autrichienne, partielle le 26, était devenue générale à partir du 29. Le 31, l'Allemagne proclame « l'état de danger de guerre ». Le même jour, la Russie ordonne sa mobilisation générale.

La Russie a déclaré et à l'Allemagne et à l'Angleterre[1] que sa mobilisation ne visait en aucune façon l'Allemagne. Le tzar garantit personnellement l'engagement de son gouvernement en donnant sa parole d'honneur à Guillaume II. « Nous sommes loin, disait-il, dans son télégramme, de désirer la guerre. Aussi longtemps que dureront les pourparlers avec l'Autriche au sujet de la Serbie, nos troupes ne se livreront à aucun acte de provocation. *Je t'en donne ma parole d'honneur.* J'ai confiance absolue dans la grâce divine et souhaite la réussite de ton intervention à Vienne pour le bien de nos pays et la paix de l'Europe[2]. »

Ultimatum de l'Allemagne à la Russie.

Qu'à cela ne tienne : *à minuit, le comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg, somme la Russie de démobiliser, aussi bien contre l'Autriche que contre elle-même, et cela dans les douze heures, — faute de quoi l'Alle-*

(1) *Livre bleu anglais*, n° 93 (2). — (2) *Livre blanc allemand*, p. 16.

magne mobiliserait, la mobilisation devant signifier la guerre. Il est stupéfiant de voir l'Allemagne se mêler de la mobilisation défensive russe contre l'Autriche, d'autant que l'Autriche n'avait, elle, rien demandé de semblable. Mais cela s'explique par le fait que, si elle n'avait pas demandé la démobilisation contre l'Autriche, l'Allemagne n'aurait eu aucune exigence quelconque à faire valoir.

Le texte de cet ultimatum mérite d'être reproduit en entier. Il figure au *Livre blanc allemand*, comme Annexe, n° 24 : « *Bien que les négociations en vue d'une médiation soient encore pendantes* [pendantes par sa faute, uniquement], *et que nous n'ayons encore pris nous-mêmes jusqu'à cette heure aucune espèce de mesure de mobilisation* [mais elle avait mobilisé en secret, abritée derrière le « Kriegsgefahrzustand »], *la Russie a mobilisé aussi contre nous la totalité de ses forces de terre et de mer* : [1° Au moment où cet ultimatum fut conçu et rédigé, l'Allemagne ignorait l'existence, qui n'était que de quelques heures, de la mobilisation russe ; 2° la Russie n'avait mobilisé ni un homme ni un bateau contre l'Allemagne]. *Les mesures de la Russie nous forcent pour la sûreté de l'empire à proclamer l'imminence du danger de guerre* [c'était fait, le « Kriegsgefahrzustand »

ayant été décidé à Potsdam le 29 et décrété le 31 au matin], *qui ne signifie pas encore la mobilisation. Mais celle-ci suivra si, dans un délai de douze heures* [expirant le 1er août à midi. Se rappeler la déclaration du gouvernement du 26 : « La mobilisation, c'est la guerre »], *la Russie ne suspend pas toutes mesures de guerre contre nous* [répétons-le : il n'en avait été pris aucune contre l'Allemagne] *et contre l'Autriche-Hongrie et ne donne pas d'explication précise à ce sujet.* [Remarquer le caractère injurieux de cette dernière exigence.] »

Juste avant de recevoir cet ultimatum, M. Sazonov vient de télégraphier à Sir Edward Grey que « l'espoir de trouver une issue pacifique de la situation actuelle n'est pas encore perdu ». Mais à l'Allemagne, sous le coup qu'elle lui porte, il n'a plus rien à répondre. La coupe est vidée jusqu'à la lie. Le délai assigné pour la réponse expire.

La Russie ne répond pas.

Conformément à sa menace, l'Allemagne proclame *officiellement* la mobilisation de son armée et de sa flotte. Comme l'a fait observer M. Viviani, ministre français des affaires étrangères, l'ultimatum de l'Allemagne à la Russie « ne se justifie pas, puisque la Russie a accepté la proposition

anglaise[1] ». (M. Viviani fait allusion à l'amendement apporté par Sir E. Grey à la première formule de M. Sazonov, du 30.)

La dernière proposition de M. Sazonov vient de se volatiliser dans le fracas des armements. Celle de Sir Edward Grey aussi. Ne sommes-nous pas informés par le ministre Lerchenfeld que, le 31 juillet, la légation de Bavière à Berlin a communiqué à Munich, par téléphone, « sa conviction que les loyaux efforts de Sir E. Grey pour maintenir la paix n'auraient aucun résultat[2] » ? Nonobstant cette irrévocable décision, l'Allemagne prenait soin d'informer l'Angleterre que la réponse qu'elle lui réservait dépendrait du succès de son ultimatum à la Russie[3] ! Parlant à Sir Edward Goschen, ambassadeur de Grande-Bretagne, de l'ultimatum à la Russie, le ministre allemand des affaires étrangères emploie l'euphémisme savoureux de « communication[4] » !

« J'ai passé, télégraphie l'ambassadeur, une heure auprès du Secrétaire d'État à le prier avec insistance de prendre en considération votre proposition, et de faire encore un effort pour empê-

(1) *Livre jaune français, n° 120.* — (2) *Rapport* VON LERCHENFELD, *La France libre*, 27 novembre 1918. — (3) *Livre bleu anglais, n° 121.* — (4) *Livre bleu anglais, n° 121.*

cher la terrible catastrophe que serait une guerre européenne. Il fit une allusion sympathique à votre proposition, en disant qu'il appréciait vos efforts continus vers la paix, *mais qu'il était impossible au Gouvernement Impérial de prendre en considération aucune proposition avant d'avoir reçu la réponse de la Russie à la communication allemande d'aujourd'hui.*

« Cette communication avait, il ne s'en cachait pas, la forme d'un ultimatum...

« Son Excellence ajouta que si la réponse de la Russie était satisfaisante, votre proposition mériterait à son avis une considération favorable, et qu'en tous cas, il la soumettrait à l'Empereur et au Chancelier. Mais il réitéra qu'il était inutile de la discuter jusqu'à ce que le Gouvernement russe eût fait connaître sa réponse à la demande de l'Allemagne. »

Démarche avec limitation de temps de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Bien qu'il n'y eût entre l'Allemagne et la France aucune cause de conflit direct, ce même 31 juillet, à 7 heures du soir, le baron von Schoen, ambassadeur d'Allemagne, demande, au nom de son gouvernement, quelle serait l'attitude de la France en cas de conflit entre l'Allemagne et la Russie.

Il laisse entendre que le refus de la Russie doit entraîner la guerre.

Il déclare qu'il viendra chercher la réponse le lendemain, samedi, à 1 heure. *Le délai est de dix-huit heures.* Il est nettement comminatoire. Et le baron von Schoen ajoute encore au caractère de menace de sa démarche en demandant au ministre français des affaires étrangères qu'on voulût bien prendre « des dispositions pour sa propre personne »[1].

Mais sa communication comportait un outrage unique dans l'histoire des peuples. Le 1er mars 1918, à l'occasion d'une manifestation patriotique à la Sorbonne en l'honneur de l'Alsace-Lorraine, M. Stéphen Pichon, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Clemenceau, a révélé que les instructions reçues de Berlin par le baron von Schoen, le 31 juillet 1914, se terminaient sur l'exigence suivante :

« *Si le gouvernement français déclare rester neutre, Votre Excellence voudra bien lui déclarer que nous devons, comme garantie pour neutralité, exiger la* REMISE DES FORTERESSES DE TOUL ET VER-

(1) *Livre jaune français, n° 120;* cf. *Livre bleu anglais, n° 126.*

DUN, *que nous occuperions et restituerions après achèvement de la guerre avec la Russie. La réponse à cette dernière question doit être ici avant samedi après-midi quatre heures* [1]. »

L'ambassadeur d'Allemagne n'eut, d'ailleurs, pas l'occasion de formuler ces conditions, M. Viviani lui ayant, sur la question de neutralité, laissé entendre que « *la France ferait ce que ses intérêts lui commanderont* [2] ». Par là, le ministre des affaires étrangères entendait le prévenir qu'avant de se prononcer, la France attendrait de voir la tournure que prendraient les événements. L'Allemagne considéra cette réponse, qui dérangeait ses plans, comme « ambiguë et non satisfaisante » (« *eine zweideutige und unbefriedigende Antwort* [3] ».

(1) *Études de la Guerre,* cahier VIII, p. 646. La révélation de M. Stéphen Pichon repose sur une pièce qui porte la signature du chancelier von Bethmann-Hollweg et la date du 31 juillet 1914; le déchiffrement de ce document a demandé près de deux ans de travail.

C'est au cours de cette même solennité à la Sorbonne que M. Pichon a produit un autre document de haute importance que lui avait remis l'impératrice Eugénie : une lettre autographe de l'empereur Guillaume Ier, adressée de Versailles, le 26 octobre 1870, à l'ex-impératrice des Français, lettre dans laquelle le conquérant reconnaissait implicitement que l'Alsace-Lorraine n'est pas une terre allemande.

(2) *Livre blanc allemand,* ANNEXE 27. — (3) *Livre blanc allemand,* p. 21.

Ainsi, la journée du 31 se passe sans que la dernière proposition de M. Sazonov ait reçu de réponse des empires centraux. En revanche, elle voit l'Allemagne et la Russie mobiliser. Aux mobilisations partielle (officielle) et totale (secrète) de l'Autriche-Hongrie, la Russie avait répondu par la mobilisation partielle et officielle[1] des quatre districts du Sud ; à la préparation de la mobilisation totale, secrète de l'Allemagne, elle est contrainte de répondre par sa mobilisation totale. L'Allemagne a décrété le « *Kriegsgefahrzustand* » avant d'avoir connaissance de la proclamation de la mobilisation générale russe, ce qui revient à dire qu'elle n'est pas fondée à arguer de l'antériorité de la mobilisation russe pour justifier la sienne.

Désormais, il n'y a plus que la fumée pour cacher le feu.

L'Italie proclame le caractère agressif de la politique austro-allemande

A Rome, l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Flotow, demande à M. di San Giuliano quelles sont les intentions du gouvernement italien en présence du conflit. Le ministre italien répond : « que la guerre entreprise par l'Autriche, étant données surtout les conséquences qui pouvaient

(1) Mobilisation annoncée d'avance aux puissances (*Livre orange russe, n° 49; Livre blanc allemand,* p. 12; *Livre rouge austro-hongrois, n° 47*).

en sortir d'après les paroles de l'ambassadeur d'Allemagne, *ayant un caractère agressif*, ne cadrant pas avec le caractère purement défensif de la Triple-Alliance, *l'Italie ne pourrait participer à la guerre*[1]. »

Question de Sir E. Grey à la France et à l'Allemagne au sujet de la Belgique.

A Londres, on s'inquiète au sujet de la neutralité de la Belgique. Sir Edward Grey a demandé simultanément aux gouvernements français et allemand « S'ILS SONT L'UN ET L'AUTRE PRÊTS A RESPECTER LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE, A CONDITION QUE CELLE-CI NE SOIT PAS VIOLÉE PAR UNE AUTRE PUISSANCE[2] ».

1er AOUT

La France répond qu'elle est résolue « à respecter la neutralité de la Belgique, et ce n'est qu'au cas où une autre puissance violerait cette neutralité que la France pourrait se trouver dans l'obligation d'agir autrement dans le but d'assurer sa propre défense. Cette assurance a été donnée à plusieurs reprises. Le président de la République en a parlé au roi des Belges et M. Klobukowski, ministre de France à Bruxelles, a renouvelé spontanément cette assurance, aujourd'hui même, au ministre des affaires étrangères belge[3] ».

(1) *Livre jaune français, n° 124.* -- (2) *Livre bleu anglais, n° 115.* — (3) *Livre bleu anglais, n° 125.*

M. von Jagow, ministre allemand des affaires étrangères, répond qu'il « *lui paraissait douteux qu'il leur* [à l'empereur et au chancelier] *fût possible de donner une réponse quelconque*[1] ». « *Car l'Allemagne ne pouvait ainsi découvrir ses projets militaires*[2]. »

La Belgique et la Hollande ont mobilisé leurs armées hier[3], la Suisse mobilise aujourd'hui.

Le tzar adresse à l'empereur d'Allemagne, en qui il persistait à avoir une foi naïve, la dépêche suivante : « J'ai reçu ton télégramme, je comprends que tu sois obligé de mobiliser [*ces mots ne sont-ils pas caractéristiques de l'esprit de conciliation qui régnait à Saint-Pétersbourg?*], mais je voudrais avoir de toi la même garantie que celle que je t'ai donnée, à savoir que ces mesures ne signifient pas la guerre et que nous poursuivrons nos négociations pour le bien de nos deux pays et la paix générale si chère à nos cœurs. Notre longue amitié éprouvée doit, avec

(1) *Livre bleu anglais, n° 122*; cf. *Livre gris belge, n° 14*. — (2) *Livre jaune français, n° 123*. — (3) Il est curieux de constater que ces trois États avaient mobilisé le 1er août, alors que la France ne l'a fait que le 2. Cela n'indique-t-il pas clairement de quel côté venait le danger?

l'aide de Dieu, réussir à empêcher ces effusions de sang. J'attends avec confiance une réponse de toi [1]. »

Mais voici dans quels termes Guillaume II lui répond : « Je te remercie de ton télégramme ; j'ai indiqué hier à ton gouvernement le seul moyen par lequel la guerre pouvait encore être évitée [*ce moyen était que la Russie fût la première, sinon la seule, à démobiliser et qu'elle le fît aussi bien à l'égard de l'Autriche que de l'Allemagne*]. Bien que j'eusse demandé une réponse pour aujourd'hui midi, aucun télégramme de mon ambassadeur, contenant une réponse de ton gouvernement, ne m'est encore parvenue. J'ai donc été contraint de mobiliser mon armée [*cette phrase est un portrait*]. Une réponse immédiate, claire et non équivoque de ton gouvernement, est le seul moyen de conjurer une calamité incommensurable. *Jusqu'à ce que je reçoive cette réponse, il m'est impossible, à mon vif regret, d'aborder le sujet de ton télégramme.* Je dois te demander catégoriquement de donner sans retard l'ordre à tes troupes de ne porter en aucun cas la moindre

(1) *Livre blanc allemand*, p. 19.

atteinte à nos frontières [*l'empereur se donne l'air d'être menacé, comme s'il ignorait que la mobilisation de l'armée russe prenait deux mois*] [1]. »

Les préparatifs militaires allemands inquiètent la France. M. Isvolsky, ambassadeur de Russie à Paris, en rend compte à Saint-Pétersbourg : « Le gouvernement français est très préoccupé par les préparatifs militaires extraordinaires de l'Allemagne sur la frontière française, car il est convaincu que sous le voile du « *Kriegsgefahrzustand* » se produit une véritable mobilisation [2]. » Un peu plus tard, il expédie une seconde dépêche : « A réception ici du télégramme de l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg contenant la communication que vous a faite l'ambassadeur allemand concernant la résolution de l'Allemagne de décréter aujourd'hui la mobilisation générale, *le Président de la République a signé le décret de mobilisation* [3]. »

La situation se trouve définie dans cette lettre du ministre de Belgique à Paris à son gouvernement : « M. de Margerie [*directeur au ministère des affaires étrangères*] m'a dit hier soir [*31 juillet*]

(1) *Livre blanc allemand*, p. 20. — (2) *Livre orange russe*, n° 73. — (3) *Livre orange russe*, n° 74.

qu'il entrait dans les intentions du gouvernement français de ne pas décréter la mobilisation avant que l'Allemagne l'ait fait, mais que le voisin de l'Est prenait les mesures que comporte l'état de mobilisation sans en prononcer le mot, et que, dans ces conditions, les dangers devenaient trop grands pour ne pas agir sans retard. « Toute « l'Europe se serait moquée de notre naïveté », m'a dit mon aimable interlocuteur[1]. »

De son côté, Sir Bertie, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, télégraphie à Sir Edward Grey :

« Cet après-midi le ministre de la guerre informa l'attaché militaire que l'ordre de mobilisation générale de l'armée française a été donné aujourd'hui à trois heures quarante.

« Cette mesure s'imposait parceque le ministre de la guerre sait pertinemment que, sous le couvert du « *Kriegsgefahrzustand* », l'Allemagne a déjà appelé six classes sous les drapeaux.

« Il aurait suffi de trois classes pour mettre les troupes de couverture sur le pied de guerre ; les trois autres classes constituent la réserve. Cette mesure, en somme, équivaut à la mobilisation, bien que sous un autre nom.

(1) *Deuxième Livre gris belge, n° 21.*

« Les forces françaises sur la frontière se trouvent en face de huit corps d'armée sur le pied de guerre, et l'on s'attend d'un moment à l'autre à une attaque allemande. Il est donc de la plus haute importance de se mettre en garde contre pareille éventualité. *Une zone de 10 kilomètres a été laissée entre les troupes françaises et la frontière allemande. Les troupes françaises ne prendront pas l'offensive, et le ministre de la guerre tient à ce qu'il soit bien établi que l'ordre de mobilisation n'a été donné qu'à titre de mesure purement défensive*[1] . »

Enfin, M. Viviani télégraphie à M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres :

« Je n'ai pas besoin de répéter que, quant à nous, nous continuerons à travailler, avec l'Angleterre, au succès de ces pourparlers.

« *Mais l'attitude de l'Allemagne nous a mis dans l'obligation absolue de prendre aujourd'hui le décret de mobilisation.*

« Bien avant la mobilisation russe, dès mercredi dernier, ainsi que je vous l'ai déjà télégra-

(1) *Livre bleu anglais, n° 136.* Le retrait des troupes françaises à 10 kilomètres en arrière de la frontière a eu lieu le 30 juillet.

phié, M. von Schoen m'avait annoncé la publication prochaine du « *Kriegsgefahrzustand* ». Cette mesure a été prise par l'Allemagne et, à l'abri de ce paravent, elle a immédiatement commencé sa mobilisation proprement dite.

« *Aujourd'hui, M. Paléologue a télégraphié que le comte de Pourtalès avait annoncé au gouvernement russe la mobilisation allemande.*

« Des renseignements parvenus au ministère de la Guerre confirment que cette mobilisation est effectivement en pleine exécution.

« Notre décret de mobilisation est donc une *mesure essentielle de préservation*. Le gouvernement l'a accompagnée d'une proclamation signée du Président de la République et de tous les ministres, et dans laquelle il explique que *la mobilisation n'est pas la guerre*, qu'en l'état actuel c'est pour la France le meilleur moyen de sauvegarder la paix, et que le gouvernement de la République multipliera ses efforts pour faire aboutir les négociations.

« Veuillez transmettre d'urgence toutes ces indications à Sir Edward Grey et lui marquer que nous avons obéi constamment à la préoccupation de ne commettre aucun acte de provocation.

« Je suis persuadé que, au cas où la guerre éclaterait, l'opinion anglaise verrait clairement de

quel côté vient l'agression, et qu'elle saisirait les raisons si fortes que nous avons données à Sir Edward Grey pour réclamer une intervention armée de l'Angleterre dans l'intérêt de l'avenir de l'équilibre européen[1]. »

Quant au tzar, il télégraphie au roi George d'Angleterre :

« La déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie m'a obligé à ordonner la mobilisation partielle [*le 29*], bien que mes conseillers militaires m'eussent fortement engagé à une mobilisation totale en raison de la rapidité de la mobilisation allemande comparée à la nôtre. J'ai été ensuite obligé de prendre ce parti en raison de la mobilisation totale de l'Autriche, du bombardement de Belgrade, de la concentration des troupes autrichiennes en Galicie et des préparatifs secrets de l'Allemagne. Ma justification résulte de la soudaine déclaration de guerre de l'Allemagne qui a été tout à fait inattendue pour moi, car j'avais donné les assurances les plus formelles à l'Empereur allemand que mes troupes ne feraient aucun mouvement aussi longtemps que se poursuivraient les négociations de médiation. »

(1) *Livre jaune français, n° 127.*

CHAPITRE IV

LA GUERRE ÉCLATE

L'ALLEMAGNE VIOLE LES NEUTRALITÉS DE DEUX NATIONS

A la première proposition de sir E. Grey, du 26 juillet, l'Allemagne a répondu, sans même en référer à l'Autriche, qu'elle ne pouvait laisser humilier son alliée, et l'Autriche a fait, ensuite, savoir que l'ouverture qui lui était faite était tardive. — A la deuxième proposition de Sir Edward Grey, du 29 juillet, l'Allemagne n'a pas répondu, mais elle a cru se tirer d'affaire en

alléguant que l'Autriche n'a pas encore pris de décision. — La demande d'arbitrage adressée par le tzar à l'empereur est restée sans résultat, elle aussi. — Quant aux quatre propositions de M. Sazonov (prolongation du délai, conversation directe, première formule, deuxième formule), à Berlin, on s'est borné à en ignorer trois et à en rejeter une, cependant qu'à Vienne on les a repoussées toutes les quatre... — Vienne n'a pas non plus donné suite à son soi-disant revirement...

L'aube du 1er août se lève sur une Europe désespérée.

L'Allemagne déclare la guerre à la Russie.

A 7 heures 10 du soir, le comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne, informe le gouvernement russe que l'Allemagne « se considère en état de guerre avec la Russie [1] ».

« Ainsi, c'est la Russie qui a commencé la guerre contre nous », conclura M. von Bethmann-Hollweg dans son *Mémoire* du 2 août [2].

Mais M. Sazonov a d'avance répondu à ce mensonge. « Il est absolument clair, télégraphie-t-il, que l'Allemagne s'efforce dès à présent de rejeter sur nous la responsabilité de la rupture. Notre

(1) *Livre orange russe, n° 76.* — (2) *Livre blanc allemand,* p. 20.

mobilisation a été provoquée par l'énorme responsabilité que nous aurions assumée, si nous n'avions pas pris toutes les mesures de précaution à un moment où l'Autriche, se bornant à des pourparlers d'un caractère dilatoire, bombardait Belgrade et procédait à une mobilisation générale [1]. »

La Russie n'ayant pas attaqué l'Autriche, l'Allemagne n'a même pas l'excuse d'agir en vertu de son traité d'alliance avec la monarchie bicéphale. « La vérité est que la mobilisation russe a été faite trop tard, par égard pour les susceptibilités allemandes... Le droit et probablement le devoir de la Russie eût été de décréter la mobilisation générale dès le 26 juillet, après que la mobilisation générale de fait (officielle seulement pour dix ou douze corps d'armée) fut promulguée en Autriche-Hongrie. Le tsar s'en abstint afin de ne fournir aucun prétexte de guerre [2]. »

L'auteur de *J'Accuse* s'exprime ainsi au sujet de la déclaration de guerre du 1er août :

« JAMAIS UN PLUS GRAND FORFAIT N'A ÉTÉ COMMIS DANS L'HISTOIRE DU MONDE,

(1) *Livre orange russe, n° 78.* — (2) AUGUSTE GAUVAIN, *L'Encerclement de l'Allemagne*, Éditions Bossard, Paris, 1919.

JAMAIS UN FORFAIT COMMIS N'A ÉTÉ NIÉ AVEC PLUS DE SANG-FROID ET D'HYPOCRISIE [1]. »

Plus loin, il ajoute : « Il ne reste rien à la charge de la Russie, et je ne puis terminer ce chapitre qu'en regrettant — regret fort compréhensible de la part d'un Allemand — que la Russie soit *complètement innocente* de la guerre européenne et que la responsabilité en incombe exclusivement à l'Allemagne et à l'Autriche [2]. »

La flotte allemande bombarde le port russe de Libau, dans la soirée.

Pendant que l'Orient s'embrase, l'incendie ne peut être prévenu en Occident.

Car, en déclarant la guerre à la Russie, l'Allemagne visait la France. C'est sur la France qu'elle voulait se jeter d'abord, la France qu'elle voulait anéantir une fois pour toutes par une attaque brusquée et une invasion rapide. Derrière la France, l'Angleterre se sent menacée. Toutes les troupes allemandes, on les savait mobilisées sur le front français. « Le grand état-major prussien voit venir la guerre avec la France avec la plus grande

(1) *J'Accuse*. p. 134. Cette phrase sert d'épigraphe aux trois volumes du *Crime*. — (2) *J'Accuse*, p. 192.

confiance[1]. » La guerre est déclarée à la Russie pour provoquer la France, l'*Erbfeind*[2]. Mais la France se domine. Elle laisse violer son territoire en trois endroits, tirer sur ses douaniers, tuer ses soldats : elle demeure impassible.

Il n'est, dans les pays de l'Entente, personne qui ne se souvienne des heures poignantes vécues en ces journées. Le prince Lichnowski évoque ces affreux souvenirs quand il raconte son entrevue avec M. Asquith, premier ministre d'Angleterre, un homme dont les nerfs étaient pourtant solides : « Quand je vins le voir, le 2 août, pour essayer, une dernière fois, d'obtenir de l'Angleterre une attitude neutre et expectante, il était, lui aussi, absolument brisé, quoique parfaitement calme. Des larmes coulaient sur ses joues[3]. »

Quatre formidables armées sont mobilisées. C'est la guerre qui va dénouer la crise, cette guerre que le peuple allemand regardait comme « inévitable et nécessaire », que le Kronprinz appelait déjà « la guerre fraîche et joyeuse »...

(1) *Rapport* von Lerchenfeld. — (2) Déclaration du comte de Pourtalès à M. Sazonov, du 26 juillet. — (3) *Mémoire du* prince Lichnowski, édition Grasset, p. 34.

2 AOUT

L'Allemagne viole la neutralité du Luxembourg.

Les faits vont seuls, désormais, parler.

A la demande du gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, la France déclare respecter la neutralité de cet État, conformément au traité de Londres du 11 mai 1867[1].

L'Allemagne viole ce traité[2] et les troupes allemandes pénètrent sur le territoire luxembourgeois « de grand matin[3] ». Acte de véritable banditisme, car aucune notification, ni déclaration de guerre n'a été faite au gouvernement du Grand-Duché.

Le territoire français est violé et envahi. « Le territoire français a été violé, ce matin, par les troupes allemandes à Cirey et près de Longwy. Elles marchent sur le fort qui porte ce dernier nom. D'autre part, le poste douanier de Delle a été assailli par une double fusillade[4]. »

A l'issue du Conseil des ministres tenu à Londres, le matin, Sir Edward Grey finit par faire cette réponse à M. Paul Cambon, qui avait dû la lui demander à plusieurs reprises et que le président de la République avait sollicitée du roi George V : « Je suis autorisé à donner l'assurance que, si la

(1) *Livre jaune français, n° 129.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 129.* — (3) *Livre bleu anglais, n° 147.* — (4) *Livre jaune français, n° 136.*

flotte allemande pénètre dans la Manche ou traverse la mer du Nord afin d'entreprendre des opérations de guerre contre la côte française ou la marine marchande française, la flotte britannique donnera toute la protection en son pouvoir.

« Cette assurance est naturellement donnée sous la réserve que la politique du Gouvernement de Sa Majesté sera approuvée par le Parlement britannique et ne doit pas être considérée comme obligeant le Gouvernement de Sa Majesté à agir jusqu'à ce que l'éventualité sus-mentionnée d'une action de la flotte allemande se soit produite[1]. »

Le Quai d'Orsay fait protester par l'intermédiaire de M. Jules Cambon à Berlin contre la violation du territoire français par les troupes allemandes :

« Les autorités administratives et militaires françaises de la région de l'Est viennent de signaler plusieurs faits que j'ai chargé l'ambassadeur de la République à Berlin de porter à la connaissance du Gouvernement impérial.

« L'un s'est produit à Delle, dans la région de Belfort : à deux reprises, le poste de douaniers stationné dans cette localité a été l'objet d'une fusillade de la part d'un détachement de soldats

(1) *Livre jaune français, n° 137.*

allemands. Au nord de Delle, deux patrouilles allemandes du 5e chasseurs à cheval ont franchi la frontière dans la matinée d'aujourd'hui et pénétré jusqu'aux villages de Joncherey et Boron, à plus de 10 kilomètres de la frontière. L'officier qui commandait la première a brûlé la cervelle à un soldat français[1]. Les cavaliers allemands ont emmené des chevaux que le maire français de Suarce était en train de réunir et ont forcé les habitants de la commune à conduire lesdits chevaux[2]. »

Les troupes allemandes ont commis dix-sept violations de la frontière française dans la journée.

3 AOUT M. Klobukowski, ministre de France en Belgique, télégraphie au Quai d'Orsay : « Le ministre d'Allemagne a remis hier soir au Gouvernement belge un ultimatum où il est dit que son Gouvernement, ayant appris que les Français se préparaient à des opérations dans les régions de Givet et de Namur, se voyait dans l'obligation de pren-

(1) Le caporal André Peugeot, du 44e de ligne, assassiné par le lieutenant allemand Mayer, qui tira sur lui trois coups de révolver à bout portant.

(2) *Livre jaune français, n° 139.* — Malgré la précaution des 10 kilomètres de zone abandonnée, les incursions *au delà de 10 kilomètres* ont coûté aux Allemands 9 soldats tués, dont 2 officiers, et 8 prisonniers.

dre des mesures dont la première était d'inviter le Gouvernement belge à lui faire savoir, dans les sept heures, s'il était disposé à lui faciliter en Belgique les opérations militaires contre la France. En cas de refus, le sort des armes déciderait.

« Le Gouvernement du Roi a répondu que les renseignements sur les mouvements français lui paraissaient inexacts en raison des assurances formelles, toutes récentes encore, données par la France ; que la Belgique, qui, depuis sa constitution, s'est préoccupée d'assurer la sauvegarde de sa dignité et de ses intérêts et a consacré tous ses efforts au développement pacifique du progrès, proteste hautement contre toute violation de son territoire, d'où qu'elle vienne, et que, dans cette éventualité, elle saura défendre énergiquement sa neutralité, garantie par les puissances et notamment par le roi de Prusse [1]. »

Le gouvernement français offre à la Belgique l'appui de cinq corps d'armée pour protéger sa neutralité. La Belgique décline ce concours [2].

Le Parlement britannique étend l'assistance de sa flotte, accordée le 2, à la marine de guerre fran-

(1) *Livre jaune français, n° 141.* — (2) *Livre gris belge, n° 24,* et *Livre jaune français, n° 142.*

çaise, qui sera soutenue par la marine de guerre britannique dans la Manche, dans la mer du Nord et dans l'Atlantique [1].

Le prince Lichnowski, ambassadeur d'Allemagne, tente une démarche auprès de Sir Edward Grey. M. Paul Cambon télégraphie à ce sujet : « Au moment où Sir Edward Grey partait ce matin pour le Conseil, mon collègue allemand, qui l'avait déjà vu hier, est venu le prier avec insistance de lui dire que la neutralité de l'Angleterre ne dépendait pas du respect de la neutralité belge. *Sir Edward Grey s'est refusé à toute conversation à ce sujet* [2]. »

Le corollaire de la déclaration de guerre de l'Al-

(1) *Livre jaune français, n° 147.* — (2) *Livre jaune français, n° 144.*

La veille (1er), Sir Edward Grey avait dit à l'ambassadeur d'Allemagne que « la réponse du gouvernement allemand au sujet de la Belgique était *très regrettable*, car en Angleterre, l'opinion publique s'intéressait à cette neutralité. Si l'Allemagne pouvait donner une assurance analogue à celle déjà donnée par la France à cet égard, cela contribuerait d'une manière appréciable à diminuer ici [*à Londres*] l'inquiétude et la tension. *D'autre part, si l'un des belligérants venait à violer la neutralité belge tandis que l'autre la respectait, il serait certainement difficile de retenir l'émotion publique en Angleterre* ». (*Livre bleu anglais, n° 123.*)

lemagne à la Russie devait être la même déclaration à la France.

A vrai dire, l'Allemagne s'était attendue à une autre attitude de la France au moment où elle lui avait posé la question de neutralité. Par sa réponse du 1er août, la France devait lui fournir un motif à lui déclarer la guerre, le lendemain 2. Il existe de cette prévision allemande une preuve certaine : ce sont les mesures prises pour l'acheminement du train transportant en France l'ambassade française de Berlin. Le 2 août, en effet, les chemins de fer de l'État belge avaient reçu de la direction des chemins de fer de Prusse à Cologne, le télégramme suivant : « Nous amenons ambassadeur de France et personnel de l'ambassade le 2 août après-midi ou le 3 août à 8 heures 1 matin à Herbesthal avec prière assurer continuation directe sur Paris[1]. » Ce document est une confirmation s'ajoutant à d'autres que *la déclaration de guerre à la France était préparée à l'avance.*

L'Allemagne, qui n'a pas réussi à se faire déclarer la guerre par la France, cherche des prétextes pour pouvoir la lui déclarer.

L'Allemagne, qui cherche à contraindre la France à lui déclarer la guerre (c'est la tradition diplomatique prussienne) et qui n'y réussit pas, la

(1) *Études de la Guerre,* cahier V, p. 344. Une autre preuve réside dans un télégramme de Guillaume II à George V, v. p. 319.

France ayant évacué une zone de dix kilomètres sur toute la longueur de sa frontière franco-allemande afin d'éviter tout incident, l'Allemagne s'agite à la pensée qu'elle va perdre l'avance militaire prise jusqu'ici et que ce temps sera utilisé par la France pour la concentration de ses troupes.

D'autre part, elle manque de prétexte pour prendre l'initiative, à quoi elle doit pourtant, bon gré, mal gré, se résoudre, de la déclaration de guerre.

Les provocations de ses armées sur territoire français n'ont servi à rien[1]. Il ne lui reste, dès lors, qu'à INVENTER UN PRÉTEXTE, et c'est ce qu'elle fait, — avec infiniment de maladresse.

ELLE IMAGINE :

Une histoire d'avions qui auraient bombardé Nuremberg et une histoire d'empoisonnement de sources à Metz par des officiers français au moyen de microbes du choléra ; une histoire de régiments français, en tenue de campagne, se trouvant fin juillet sur la place du marché de Bruxelles (témoignage d'un garçon-coiffeur anonyme) ; une histoire de caravane de douze automobiles occupées par

(1) A la déclaration de guerre, le 3 août, à 6 h. 45 du soir, l'Allemagne avait commis vingt-neuf violations du territoire français. Pour le détail, v. *Le Mensonge*, par RENÉ PUAUX, Payot et Cie, Paris, 1917.

quatre-vingts officiers français revêtus de l'uniforme prussien cherchant à pénétrer en Prusse, à travers la Hollande[1] ; une histoire d'occupation de Sainte-Marie-aux-Mines par des soldats français ; une histoire d'automobiles chargées d'or se rendant de France en Russie en traversant l'empire d'Allemagne ; l'histoire d'un autre avion français survolant la Belgique et abattu à Wesel, etc...

Autant de fariboles, *dont aucune ne reçut jamais l'ombre d'un commencement de preuve*, pas même celle du fameux avion de Nuremberg, dont l'existence fut démentie par les autorités mêmes de la cité bavaroise[2]. « Mais ce qu'il y a de plus curieux,

(1) Par ce prétexte, l'Allemagne entend se réserver le droit éventuel de violer la Hollande, soi-disant menacée par l'armée française. On sait que le grand état-major allemand avait prévu la violation de la Hollande.

(2) Au sujet de l'avion de Wesel, il est à tout le moins piquant de relever les variations des communiqués officiels allemands à ce sujet : 1° un avion français a été abattu près de Wesel (*télégramme Wolff*, 2 août); 2° un aviateur français, qui doit avoir survolé le territoire belge, a été abattu quand il essayait de détruire la voie ferrée près de Wesel (*télégramme du baron von Schoen, ambassadeur d'Allemagne*); 3° un aviateur a essayé de détruire des constructions [*ce n'est plus la voie ferrée*] près de Wesel (*déclaration de guerre à la France*, 3 août); 4° des aviateurs bombardiers, violant la neutralité belge en survolant le territoire, sont venus dans la province rhénane et ont essayé de détruire nos voies ferrées (*communiqué*

écrit l'auteur de *J'Accuse*, c'est le fait que les « avions de M. von Schoen se sont transformés en « dirigeables » dans le cerveau de M. von Below-Saleske [*ministre d'Allemagne à Bruxelles*], et qu'ils sont devenus dans le discours du chancelier du 4 août, « des avions, des patrouilles de cavalerie et « des compagnies d'infanterie qui ont fait irruption « sur le sol de l'empire[1] ! »

L'Allemagne déclare la guerre à la France.

Finalement, à 6 h. 45 du soir, le baron von Schoen, ambassadeur d'Allemagne, remet à M. Viviani, président du Conseil, la déclaration de guerre suivante :

« *Les autorités administratives et militaires allemandes ont constaté un certain nombre d'actes*

officiel Wolff, 3 août); 5° des aviateurs français ont jeté des bombes sur nos voies ferrées jusque dans l'Allemagne du Sud (*déclaration du chancelier von Bethmann-Hollweg*, 4 août). Tout commentaire est inutile.

La municipalité de Nuremberg écrivait le 3 avril 1916, au remplaçant du commandant du IIIe corps d'armée : « On ne sait rien ici au sujet des bombes qui auraient été lancées soit avant, soit après l'ouverture des hostilités, par des aviateurs étrangers sur les voies ferrées Nuremberg-Kissingen-Nuremberg-Anspach. Tous les bruits et toutes les informations parues dans les journaux à ce sujet ont été reconnus faux. » (*Friedenswarte*, n° 7, 1916.)

(1) Le ministre de la guerre bavarois avait lui-même démenti cette nouvelle dans la nuit du 2 août. M. von Bethmann-Hollweg n'en a pas moins allégué l'objet dans ses instructions à M. von Schoen. (*J'Accuse*, p. 137.)

d'hostilité caractérisée commis sur le territoire allemand par des aviateurs militaires français. Plusieurs de ces derniers ont manifestement violé la neutralité de la Belgique, survolant le territoire de ce pays ; l'un a essayé de détruire des constructions près de Wesel, d'autres ont été aperçus sur la région de l'Eifel, un autre a jeté des bombes sur le chemin de fer près de Karlsruhe et de Nuremberg.

« *Je suis chargé et j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence qu'en présence de ces agressions, l'Empire allemand se considère en état de guerre avec la France, du fait de cette dernière puissance*[1]. »

M. Viviani informe les représentants de la France à l'étranger qu'il a formellement contesté les allégations inexactes de l'ambassadeur et « de mon côté, dit-il, j'ai rappelé que, dès hier, je lui avais adressé une note protestant contre les violations caractérisées de la frontière française commises depuis deux jours par des détachements de troupes allemandes[2] ».

Le Quai d'Orsay expédie à M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, le télégramme suivant :

(1) *Livre jaune français*, n° 147. — (2) *Livre jaune français*, n° 148.

« Je vous invite à demander vos passeports et à quitter immédiatement Berlin avec le personnel de l'ambassade en laissant la charge des intérêts français et la garde des archives à l'ambassadeur d'Espagne. Je vous prie de protester en même temps par écrit contre la violation de la neutralité du Luxembourg par les troupes allemandes signalée par le premier ministre luxembourgeois, contre l'ultimatum adressé au Gouvernement belge par le ministre d'Allemagne à Bruxelles pour lui imposer la violation de la neutralité de la Belgique et exiger de celle-ci qu'elle lui facilite sur territoire belge les opérations militaires contre la France ; enfin contre la fausse allégation d'un prétendu projet d'invasion de ces deux pays par les armées françaises, par lequel il a essayé de justifier l'état de guerre qu'il déclare exister désormais entre l'Allemagne et la France[1]. »

L'Allemagne somme la Belgique de lui livrer passage.

Le 2 août, à 7 heures du soir, M. von Below-Saleske, ministre d'Allemagne, remettait à M. Davignon, ministre des affaires étrangères de Belgique, la note suivante, qui est un ultimatum :

« *Le Gouvernement allemand a reçu des nouvelles sûres d'après lesquelles les forces françaises auraient*

(1) *Livre jaune français, n° 149.*

l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur. Ces nouvelles ne laissent aucun doute sur l'intention de la France de marcher sur l'Allemagne par le territoire belge. Le Gouvernement impérial allemand ne peut s'empêcher de craindre que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne soit pas en mesure de repousser sans secours une marche française d'un si grand développement. Dans ce fait on trouve une certitude suffisante d'une menace dirigée contre l'Allemagne.

« *C'est un devoir impérieux de conservation pour l'Allemagne de prévenir cette attaque de l'ennemi.*

« *Le Gouvernement allemand regretterait très vivement que la Belgique regardât comme un acte d'hostilité contre elle le fait que les mesures des ennemis de l'Allemagne l'obligent à violer de son côté le territoire belge.*

« *Afin de dissiper tout malentendu, le Gouvernement allemand déclare ce qui suit :*

« 1. *L'Allemagne n'a en vue aucun acte d'hostilité contre la Belgique. Si la Belgique consent, dans la guerre qui va commencer, à prendre une attitude de neutralité amicale vis-à-vis de l'Allemagne, le Gouvernement allemand, de son côté, s'engage, au moment de la paix, à garantir le royaume et ses possessions dans toute leur étendue.*

« 2. *L'Allemagne s'engage, sous la condition énoncée, à évacuer le territoire belge aussitôt la paix conclue.*

« 3. *Si la Belgique observe une attitude amicale, l'Allemagne est prête, d'accord avec les autorités du Gouvernement belge, à acheter contre argent comptant tout ce qui est nécessaire à ses troupes et à indemniser pour les dommages causés en Belgique.*

« 4. *Si la Belgique se comporte d'une façon hostile contre les troupes allemandes et particulièrement fait des difficultés à leur marche en avant par une opposition des fortifications de la Meuse, ou par des destructions de routes, chemins de fer, tunnels ou autres ouvrages d'art, l'Allemagne sera obligée de considérer la Belgique en ennemie. Dans ce cas, l'Allemagne ne prendra aucun engagement vis-à-vis du royaume, mais elle laissera le règlement ultérieur des rapports des deux États l'un vis-à-vis de l'autre à la décision des armes.*

« *Le Gouvernement allemand a l'espoir justifié que cette éventualité ne se produira pas et que le Gouvernement belge saura prendre les mesures appropriées pour l'empêcher de se produire. Dans ce cas, les relations d'amitié qui unissent les deux États*

voisins deviendront plus étroites et durables[1]. »

Quelques instants avant la remise de cette note, M. von Below-Saleske avait assuré M. Davignon « de la sécurité avec laquelle la Belgique pouvait considérer ses voisins de l'Est[2] »...

Le 3, à 7 heures du matin[3], M. Davignon répondait par la note suivante :

La Belgique proteste contre toute violation de son territoire et déclare qu'elle saura défendre énergiquement sa neutralité.

---

(1) *Livre gris belge*, ANNEXE AU *n°* 20. L'Allemagne avait décidé de passer par la Belgique dès 1906. L'Allemagne a cru justifier son crime en promettant de ne pas annexer de territoire belge après la guerre. Violer la neutralité d'un pays ne veut pas dire l'annexer. Toute neutralité est strictement intangible et ne peut donner lieu à marchandage, ni à compromis.

(2) *Livre gris belge, n° 19.*

(3) M. Paul Hymans, ministre actuel des affaires étrangères de Belgique, relate comme suit, dans son livre, *La Neutralité de la Belgique* (Perrin et Cie, Paris, page 22), les souvenirs de la nuit du 2 août à Bruxelles :

« Jusqu'à la dernière extrémité, écrit-il, les représentants de l'Allemagne s'efforcèrent de rassurer le gouvernement belge et de donner le change à l'opinion.

« Le 1er août, l'attaché militaire de la légation impériale alla présenter au chef de cabinet du ministre de la guerre ses félicitations pour l'ordre et la rapidité des opérations de mobilisation, et eut soin de rendre sa démarche publique par une communication à la presse.

« Le lendemain, 2 août, le jour fatal, une déclaration sensationnelle du ministre d'Allemagne suscita dans Bruxelles un mouvement de satisfaction. Interviewé par un rédacteur d'un de nos grands quotidiens, *Le Soir*, il lui dit : « Peut-être le toit de votre voisin flambera-t-il, mais votre maison restera intacte. » Une édition spéciale

« Par sa note du 2 août 1914, le Gouvernement allemand a fait connaître que, d'après des nouvelles sûres, les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur, et que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne serait

répandit dans la foule cette déclaration imprimée en grands caractères. La confiance, ébranlée par la nouvelle de la violation du grand-duché de Luxembourg, revint. L'horizon semblait s'éclaircir.

« Le même jour, trois heures après, à 7 heures du soir, M. von Below se présentait au département des affaires étrangères et remettait au gouvernement belge l'ultimatum de l'Allemagne. Il lui laissait pour répondre douze heures de nuit.

« Quelle nuit! Combien tragique! Et comment l'oublier jamais ?

« Les ministres à portefeuille et les ministres d'État se réunissent sous la présidence du Roi. On délibère.

« Il y a deux solutions : l'une, céder le passage aux armées allemandes en marche sur la France et se faire largement indemniser des dommages subis ; c'est aujourd'hui l'amitié de l'Allemagne, et demain la vassalité. C'est aussi déchirer le statut de la nation belge, violer soi-même la neutralité décrétée par l'Europe et acceptée par la Belgique, trahir les devoirs que cette neutralité nous impose.

« L'autre solution, c'est risquer la guerre, l'invasion, c'est affronter la plus redoutable puissance militaire du monde; mais c'est l'honneur sauf, le statut belge maintenu, les traités respectés.

« On ne discute pas. La résolution s'impose. Elle est prise aussitôt. On proteste et l'on résistera.

« La réponse est rédigée au ministère des affaires étrangères. Elle est apportée au Palais, approuvée unanimement par le Roi et le Conseil. »

pas en état de repousser sans secours une marche en avant des troupes françaises.

« *Le Gouvernement allemand s'estimerait dans l'obligation de prévenir cette attaque et de violer le territoire belge. Dans ces conditions, l'Allemagne propose au Gouvernement du Roi de prendre vis-à-vis d'elle une attitude amicale et s'engage au moment de la paix à garantir l'intégrité du royaume et de ses possessions dans toute leur étendue. La note ajoute que, si la Belgique fait des difficultés à la marche en avant des troupes allemandes, l'Allemagne sera obligée de la considérer comme ennemie et de laisser le règlement ultérieur des deux États l'un vis-à-vis de l'autre à la décision des armes.*

« *Cette note a provoqué chez le Gouvernement du Roi un profond et douloureux étonnement.*

« *Les intentions qu'elle attribue à la France sont en contradiction avec les déclarations formelles qui nous ont été faites le 1er août, au nom du Gouvernement de la République.*

« *D'ailleurs, si, contrairement à notre attente, une violation de la neutralité belge venait à être commise par la France, la Belgique remplirait tous ses devoirs internationaux, et son armée opposerait à l'envahisseur la plus vigoureuse résistance.*

« *Les traités de 1839 confirmés par les traités de*

1870 consacrent l'indépendance et la neutralité de la Belgique sous la garantie des puissances et notamment du Gouvernement de Sa Majesté le Roi de Prusse.

« *La Belgique a toujours été fidèle à ses obligations internationales ; elle a accompli ses devoirs dans un esprit de loyale impartialité ; elle n'a négligé aucun effort pour maintenir ou faire respecter sa neutralité.*

« *L'atteinte à son indépendance dont la menace le Gouvernement allemand constituerait une flagrante violation du droit des gens. Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit.*

« *Le Gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui sont notifiées, sacrifierait l'honneur de la nation en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe.*

« *Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de quatre-vingts ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité.*

« *Si cet espoir était déçu, le Gouvernement belge est fermement décidé à repousser par tous les moyens en son pouvoir toute atteinte à son droit*[1]. »

(1) *Livre gris belge*, n° 22.

Consciente de son devoir, « la Belgique est fermement décidée à repousser une agression par tous les moyens [1] ».

Le roi Albert Ier adresse un appel au roi d'Angleterre : « JE FAIS, DIT-IL, UN SUPRÊME APPEL A L'INTERVENTION DIPLOMATIQUE DU GOUVERNEMENT DE SA MAJESTÉ POUR LA SAUVEGARDE DE LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE [2]. »

Le Gouvernement anglais répond le lendemain que « dans le cas où l'Allemagne exercerait sur lui une pression pour le faire se départir de la neutralité, le Gouvernement de Sa Majesté britannique s'attend à ce qu'il résiste à cette pression par tous les moyens dont il dispose ; que le Gouvernement de Sa Majesté britannique l'aidera dans cette résistance ; et que, le cas échéant, le Gouvernement de Sa Majesté britannique est prêt à se joindre à la Russie et à la France pour offrir immédiatement au Gouvernement belge une action commune pour résister à l'emploi par l'Allemagne de force contre la Belgique, ainsi qu'une garantie du maintien de son intégrité et de son indépendance à l'avenir [3]. »

(1) *Livre gris belge, n° 23.* — (2) *Livre gris belge, n° 25.* — (3) *Livre bleu anglais, n° 155.*

A 6 heures du matin, M. von Below-Saleske remet à M. Davignon la lettre suivante :

L'Allemagne déclare la guerre la Belgique.

« J'ai été chargé et j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que, par suite du refus opposé par le Gouvernement de Sa Majesté le Roi aux propositions bien intentionnées que lui avait soumises le Gouvernement impérial, celui-ci se verra, à son plus vif regret, forcé d'exécuter — au besoin par la force des armes — les mesures de sécurité exposées comme indispensables vis-à-vis des menaces françaises [1]. »

Quelques heures plus tard, M. Davignon télégraphiait aux ministres du Roi à Londres et à Paris :

« L'ÉTAT-MAJOR FAIT SAVOIR QUE LE TERRITOIRE NATIONAL A ÉTÉ VIOLÉ A GEMMERICH [2]. »

(1) *Livre gris belge, n° 27.*

L'Allemagne, pour justifier ses intentions, accuse la Belgique d'avoir saisi un bateau chargé de blé à destination de l'Allemagne. Le gouvernement belge a publié une réfutation qui ne laisse rien subsister de l'accusation. (*Livre gris belge, n° 79,* 1re ANNEXE; cf. *Livre bleu anglais, n° 122.*)

(2) *Livre gris belge, n° 30,* cf. avec n° 38, onzième alinéa.

L'armée allemande est entrée en Belgique dans la nuit du 3 au 4 août. Dans son discours au Reichstag du 2 décembre 1914, le chancelier s'est exprimé comme suit : « Lorsque nos troupes, dans la nuit du 3 au 4 août, ont pénétré dans le pays... »

Presque au même moment, le chancelier von Bethmann-Hollweg prononçait au Reichstag un discours dans lequel il disait : « Nos troupes ont occupé Luxembourg et ont, peut-être, déjà pénétré en Belgique. Cela est en contradiction avec les prescriptions du droit des gens. » Pour une fois, M. von Bethmann-Hollweg disait la vérité. Il lui était impossible de rien dissimuler.

L'Angleterre accorde dix heures à l'Allemagne pour évacuer la Belgique

C'est, nous l'avons vu, le 1er août que l'Angleterre avait demandé à la France et à l'Allemagne, si elles respecteraient la neutralité de la Belgique garantie par le traité de Londres du 19 avril 1839, traité qui porte : « *la Belgique formera un État indépendant et perpétuellement neutre*[1]. »

Aujourd'hui, 4 août, l'Allemagne n'a pas encore répondu à la question. Dans l'intervalle, comme nous le savons, l'Angleterre a accueilli l'appel de la Belgique[2]. Cependant, Sir Edward Grey, qui a l'espoir tenace, se ravise et il annule sa réponse pour insister encore auprès de l'Allemagne en vue d'obtenir une réponse. Il lui accorde « un délai de dix heures pour évacuer le sol belge et respecter la neutralité de la Belgique[3] ».

---

(1) *Livre gris belge, n° 35.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 155.* — (3) *Livre gris belge, n° 43.*

L'Allemagne rejette la demande anglaise. L'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne.

Mais le gouvernement allemand rejette sommairement la demande anglaise, sur quoi le gouvernement britannique annonce à l'Allemagne que « L'ÉTAT DE GUERRE EXISTE ENTRE LES DEUX PAYS A PARTIR DE 11 HEURES DU SOIR, LE 4 AOUT[1] ».

En réclamant ses passeports, Sir Edward Goschen, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, avait reçu l'ordre de déclarer « que le gouvernement de Sa Majesté [*britannique*] se voit obligé de prendre toutes les mesures en son pouvoir *pour sauvegarder la neutralité de la Belgique et faire* RESPECTER UN TRAITÉ AUQUEL L'ALLEMAGNE AUSSI BIEN QUE L'ANGLETERRE A SOUSCRIT[2].

Le rapport de Sir Edward Goschen est à reproduire en grande partie. Il est daté du 8 août, on verra pourquoi. Il projette une lumière absolue sur la moralité des Allemands. Il se suffit et ne réclame aucun commentaire. C'est lui, enfin, qui a signalé, au monde frappé de stupeur, la célèbre théorie du « CHIFFON DE PAPIER » (« *scrap of paper*[3] »).

(1) *Deuxième Livre gris belge, n° 26.* Il convient de remarquer que le *Livre blanc allemand* ne fait aucune allusion à la question belge, non plus qu'à l'ultimatum de l'Angleterre. — (2) *Livre bleu anglais, n° 159.*

(3) La conversation entre Sir Edward Goschen et M. von Bethmann-Hollweg a eu lieu en anglais.

« Conformément aux instructions contenues dans votre télégramme du 4 courant, j'allai voir l'après-midi même le Secrétaire d'État et lui demandai, au nom du Gouvernement de Sa Majesté britannique, si le Gouvernement Impérial s'abstiendrait de violer la neutralité de la Belgique. Herr von Jagow répondit immédiatement qu'il regrettait d'avoir à me donner *une réponse négative*, car, les troupes allemandes ayant franchi la frontière le matin même, la neutralité de la Belgique se trouvait d'ores et déjà violée. Herr von Jagow chercha de nouveau à expliquer les raisons qui avaient obligé le Gouvernement Impérial à prendre cette mesure, à savoir, qu'il leur fallait pénétrer en France par la voie la plus rapide et la plus facile, de manière à prendre une bonne avance dans leurs opérations et à s'efforcer de frapper quelque coup décisif le plus tôt possible. C'était pour l'Allemagne une question de vie ou de mort, car, si elle avait pris la route plus au sud, elle n'aurait pu, vu le manque de chemins et la force des forteresses, espérer passer sans rencontrer une résistance formidable, impliquant une grosse perte de temps. Cette perte de temps aurait été autant de gagné par les Russes pour amener leurs troupes sur la frontière allemande. Agir avec rapidité était le

maître atout de l'Allemagne : celui de la Russie était d'avoir d'inépuisables ressources en soldats. Je fis remarquer à Herr von Jagow que ce fait accompli, la violation de la frontière belge, rendait, comme il le savait bien, la situation excessivement grave, et je lui demandai s'il n'était pas encore temps de faire un pas en arrière et d'éviter la possibilité de conséquences que lui et moi déplorerions. Il répondit que, pour les raisons qu'il m'avait données, il était maintenant impossible au Gouvernement allemand de faire un pas en arrière.

« Au cours de l'après-midi je reçus votre nouveau télégramme de la même date, et, conformément aux instructions y contenues, me rendis à nouveau au Ministère Impérial des Affaires Étrangères, où j'informai le Secrétaire d'État qu'à moins que le Gouvernement Impérial ne pût donner ce soir avant minuit l'assurance de ne pas pousser plus loin sa violation de la frontière belge et d'arrêter sa marche, j'avais reçu des instructions pour demander mes passeports et pour informer le Gouvernement Impérial que le Gouvernement de Sa Majesté britannique prendrait toutes les mesures en son pouvoir pour maintenir la neutralité de la Belgique et l'observation d'un traité dont l'Allemagne, autant que lui-même, était signataire.

« Herr von Jagow répondit qu'à son grand regret il ne pouvait donner de réponse autre que celle qu'il m'avait donnée plus tôt dans la journée, à savoir, que *la sécurité de l'Empire rendait absolument nécessaire la marche des troupes impériales à travers la Belgique.* Je remis à son Excellence un résumé écrit de votre télégramme et, en faisant remarquer que vous indiquiez minuit comme l'heure à laquelle le Gouvernement de Sa Majesté britannique s'attendrait à recevoir une réponse, lui demandai si, vu les conséquences terribles qui nécessairement s'ensuivraient, il n'était pas possible, même au dernier moment, au Gouvernement Impérial de reviser sa réponse. Il me répondit que, *quand même le temps accordé serait de vingt-quatre heures ou plus, sa réponse en resterait la même.* Je dis que dans ce cas j'aurais à demander mes passeports.

« Cette entrevue eut lieu vers 7 heures. Au cours d'un bref entretien qui la suivit, Herr von Jagow exprima son vif regret de voir s'écrouler toute sa politique et celle du Chancelier, qui avait consisté à devenir amis avec la Grande-Bretagne et ensuite, par elle, à se rapprocher de la France. Je lui dis que cette terminaison soudaine de mon travail à Berlin était pour moi aussi une cause de

profond regret et de déception ; mais qu'il lui fallait bien comprendre que, dans les circonstances et vu nos engagements, il eût été tout à fait impossible au Gouvernement de Sa Majesté britannique d'en agir autrement.

« Je dis ensuite que je désirais aller faire visite au Chancelier, car ce serait peut-être la dernière fois que j'aurais l'occasion de le voir. Il me pria de le faire. Je trouvai le Chancelier très agité. Son Excellence commença de suite une harangue qui dura environ vingt minutes. Il dit que la mesure prise par le Gouvernement de Sa Majesté britannique était terrible au dernier point ; rien que pour un mot — « neutralité », un mot dont en temps de guerre on n'avait si souvent tenu aucun compte — *rien que pour un bout de papier*, la Grande-Bretagne allait faire la guerre à une nation de la même famille, qui ne demandait pas mieux que d'être son amie. Tous ses efforts en ce sens avaient été rendus inutiles par cette dernière et terrible mesure ; la politique à laquelle, comme je le savais, il s'était voué depuis son arrivée au pouvoir, était tombée comme un château de cartes. Ce que nous avions fait était inconcevable ; c'était frapper par derrière un homme au moment où il défend sa vie contre deux assaillants. *Il tenait la Grande-Breta-*

gne responsable de tous les terribles événements qui pourront se produire. Je protestai avec force contre cette déclaration, et je dis que, autant que lui-même et Herr von Jagow avaient voulu me faire comprendre que, pour des raisons stratégiques, c'était pour l'Allemagne une affaire de vie ou de mort d'avancer à travers la Belgique et de violer la neutralité belge, autant je voulais lui faire comprendre à son tour que c'était, pour ainsi dire, une affaire de « vie ou de mort » pour l'honneur de la Grande-Bretagne de tenir son engagement solennel. Cet engagement était de faire, en cas d'attaque, son possible pour défendre la neutralité de la Belgique. Si ce pacte solennel n'avait pas été tenu, quelle foi aurait-on pu ajouter à l'avenir aux engagements pris par la Grande-Bretagne ?

. . . .

« Après cette entrevue plutôt pénible, je rentrai à l'Ambassade et rédigeai un compte rendu télégraphique de ce qui s'était passé. Ce télégramme a été remis au Bureau Central du Télégraphe un peu avant 9 heures du soir. Il a été accepté par ledit Bureau, mais semble n'avoir jamais été transmis. [*Le télégramme en question n'est, en effet, jamais parvenu au Foreign Office.*]

« Vers 9 h. 1/2 du soir, le Sous-Secrétaire d'État,

Herr von Zimmermann, vint me voir. Après avoir exprimé son profond regret de ce que les rapports officiels et personnels, si cordiaux entre nous, fussent sur le point de cesser, il me demanda incidemment si la demande de mes passeports équivalait à une déclaration de guerre. Je lui répondis qu'une personne faisant aussi notoirement que lui autorité en matière de droit international devait savoir aussi bien ou mieux que moi quel était l'usage en pareil cas.

. . . .

« Entre temps, et après que Herr Zimmermann m'eût quitté, une feuille volante, publiée par le *Berliner Tageblatt*, fut mise en circulation ; elle annonçait que la Grande-Bretagne avait déclaré la guerre à l'Allemagne. Cette nouvelle eut pour résultat immédiat le rassemblement d'une cohue furibonde devant l'Ambassade de Sa Majesté britannique. Le petit détachement d'agents qui avait été envoyé pour garder l'ambassade fut bientôt débordé, et l'attitude de la foule se fit plus menaçante. Nous ne fîmes aucune attention à la démonstration tant qu'elle se borna à du bruit, mais quand le bris des carreaux et la chute de pavés dans le salon, où nous étions tous assis, nous avertit que la situation se gâtait, je téléphonai au

Ministère des Affaires Étrangères un compte rendu de ce qui était en train de se passer. Herr von Jagow avisa aussitôt le Chef de la Police, et un nombre suffisant d'agents montés, envoyé avec une grande promptitude, eut bientôt fait de déblayer la rue. A partir de ce moment nous fûmes bien gardés, et il n'arriva plus rien de matériellement désagréable [1]. »

La longanimité de l'Angleterre à l'égard de l'Allemagne a été sans limite. Le prince Lichnowski nous en apporte, dans son *Mémoire*, un témoignage qui passe presque l'entendement.

« Avant mon départ, écrit-il, LE 5 AOUT [*les armées allemandes arrivaient devant Liège !*], Sir Edward Grey me reçut à son domicile. Je m'y étais rendu *sur sa demande*. Il était très ému. Il me dit qu'il serait toujours prêt à agir en médiateur : « *We don't want to crush Germany* » (« NOUS NE VOULONS PAS ÉCRASER L'ALLEMAGNE... [2] »). Le 5 août encore, la « perfide Albion » n'avait pas perdu ses illusions et sa confiance en l'Allemagne. Ces illusions et cette confiance, qui, à tout prendre, l'honorent, elle les eût gardées, quand bien même

(1) *Livre bleu anglais*, n° 160. — (2) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 44.

elle aurait su que la veille, 4 août, l'Allemagne avait signé avec la Turquie une convention militaire, préméditée et mise au point depuis longtemps[1]. »

5 AOUT

L'Angleterre promet sa coopération à la Belgique.

Le 5 août, le comte de Lalaing, ministre de Belgique à Londres, peut enfin télégraphier à son gouvernement : « *L'Angleterre accepte de coopérer comme garante à la défense de notre territoire.* La flotte anglaise assurera le libre passage de l'Escaut pour le ravitaillement d'Anvers[2]. »

Et voici dans quels termes le baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin, a protesté devant le sous-secrétaire d'État allemand aux affaires étrangères :

« *Pour reconnaître notre loyauté, vous faites de la Belgique le champ de bataille entre la France et vous. L'Europe vous jugera et vous aurez contre vous l'Angleterre garante de notre neutralité. Liége n'est pas si facile à enlever que vous le croyez.*

« ... *Le ministre des affaires étrangères* [von Jagow], *pressé par moi, a avoué que nous ne pouvions répondre à la demande allemande autrement que nous* [Belges] *l'avons fait et qu'il comprenait*

(1) *Livre blanc grec, pièce n° 19.* — (2) *Livre gris belge, n° 49.*

notre réponse. Il a répété à plusieurs reprises son chagrin d'en être arrivé là. « C'est, dit-il, une question de vie ou de mort pour l'Allemagne. »

« J'AI RÉPONDU QU'UN PEUPLE COMME UN INDIVIDU NE PEUT VIVRE SANS HONNEUR. *J'ai ensuite déclaré être prêt à quitter Berlin avec mon personnel*[1]. »

Dans un rapport complémentaire, le baron Beyens écrit :

« M. Zimmermann [*sous-secrétaire d'État*] m'a dit avec beaucoup d'émotion qu'il regrettait profondément la cause de mon départ. Mais, a-t-il ajouté, le passage par la Belgique est pour nous une nécessité inéluctable, une question de vie ou de mort (« *sein oder nicht sein* »). *L'Allemagne doit écraser la France au plus vite, afin de pouvoir ensuite se tourner contre la Russie.* » Et le baron Beyens ajoute : « M. Zimmermann n'a pas cherché de prétextes pour excuser la violation de notre neutralité[2]. »

En effet, les hommes d'État allemands n'avaient pas pris la précaution d'harmoniser leurs mensonges, en s'entendant préalablement sur le détail de leurs déclarations trompeuses. Le mensonge

(1) *Deuxième Livre gris belge, n° 25.* — (2) *Deuxième Livre gris belge, n° 52.*

exige plus de logique que la nature ne leur en a dévolu.

Si maintenant, l'on se demande pourquoi les Allemands n'ont pas arrêté, pendant qu'il en était temps, la marche de leurs armées à travers la Belgique, puisque Sir Edward Grey le leur permettait encore, sous peine de leur déclarer la guerre, il convient de laisser à l'un des leurs le soin de répondre. Le comte von Lerchenfeld, représentant de la Bavière à Berlin, a déclaré dans un rapport du 18 juillet 1914, à son gouvernement : « Au sujet de l'Angleterre, on pensait à Berlin que l'entrée en guerre à ce moment lui sourirait fort peu, ne serait-ce qu'à cause de la situation de l'Irlande. En tout cas on s'attendait, si elle participait à la guerre, à la voir aux côtés des ennemis de l'Allemagne, par crainte de voir la France battue et réduite au rôle de puissance de second ordre, et l'équilibre européen ainsi rompu [1]. » Et dans un autre rapport, il dit : « L'Allemagne ne peut pas respecter la neutralité de la Belgique. *Le chef du grand état-major a déclaré que même la neutralité anglaise serait trop chèrement payée, si on devait*

[1] *Rapport* von Lerchenfeld, *Journal des Débats*, 27 novembre 1918.

respecter la Belgique, CAR UNE GUERRE OFFENSIVE CONTRE LA FRANCE N'EST POSSIBLE QUE SUR LA LIGNE DE LA BELGIQUE [1]. »

Nous voilà donc renseignés. « Le grand état-major prussien voyait venir la guerre avec la France avec la plus grande confiance [2]. » Mais cette confiance ne lui était inspirée que par sa détermination à violer le territoire belge. Il ne songeait pas à attaquer la France loyalement, en face, sur la frontière franco-allemande, là où les armées françaises attendaient le choc, protégées par leurs forteresses. Pour vaincre, l'armée allemande devait violer la neutralité belge et surprendre l'ennemi là où il se croyait garanti par le respect des traités. L'a-t-elle répété assez souvent ? Le passage par la Belgique était pour l'Allemagne « *une question de vie ou de mort* ». Et, ayant à choisir entre le respect de la neutralité belge et la guerre avec l'Angleterre, elle n'a pas hésité : elle a préféré le crime [3].

(1) *Rapport* VON LERCHENFELD, *Action Française*, 26 novembre 1918. — (2) *Rapport* VON LERCHENFELD.

(3) « La guerre entre l'Allemagne et la France se serait développée sur la frontière relativement restreinte de l'Est. On peut raisonnablement présumer que, dans ces circonstances, l'armée française aurait été capable, sans

6 AOUT

L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Russie.

L'Autriche-Hongrie, qui avait pris l'initiative de l'agression, s'était gardée jusqu'ici de déclarer la guerre à la Russie, attaquée par l'Allemagne depuis cinq jours. Elle espérait encore se faire attaquer, de manière à pouvoir, en invoquant le traité de la Triple-Alliance, demander à l'Italie de l'assister dans la défensive. Ne voyant rien venir, elle se résolut, finalement, le 6, à remettre à la Russie une note de déclaration de guerre.

La France déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.

L'Autriche-Hongrie ayant envoyé des troupes à la frontière allemande dans des circonstances qui signifiaient une menace contre la France, et n'ayant pas fourni sur ces mouvements de troupes vers le front français des explications satisfaisantes, *la France s'est vue dans la nécessité de lui déclarer la guerre*. Il s'agissait non seulement du concours

grandes difficultés, de maintenir une défensive efficace. La connaissance que nous avons des événements nous a appris combien grand pour la France a été le désavantage d'avoir à faire face au Nord à une attaque inattendue. Cela explique la série de désastres qui a marqué les premières opérations. Si les batailles s'étaient livrées sur les positions soigneusement préparées de l'Est, ces désastres n'auraient pas eu lieu. » (J.-W. HEADLAM, *The History of twelve Days*, p. 324.)

prêté par l'infanterie autrichienne à l'Allemagne, mais « des canons de siège du calibre de 30,5, montés sur automobile, construits dans les usines de la Société Skoda, à Pilsen (Bohême) et desservis par des artilleurs austro-hongrois[1] ».

L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Belgique.

Le 29 août, la Double Monarchie déclare la guerre à la Belgique.

Voici dans quels termes : « Vu que la Belgique, après avoir refusé d'accepter les propositions qui lui avaient été adressées à plusieurs reprises [*la note autrichienne fait allusion à une proposition d'accommodement de l'Allemagne transmise au gouvernement belge par l'intermédiaire du ministre hollandais des affaires étrangères, le 9 août, proposition que le ministre d'Amérique à Bruxelles, M. Brand Whitlock, s'était refusé à transmettre*[2]] par l'Allemagne, prête sa coopération militaire à la France et à la Grande-Bretagne qui, toutes deux, ont déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie, et en présence du fait que, comme il vient d'être constaté, les ressortissants autrichiens et hongrois se trouvant en Belgique ont, sous les yeux des autorités

(1) *Deuxième Livre gris belge, n° 50.* — (2) *Livre gris belge, n° 60.*

royales, dû subir un traitement contraire aux exigences les plus primitives de l'humanité et inadmissible même vis-à-vis des sujets d'un État ennemi [*aucun fait concret, précis n'a jamais pu être non pas même prouvé, mais allégué*], l'Autriche-Hongrie se voit dans la nécessité de rompre les relations diplomatiques et se considère dès ce moment en état de guerre avec la Belgique[1]. »

Le gouvernement belge accuse réception de la note et répond :

« *La Belgique a toujours entretenu des relations d'amitié avec tous ses voisins sans distinction. Elle a scrupuleusement rempli les devoirs que la neutralité lui impose. Si elle n'a pas cru pouvoir accepter les propositions de l'Allemagne, c'est que celles-ci avaient pour objet la violation des engagements qu'elle a pris à la face de l'Europe, engagements qui ont été les conditions de la création du royaume de Belgique. Elle n'a pas cru qu'un peuple, quelque faible qu'il soit, puisse méconnaître ses devoirs et sacrifier son honneur en s'inclinant devant la force. Le Gouvernement a attendu, non seulement les délais de l'ultimatum, mais la violation de son territoire par les troupes allemandes*

1. *Livre gris belge*, n° 77.

avant de faire appel à la France et à l'Angleterre, garantes de sa neutralité au même titre que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, pour coopérer au nom et en vertu des traités à la défense du territoire belge.

« *En repoussant par les armes les envahisseurs, elle n'a même pas accompli un acte d'hostilité aux termes de l'article 10 de la Convention de La Haye, sur les droits et devoirs des puissances neutres*[1]. »

Le sol de la vieille Europe tremble sous le pas du « peuple-invasion[2] ». L'air est déchiré par le bruit de la mitraille. La *Kultur* se rue sur la culture : vingt siècles de civilisation sont ébranlés dans leurs pénibles résultats. Mais le 6 septembre, sur la Marne, à la lisière des champs catalauniques, la justice immanente arrêtera les Barbares scientifiques. L'orgueil et la convoitise germaniques seront vaincus.

L'aube de temps purifiés se lève.

(1) *Livre gris belge, n° 78.* — (2) Expression de FUSTEL DE COULANGES.

Le comte Czernin, premier ministre austro-hongrois, déclarait le 28 juillet 1917 : « Je ne veux pas soulever la question de savoir qui est responsable de cette guerre, car il est inutile de parler du passé. »

Ce passé, nous venons de l'exposer d'après les documents officiels, mais nous laisserons le soin de conclure à des neutres[1], à un groupe de cinquante-neuf notabilités américaines qui, dans un *Message* publié le 24 octobre 1916, ont déclaré ce qui suit[1] :

« Nous ne pouvons indiquer ici qu'un résumé des conclusions auxquelles nous a conduits une minutieuse étude des faits.

« Pour les causes immédiates de la guerre, voici des affirmations dont les livres diplomatiques et rapports officiels contiennent les preuves éclatantes.

« L'Angleterre n'a pris part à la guerre qu'après de très longues hésitations et seulement après épuisement de toutes les ressources de la diplomatie. L'entrée des Allemands en Belgique, voilà ce qui fut pour l'opinion britannique le facteur dé-

(1) On sait que les États-Unis ne sont entrés en scène que le 6 avril 1917.

cisif, voilà la cause immédiate de l'intervention britannique. Les Anglais n'étaient d'aucune façon prêts à la guerre ; seule la marine était, comme toujours, en excellent état.

« Pouvons-nous blâmer l'Angleterre, naguère garante de la neutralité belge, d'avoir fait honneur à sa signature?

« En sa qualité d'alliée de la Russie, la France était susceptible d'attaquer ; elle s'est tenue exclusivement sur la défensive. Les Allemands ont officiellement accusé des aéroplanes français d'avoir jeté des bombes en territoire allemand, le 2 août 1914, sur les voies ferrées, aux environs de Nuremberg ; mais cette accusation est maintenant reconnue injustifiée par ce Schalbe même, à qui est dû le rapport sur lequel elle est fondée. Ceux qui ont vécu en France pendant les dix dernières années connaissent — et ont mis en pleine lumière — l'attitude pacifique des Français, même à l'égard des Allemands, et le caractère peu militaire de la civilisation française. L'idée d'une revanche pour la perte de l'Alsace-Lorraine en 1870 était presque morte ; la France ne souhaitait qu'une chose, qu'on la laissât tranquille. L'augmentation de la durée du service militaire obligatoire, portée, en 1913, de deux à trois ans, est due aux manifes-

tations croissantes des dispositions agressives de l'Allemagne; et même alors, la « loi de trois ans » n'a passé qu'après une campagne qui faillit diviser le pays, tant fut violente l'opposition d'un peuple pacifique à toute augmentation des charges militaires.

« Pouvons-nous blâmer la France d'avoir résisté à l'invasion et d'être demeurée fidèle à la Russie?

« La Russie a pris les armes pour défendre un petit État proche parent de race, la Serbie; elle ne l'a fait qu'après avoir émis l'idée de soumettre à un arbitrage les demandes de l'Autriche. Ces demandes, dont l'acceptation par la Serbie alla jusqu'au sacrifice de la dignité nationale, auraient annihilé la souveraineté de ce pays ; elles étaient basées sur l'accusation, sans preuve, d'une complicité de la Serbie officielle dans l'assassinat du prince héritier d'Autriche.

« Pouvons-nous blâmer la Russie, un grand État, de s'être faite le champion de la Serbie, un petit État proche parent de race, dont l'existence était injustement menacée? Et pourrions-nous justifier de même notre entrée en lice contre l'Espagne en faveur de Cuba?

« Ainsi les causes immédiates de la guerre ont été l'humiliation de la Serbie par l'Autriche et la

violation de la Belgique par l'Allemagne. C'est là un premier acheminement vers cette conclusion plus complète que les forces agressives et conquérantes de l'Autriche et de l'Allemagne ont imposé la guerre à l'Europe. L'Allemagne eût pu éviter la guerre en adoptant l'un de ces trois partis : conseiller à l'Autriche d'accepter les concessions très suffisantes de la Serbie, agréer la proposition d'arbitrage du tzar, ou accepter la Conférence des puissances intéressées proposée par Sir Edward Grey. L'Allemagne a repoussé ces différents partis ; elle a déclaré la guerre à la Russie, puis à la France en invoquant des accusations mensongères. Tôt après, la Belgique, l'innocente victime, fut accusée de la manière la plus absurde d'avoir violé son propre serment de neutralité.

« Aussi ne pouvons-nous pas ne pas conclure que la guerre actuelle, avec toutes ses horreurs, est réellement due à l'Allemagne. Sans ces deux crimes primordiaux commis contre la liberté et l'intégrité de petits États, les armées alliées ne seraient pas aujourd'hui en campagne.

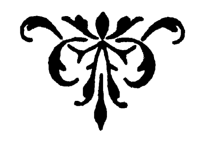
« Mais, dira-t-on, il y a des causes plus profondes : l'Allemagne et l'Autriche représentent un type de culture et une théorie de gouvernement qui les obligeaient à entrer tôt ou tard en conflit

avec les autres puissances de l'Europe. Voilà ce que soutiennent nombre d'écrivains allemands, et c'est absolument exact. Une étude approfondie nous contraint d'envisager la guerre actuelle comme un conflit de forces humaines et de cultures différentes s'opérant par des formes différentes de gouvernement. Mais, loin de libérer les empires germaniques de la responsabilité de cette guerre, cette constatation ne fait que les en charger plus lourdement; elle montre, en effet, la nécessité absolue où se trouvaient, dans ce cas, comme toujours, les ennemis de l'impérialisme et du militarisme de résister jusqu'à la mort aux attaques de telles puissances. Ainsi, la guerre devient le conflit le plus caractéristique et le plus tragique de tous ceux qu'enregistre l'histoire de la liberté humaine[1]. »

(1) *Message des Américains de l'étranger aux Américains de l'intérieur*, dont on trouvera le texte intégral dans le *Journal des Débats* du 25 octobre 1916.

Les auteurs de ce document plein de sens critique ont rendu un juste hommage aux tendances foncièrement pacifiques de l'Entente. Ils n'ignoraient pas, sans doute, qu'en 1910, les États-Unis ayant proposé à l'Angleterre et à la France une convention d'arbitrage obligatoire intégral, les deux puissances européennes acceptèrent avec empressement. Les traités furent signés de part et d'autre, mais le Sénat américain ne les ratifia pas à la majorité nécessaire des deux tiers de ses membres.

Le député socialiste allemand Scheidemann se trompait quand, à une question sur les origines de la guerre qui lui était posée à Mannheim, en août 1917, il répondait : « Il sera toujours temps de s'occuper de cela après la conclusion de la paix. » — Certaines consciences avaient prononcé leur jugement depuis longtemps.





TROISIÈME PARTIE

LES A-COTÉ DU CONFLIT

Une crise aussi formidable, des négociations aussi étendues et enchevêtrées ne sont pas sans s'accompagner de faits et de questions connexes. Des incidents de toute sorte se greffent naturellement sur des événements de cette importance. Nous les avons laissés de côté pour ne pas alourdir l'exposé du conflit central, dont les grandes lignes, les grandes péripéties ont été seules déterminantes.

Quelques documents, cependant, pour être latéraux, n'en sont pas moins essentiels. Ne pas les publier serait demeurer incomplet.

D'autre part, il convient dans un travail de ce genre, inspiré avant tout par le souci de la vérité historique, de réserver un chapitre spécial aux documents et arguments que l'Allemagne a employés pour se défendre devant le tribunal de la conscience humaine.

Et enfin, pendant ces cinquante-deux mois de guerre, un certain nombre de questions se sont posées à maints esprits, insuffisamment avertis des problèmes historiques, que nous avons cru devoir prendre en considération. Dans un dernier chapitre, nous répondrons brièvement aux plus sérieuses d'entre elles, négligeant volontairement celles qui reposent sur des légendes mises en circulation par la crédulité publique ou l'intérêt des partis politiques.



CHAPITRE PREMIER

QUELQUES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

I

Le message de Guillaume II au Président Wilson

Le message de Guillaume II au président Wilson, du 10 août 1914 : tissu de contre-vérités.

Le 10 août 1914, l'empereur d'Allemagne a adressé au président des États-Unis d'Amérique un télégramme sensationnel. Ce télégramme est une pièce d'un grand intérêt. Il nous a été révélé par M. James-W. Gerard, ambassadeur des États-Unis à Berlin, qui en avait reçu le

texte de Guillaume II pour le câbler à Washington[1]. Sa valeur ne procède point des renseignements qu'il nous apporte ou prétendait apporter au président Wilson. Mais c'est un chef-d'œuvre à plusieurs égards. De légèreté, car l'empereur qui est en train de précipiter le monde dans la plus sanglante catastrophe, ne voit même pas clair dans la situation. D'impudence, car il se drape dans un rôle qui est exactement aux antipodes de celui qu'il vient de jouer. De mensonge, car pour prouver : 1° que l'Angleterre avait promis à l'Allemagne de rester neutre et qu'elle a violé sa parole; 2° que la mobilisation russe est antérieure à l'allemande, autrement dit que l'Allemagne a été provoquée et est par suite innocente du crime de la guerre, il ne recule devant aucune falsification de faits. D'audace, car il cherche à capter dolosivement la confiance d'un chef d'État dont il avait besoin pour le ravitaillement de ses armées.

La seule manière d'étudier un tissu de contre-vérités aussi serré est de reproduire le document même en le critiquant mot à mot.

(1) *Mémoires : Mes Quatre années en Allemagne*, Payot et Cie, Paris. — Le volume contient un fac-similé photographique du document.

POUR LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS, PERSONNELLE...

10-VIII-14.

1° [C'est l'empereur qui numérote.] *Son Altesse royale le prince Henri a été reçue par le roi George V à Londres qui l'a autorisée à me transmettre verbalement que l'Angleterre demeurerait neutre, si la guerre éclatait sur le continent et dans laquelle seraient engagées l'Allemagne et la France, l'Autriche et la Russie* [pareille allégation aura fait sourire le président Wilson. Le roi d'Angleterre, souverain constitutionnel, ne pouvait prendre un engagement de cette sorte. Quant au gouvernement anglais, il n'a jamais eu même l'idée de négocier la neutralité de la France. C'est le contraire qu'il a constamment déclaré et dont il avait prévenu l'Allemagne. (V. *Livre bleu anglais*, n°s 88, 98, etc.; V. *Mémoire* du prince Lichnowski, *passim*.)]

Ce message m'a été télégraphié de Londres par mon frère [ce télégramme ne figure pas dans le *Livre blanc allemand*] *après la conversation de sa Majesté le Roi et m'a été répété verbalement le 29 juillet* [date fausse : c'est le 30; au surplus les

faits sont brouillés. (V. *Livre blanc allemand*, annexe 20 *a* et *b*.)]

2° *Mon ambassadeur à Londres transmit un message de Sir E. Grey à Berlin, disant que seulement dans le cas où la France semblerait devoir être écrasée, alors l'Angleterre interviendrait.* [L'empereur fait allusion à un imbroglio[1] causé involontairement par le prince Lichnowski, reconnu et expliqué par lui dans une dépêche à Berlin. — Cette dépêche a été publiée par la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, le 20 août 1914; elle dément l'affirmation impériale.]

3° *Le 30, mon ambassadeur à Londres rapporta que Sir Edward Grey, au cours d'une conversation « privée », lui dit que si le conflit restait localisé entre la RUSSIE — pas la Serbie — et l'AUTRICHE, l'Angleterre ne bougerait pas, mais que si nous nous « mêlions » à la lutte, elle prendrait de rapides et graves mesures, autrement dit, si je laissais mon alliée combattre seule, l'Angleterre n'interviendrait pas.*

(1) Cet imbroglio dans le détail duquel nous n'avons pas cru devoir entrer est sans importance. Il a tourné à la confusion de l'Allemagne. Les personnes qu'il peut intéresser en trouveront un exposé dans le *Crime* par l'auteur de *J'Accuse* et dans les *Études de la Guerre*, cahier V.

4° *Cette communication étant directement contraire au message que m'envoya le roi, j'ai télégraphié à Sa Majesté le 29 ou le 30, la remerciant pour ses aimables communications envoyées par l'entremise de mon frère en la priant d'user de sa toute-puissance pour empêcher la France et la Russie — ses alliées —* [ni la France, ni la Russie, n'étaient les alliées de l'Angleterre, qui, à cette date, n'avait pas pris position dans le conflit] *de faire des préparatifs belliqueux calculés pour déranger mon travail de médiation* [où est la preuve de ce travail? serait-ce dans l'escamotage de la dépêche du 29 par laquelle le tzar lui proposait l'arbitrage?] *déclarant que j'étais en communication constante avec Sa Majesté le Tzar. Dans la soirée, le roi me répondit aimablement qu'il avait donné ordre à son gouvernement d'user de toute l'influence possible à l'égard de ses alliés pour qu'ils s'abstinssent de prendre aucune mesure militaire provocatrice.* [En effet, l'Angleterre n'a jamais fait autre chose que de recommander la conciliation.]

En même temps, Sa Majesté me demanda si je voulais transmettre à Vienne la proposition de l'Angleterre, disant que l'Autriche pouvait prendre Belgrade, quelques autres villes serbes et une bande

de territoire, comme un gage, afin de s'assurer que les promesses serbes, faites sur le papier, seraient réellement remplies.

Cette proposition me fut au même moment télégraphiée de Vienne pour Londres [on n'en trouve aucune preuve, ni dans le *Livre blanc allemand*, ni dans le *Livre rouge austro-hongrois*], *tout à fait conjointement avec la proposition britannique elle-même.*

En outre, j'avais télégraphié la même chose à Sa Majesté le Tzar [le *Livre blanc allemand* ne contient pas trace de ce télégramme, non plus que le *Livre orange russe*], *comme une idée à moi, avant même d'avoir reçu les communications de Vienne et de Londres, qui se trouvaient être de la même opinion.*

5° *Je transmis immédiatement* vice versa *les télégrammes de Vienne et de Londres.* [En réalité, jamais Berlin n'a transmis cette proposition du roi George V.] *Je sentis que j'étais capable de venir à bout de la question, et j'étais heureux de la perspective pacifique qui s'ouvrait devant moi.* [Dire que l'empereur a le front de s'attribuer le rôle de pacificateur, quand, la veille, le 29 au soir, s'était tenu, sous sa présidence, à Potsdam, le fameux conseil secret qui avait décidé la mobili-

sation et la guerre! Si l'on se rappelle en outre les révélations des rapports MUEHLON et VON LERCHENFELD, on ne peut être qu'embarrassé par le choix des qualificatifs convenant à de pareilles assertions.]

6° *Pendant que, le lendemain matin* [dans sa dépêche à George V, ce n'est pas le « matin », mais l'« après-midi », — différence capitale!], *je préparais une note pour Sa Majesté le Tzar, afin de l'informer que Londres, Vienne et Berlin étaient d'accord au sujet du traitement des affaires, je reçus une communication téléphonique de Son Excellence le chancelier m'informant que, la nuit précédente, le Tzar avait donné l'ordre de mobiliser l'armée russe entière.* [Ici l'empereur se dément formellement. (V. ses télégrammes adressés le 31 au tzar et au roi d'Angleterre)], *mesure qui était dirigée naturellement également contre l'Allemagne* [le gouvernement russe et le tzar avaient pourtant solennellement donné l'assurance contraire], *tandis que jusqu'alors les armées du Sud avaient été mobilisées contre l'Autriche.* [Guillaume oublie de dire ici que les troupes allemandes ont reçu le 1er août la mission de commencer « leur marche en avant au delà de la frontière française » (télégramme de Guillaume II à George V, du 1er août, *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, 20 août 1914)];

7° *Dans un télégramme de Londres. mon ambassadeur m'informa qu'il avait cru comprendre que le gouvernement britannique garantirait la neutralité de la France et qu'il désirerait savoir si oui ou non l'Allemagne s'abstiendrait d'attaquer.* [Oui, mais Lichnowski avait annulé le jour même cette information erronée ; l'empereur feint de l'ignorer.]

J'ai télégraphié à Sa Majesté le Roi personnellement que la mobilisation étant déjà effectuée ne pouvait pas être arrêtée, mais que si Sa Majesté pouvait, avec ses forces armées [« forces armées » : ne reconnaît-on pas ici la tradition diplomatique prussienne ? Dans son télégramme, le prince Lichnowski n'avait, d'ailleurs, pas parlé de garantie], *garantir la neutralité de la France, je m'abstiendrais de l'attaquer, je la laisserais et emploierais mes troupes ailleurs.* [Proposition monstrueuse qui aurait fait de l'Angleterre une puissance indifférente au bouleversement de l'Europe ; de la France, la prisonnière de l'Angleterre ; de l'Angleterre, le gendarme de la France pendant la guerre ; de la Russie, la proie de l'Allemagne et de l'Autriche. (V. *Livre jaune français*, annexes nos 2, 3 et 4). Aussi bien comment l'Angleterre aurait-elle pu ainsi disposer de la liberté de la France ? Bien entendu, dans cette combinaison

saugrenue, l'empereur allemand présuppose, ce qui ne nous étonne pas, que la France trahira son alliée la Russie.]

Sa Majesté répondit qu'il pensait que mon offre était basée sur un malentendu [En effet, l'ambassadeur d'Allemagne avait commis un impair, dont la presse allemande lui fit grand reproche et que le *Times* appelle le « *blunder* » (sottise) du prince Lichnowski], *et autant que j'ai pu arriver à comprendre, Sir E. Grey ne prit jamais mon offre en considération sérieuse. Il n'y fit jamais aucune réponse. Au lieu de répondre, il déclara que l'Angleterre avait à défendre la neutralité belge, qui devait être violée par l'Allemagne pour des raisons stratégiques, des nouvelles ayant été reçues que la France se préparait déjà à entrer en Belgique et le Roi des Belges ayant refusé ma demande pour un passage dans son pays, sous la garantie de la liberté de son pays* [il serait oiseux de démontrer l'inanité de ces allégations].

Je suis des plus reconnaissant pour le message du Président. WILHELM,

Imperator et Rex.

Les Allemands n'ont jamais douté de rien, Guillaume II se proposait de berner le président

des États-Unis, afin de s'assurer sa bienveillance utile. Nous savons ce qu'il en est advenu.

Mais ajoutons que ce *Message*, dont tout ce qu'on peut dire est qu'il pourrait être de M. von Bethmann-Hollweg, n'a pas eu de chance. Il a été infirmé de fond en comble deux fois : la première fois, *d'avance*, le 4 août, par le discours du chancelier au Reichstag, discours qui ne renferme pas l'ombre d'un reproche envers l'Angleterre ; la seconde fois, trois années plus tard, par le *Mémoire* du prince Lichnowski, dans lequel il est établi que l'Allemagne était dûment prévenue par son ambassadeur à Londres de l'intervention certaine de l'Angleterre dans le cas où elle attaquerait la France.

Si le sol de la Serbie, de la Belgique et de la France est couvert de ruines matérielles, les archives des empires allemand et austro-magyar sont remplies de ruines morales.



II

Les télégrammes du Président de la République et du Roi d'Angleterre

DEUX POINTS DE VUE

Question de la solidarité de l'Angleterre avec la France et la Russie : deux conceptions.

L'Allemagne et l'Autriche avaient partie liée. Si, à partir du 29, elles ont opéré sur le même front, au début de la crise, dès le 23, l'Allemagne se tenait derrière l'Autriche.

La Russie s'en rendit compte immédiatement. La France partageait les appréhensions de son alliée. Le conflit austro-serbe devait fatalement dégénérer en une guerre européenne. Il importait de conjurer ce malheur. Il apparut instantanément aux hommes d'État et aux diplomates russes et français, qu'à cet effet, le moyen le plus propre était d'opposer à la volonté agressive de l'Austro-Allemagne une solidarité formelle de l'Angleterre, de la France et de la Russie. Sans doute, ces trois puissances étaient également soucieuses du main-

tien de la paix ; mais ce souci commun ne constituait qu'une résistance négative. Au chantage des empires du centre, il convenait d'opposer une résistance positive, capable d'intimider. Une contre-action *réelle*, basée sur une déclaration explicite, serait autrement plus efficace, autrement plus apte à faire réfléchir et à amener Vienne et Berlin à renoncer aux coups de force prémédités.

Le moment semblait venu de montrer que l'Entente n'était pas une simple fiction diplomatique.

Telle était la conception franco-russe, partagée par la Consulta. L'Angleterre ne crut pas devoir la faire sienne.

Le 24 juillet, M. Sazonov déclara à Sir E. Buchanan qu'« il espérait que le gouvernement de Sa Majesté [*britannique*] ne manquerait pas de proclamer sa solidarité avec la Russie et la France[1] ». L'ambassadeur anglais répondit qu'à son avis, « il ne lui semblait pas y avoir lieu de s'attendre de la part du gouvernement de Sa Majesté à une déclaration de solidarité, qui entraînerait un engage-

(1) *Livre bleu anglais n° 6.*

ment absolu à soutenir la Russie et la France par la force des armes. Les intérêts directs de la Grande-Bretagne en Serbie étaient nuls, et une guerre en faveur de ce pays ne serait jamais sanctionnée par l'opinion publique de la Grande-Bretagne. — M. Sazonov répondit qu'il ne fallait pas oublier qu'*il y allait de la question générale européenne*, dont la question serbe n'était qu'une fraction, et que jamais la Grande-Bretagne ne pourrait se laisser effacer dans la solution des problèmes maintenant en jeu[1]. »

M. Sazonov, appuyé par M. Paléologue, ambassadeur de France, que le ministre des affaires étrangères avait mandé en même temps que l'ambassadeur d'Angleterre, priait donc celui-ci de demander à son gouvernement de « se joindre à une communication qui serait faite à l'Autriche ».

De son côté, M. Paléologue fit valoir que la seule chance d'éviter la guerre était pour l'Angleterre, la France et la Russie, « d'adopter une attitude ferme et unie[2] ». Il télégraphiait au Quai d'Orsay : « La solidarité de la Triple-Entente, en s'affirmant, peut seule empêcher les puissances

(1) *Livre bleu anglais, n° 6.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 6.*

germaniques d'accentuer leur attitude provocante[1]. »

Transmettant ces pressantes sollicitations à Sir Edward Grey, Sir E. Buchanan lui télégraphie : « Je dis alors que vous consentiriez peut-être à faire de fortes représentations aux deux gouvernements, allemand[2] et autrichien, en faisant valoir auprès d'eux qu'une attaque sur la Serbie par l'Autriche mettrait en danger la paix de l'Europe entière. Peut-être pourrez-vous trouver moyen de leur dire qu'une telle action de la part de l'Autriche amènerait probablement une intervention russe, ce qui impliquerait celle de la France et de l'Allemagne, et qu'il serait alors difficile à la Grande-Bretagne de rester à l'écart si la guerre devenait générale. M. Sazonov répondit que tôt ou tard la Grande-Bretagne serait entraînée dans la guerre si elle éclatait. *Nous* [l'Angleterre] *aurions rendu la guerre plus probable si, dès le début, nous ne faisions pas cause commune avec son pays et avec la France*[3]. »

Le 25 juillet, Sir E. Buchanan télégraphie encore

(1) *Livre jaune français, n° 31.* — (2) Il est question du gouvernement allemand déjà à ce moment parce qu'il avait remis, le 23, aux puissances une note préconisant la localisation du conflit. — (3) *Livre bleu anglais, n° 6.*

à Sir E. Grey : « Son Excellence [*M. Sazonov*] m'assura que la Russie n'avait pas d'intentions agressives, et qu'elle n'agirait pas avant d'y être forcée. L'action de l'Autriche visait, en réalité, la Russie. L'Autriche voulait renverser le *statu quo* actuel dans les Balkans et y établir sa propre hégémonie. M. Sazonov ne croyait pas que l'Allemagne désirât réellement la guerre; *mais son attitude* [de l'Allemagne] *serait décidée par la nôtre* [de l'Angleterre]. *Si nous nous ralliions fermement à la France et à la Russie, il n'y aurait pas de guerre.* Si nous faisions défaut à cette heure, il y aurait une vaste effusion de sang, et à la fin nous serions quand même entraînés dans la guerre.

« *Je dis que l'Angleterre pourrait mieux jouer le rôle de* MÉDIATRICE *à Berlin et à Vienne en qualité d'amie qui pourrait un jour, si ses conseils de modération étaient dédaignés, se convertir en alliée, que si elle se déclarait de suite l'alliée de la Russie.* Son Excellence [*M. Sazonov*] répondit que, malheureusement, l'Allemagne avait la conviction de pouvoir compter sur notre neutralité [1]. »

Sir Edward confirma les déclarations de Sir

[1] *Livre bleu anglais*, n° 17.

Buchanan : « Je n'estime pas, dit-il, que l'opinion publique approuverait ou *devrait* approuver que nous fissions la guerre à propos d'une querelle serbe. »

Le 31, il précisait : « Nous ne pouvons prendre l'engagement défini d'intervenir dans une guerre[1]. »

Le problème est clairement posé. — Pour éviter la guerre, la France et la Russie demandent à l'Angleterre de prendre fermement position à leurs côtés. Le danger était de laisser supposer à l'Austro-Allemagne que l'Angleterre ne bougerait pas. L'Angleterre répond qu'il est préférable qu'elle joue un rôle de médiatrice.

Le 29 juillet, Sir R. Rodd, ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome, fait savoir à Sir E. Grey que M. di San Giuliano, ministre des affaires étrangères, « pense qu'elle [*l'Allemagne*] modifierait son attitude si elle croyait que la Grande-Bretagne agirait avec la Russie et la France[2] ».

Le 30 juillet, le président de la République française déclare à Sir F. Bertie, ambassadeur du Royaume-Uni, qu'*il est convaincu que le maintien de la paix entre les puissances est dans les mains*

(1) *Livre bleu anglais, n° 116.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 80.*

de la Grande-Bretagne[1] ». Sir F. Bertie ajoute dans sa dépêche :

« Il [*le président Poincaré*] croit que si le gouvernement de Sa Majesté britannique faisait savoir que l'Angleterre viendrait à l'appui de la France, dans le cas d'un conflit entre cette dernière et l'Allemagne résultant du différend austro-serbe actuel, il n'y aurait pas de guerre, car l'Allemagne modifierait aussitôt son attitude.

M. Poincaré déclare que la France ne veut pas la guerre.

« Je lui ai expliqué combien il serait difficile au gouvernement de Sa Majesté britannique de faire pareille déclaration ; il m'a déclaré maintenir qu'elle serait dans l'intérêt de la paix. « La France, « m'a-t-il dit, est pacifique. Elle ne désire pas la « guerre, et tout ce qu'elle a fait jusqu'à présent « est simplement de se *préparer* à la mobilisation « afin de ne pas se laisser prendre au dépourvu. » Le gouvernement français tiendra le gouvernement de Sa Majesté britannique au courant de tout ce qu'il fera dans cet ordre d'idées[2]. »

La situation devient d'heure en heure plus critique. Le président de la République française adresse alors le télégramme suivant au roi d'Angleterre :

(1) *Livre bleu anglais, n° 99.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 99.*

Paris, 31 juillet 1914.

Cher et grand ami,

Appel de la France à l'Angleterre.

Dans les circonstances graves que traverse l'Europe, je crois devoir communiquer à Votre Majesté les renseignements que le gouvernement de la République a reçus d'Allemagne.

Les préparatifs militaires auxquels se livre le gouvernement impérial, notamment dans le voisinage immédiat de la frontière française, prennent chaque jour une intensité et une accélération nouvelles[1].

La France, résolue à faire jusqu'au bout ce qui dépendra d'elle pour maintenir la paix, s'est bornée jusqu'ici aux précautions les plus indispensables. Mais il ne semble pas que sa prudence et sa modération ralentissent les dispositions de l'Allemagne, loin de là.

Nous sommes donc peut-être, malgré la sagesse du gouvernement de la République et le calme de

(1) Les appréhensions du président de la République n'étaient que trop justifiées : c'est ce même 31, que l'Allemagne proclame le « *Kriegsgefahrzustand* » (mobilisation déguisée).

l'opinion, à la veille des événements les plus redoutables.

De toutes les informations qui nous arrivent, il résulte que si l'Allemagne avait la certitude que le gouvernement anglais n'intervînt pas dans un conflit où la France serait engagée, la guerre serait inévitable, et qu'en revanche, si l'Allemagne avait la certitude que l'Entente cordiale s'affirmerait le cas échéant, jusque sur les champs de bataille, il y aurait les plus grandes chances pour que la paix ne fût pas troublée.

Sans doute nos accords militaires et navals laissent entière la liberté du gouvernement de Votre Majesté, *et, dans les lettres échangées en 1912 entre Sir Edward Grey et M. Cambon, l'Angleterre et la France se sont simplement engagées, l'une vis-à-vis de l'autre, à causer entre elles en cas de tension européenne et à examiner ensemble s'il n'y a pas lieu à une action commune.*

Mais le caractère d'intimité que le sentiment public a donné dans les deux pays à l'entente de l'Angleterre et de la France, la confiance avec laquelle nos deux gouvernements n'ont pas cessé de travailler au maintien de la paix, les sympathies que Votre Majesté a toujours témoignées à la France m'autorisent à lui faire connaître en toute

franchise mes impressions qui sont celles du gouvernement de la République et de la France entière.

C'est, je crois, du langage et de la conduite du gouvernement anglais que dépendent désormais les dernières possibilités d'une solution pacifique.

Nous avons nous-mêmes, dès le début de la crise, recommandé à nos alliés une modération dont ils ne se sont pas départis. D'accord avec le gouvernement royal, et conformément aux dernières suggestions de Sir Edward Grey, nous continuerons à agir dans le même sens.

Mais si tous les efforts de conciliation partent du même côté et si l'Allemagne et l'Autriche peuvent spéculer sur l'abstention de l'Angleterre, les exigences de l'Autriche demeureront inflexibles et un accord deviendra impossible entre la Russie et elle.

J'ai la conviction profonde qu'à l'heure actuelle, plus l'Angleterre, la France et la Russie donneront une forte impression d'unité dans leur action diplomatique, plus il sera encore permis de compter sur la conservation de la paix.

Votre Majesté voudra bien excuser une démarche qui n'est inspirée que par le désir de voir l'équilibre européen définitivement raffermi, et je prie Votre Majesté, etc...

R. POINCARÉ.

Le roi d'Angleterre répond :

Buckingham-Palace, 1er août 1914.

Cher et grand ami,

J'apprécie on ne peut plus hautement les sentiments qui vous portèrent à m'écrire dans un sentiment si cordial et si amical et je vous suis reconnaissant d'avoir exposé vos vues si complètement et si franchement.

Réponse de l'Angleterre.

Vous pouvez être assuré que la situation actuelle de l'Europe est pour moi une cause de beaucoup d'anxiété et de préoccupation, et je suis heureux à la pensée que nos deux gouvernements ont travaillé ensemble si amicalement pour tâcher de trouver une solution pacifique aux questions à résoudre.

Ce serait pour moi une source de réelle satisfaction si nos efforts combinés aboutissaient à un succès, et je ne reste pas sans espoir que les terribles événements qui semblent si proches pourront être empêchés.

J'admire le sang-froid dont vous et votre gouvernement faites preuve en vous gardant à la frontière des mesures militaires exagérées et d'adopter

une attitude susceptible le moins du monde d'être interprétée comme une provocation. Je fais personnellement tous mes efforts pour trouver quelque solution qui permette en tout cas d'ajourner les opérations militaires actives et de laisser aux puissances le temps de discuter entre elles avec calme. J'ai l'intention de poursuivre ces efforts sans relâche tant qu'il restera un espoir de règlement amical. Quant à l'attitude de mon pays, les événements changent si rapidement qu'il est difficile de voir ce qui se passera; mais vous pouvez être assuré que mon gouvernement continuera à discuter franchement et librement avec M. Cambon tous les points de nature à intéresser les deux nations.

Croyez, Monsieur le Président, etc...

GEORGE, Roi-Empereur.

Ces deux lettres démontrent qu'à la date du 1er août, les deux conceptions subsistent distinctes. La réponse du roi George est amicale, mais négative : le Royaume-Uni se bornera à une action diplomatique. Et il observera la même attitude jusqu'au moment où la violation de la neutralité belge l'obligera à se rendre à l'évidence et à promettre sa coopération sans limite ni réserve. L'Angleterre se considérait comme libre, mais, en

1839, elle avait garanti la neutralité de la Belgique!

Que deviennent après cela les récriminations de l'Allemagne qui se prétendait « encerclée »? M. Poincaré aurait-il écrit à George V une telle lettre inquiète s'il y avait eu entre la France et l'Angleterre un programme politique commun tendant à l'étouffement de l'empire allemand?... La Grande-Bretagne n'a-t-elle pas été neutre jusqu'à la dernière extrémité? N'a-t-elle peut-être pas réservé sa coopération trop longtemps?...

Il ne nous appartient pas de résoudre cette question, dont l'intérêt ne peut être que d'ordre militaire. Le gouvernement britannique se trouvait sollicité de deux côtés. D'une part, la France et la Russie cherchaient à décider l'Angleterre à se joindre à elles, persuadées que c'était là le vrai moyen de déjouer, de paralyser les projets belliqueux des Germano-Magyars. D'autre part, l'Allemagne, en qui elle avait toujours confiance, prodiguait ses efforts pour obtenir d'elle une déclaration de neutralité [1]. Sir Edward Grey crut agir sagement

(1) Il est à remarquer que l'Allemagne n'a jamais osé proposer à l'Angleterre de se prononcer en sa faveur. Elle avait la conscience si pure que tout ce qu'elle a osé faire, c'est de lui demander de ne pas se prononcer contre elle.

en n'entrant dans les vues ni des uns ni des autres. Il prend la précaution d'avertir l'ambassadeur de France comme l'ambassadeur d'Allemagne de ne pas se laisser « égarer » par le ton amical des entretiens qu'il a avec eux. A ses amis, il refuse toute déclaration de solidarité, à l'Allemagne toute assurance de neutralité. « L'Allemagne ne doit pas compter sur la neutralité de l'Angleterre dans toutes les circonstances[1]. » Mais, dans l'espoir d'obtenir de chaque parti des concessions, tandis qu'il refusait son assistance au groupe franco-russe, il laissait entendre au groupe austro-allemand qu'il pourrait être amené à agir autrement. Pendant qu'il disait au premier : « Mon intention est de ne pas participer à la guerre imminente », il déclarait au second : « Prenez garde, si le conflit se généralise, je serai obligé d'intervenir », et, quand il refusait au second toute promesse de neutralité, il répondait au premier : « Ne vous faites pas d'illusions sur notre concours, notre intention est de rester à l'écart. » Dans l'esprit de Sir Edward, ces deux pressions devaient aboutir à une solution conciliante[2].

(1) *Livre bleu anglais, n° 103.* — (2) *Livre bleu anglais, n°s 87, 89, 101, 102, 116, 119, 123.*

C'était une politique habile, théoriquement justifiée, mais en pratique, elle a échoué[1]. Elle péchait par le crédit qu'elle faisait à la moralité de l'Allemagne. Quant au point de vue de l'Entente, eût-il abouti à un autre résultat? Nul ne peut le dire, mais c'est fort peu probable, attendu que l'Allemagne, grâce à la tactique diplomatique de Sir

(1) Dans son *History of Twelve Days* (p. 306), M. J.-W. HAEDLAM a expliqué de la manière suivante l'attitude du gouvernement britannique :

« ...Ceci ne prouve pas que Sir Ed. Grey aurait dû s'approprier la politique qu'on lui suggérait et, dès le commencement, promettre son aide à la Russie. Voyons ce qui se serait passé s'il avait agi de cette manière. Il ne pouvait être sûr d'éviter la guerre; c'était, tout au plus, une probabilité, non une certitude. C'était seulement une possibilité. Mais si la guerre avait éclaté malgré cela, dans quelle situation se serait-il trouvé? Comment se serait-il présenté devant le pays pour lui demander son appui dans une guerre engagée, comme cela aurait paru, pour défendre la Serbie contre l'Autriche dans une affaire où notre pays n'avait aucun intérêt? Quand bien même il aurait été appuyé par le Cabinet — ce qui n'aurait pas eu lieu sans la retraite de quelques-uns de ses membres; — quand bien même il aurait trouvé une majorité dans la Chambre des Communes, l'opposition dans le pays à une pareille politique aurait été si forte et si décidée que la Grande-Bretagne n'aurait pas participé à la guerre avec toute sa force. Comment aurait-il été possible d'appeler des hommes à servir dans l'armée pour une guerre entreprise de cette manière? Le pays aurait été divisé et à moitié découragé. Nous n'aurions eu ni hommes, ni

Edward, était dûment avertie de l'intervention anglaise en cas d'extension du conflit austro-russe[1]. Or, de savoir que l'Angleterre serait inévitablement au nombre de ses ennemis n'a pas changé les projets de l'Allemagne, ni ébranlé sa confiance dans la victoire de ses armées. L'Austro-

argent à notre disposition. Un désastre inévitable s'en serait suivi.

« Et même si, après cela, la guerre avait pu encore être évitée, l'effet produit aurait été désastreux. La vérité n'aurait pu être cachée. Plus que jamais l'Allemagne aurait été convaincue que l'Angleterre était son ennemie véritable. Plus que jamais toute la nation allemande aurait été convaincue que l'Angleterre était l'ennemie constante et jalouse, dont l'hostilité se rencontrait sur tous les points du globe. On aurait redoublé d'activité dans la préparation de la guerre contre l'Angleterre. Toute l'activité diplomatique aurait été dirigée vers ce but. On aurait augmenté la flotte et tout organisé en vue d'une attaque. D'autre part, notre force défensive aurait été diminuée, car les critiques dirigées contre notre entente avec la France et la Russie auraient gagné en virulence. Sir Edward Grey aurait perdu la confiance du pays et il est plus que probable que tout l'édifice élevé par dix ans de patient travail se serait effondré. Après quoi, quand le moment propice serait venu, peut-être dans quelques mois, peut-être dans un an ou deux ans, l'attaque se serait produite dans les circonstances et à un moment où nous n'aurions pas été en état de la repousser. »

(1) *Livre bleu anglais, n° 85* et *n° 89*. V. Discours du chancelier von Bethmann-Hollweg au Reichstag, le 4 août 1914 (publié en annexe dans *J'Accuse*).

Allemagne voulait la guerre et rien ne pouvait la détourner de cette entreprise. Il n'existait donc pas de combinaison diplomatique capable de prévenir les événements. Le ministre de Bavière à Berlin, le comte de Lerchenfeld, l'a officiellement fait savoir à son gouvernement : « Le chef de l'état-major général a déclaré que même la neutralité de l'Angleterre serait un prix trop élevé du respect de la neutralité belge. »



III

Les deux lettres de Sir Edward Grey et de M. Paul Cambon échangées en 1912

Monsieur von Bethmann-Hollweg, après avoir, le 4 août, déclaré devant le Reichstag, que l'Angleterre était neutre au moment où il parlait, changeait d'opinion le 2 décembre suivant et déclarait : « Depuis le 2 août, depuis le moment où elle a promis à la France de la soutenir, l'Angleterre n'était plus neutre et se trouvait, de fait, en état de guerre avec nous. »

Le chancelier veut faire croire que, le 2 août, l'Angleterre a promis à la France de prendre position à ses côtés.

Qu'en est-il?

Le 29 juillet 1914, Sir Edward Grey disait : « Nous ne sommes pas liés par des engagements et nous aurons à décider ce qu'exigent les intérêts britanniques [1]. »

(1) *Livre bleu anglais, n° 87.*

Le 31, il disait encore : « Il n'est personne ici qui sente que la Grande-Bretagne se trouve, au point où en est la question, engagée soit par traité, soit par obligation[1]. »

De son côté, le président de la République française écrivait au roi George V : « Nos accords militaires et navals laissent entière la liberté du gouvernement de Sa Majesté. »

Quels pouvaient être ces accords d'une nature si particulière qu'ils n'engageaient à rien ? Ils consistent en deux lettres échangées en 1912, révélées par Sir Edward dans son discours à la Chambre des Communes, le 2 août 1914.

Les voici[2] :

Sir Edward Grey à M. Cambon, Ambassadeur de France à Londres.

Foreign Office, 22 novembre 1912.

Mon cher Ambassadeur,

De temps en temps, dans ces dernières années, les autorités militaires et navales de la France et de la

(1) *Livre bleu anglais, n° 116.* — (2) *Livre bleu anglais,* ANNEXE AU *n° 105.*

Grande-Bretagne se sont consultées. Il a toujours été entendu que ces consultations ne restreignaient pas la liberté pour chaque Gouvernement de décider à l'avenir s'ils se prêteraient l'un l'autre le concours de leur force armée. Nous sommes d'accord que ces consultations entre spécialistes ne sont pas et ne doivent pas être considérées comme des engagements obligeant l'un ou l'autre Gouvernement *à agir dans une éventualité qui ne s'est pas produite et qui peut ne se produire jamais. La disposition actuelle, par exemple, des flottes française et britannique respectivement n'est pas basée sur une promesse de coopération en cas de guerre. Vous m'avez pourtant fait observer que, dans le cas où l'un ou l'autre Gouvernement aurait un motif grave d'appréhender une agression non provoquée d'une tierce Puissance, il pourrait devenir essentiel de savoir si l'un pourrait compter sur l'assistance armée de l'autre.*

Je suis d'accord que, si l'un ou l'autre Gouvernement avait de graves raisons d'appréhender soit une attaque non provoquée *de la part d'une tierce Puissance, soit quelque événement menaçant pour* la paix générale, *ce Gouvernement considérerait immédiatement avec l'autre si les deux Gouvernements doivent agir de concert en vue de prévenir*

l'agression ou de sauvegarder la paix. Dans ce cas ils délibéreraient *sur les mesures qu'ils seraient disposés à prendre en commun.*

Si ces mesures comportaient une action, les Gouvernements prendraient aussitôt en considération les plans de leurs états-majors, et décideraient alors de la suite qui devrait être donnée à ces plans.

Votre sincèrement dévoué,

E. GREY.

M. Cambon à Sir Edward Grey.

Ambassade de France, Londres,
ce 23 novembre 1912.

Cher Sir Edward,

Par votre lettre en date d'hier, 22 novembre, vous m'avez rappelé que, dans ces dernières années, les autorités militaires et navales de la France et de la Grande-Bretagne s'étaient consultées de temps en temps ; qu'il avait toujours été entendu que ces consultations ne restreignaient pas la liberté, pour chaque Gouvernement, de décider dans l'avenir s'ils se prêteraient l'un l'autre le concours de leurs forces armées ; que, de part et d'autre, ces consultations

entre spécialistes n'étaient et ne devaient pas être considérées comme des engagements obligeant nos Gouvernements à agir dans certains cas ; que cependant je vous avais fait observer que, si l'un ou l'autre des deux Gouvernements avait de graves raisons d'appréhender une attaque non provoquée de la part d'une tierce Puissance, il deviendrait essentiel de savoir s'il pourrait compter sur l'assistance armée de l'autre.

Votre lettre répond à cette observation, et je suis autorisé à vous déclarer que, dans le cas où l'un de nos deux Gouvernements aurait un motif grave d'appréhender soit l'agression d'une tierce Puissance, soit quelque événement menaçant pour la paix générale, ce Gouvernement examinerait *immédiatement avec l'autre si les deux Gouvernements doivent agir de concert en vue de prévenir l'agression ou de sauvegarder la paix. Dans ce cas, les deux Gouvernements délibéreraient sur les mesures qu'ils seraient disposés à prendre en commun ; si ces mesures comportaient une action, les deux Gouvernements prendraient aussitôt en considération les plans de leurs états-majors et décideraient alors de la suite qui devrait être donnée à ces plans.*

Votre sincèrement dévoué,

Paul CAMBON.

Chacun des signataires était donc libre. Les deux lettres étaient bien anodines et n'avaient, en somme, qu'une valeur d'indication pour des mesures défensives à prendre en commun dans certaines conjonctures. C'était une sorte de contre-assurance. On ne s'était entendu que pour causer, pour examiner ensemble, pour délibérer et, *éventuellement*, pour prendre certaines dispositions en commun.

Il apparut immédiatement à la France que les conditions prévues pour une semblable conversation se trouvaient réalisées par le conflit austro-serbe dégénéré en conflit germano-russe. Il y avait à la fois menace d'une attaque non provoquée contre elle et menace pour la paix générale. Aussi, à partir du 29, ne cessa-t-elle d'insister pour obtenir de Sir Edward Grey une déclaration conforme aux prévisions des deux lettres de 1912. Que ferait l'Angleterre si l'Allemagne attaquait la France ?

Sir Edward, attaché principalement à son rôle de médiateur, se refusa à toute promesse. Il se réservait et attendait pour se prononcer que la situation se développât. Ce n'est que le 2 août, après une délibération du Conseil des ministres, qu'il donna la réponse impatiemment attendue :

« *Je suis autorisé à vous donner* [à M. Paul

Cambon] *l'assurance que si la flotte allemande entre dans le Pas-de-Calais ou traverse la mer du Nord pour entreprendre des hostilités contre les côtes ou les bateaux français, la flotte anglaise donnera, pour l'en empêcher, toute la protection dont elle sera capable.*

« Cette assurance est, bien entendu, subordonnée à l'approbation du Parlement, et ne doit pas être interprétée comme engageant le Gouvernement britannique tant que la flotte allemande n'aura point agi de la manière susindiquée. »

Sir Edward Grey qui télégraphie cette information à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris ajoute : « Je fis observer à M. Cambon que le Gouvernement de Sa Majesté britannique, obligé de tenir compte de questions de la dernière gravité et de la plus extrême délicatesse, ne pouvait s'engager positivement à déclarer la guerre à l'Allemagne si les hostilités venaient à éclater demain entre cette dernière et la France. Étant donné, cependant, que la flotte française était depuis longtemps concentrée dans la Méditerranée, il était essentiel pour le Gouvernement français de savoir quelles dispositions il pourrait prendre eu égard à l'état absolument sans défense de la côte nord du pays. Nous croyions donc

devoir lui donner l'assurance précitée. Elle ne nous engageait pas à déclarer la guerre à l'Allemagne à moins que la flotte allemande ne prît l'action sus-indiquée, mais elle constituait pour la France une garantie de nature à lui permettre de décider de la disposition de sa flotte méditerranéenne[1]. »

Le 2 août tombant un dimanche, c'était une raison pour Sir Edward de ne remettre sa réponse que le lendemain, le lundi 3. M. Paul Cambon dut se faire pressant pour l'obtenir le 2 (son pays était sous la menace d'une attaque brusquée des troupes allemandes massées sur ses frontières déjà violées).

La circonspection du chef du Foreign Office, tout inspirée par son anxiété de paix, ou, plus exactement, la prudence du Cabinet britannique[2], était peut-être marquée de quelque excès de passivité.

(1) *Livre bleu anglais, n° 148.* — (2) Le secret des délibérations du Cabinet est la pierre angulaire de la Constitution britannique. Mais ce n'est pas un secret qu'à cette époque, le Cabinet était profondément divisé. Certains membres voulaient donner immédiatement à la France la promesse qu'elle demandait. D'autres, peut-être la majorité, attachés par toute leur carrière à la cause de la paix, conscients qu'ils devaient leur situation à la confiance que l'on avait mise en eux qu'ils s'opposeraient de toutes leurs forces à ce que le pays fût jeté dans une guerre inutile, avaient le sentiment qu'ils manqueraient à leurs engagements. (HEADLAM. *History of Twelve Days.*)

La France avait le droit d'escompter l'assistance de l'Angleterre[1]. En effet, les deux puissances, pour alléger le fardeau de leurs constructions navales, avaient pris des dispositions réciproques depuis bien des années. Elles avaient établi une répartition de leurs flottes. La flotte française était réunie dans la Méditerranée où elle avait la garde, pour le compte de l'Angleterre, de l'Égypte et du canal de Suez ; l'Angleterre avait concentré sa flotte dans la mer du Nord où elle protégeait, au lieu et place de la France, les côtes de la Manche et de la mer du Nord.

L'Angleterre ne pouvait, par suite, laisser le littoral du nord de la France exposé à une attaque de la marine allemande et à un débarquement ennemi. La France était fondée à être rassurée du côté du Nord par les devoirs incombant à l'Angleterre. Sir Edward Grey était homme de trop haute conscience pour ne pas le rappeler à la Chambre des Communes le 3 août : « Nous sentons fortement que la France est en droit de savoir et de savoir immédiatement si, oui ou non, dans l'éventualité d'une agression sur ses côtes sans

(1) Si elle ne l'avait pas eu, elle aurait vraisemblablement adopté d'autres dispositions stratégiques pour la concentration de ses armées de terre.

défenses du Nord et de l'Ouest, elle peut compter sur l'appui anglais. »

Mais cette répartition des forces des deux puissances était suffisamment manifeste pour que qui que ce soit en Europe ne pût l'ignorer. Elle était de notoriété publique. Et M. von Bethmann-Hollweg ne trompe personne, lorsqu'il déclare à la tribune que l'Angleterre sortait de la neutralité, le 2, en déclarant qu'elle ferait ce que chacun savait qu'elle était tenue de faire. Il ne se trompait surtout pas lui-même, car, le 29, il avait déclaré à l'ambassadeur Sir Edward Goschen, qu'il se rendait parfaitement compte que « *la Grande-Bretagne ne consentirait jamais à se tenir à l'écart de façon à laisser écraser la France* [1] ». D'autre part, le 4 août, devant le Reichstag, il avait reconnu explicitement que *ses obligations maritimes envers la France n'empêchaient pas l'Angleterre de rester neutre*, — ce qui témoigne de leur caractère limité.

Suivant la déclaration faite par Sir Edward Grey à la Chambre des Communes, le Royaume-Uni ne s'engageait qu'à protéger la *marine marchande* française.

(1) *Livre bleu anglais, n° 85.*

Sur les instances de la France, cette protection fut étendue, le lendemain, à la marine de guerre. L'Allemagne venait de sommer la Belgique de lui livrer passage.



CHAPITRE II

LES MOYENS ET LES PROCÉDÉS DE DÉFENSE DE L'AUTRICHE & DE L'ALLEMAGNE

Comment et avec quoi l'Austro-Allemagne prétend s'innocenter.

Les deux empires centraux ont seuls déchaîné la guerre. Les documents historiques les accablent. L'historien le plus impartial a beau chercher, il ne trouve dans leurs propres livres diplomatiques aucune circonstance atténuante. L'intention du crime est aussi précise que son exécution manifeste. La victoire devait couvrir toutes les violences, tous les attentats. La raison du plus fort est toujours la meilleure. Le men-

songe est une arme comme une autre. On a vu avec quel art le Ballplatz et la Wilhelmstrasse savaient la manier. Non, le terme d' « art » ne convient pas, c'est impudence et maladresse qu'il faut dire. Car l'Austro-Allemagne n'a trompé personne. Elle s'est fait prendre coup sur coup en flagrant délit de duplicité. Et elle ne tarda pas à se trouver des plus embarrassées, lorsque le moment vint pour elle de se justifier devant l'opinion publique mondiale qui, la neutralité belge violée, commençait à faire peser sur elle un terrible soupçon.

Certes, la Russie et la France avaient le sentiment non seulement de leur bon droit, mais de leur innocence; les ruines de la Belgique, la servitude et l'exil du peuple belge, protestaient contre le plus abominable forfait; l'Angleterre savait qu'elle n'était intervenue qu'à contre-cœur, parce que la neutralité belge garantie par elle était violée et pour protéger ses intérêts vitaux directement menacés à travers la Belgique et le Nord de la France. Mais le monde ignorait encore dans quelles conditions exactes le conflit s'était développé. La publication des livres diplomatiques vint lui ouvrir les yeux et il les ouvrit plus grands qu'il n'était possible de le supposer. En présence de la

machination austro-allemande, la raison humaine demeura confondue.

Sur les origines immédiates de la guerre, c'est-à-dire sur les journées tragiques de juillet et d'août 1914, l'Entente a publié *656 documents* (sans compter le *Livre blanc grec* et les documents roumains[1]). L'Allemagne et l'Autriche n'en ont publié que *96*. Elles ont cru devoir « imiter de Conrart le silence prudent ».Il s'agit pourtant, dans les livres *bleu, jaune, orange, gris, rouge* et *blanc*, de questions et de réponses, de notes et de télégrammes échangés. Le nombre des pièces aurait dû, par conséquent, être à peu près égal des deux côtés. Comment interpréter l'étrange mutisme des chancelleries de Vienne et de Berlin? Ne constitue-t-il pas à lui seul une troublante accusation? Pourquoi, enfin, l'Autriche-Hongrie n'a-t-elle osé publier son *Livre rouge* qu'en février 1915, six mois après le dénouement de la crise?

L'Allemagne et l'Autriche sont accusées par leurs propres livres diplomatiques.

Les livres officiels allemand et austro-hongrois offrent ceci de particulier : ils ne renferment aucun argument dont les empires centraux puissent faire un moyen de défense; bien plus, grâce au

(1) *Le Livre vert italien* part du 9 décembre 1914.

recoupement des pièces, ils ajoutent encore aux preuves de leur volonté délibérée d'agression. Ce n'est donc ni sur le *Livre blanc* ni sur le *Livre rouge* que l'Austro-Allemagne peut s'appuyer pour prouver sa non-culpabilité.

Elle a dû chercher ailleurs. Cette tâche ne lui a pas été facile. De même que dans le *Livre blanc*, elle a remplacé certaines pièces par une longue dissertation du chancelier von Bethmann-Hollweg, de même, aux documents suspects, elle a été obligée d'ajouter une littérature de propagande innombrable. Nous avons pris connaissance de tous ses moyens de preuve : nous n'en avons pas trouvé *un seul* qui fût capable de résister à la critique la plus facile.

En revanche, nous avons éprouvé une stupéfaction réelle devant la faiblesse des arguments produits. Par endroit, le raisonnement tombe, positivement, au niveau du radotage. — D'une manière constante, l'Allemagne a répondu aux faits par des dissertations. Le respect de l'intégrité des textes et des documents a été le cadet des soucis de ses organes officiels de propagande. Son inlassable puissance de mensonge finirait presque par lasser ou par répandre une sorte de pseudo-vérité, si des énormités professorales ne

venaient à tout bout de champ vous égayer. Pour avoir osé offrir aux pays neutres des arguties d'une astuce si grossière, si froidement contraires à la vérité, il a fallu que la propagande allemande n'éprouvât aucune sorte de doute sur la persistance parmi eux du prestige de ses armées et de la « *Kultur* ».

L'auteur de « *J'Accuse* » [un Allemand] déclare rougir de l'impudence de la propagande germanique. Il donne cet exemple de la dialectique de M. von Bethmann-Hollweg : « Ce tour de passe-passe au moyen duquel M. von Bethmann cherche à se justifier consiste à modifier les dates des événements, à taire tout ce qui ne lui convient pas, à émettre des affirmations que les faits prouvés réfutent et à prêter aux puissances de l'Entente des mobiles qui sont contredits par leurs actions[1]. » Nous n'ignorions pas, en effet, que le chancelier de l'empire avait antidaté les dates de la mobilisation russe.

Le Dr Muehlon, ancien codirecteur des Usines Krupp jusqu'en 1916, s'exprime ainsi : « Sous la direction du ministère des affaires étrangères, l'Allemagne fait maintenant une propagande aussi

(1) *J'Accuse*, p. 154.

effrénée que peu scrupuleuse pour gagner à sa cause les gouvernements, les députés, les notabilités, les écrivains, les journalistes et, d'une façon générale, tous les milieux des pays qui sont restés neutres. Je ne veux pas discuter ici les moyens employés, mais je me contente de dire qu'à mon avis, le résultat ne peut être que négatif. Comme dans cette guerre la cause allemande est mauvaise, les efforts de l'Allemagne pour acquérir des partisans ne peuvent en tout cas être qualifiés que de tentatives de corruption. Les éléments qui se rallient à l'Allemagne seront nécessairement ce qu'il y a de moins bien en Europe; on devra croire soit qu'ils ont été abusés, soit qu'ils agissent pour des motifs assez vils.

« ... Mais, même en Allemagne, on ne peut pas contraindre les journaux à aboyer. Ils pourraient se taire au lieu de participer à la curée. Au contraire, ils surpassent encore le gouvernement, à l'égard duquel leur complaisance ne connaît point de bornes. Jamais la presse allemande ne pourra se laver de la honte qu'elle a accumulée sur elle durant cette guerre[1]. »

(1) *Mémoire du* Dr Muehlon, Ire partie : *La dévastation de l'Europe.*

Le professeur à l'Université de Paris qui a écrit l'« Avant-propos » au *Mémoire du* Dr Muehlon s'exprime ainsi : « ... Nous retrouvons ici l'un des griefs qui reviennent le plus souvent sous la plume du Dr Muehlon : l'usage continuel que font les dirigeants allemands, sans scrupule et souvent aussi sans finesse, de l'arme empoisonnée du mensonge. Ce sont, pourrait-on dire, les gaz asphyxiants de leur politique, et elle en abuse. Ce que la presse allemande, dans les premiers mois de la guerre, a pu déverser de calomnies et d'injures sur la France, sur l'Angleterre, sur la Belgique, passe l'imagination. Certes, aucun des belligérants n'est à l'abri du reproche sur ce chapitre, et chaque pays a ses chauvins incorrigibles. Mais nulle part l'œuvre de dénigrement systématique et de haine contre les adversaires ne se poursuit aussi méthodiquement qu'en Allemagne. Nulle part la diffusion régulière du mensonge n'est aussi bien organisée[1]. »

Un journal neutre, le *Journal de Genève*, écrivait en septembre 1917 : « L'Allemagne, qui fuit systématiquement la discussion publique et contradictoire des responsabilités, quand on la lui pro-

(1) Avant-propos au *Mémoire du* Dr Muehlon, p. 10.

pose (ses socialistes officiels eux-mêmes n'en veulent pas entendre parler), est invinciblement conduite à tenter de justifier l'injustifiable. On dit qu'une force supérieure pousse le coupable à revenir, malgré le danger, sur le lieu du forfait, où souvent il se fait prendre. L'odeur du sang est toujours là. Elle affolait lady Macbeth, mais tous les parfums de l'Arabie ne pouvaient la faire disparaître. Tous les essais des diplomates allemands ne parviendront pas davantage à effacer la trace de leur action au cours des tragiques journées de juillet 1914. »

A quelles occasions le coupable est-il revenu, malgré le danger de la preuve, sur le lieu du crime? Quels documents, quels faits, quelles affaires a-t-il, malgré le danger de la contre-preuve, exploités pour se blanchir?

Ils sont trois principaux, que voici dans l'ordre chronologique : 1° la lettre du baron de l'Escaille; 2° les documents de Bruxelles; 3° le procès Soukhomlinov. Nous les ferons suivre des allégations contre l'Angleterre; puis du « Manifeste des Quatre-vingt-treize », qui a été le *Credo* de la Germanie jusqu'au jour où la défaite a eu raison de sa mauvaise foi.

Disons tout de suite que l'Autriche-Hongrie n'a rien su trouver, ni imaginer pour se laver. Nous n'avons donc qu'à étudier les documents produits par l'Allemagne.

A ses allégations, nous opposerons des faits, des noms, des dates, des matérialités.



I

La lettre du baron de l'Escaille

L'Allemagne invoque un premier document. Il ne prouve rien.

Cette lettre est la plus importante plate-forme défensive du gouvernement allemand. Tous les chanceliers de l'empire, pendant la guerre, von Bethmann-Hollweg, Helfferich, Michaëlis, von Hertling ont cru découvrir en elle une terre de salut, un roc solide sur quoi s'appuyer pour inculper l'Entente, tout en prouvant que l'Allemagne avait fait des efforts réels en vue du maintien de la paix.

L'auteur de cette lettre, le baron de l'Escaille, chargé d'affaires faisant la suppléance du comte de Buisseret-Steenbecque de Blarenghien, ministre de Belgique en Russie, absent de Saint-Pétersbourg, n'avait certes pas prévu qu'un pareil

(1) *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, 12 septembre 1914; *Aktenstücke zum Kriegsausbruch*, n° 4.

usage serait fait de la lettre qu'il écrivait, le 30 juillet, à M. Davignon, ministre belge des affaires étrangères. Le diplomate belge ne pouvait se douter que sa relation des nouvelles les plus contradictoires qui circulaient, complétée de quelques impressions toutes personnelles, servirait, un jour, aux violateurs de la neutralité de son pays à établir, contre l'évidence, que l'Angleterre a poussé la Russie à la guerre en promettant son concours à la France.

Voici le document :

30 juillet 1914.

Monsieur le Ministre,

Les journées d'hier et d'avant-hier se sont passées dans l'attente d'événements qui devaient suivre la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie. Les nouvelles les plus contradictoires ont circulé sans qu'il soit possible de démêler exactement le vrai du faux touchant les intentions du gouvernement impérial. Ce qui est incontestable [sur quoi se fonde-t-il?], *c'est que l'Allemagne s'est efforcée autant ici qu'à Vienne, de trouver un moyen quelconque d'éviter un conflit général, mais qu'elle a rencontré d'un côté l'obstination du Ca-*

binet de Vienne à ne pas faire un pas en arrière, et de l'autre la méfiance du Cabinet de Saint-Pétersbourg devant les assurances de l'Autriche-Hongrie qu'elle ne songeait qu'à punir la Serbie, et non à s'en emparer.

M. Sazonov a déclaré qu'il était impossible à la Russie de ne pas se tenir prête et de ne pas mobiliser, mais que ces préparatifs n'étaient pas dirigés contre l'Allemagne. Ce matin, un communiqué officiel aux journaux annonce que « les réservistes ont été appelés sous les armes dans un certain nombre de gouvernements [Moscou, Kiev, Kazan et Odessa] ». *Connaissant la discrétion des communiqués officiels russes* [le baron de l'Escaille semble ignorer : 1° que le gouvernement russe a toujours été « franc et conciliant » pour employer les expressions de Sir G. Buchanan, ambassadeur d'Angleterre[1] ; 2° que la Russie avait informé les puissances de sa mobilisation partielle[2]], *on peut hardiment prétendre qu'on mobilise partout* [cette affirmation ne laisse pas, en effet, d'être pour le moins « hardie »].

(1) *Livre bleu anglais, n° 78.* — (2) Notamment l'Allemagne, V. *Livre bleu anglais, n° 76; Livre rouge austro-hongrois, n° 48.*

L'ambassadeur d'Allemagne a déclaré ce matin qu'il était à bout des essais de conciliation qu'il n'a cessé de faire depuis samedi et qu'il n'avait plus guère d'espoir. On vient de me dire que l'ambassadeur d'Angleterre s'était prononcé dans le même sens. La Grande-Bretagne a proposé dernièrement un arbitrage [le baron de l'Escaille montre ici qu'il n'est pas au courant des négociations, attendu que l'Angleterre, non seulement n'a jamais proposé d' « arbitrage », mais s'est toujours défendue de le faire], *M. Sazonov a répondu : « Nous l'avons proposé nous-mêmes à l'Autriche-Hongrie, « elle l'a refusé ».* [La Russie n'a jamais proposé d'arbitrage à l'Autriche-Hongrie, mais le tzar en a proposé un à Guillaume II.] *A la proposition d'une conférence, l'Allemagne a répondu par la proposition d'une entente entre Cabinets* [le baron de l'Escaille n'a pas de chance, la deuxième proposition de Sir Edward Grey n'a jamais reçu de réponse de l'Allemagne]. *On peut se demander vraiment si tout le monde ne désire pas la guerre et tâche seulement d'en retarder un peu la déclaration pour gagner du temps.* [Le baron de l'Escaille ignore que la Russie, à la date du 30, ayant, sur la proposition de Sir E. Grey, accepté l'occupation de Belgrade et de la région frontière par les armées aus-

tro-hongroises, s'est déjà humiliée outre mesure.]

L'Angleterre a commencé par donner à entendre qu'elle ne voulait pas se laisser entraîner dans un conflit. Sir George Buchanan le disait ouvertement. Aujourd'hui on est fermement convaincu à Saint-Pétersbourg, on a même l'assurance que l'Angleterre soutiendra la France. [Affirmation erronée, l'Angleterre ayant attendu jusqu'au 2 août pour garantir à la France la protection des côtes de la Manche qu'elle lui devait en vertu de la répartition des flottes franco-anglaises.] *Cet appui est d'un poids énorme et n'a pas peu contribué à donner la haute main au parti de la guerre.*

Le Gouvernement russe a laissé dans ces derniers jours libre cours à toutes les manifestations pro-serbes et hostiles à l'Autriche, et n'a aucunement cherché à les étouffer. Il s'est encore produit des divergences de vues dans le sein du Conseil des ministres, qui s'est réuni hier matin; on a retardé la publication de la mobilisation. Mais depuis s'est produit un revirement, le parti de la guerre a pris le dessus, et ce matin, à 4 heures, cette mobilisation était publiée. [Le baron de l'Escaille donne ici un renseignement précis intéressant : la mobilisation partielle russe n'a été publiée que le 30 juillet, à 4 heures du matin; nous savons que l'autrichienne,

bien plus étendue, l'était depuis le 26. L'énoncé de la date du 30 suffirait à lui seul à ruiner la thèse que la propagande allemande a édifiée sur l'affaire Soukhomlinov. Les Allemands auraient bien fait de choisir leurs moyens de défense !]

L'armée, qui se sent forte, est pleine d'enthousiasme et fonde de grandes espérances sur les énormes progrès réalisés depuis la guerre japonaise. La marine est si loin d'avoir réalisé le programme de sa reconstruction et de sa réorganisation qu'elle ne peut vraiment pas entrer en ligne de compte [les faits ont prouvé le contraire, la flotte allemande s'étant fait battre par la flotte russe dans le golfe de Riga]. *C'est bien là le motif qui donnait tant d'importance à l'assurance de l'appui de l'Angleterre.*

Comme j'ai eu l'honneur de vous le télégraphier aujourd'hui (T. 10), tout espoir de solution pacifique paraît écarté. C'est l'opinion des cercles diplomatiques. Je me suis servi pour mon télégramme de la voie via Stockholm, par le Nordisk Kabel, comme plus sûre que l'autre. Je confie cette lettre à un courrier privé qui la mettra à la poste en Allemagne.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de mon plus profond respect.

« B. DE L'ESCAILLE. »

Cette lettre[1] est d'un diplomate belge plein d'appréhensions sur le sort de son pays dans la tourmente qu'il voit approcher, mais dont il discerne mal — il dit lui-même que c'est impossible — les tourbillons.

Elle a subi bien des tribulations qui expliquent son absence dans le *Livre gris belge.* — Adressée à M. Davignon, elle a été remise à un courrier privé, à Saint-Pétersbourg, le 30, dans une enveloppe portant l'adresse extérieure d'une dame « Costermans, 107, rue Froissart, Bruxelles (Belgique) ». Suivant la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung,* elle aurait été mise à la poste à Berlin, où elle a été interceptée par l'administration des postes allemandes qui la retourna au bureau récepteur, lequel la transmit à la direction supérieure des postes impériales qui l'ouvrit, et la fit à son tour parvenir au ministère des affaires étrangères. — Tout cela est assez étrange, mais si l'authenticité du document n'a rien à y gagner, on peut

(1) *Aktenstücke zum Kriegsausbruch, n° 4.* Il est à tout le moins curieux qu'à l'inverse des « documents de Bruxelles », ce rapport n'ait pas été publié dans le texte original français. Nous ne le connaissons que par l'intermédiaire de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung.*

du moins, puisque c'est la Wilhelmstrasse qui apporte le renseignement, donner acte au gouvernement allemand qu'à la date du 31, à raison du « *Kriegsgefarhzustand* », il interceptait et ouvrait les lettres.

Il convient de ne pas accorder à la lettre du chargé d'affaires belge plus d'importance qu'elle n'en comporte[1]. Son auteur n'avait d'autre but que de traduire ses impressions et ses sentiments et ceux des personnes qu'il rencontrait. Or, ces personnes ne pouvaient pas être les acteurs mêmes du drame.

Les Allemands, qui, dans l'espoir de se justifier, font flèche de tout bois, ont cru pouvoir, au moyen de ce document, réfuter toutes les autres preuves innombrables, accablantes et irréfutables[2]. Vain espoir : ils n'ont pas réussi à démentir une seule des centaines de pièces publiées dans les *Livres bleu, orange, jaune, gris*. Celles-ci se relient entre elles et forment comme un mouvement de montre dont l'aiguille marque la vérité historique. Les documents autrichiens et alle-

(1) V. la critique détaillée qu'en fait l'auteur de *J'Accuse*, dans *J'Accuse*, p. 167-170. — (2) V. notamment discours du chancelier Michaëlis, du 4 septembre 1917.

mands sont semblables à des pièces détachées jetées pêle-mêle dans une boîte. Il n'est possible de leur faire dire quelque chose qu'en les engrenant sur les pièces adverses. Mais ce que leur aiguille indique à ce moment-là va à l'encontre des intentions de leurs auteurs.



II

Les documents de Bruxelles

L'Allemagne invoque un deuxième document. Elle en fausse la nature et la portée.

L'Allemagne accuse sa victime, la Belgique, d'avoir tramé avec l'Angleterre un complot dirigé contre sa sécurité.

Au moment où les troupes allemandes occupèrent Bruxelles, l'état-major allemand fouilla les archives du petit royaume. Au ministère de la guerre, il trouva naturellement des dossiers en grand nombre, parmi lesquels un rapport confidentiel manuscrit, sous forme de lettre, adressé par le lieutenant-général Ducarne[1], chef de l'état-major belge, au ministre belge de la guerre. Le général Ducarne y relatait ses entretiens avec le lieutenant-colonel Barnardiston, attaché militaire anglais. Le rapport ne contient pas autre chose que

(1) Les *Aktenstücke zum Kriegsausbruch* écrivent par erreur « Ducarme ».

les échanges de vues des deux officiers pendant l'année 1906. Il porte la date du 10 avril 1906 et est suivi d'une note datée de fin septembre de la même année. Il a été publié dans la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*[1], le 25 novembre 1914, par le gouvernement allemand, dont le but était de démontrer l'existence d'une convention militaire entre la Belgique et l'Angleterre, bien plus, d'un « plan détaillé d'opérations qu'un corps expéditionnaire anglais de 100.000 hommes devait entreprendre en liaison avec l'armée belge contre l'Allemagne[2] ». Ce plan aurait, en outre, « reçu l'approbation du chef de l'état-major britannique, le major général Grierson [*décédé*] ». La neutre Belgique se serait donc entendue avec l'Angleterre, à une époque où son armée ne comptait pas 30.000 hommes, pour attaquer un jour sa voisine l'Allemagne. Après quatre-vingt-quatre ans d'accomplissement de ses devoirs internationaux, la Belgique aurait songé à violer ses devoirs de neutralité pour adhérer à la politique de l'Entente.

Le rapport, que nous reproduirions ici s'il offrait quelque intérêt de discussion, ne contient

(1) *Aktenstücke zum Kriegsausbruch, nos 8 et 9.* — (2) *Norddeutsche Allgemeine Zeitung,* 13 octobre 1914.

rien de semblable ni d'approchant. Le gouvernement belge répondit aux allégations de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung,* le 19 octobre [1].

Tout en ayant soin de passer sous silence la réponse du gouvernement belge, le gouvernement allemand a cru devoir insister sur la valeur des documents trouvés et il en publia le fac-similé dans son organe, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung,* le 25 novembre. Ce fac-similé, pour être photographique, n'en est pas moins des plus suspects. Le document semble avoir été tronqué avant de passer devant l'objectif et l'objet d'une suscription apocryphe. Les trois mots d'un titre : « Conventions anglo-belges » sont, en effet, d'une écriture qui n'est pas latine, mais germanique, et qui, en tout cas, n'est pas celle du général Ducarne.

Peu importe, d'ailleurs. La lettre du général Ducarne au ministère de la guerre, consignant ses conversations confidentielles, porte une annotation dans la marge qui suffit à renverser l'échafaudage de la propagande allemande. Cette annotation dit : « *L'entrée des Anglais en Belgique ne se ferait qu'après la violation de notre neutralité par l'Alle-*

(1) *Deuxième Livre gris belge, n° 98.*

magne. » Cette mention serait suffisante si nous ne savions :

1° Qu'aucun accord militaire quelconque (« *englisch-belgischen militärische Abmachungen aus dem Jahre 1906* ») n'a été conclu entre l'Angleterre et la Belgique, les intentions de celle-ci n'ayant jamais été de renoncer à sa neutralité garantie par cinq puissances ;

2° Que les conversations du général belge Ducarne avec le lieutenant-colonel anglais Barnardiston n'ont eu d'autre objet que de « déterminer dans quelle mesure l'armée anglaise pourrait fournir des secours à la Belgique, dans le cas où sa neutralité serait violée par un de ses voisins[1] » ;

3° Que les conversations n'ont été qu'orales ;

4° Que le centre d'espionnage anglais[2] à Bruxelles, ayant pour mission de recueillir des renseignements militaires sur la Belgique et dont le gouvernement allemand fait état contre l'Angleterre, n'aurait pas eu sa raison d'être si une convention militaire avait existé entre les deux États.

En tout état de cause :

(1) *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, 25 novembre 1914. — (2) *Aktenstücke zum Kriegsausbruch, n° 10.*

1° L'état-major belge avait le droit, sinon le devoir, d'étudier avec les attachés militaires anglais le problème technique d'une invasion allemande. L'auteur de *J'Accuse* se demande pourquoi la Belgique n'a pas eu de conversations analogues avec l'Allemagne pour le cas d'une attaque française. « Simplement, répond-il, parce qu'elle était certaine de ne pas avoir à craindre une agression de la part de la France. » Et il ajoute : « L'expérience a démontré qu'elle ne s'était pas trompée et qu'elle avait estimé l'Allemagne et la France à leur juste valeur[1]. »

2° La Belgique avait le droit de prévoir les circonstances pouvant mettre sa neutralité en péril. Les entretiens des deux officiers avaient eu lieu en 1906, c'est-à-dire au moment où les affaires du Maroc faillirent déchaîner la guerre entre les voisins de la Belgique. Le bon sens veut que là où il y a appréhension, il y ait aussi précaution.

3° La Belgique a prouvé en 1914 sa résolution de résister à n'importe quelle agression.

4° L'Allemagne a justifié les appréhensions belges en refusant obstinément de répondre à

(1) *J'Accuse*, p. 143.

l'Angleterre qui lui demandait de respecter la neutralité belge et en violant cette neutralité.

5° La Belgique, le 3 août, ne se serait pas bornée à demander à l'Angleterre une « intervention diplomatique[1] » (non militaire).

6° Le 4 août, l'Angleterre n'aurait pas « offert » son appui à la Belgique à la condition que celle-ci le désirât (« *si la Belgique le désire* »[2]), s'il y avait eu convention entre elles et un plan de campagne d'établi.

7° La Belgique, envahie le 4, n'aurait pas attendu jusqu'au 5 août pour adresser un appel à l'Angleterre, à la France et à la Russie pour « coopérer comme garantes à la défense de son territoire[3] ».

Enfin, n'est-il pas piquant de voir l'Allemagne essayer de justifier sa violation de la neutralité belge, qui a eu lieu le 4 août, au moyen de documents qu'elle n'a connus que deux mois plus tard? La logique ne semble pas avoir jamais été le propre de l'esprit germanique.

---

(1) *Livre gris belge, n° 25.* — (2) *Livre gris belge, n° 28.* — (3) *Livre gris belge, n° 42.*



III

Le procès Soukhomlinov et la mobilisation russe

L'Allemagne invoque, comme troisième argument, les débats obscurs d'un procès dont ce que nous savons atteste l'irréprochable attitude de la Russie.

Le 4 septembre 1917, le chancelier Michaëlis affirmait devant le Reichstag que le « président Wilson aurait pris d'autres déterminations s'il avait préalablement connu les révélations du procès Soukhomlinov ».

Le 28 septembre 1918, le chancelier von Hertling cherchait à innocenter son pays, en déclarant, également au Reichstag, que c'était la Russie qui avait « jeté la torche sur les matières inflammables » en mobilisant et que « les pièces du procès Soukhomlinov l'ont montré clairement à quiconque veut voir ».

Depuis la divulgation retentissante, foudroyante du *Mémoire* du prince Lichnowski, l'Allemagne a changé son fusil d'épaule. Jusque-là, c'était la « perfide Albion » qui avait voulu la guerre. Mais

le prince Lichnowski, ambassadeur d'Allemagne à Londres, le plus distingué des représentants de l'empire, a prouvé le contraire. Non seulement l'Angleterre n'a pas voulu la guerre, ni à la veille de celle-ci, ni dans le passé, mais elle a tout fait pour l'empêcher.

N'ayant plus rien à reprocher au Royaume-Uni, c'est sur la Russie que l'Allemagne, par la voix de ses chanceliers, de ses écrivains, de sa propagande, s'est attachée d'une manière plus intensive à faire retomber le poids des responsabilités. En pleine révolution, la Russie était, à ce moment-là, hors d'état de répondre.

Comme moyen de preuve, l'Allemagne s'est servie non des « pièces » du procès Soukhomlinov, comme le déclarait le chancelier von Hertling, — car de pièces elle n'en a point produit, — mais des débats de cette affaire ; et elle s'est employée à leur faire dire exactement le contraire de ce qu'en réalité ils semblent avoir démontré, d'après les textes allemands eux-mêmes.

La prudence oblige à dire « semblent avoir démontré », car nous ne connaissons les débats du procès Soukhomlinov que par les journaux et les radiotélégrammes allemands, — les communications postales ou télégraphiques entre la Russie et

les pays de l'Entente ayant été rompues par suite de la révolution. En outre, les débats du procès n'ont pas été sténographiés. Il n'en existe pas de version authentique ou officielle. Si bien que les versions publiées par les journaux allemands, dont les principales sont celles de la *Frankfurter Zeitung*, du *Berliner Tageblatt*, de la *Vossische Zeitung* et du *Vorwärts* (29, 30 août, 1er, 3 septembre 1917) diffèrent plus ou moins entre elles. Celle du *Vorwärts* contredit les autres, précisément sur le point dont le gouvernement allemand comptait tirer les plus beaux effets. D'une manière générale, les divulgations de la presse allemande dépassent en obscurités et en contradictions tout ce qu'on a vu jusqu'ici.

A dire vrai, nous passerions ce procès sous silence, si la propagande allemande aux abois n'en avait fait et n'en faisait encore si grand état, et si certains esprits ne persistaient à vouloir s'y référer d'autant plus volontiers qu'il est plus confus. Nous ne nous y arrêtons que parce que le journal de Pétrograd, la *Novoïé Vrémia*, a apporté quelque lumière sur cette ténébreuse affaire.

En tant que nous soyons informés d'une manière précise, voici ce dont il s'agit.

Le général Soukhomlinov était ministre russe de

la guerre au moment où la guerre éclata. Il fut en 1917 incarcéré et traduit devant la justice militaire pour crime de haute trahison. Cette mise en accusation fut ordonnée, non par le gouvernement tzariste tombé, mais par le gouvernement de la première révolution, dont le chef était Kerenski. Soukhomlinov fut inculpé de trahison à raison de graves manquements. C'est des déclarations de cet officier, qui a fait le jeu de l'Allemagne [1], que l'Allemagne entend tirer des arguments contre la Russie et l'Entente.

Le général Yanouchkévitch, chef de l'état-major général russe à la déclaration de guerre, a, spontanément, demandé à être entendu comme témoin dans le procès intenté à l'ancien ministre de la guerre [2]. Lui et le général Soukhomlinov, la propagande allemande les a fait parler devant le tribunal comme des imbéciles, s'accusant eux-mêmes

(1) Nous ne pouvons nous prononcer sur la question de savoir si c'est volontairement ou involontairement. — (2) Le général Nicolas Yanouchkévitch s'est, au cours de la guerre, conduit en brave soldat. Il a été massacré par les gardes rouges maximalistes, le 20 février 1918. Le 6 octobre 1917, le magazine *L'Illustration* (n° 3.892) a publié de lui une lettre rectificative du plus grand intérêt. Dans cette lettre le général affirme, notamment, que « la mobilisation sur le front n'a eu lieu que le 18/31 juillet ».

d'avoir ordonné la mobilisation générale sans l'assentiment du tzar. Si la déposition du général Yanouchkévitch avait été telle, cet officier eût été, lui aussi, mis en accusation sur-le-champ, ce qui n'a pas eu lieu.

Dans les journaux allemands, dont les versions doivent, au point de vue critique, être prises en considération tout aussi bien que celle de la *Novoïé Vrémia* (on sait que les agents d'information allemands avaient, au moment du procès, réussi à rentrer à Pétrograd), les deux généraux ont déclaré devant leurs juges que l'ukase de mobilisation générale a été signé par le tzar le *29 juillet*. Le même jour, à 23 heures, le tzar téléphona au général Yanouchkévitch, chef d'état-major, pour lui dire qu'il avait reçu de l'empereur d'Allemagne un télégramme par lequel ce dernier « s'engageait sur sa parole d'honneur à ce que, si la mobilisation générale n'était pas décrétée, les relations entre la Russie et l'Allemagne resteraient comme auparavant amicales [1] ». A raison du télégramme de Guillaume II, le tzar déclara vouloir retirer son ukase de mobilisation générale. Après avoir téléphoné au général Yanouchkévitch, il téléphona au ministre de la

(1) Version du *Vorwärts*, 3 septembre 1917.

guerre, général Soukhomlinov, pour lui donner l'ordre de suspendre la mobilisation générale. Soukhomlinov, après avoir objecté qu'il était techniquement impossible d'arrêter la mobilisation, ne tint pas compte de l'ordre du tzar, mais lui fit croire que la mobilisation n'était commencée que dans les districts du Sud. Tout finit, d'ailleurs, par s'arranger, parce que, peu de temps après, le tzar fut amené à revenir sur sa décision.

Telle est la version dont la propagande de Berlin inonda la terre par ses journaux et les airs par ses radiotélégrammes [1].

Elle tire de ces faits les conclusions suivantes :

1° Que la volonté belliqueuse de la Russie ne peut être mise en discussion, du moment que M. Sazonov, ministre des affaires étrangères, le général Soukhomlinov, ministre de la guerre, et le général Yanouchkévitch, chef d'état-major géné-

(1) La propagande allemande (radios de Nauen) place cet incident à la date du 29. Le *Vorwärts* le place à la date du 30. *Cette différence est capitale.* Suivant le *Vorwärts*, ce serait le 31 au matin que M. Sazonov, ministre des affaires étrangères, d'accord avec le général Soukhomlinov, aurait dissuadé le tzar d'arrêter la mobilisation générale et dans un conseil tenu à 4 h. 1/2 que la mobilisation, promulguée dans la matinée, serait devenue irrévocable.

ral, ont empêché le tzar de surseoir, dans une heure d'hésitation, à la mobilisation générale;

2° Que la volonté pacifique de Guillaume II ne peut être mise en discussion, du moment qu'il a donné, dans sa dépêche au tzar, une preuve suprême de son amour de la paix;

3° Que le gouvernement russe a prouvé, d'une manière irréfutable, son désir de guerre, en faisant valoir au tzar qu'il est techniquement impossible d'arrêter une mobilisation générale;

4° Que la mobilisation générale russe, décidée le 28 juillet, a été décrétée le 29 et exécutée le 30, a été antérieure et à la mobilisation autrichienne et à la mobilisation allemande.

D'où il suit que c'est la Russie et non l'Austro-Allemagne qui est cause de la guerre.

Les conclusions condamnatrices de la Russie s'effondrent d'elles-mêmes sous les constatations suivantes :

1° Le fameux télégramme apportant, le 29 juillet, à 11 heures du soir, la parole d'honneur de Guillaume II, cause du revirement de Nicolas II, est inconnu. Il ne figure nulle part. Pourquoi le gouvernement révolutionnaire russe, qui a condamné Soukhomlinov et, plus tard, fait assassiner Yanouchkévitch, ne l'a-t-il pas publié? Où est-il? Le

gouvernement berlinois Ebert-Haase qui a annoncé, le 16 décembre 1918, la publication imminente d'un nouveau *Livre blanc* nous le fera-t-il connaître?

2° Que le tzar, dont la volonté vacillante est bien connue, ait eu une heure d'hésitation, qu'est-ce que cela prouve, sinon que ce souci personnel de la paix universelle, dont il a donné tant de preuves, depuis l'année 1898 où, le premier, il a lancé l'idée de l'arbitrage international obligatoire, il ne l'avait pas perdu à la veille des hostilités? Ses ordres et contre-ordres ont été la conséquence des espoirs succédant aux craintes à Saint-Pétersbourg.

3° Si les généraux Soukhomlinov et Yanouchkévitch n'ont pas cru devoir obéir à leur maître qui leur demandait de différer la précaution d'une mobilisation (non générale, mais *partielle*), ils ont prouvé par là leur clairvoyance. Les faits leur ont donné raison. Le seul regret qu'il faille avoir est que la Russie n'ait pas eu, à ce moment-là, toute son armée prête : elle eût été sur pied d'égalité avec l'Autriche, qui avait officiellement mobilisé une partie de ses troupes et en secret toutes ses forces depuis le 26 (mobilisation décidée le 24)[1] et

(1) Le 24 juillet, l'Autriche-Hongrie avait décidé la mobilisation, annoncée le 26, des corps d'armée de Prague,

avec l'Allemagne qui, le 21, avait ordonné la mesure du « garde à vous ». La faute de la Russie, qui avait reçu deux ultimatums préliminaires, les 26 et 29 juillet, a été de ne pas prendre les mesures en vue de l'ultimatum fatal du 31.

Étant donnés les préparatifs militaires et les menaces de ces deux États, il n'y a plus lieu de s'occuper de savoir si, oui ou non, la Russie était autorisée à mobiliser tant une partie que la totalité de son armée.

4° La mobilisation russe, à laquelle a trait la version de propagande de Berlin (non celle du *Vorwärts*) est non pas la mobilisation générale russe, comme on veut le faire accroire, mais la mobilisation *partielle* dans les quatre districts du Sud, dont nous savons par les notifications russes elles-mêmes, adressées aux puissances, qu'elle a été décidée le 28 et promulguée le 29. Nous n'ignorions pas, grâce à diverses pièces des livres diploma-

Leitmeritz, Budapest, Gratz (Zagreb). Témesvar, Hermannstadt (Sibiu) et Sarajévo, la mobilisation éventuelle des corps d'armée de Raguse (Dubrovnik), la convocation de tout le landsturm, la militarisation des services des chemins de fer, des postes, télégraphes et téléphones, la suspension des libertés constitutionnelles, la nomination de commissaires royaux, etc. En outre, les troupes réunies pour les grandes manœuvres de juin en Bosnie n'avaient pas été renvoyées dans leurs foyers.

tiques, que le tzar avait eu un mouvement d'hésitation au moment de la mobilisation partielle. N'en trouverait-on pas une preuve jusque dans la lettre du baron de l'Escaille, si l'authenticité de cette lettre était garantie ?

5° L'Allemagne a mauvaise grâce à reprocher au général Soukhomlinov d'avoir répondu au tzar qu'une mobilisation ne pouvait être contremandée sans de graves inconvénients techniques. Le grand état-major général allemand et la Wilhelmstrasse ont convenu de cette difficulté à plusieurs reprises, l'empereur en personne ne télégraphiait-il pas à George V, le 2 août 1914 : « Pour des raisons techniques, ma mobilisation doit tout de même continuer » !

Les dates des deux mobilisations russes.

6° Il est contradictoire de vouloir faire signer en même temps au tzar une mobilisation spéciale et une mobilisation générale pour le même jour. *Nous savons que la mobilisation* PARTIELLE *a été décidée, à toute éventualité, le 28, promulguée le 29 et exécutée le 30 et que la mobilisation* GÉNÉRALE *a été décidée, en principe, le 29, signée le 30 et proclamée (affichée) le 31.* (Le « *Kriegsgefahrzustand* » a été promulgué à la même date, à l'insu de la mobilisation russe.)

7° L'Allemagne est illogique quand elle recon-

naît à la mobilisation autrichienne un caractère défensif et dénie le même caractère à la mobilisation russe. Il est vrai qu'elle a toujours conçu sa propre mobilisation comme agressive. « Chez nous, la mobilisation, c'est la guerre[1] ! » En tout état de cause, elle n'avait aucun droit de considérer les mesures de précaution de la Russie contre l'Autriche comme des mesures de provocation contre elle-même.

8° Il est pour le moins divertissant de voir la propagande allemande accuser d'avoir voulu la guerre le ministre de la guerre Soukhomlinov qui, précisément, fut accusé d'avoir, dans l'exercice de ses fonctions, méconnu et trahi les devoirs de sa charge et favorisé les plans de l'Allemagne.

9° L'attaché militaire allemand à Saint-Pétersbourg, le major von Eggeling, a reçu par deux fois des assurances formelles du gouvernement russe que la mobilisation russe ne visait pas l'Allemagne.

Le 29 juillet, le désir russe d'éviter la guerre est

(1) Cette doctrine ne surprend que si l'on ignore qu'en Allemagne la véritable mobilisation, correspondant à celle des autres pays, est secrète et s'appelle « *Kriegsgefahrzustand* ». En Allemagne, la mobilisation proprement dite n'est qu'une formalité préliminaire à la déclaration de guerre.

allé à ce point que, sur la prière de M. Sazonov, le général Soukhomlinov a expliqué, avec une franchise complète, la situation au major von Eggeling. Celui-ci l'atteste en ces termes :

« *Le ministre de la guerre m'a donné sa parole d'honneur qu'aucun ordre de mobilisation n'avait encore été lancé. On a seulement pris des mesures préservatrices préliminaires, mais aucun homme n'a été appelé, ni aucun cheval réquisitionné. Si l'Autriche franchit la frontière serbe, les districts militaires de Kiev. Odessa, Moscou et Kazan seront mobilisés. Ceux de Varsovie, Vilna et Saint-Pétersbourg ne le seront en aucun cas.* »

Où lit-on ce document? Dans le *Livre blanc allemand* (Annexe 11[1]).

Et voici, d'après la *Novoié Vrémia*, la déposition du général Yanouchkévitch sur les circonstances de l'entrevue qu'il eut, à la prière du tzar, avec le major von Eggeling :

« Le 29 juillet, quand la décision de la mobilisation fut prise, mais qu'elle n'était pas encore déclarée, l'ex-tzar me pria d'aller dire à l'ambassadeur d'Allemagne, comte de Pourtalès, que la déclaration de la mobilisation par la Russie n'était

(1) Cf. *Livre blanc allemand*, p. 14.

pas un acte hostile à l'Allemagne, et il me pria de donner à l'ambassadeur d'Allemagne l'assurance que la Russie voulait maintenir des relations amicales avec l'Allemagne. Je fis part de cette mission à Sazonov. Le ministre n'avait qu'une très médiocre estime pour l'ambassadeur d'Allemagne. Il me dit que le comte de Pourtalès interpréterait cela à sa manière et conseilla d'avoir de préférence une conférence avec l'attaché militaire d'Allemagne, qui comprenait mieux ces questions. L'attaché militaire, sur une invitation, vint à l'état-major général. Auparavant il était toujours en uniforme, arrivait à l'heure dite et ne parlait que russe. Ce jour-là, il me fit attendre une heure entière, se présenta en civil et ne parla que français. Je lui déclarai que la Russie n'avait pas de desseins agressifs contre l'Allemagne. Le major me répondit que la mobilisation russe malheureusement était déjà commencée. Je lui donnai l'assurance que celle-ci n'était pas commencée. L'attaché militaire me déclara alors avec une extraordinaire assurance qu'il avait à ce sujet des nouvelles plus exactes. Je lui donnai ma parole de chef d'état-major général qu'en ce moment précis 29 juillet, 3 heures, la mobilisation n'était pas déclarée. Je me souviens de cet important instant avec une précision abso-

lue. Le major ne me crut pas. Je lui offris de le lui certifier par écrit, ce qu'il refusa poliment. Je me sentais ce droit de lui donner une telle déclaration par écrit, car une mobilisation à ce moment-là n'avait pas encore eu lieu. L'ukase de mobilisation était encore dans ma poche. » [*Le général arrivait de chez le tzar qui venait de signer l'ukase.*]

... « C'est dans ces conditions que j'ai quitté le major [*von Eggeling*]. De son attitude ce jour-là je compris que l'Allemagne avait décidé d'avance la guerre contre nous et qu'aucune force au monde ne pourrait empêcher la guerre. Je compris, et j'en eus la confirmation définitive par la suite, qu'à ce moment-là l'Allemagne avait définitivement mobilisé et avait été en mesure de le faire en secret. Tout cela a paru ultérieurement dans les journaux allemands. Tout y était décrit comme je vous le raconte maintenant, avec cette seule différence que la presse allemande déclarait qu'il n'y avait eu aucune mobilisation en Allemagne, tandis que la Russie avait déjà commencé de mobiliser. Je déclare que le premier jour de la mobilisation en Russie ne fut que le 30[1]. » C'est le 30, en effet, que

(1) *Études de la Guerre*, cahier IV, p. 312.

la mobilisation partielle, proclamée le 29, a été exécutée.

Pourquoi le major von Eggeling, attaché militaire allemand, a-t-il refusé la preuve *écrite* que lui offrait le chef d'état-major russe? — Parce qu'il se réservait de faire croire à une mobilisation générale, quand il n'y avait qu'une mobilisation partielle[1].

Les fameuses « révélations » du procès Soukhomlinov n'ont rien révélé. Mais les conclusions qu'on peut en tirer, d'après les comptes rendus que nous avons, non seulement tournent au plus grand dam de l'Allemagne, mais confirment tout ce que nous savions des circonstances internes de la mobilisation russe.

(1) Pour apprécier la confiance que mérite le major von Eggeling, il suffit de comparer les textes de son télégramme du 29 juillet (*Livre blanc allemand*, p. 14) et celui de son nouveau *Rapport* (*Études de la Guerre*, IX, p. 817).

Au demeurant, les débats du procès Soukhomlinov ont abouti à un résultat imprévu par l'Allemagne. Ils démentent sur plusieurs points les télégrammes du major, tels que les publie le *Livre blanc allemand* (p. 14 et Annexe 11). L'historien se trouve, dès lors, en présence de ce dilemme : ou bien le major von Eggeling a menti, ou bien la Wilhelmstrasse a tronqué les dépêches.

Ajoutons que le gouvernement français a publié une réponse aux radios allemands, le 6 septembre 1917 (*radio du poste de Lyon*). V. *Études de la Guerre*, II, p. 117.

La Wilhelmstrasse a vainement tenté d'utiliser cette affaire pour créer de l'eau trouble. Elle n'a éclaboussé qu'elle.

Les documents historiques suivants : le *Livre blanc allemand*, annexe 18, le *Livre rouge austro-hongrois*, n° 47, le *Livre jaune français*, n°s 102 et 103, le *Livre orange russe*, n°s 58 et 97, nous suffisent.

Ce n'est ni à Londres, ni à Saint-Pétersbourg (elle n'a jamais osé prétendre que c'était à Paris) qu'il faut chercher les auteurs de la guerre, c'est à Vienne, à Budapest et à Berlin.

L'Allemagne a tout fait pour se faire déclarer la guerre par la Russie ou par la France. Elle voulait être attaquée, ne fût-ce que pour s'assurer le concours forcé de l'Italie. La patience de la Russie n'a pas plus fléchi que celle de la France. Et l'Allemagne s'est vue obligée de « manger le morceau ». En 1870, ses manœuvres avaient mieux réussi[1].

(1) On sait que la manœuvre de la fausse dépêche d'Ems a été cyniquement avouée par Bismarck en 1887.



IV

La « perfide Albion »

Si l'Angleterre n'avait été tout particulièrement en butte aux manœuvres de la propagande de Berlin, il eût suffi de démolir les trois grandes pierres angulaires de la défense allemande : la lettre du baron de l'Escaille, les documents de Bruxelles, le procès de Soukhomlinov. Cependant, si la campagne anti-anglaise a été des plus violentes et tenaces — « *Gott strafe England !* » —, il ne saurait être question de l'étudier ici en détail. A vrai dire, le *Mémoire* du prince Lichnowski s'est chargé à lui seul d'en annihiler toutes les allégations sans exception[1].

L'Allemagne, qui jalousait et haïssait l'Angleterre, prétend, pour donner le change, que l'Angleterre poursuivait sa ruine.

(1) (Nous le répétons, il n'est personne qui ne doive lire le *Mémoire* de l'ambassadeur allemand.) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, 52 pages. Librairie Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris-VIe. Prix : 0 fr. 75.

L'Angleterre aurait été de mauvaise foi, perfide. Sous des apparences pacifiques, elle aurait poussé à la guerre, excité la France et la Russie, jeté de l'huile sur le feu. « L'Angleterre a vu les événements se préparer et elle n'a rien fait pour les arrêter », a dit M. von Bethmann-Hollweg le 2 décembre 1914.

Le 24 décembre, il affirmait encore dans une note officielle aux représentants diplomatiques et consulaires allemands : « ...Cependant, Sir Edward Grey n'a rien fait... il a laissé les choses suivre leur cours. » L'Angleterre se réservait de manger les marrons que d'autres allaient tirer du feu. Il serait parfaitement vain de réfuter des arguments aussi contraires aux réalités. L'homme d'État qui, par crainte de la guerre, est allé le plus loin dans le sacrifice, M. Sazonov, ministre russe des affaires étrangères, a, le 31 juillet, répondu à toutes les imputations allemandes, en exprimant « *sa profonde reconnaissance au gouvernement de Sa Majesté britannique, qui avait tout fait pour sauver la situation.* Il déclara à Sir E. Buchanan, que ce serait dans une large mesure grâce à nous [*Angleterre*] si l'on parvenait à éviter la guerre et que ni l'empereur de Russie, ni le gouvernement, ni le peuple russe n'oublieraient jamais la

ferme attitude adoptée par la Grande-Bretagne[1]. »

« Ce sont donc l'Angleterre et la Russie qui portent devant Dieu et devant l'humanité la responsabilité de la catastrophe qui s'est abattue sur l'Europe et sur le monde... La responsabilité profonde de la guerre retombe sur le gouvernement britannique », proclamait encore le chancelier von Bethmann-Hollweg devant le Reichstag, le 2 décembre 1914. Ce disant, le chancelier impérial oubliait (pour mentir, il convient d'avoir plus de mémoire qu'il ne semble en avoir eu) que les efforts conciliants de l'Angleterre avaient été reconnus par lui à plus de cinq endroits dans son discours du 4 août 1914.

Le 4 septembre 1917, le chancelier Michaëlis de prétendre à son tour : « L'Allemagne fut contrainte d'entrer dans la plus dure des luttes, parce que le royaume insulaire d'outre-Manche estimait qu'il s'agissait de combattre pour l'hégémonie de l'Europe. »

De preuve, aucune, nulle part.

M. von Bethmann-Hollweg a cru en énoncer une, le 24 décembre 1914, quand il fit valoir que « *l'Angleterre fut la première des puissances à*

(1) *Livre bleu anglais, n° 120.*

prendre des mesures militaires de grand style et qui, par là, créa en particulier en France et en Angleterre un état d'esprit hautement préjudiciable à toute action médiatrice. D'après le rapport du 27 juillet du chargé d'affaires français à Londres [*M. de Fleuriau*], le premier lord de l'Amirauté avait déjà, le 24 juillet, pris discrètement des mesures pour la concentration de la flotte près de Portland. La Grande-Bretagne avait donc précédé même la Serbie dans sa mobilisation. Elle s'est, en outre, refusée, à l'instar de la France, à exercer une influence modératrice à Saint-Pétersbourg. »

« Autant de mots, autant de mensonges », dit l'auteur de *J'Accuse*.

Quelles sont ces mesures de grand style ? Nous les avons déjà rencontrées au cours de notre exposé. En présence de l'acuité croissante du conflit et des termes de l'ultimatum à la Serbie à propos duquel Sir Edward Grey avait déclaré que « jamais déclaration aussi formidable n'avait été adressée par un gouvernement à un autre[1] », le Royaume-Uni résolut, le 24, *de ne pas disperser les unités de la Première Escadre, réunie à Portland à l'issue des grandes manœuvres qui devaient*

(1) *Livre bleu anglais, n° 5.*

prendre fin le 27. (Ces manœuvres avaient été décidées au printemps.) C'était une mesure de sagesse, dont le but n'était autre que de donner plus de poids aux conseils modérateurs de Sir Edward Grey. L'Allemagne fut formellement informée de ce contre-ordre de dispersion[1]. Et, d'autre part, Sir Edward expliqua à l'ambassadeur de Russie qu'une allusion qu'il venait de faire à la flotte « ne devait pas être interprétée comme promettant plus qu'une action diplomatique[2] ».

L'anxiété produite par l'attitude menaçante de l'Autriche-Hongrie contrastant si fort avec celle entièrement conciliante de la Serbie et de la Russie, et aggravée par l'intervention gratuite de l'Allemagne derrière son alliée, est seule cause du contre-ordre de la démobilisation. « Le Premier Lord de l'Amirauté avait pris discrètement cette mesure de sa propre initiative. » Le gouvernement décida de la publier.

L'Allemagne ne saurait tirer aucun argument sérieux de ce fait pour deux raisons :

1° L'Angleterre a exercé avec une patience infatigable une influence modératrice à Belgrade d'abord,

(1) *Livre bleu anglais, n° 47; Livre jaune français, n° 66.* — (2) *Livre bleu anglais, n° 47.*

puis à Saint-Pétersbourg. Son rôle pacificateur n'est plus à prouver.

2° L'Angleterre, malgré leurs instances, a sans cesse refusé de promettre à la France et à la Russie la coopération militaire qui, dans l'idée de ces puissances, devait intimider l'Austro-Allemagne.

M. von Bethmann-Hollweg manquait de vergogne. Un personnage politique hongrois, le comte Karolyi, revenu, mais après la défaite, au sentiment de l'exactitude historique, a avoué devant la Commission des affaires étrangères de la délégation hongroise, le 16 octobre 1918, ceci : « On repoussa la proposition britannique tendant à l'occupation de Belgrade en vue de soumettre toute question balkanique à une conférence européenne. C'est là une preuve décisive que nous voulions la guerre [1]. » Ce *mea culpa* ne clôt-il pas la discussion ?

Il sied, toutefois, de reproduire ici un passage du discours prononcé au Bechstein Hall, à Londres, le 22 mars 1915, par l'auteur des propositions de médiation, Sir Edward Grey :

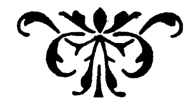
« Des centaines de millions de livres sterling ont été dépensées, des centaines de milliers de vies ont été sacrifiées et des millions d'êtres ont été

(1) *Journal des Débats*, 17 octobre 1918.

blessés ou mutilés, dans ces derniers mois, en Europe. Tous ces malheurs auraient été évités si l'on avait eu simplement recours à une conférence ou à une conversation commune entre les puissances européennes non intéressées. Cette conférence aurait pu avoir lieu à Londres ou à La Haye, ou ailleurs, au lieu et sous la forme que l'Allemagne aurait souhaité. Il eût été plus aisé de régler par une conférence le conflit austro-serbe — *conflit dont l'Allemagne fit l'occasion de cette guerre* — qu'il ne fut facile de dénouer favorablement la crise balkanique, il y a deux ans. L'Allemagne savait, par l'expérience de la conférence de Londres, qui avait réglé la question des Balkans — qu'elle pouvait compter sur nos dispositions amicales pour arriver à la paix... Nous avions [*à la conférence balkanique de 1912*] poursuivi d'une manière impartiale et honorable notre but, qui était la paix.

« En juillet dernier, nous étions prêts à agir de même. Dans ces dernières années nous avions donné à l'Allemagne toutes les assurances imaginables que n'importe quelle agression contre elle ne recevrait aucun appui de nous. Nous ne lui avons refusé qu'une seule chose : la promesse sans conditions que l'Angleterre resterait passive, quelque agressive que l'Allemagne pût se montrer à

l'égard de ses voisins. En juillet dernier, la France était prête à accepter une conférence, l'Italie était prête à accepter une conférence, la Russie était prête à accepter une conférence, et nous savons aujourd'hui qu'après que l'Angleterre eut proposé cette conférence, l'empereur de Russie proposa lui-même à l'empereur d'Allemagne de soumettre la question controversée au Tribunal arbitral de La Haye. L'Allemagne repoussa toutes ces propositions... De mémoire d'homme, c'est la quatrième fois que l'Allemagne a préparé et projeté la guerre. »





CHAPITRE III

QUELQUES QUESTIONS

Questions que se pose le public.

PENDANT ces cinquante-deux mois de guerre, bon nombre de questions ont été agitées et le sont, aujourd'hui encore.

L'échiquier européen permet un certain nombre de combinaisons diverses. Néanmoins, ce serait une erreur de supposer qu'elles sont en quantité infinie. A part quelques facteurs imprévisibles, comme, par exemple, la révolution russe suivie du bolchévisme ; à part les conséquences regrettables des illusions de l'Entente sur le rôle éventuel de la Turquie et de la Bulgarie, on peut dire que les événe-

ments se sont déroulés suivant une logique inexorable. Deux grandes forces étaient aux prises : l'une d'agression, l'autre de légitime défense. La première immorale dans ses projets, dans ses instincts ; la seconde respectueuse du statut territorial européen, prête à aller jusqu'à de compromettantes capitulations pour sauvegarder la paix et éviter les horreurs d'une grande guerre.

Autour de ces deux pôles se sont agrégés les éléments primitivement neutres ; les uns de proie (Turquie et Bulgarie), les autres inquiets du sort de la vieille civilisation menacée par la barbarie scientifique. Le sentiment de la fraternité humaine dans le danger que couraient toutes les indépendances a valu à l'Entente des concours lointains et nombreux, dont celui des États-Unis d'Amérique a été le plus significatif.

C'est de cet antagonisme que sont sorties les situations qui ont tant préoccupé l'opinion publique. On s'est demandé :

— La guerre aurait-elle été empêchée si les puissances avaient abandonné la Serbie à son sort ?

— Pourquoi la Russie a-t-elle cru devoir soutenir la Serbie ?

— L'Allemagne aurait-elle osé déchaîner le

conflit armé si elle avait prévu que l'Angleterre ne resterait pas neutre ?

— Que serait-il arrivé si la France n'avait pas soutenu son alliée la Russie ?

— L'Angleterre n'est-elle intervenue que parce que la neutralité belge a été violée ?

— Que voulait exactement l'Austro-Allemagne ?

— L'Allemagne a-t-elle connu l'ultimatum autrichien à la Serbie avant sa remise ?

— Quel jour la guerre a-t-elle été décidée ?

— Est-ce le peuple ou l'empereur allemand qui est responsable du conflit[1] ?

Il a été répondu implicitement à la plupart de ces questions dans l'exposé même des faits qui se sont déroulés depuis la remise de l'ultimatum autrichien le 23 juillet jusqu'à la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Allemagne le 4 août.

Pour apprécier les événements, il faut se placer constamment dans la situation initiale : 1° L'Austro-Allemagne voulait établir son hégémonie ; 2° Elle a attaqué sans provocation.

Une seule considération domine tous les débats : l'Austro-Allemagne avait pour objectif l'établissement de son hégémonie territoriale, économique et culturelle dans le monde. L'Austro-Allemagne a attaqué pour réaliser ce projet. *Tout procède de cette agression.* Celle-ci n'a pas laissé aux puis-

---

(1) A cette dernière question nous répondrons dans nos « Conclusions ».

sances attaquées le choix de leurs attitudes. Elles n'ont fait que ce qu'on les obligeait à faire et *rien de plus*. Les neutres qui lui ont apporté leurs concours ultérieurs ont fait aussi ce que leur conscience nationale les obligeait à faire : ils ont choisi entre la servitude allemande et le droit de rester eux-mêmes.

Toutes les réponses à faire découlent de cette situation primordiale.

Si les puissances amies de la paix avaient laissé écraser la Serbie, l'équilibre européen, qui assurait la paix générale depuis 1878, aurait été détruit. Les empires centraux auraient accru leur puissance au détriment non pas seulement de la Serbie, mais de tous les autres États. La Serbie tombée au pouvoir de l'Autriche-Hongrie, il n'en fallait pas davantage pour que les empires centraux pussent tout se permettre. Il eût été impossible de leur résister. C'était l'asservissement et l'humiliation de l'Europe entière, de l'Oural à l'Atlantique, du Cap Nord à la Sicile. Par sa position géographique, la Serbie était véritablement le nœud de la situation internationale. Il ne pouvait être question de laisser porter atteinte à son intégrité territoriale et à sa pleine souveraineté, et c'est ce que l'Autriche-Hongrie n'a jamais voulu pro-

mettre d'une manière qui pût inspirer confiance. *(Livre bleu anglais, n° 79.)*

La Russie, nous l'avons vu, a été entraînée dans le conflit austro-serbe malgré elle et pour des raisons que nous avons longuement développées (chapitre I[er]).

La France était l'alliée de la Russie depuis 1894. Il fallait à la Russie pour réfréner l'Allemagne, mise en appétit par ses victoires de 1870-1871, une alliée à l'Ouest, capable de faire contrepoids : la France, et à la France un contrepoids à l'Est : la Russie. La politique allemande a engendré l'alliance franco-russe. Chacun des deux États cherchait un appui contre les entreprises de l'empire allemand. La question ne se posait donc pas pour la France de savoir si elle devait oui ou non intervenir. L'alliance était défensive et la Russie était attaquée (déclaration de guerre de l'Allemagne, le 1[er] août).

Il était impossible à la France d'éviter une guerre

En se désintéressant du conflit germano-russe, la France serait tombée sous la dépendance de l'Allemagne. Celle-ci aurait fait de la France ce qui lui aurait plu ; la France vassalisée n'aurait plus eu la force de lui résister. Et l'Allemagne aurait entraîné la République, bon gré, mal gré, dans une guerre contre l'Angleterre — cette guerre, qui, dans son programme, devait être la suite logique de la

guerre austro-serbe et germano-russe. La politique austro-allemande mettait la France en présence de ce dilemme : ou bien, elle respectait le traité d'alliance, et c'était la guerre avec l'Allemagne ; ou bien elle le foulait aux pieds, et c'était la guerre avec l'Angleterre, — aux côtés et pour le compte de l'Allemagne. *De toutes manières la France ne pouvait pas éviter la guerre.* Ou bien, elle la faisait, libre, la tête haute, la conscience tranquille ; ou bien elle la faisait comme esclave. Au demeurant, l'abstention de la France aurait déshonoré ce pays qui, à travers toute son histoire, a placé les questions d'honneur au-dessus de tout. Si elle avait fait de l'alliance franco-russe un « chiffon de papier », c'en eût été fait de son prestige moral dans le monde. Or, un peuple déshonoré est un peuple dont l'avenir est compromis. C'est ainsi que pour avoir défendu son honneur, la Belgique *devait* et *a* finalement sauvé ses biens.

L'alliance avec la Russie a été pour la France une sécurité, une protection. Ce n'est pas elle qui a entraîné la France dans la guerre, car la France, isolée, eût été tout de même attaquée et envahie, à plus ou moins brève échéance, certainement bien avant 1914; mais c'est grâce à l'alliance qu'après la victoire française de la Marne, l'effort inlassable-

ment renouvelé des armées allemandes supérieures en nombre est resté sans résultat.

L'Angleterre avait, elle aussi, mis sa signature au bas d'un traité, non pas d'alliance il est vrai, mais de garantie de neutralité. En 1839, avec la Russie, la France et la Prusse, elle avait garanti la neutralité belge. Elle fut pour cette raison entraînée à son tour dans le conflit, irrésistiblement. Les traités ont en eux-mêmes et par eux-mêmes une force décisive. Ils créent des situations de fait qui s'imposent. Les relations entre les États ne reposent que sur la parole donnée, tout comme les relations entre individus. Les mêmes principes de morale s'appliquent aux uns et aux autres. Les intérêts s'affrontent, se nouent, se solidarisent de la même manière. La vie publique comme la vie privée s'appuie sur des contrats tacites ou exprès. Un État ne peut pas violer sa parole plus impunément qu'un particulier. Détruire les lois qui régissent les rapports des nations entre elles, équivaudrait à introduire l'anarchie dans le domaine privé. Cette anarchie tournerait forcément à l'avantage du plus fort. L'erreur de l'Allemagne a précisément été de vouloir renverser l'ordre établi, tel que l'avait consacré le traité de Berlin de 1878 (traité dont les stipulations étaient d'ailleurs tout en

sa faveur et en celle de son alliée) et créer par la force un état de choses nouveau qui fût soumis à sa seule puissance. Sa grande illusion a consisté à croire qu'elle pourrait détruire à son profit l'Europe, c'est-à-dire un ensemble de puissances dont les forces réparties suivant un certain équilibre garantissaient le maintien de la paix. Le prince von Bülow disait : « Vouloir maintenir ce qui existe, cela signifie, en politique internationale, vouloir la paix[1]. » Vouloir le contraire, c'est vouloir la guerre. Dès qu'on viole les droits, tels que les accords entre États les ont fixés, l'édifice international se lézarde. Les Allemands ont voulu l'effondrer.

Quant à savoir si l'Angleterre n'est intervenue que pour protéger la Belgique, c'est là une question subsidiaire. L'histoire des derniers jours de la crise — il ne faut jamais perdre ses péripéties de vue — nous a montré qu'en effet, le Royaume-Uni avait clairement signifié à l'Allemagne que, si celle-ci touchait à la Belgique, elle serait obligée d'intervenir. L'opinion publique anglaise, toute accaparée par la grave question d'Irlande sur le point de dégénérer en une guerre civile, ne prêtait qu'une

(1) PRINCE VON BULOW, *La Politique allemande*, p. 76.

attention distraite au conflit européen [1]. Mais, dès que la Belgique fut menacée, le peuple anglais tout entier oublia les dissensions intestines pour faire de la cause belge sa propre cause. Le 1[er] août, Sir Edward Grey déclarait à l'ambassadeur d'Allemagne : « *Si l'un des belligérants venait à violer la neutralité belge tandis que l'autre la respecterait, il serait extrêmement difficile de retenir l'émotion publique en Angleterre* [2]. »

L'Angleterre s'est portée au secours de la Belgique pour faire honneur à sa parole.

Est-ce par sentiment ou par intérêt que la Grande-Bretagne se portait ainsi au secours de la Belgique? Par sentiment et par intérêt. Les sentiments et les intérêts britanniques s'identifiaient : sentiment du respect de la parole donnée, car la « perfide Albion » est une nation loyale, et sentiment d'amitié pour un petit peuple en péril; intérêt à ne pas laisser l'Allemagne s'emparer : 1° du port

(1) M. Lloyd George a écrit : « Le samedi (1[er] août), jour où éclata la guerre sur le continent, un scrutin des électeurs de la Grande-Bretagne aurait montré que 95 % étaient *opposés* à notre participation à la guerre. Les puissants financiers de la Cité, que je devais consulter à ce moment, terminèrent l'entrevue en exprimant le fervent espoir que l'Angleterre « *se tiendrait à l'écart* ». Un scrutin, le mardi suivant (4 août), aurait montré que 99 % étaient *favorables* à la guerre ! » (*Methodist Times*, 17 décembre 1914)

(2) *Livre bleu anglais, n° 123.*

d'Anvers d'où elle aurait menacé et la Hollande et ses propres côtes et tenu le Royaume-Uni à sa merci ; 2° de la vallée de la Meuse d'où elle aurait tenu la France sous la menace redoutable d'une invasion par la trouée de l'Oise. Pour sa sécurité particulière, l'Angleterre ne pouvait permettre à l'Allemagne d'écraser la France.

Il était de l'intérêt de l'Angleterre, comme de tous les États pacifiques, de ne pas laisser rompre l'équilibre européen et d'empêcher une hégémonie de s'établir. Les États, comme les individus, agissent par intérêt quand ils défendent leur existence.

Le prince Lichnowski, ambassadeur allemand à Londres, dit à ce propos :

« *En peu de temps, depuis mon arrivée* [octobre 1912], *j'avais acquis la conviction que nous n'avions pas à craindre qu'en aucune circonstance, l'Angleterre nous attaquât ou soutînt une attaque étrangère dirigée contre nous, mais que, dans tous les cas possibles, l'Angleterre défendrait les Français. J'ai soutenu cette manière de voir à plusieurs reprises dans mes rapports, à l'aide d'une argumentation détaillée et avec une grande énergie, et je n'ai pu trouver créance, bien qu'on eût des avertissements très clairs dans le fait que lord Haldane* [ministre pacifiste] *avait écarté la formule de neutralité et*

dans l'attitude de l'Angleterre au cours de la crise marocaine[1]. »

L'Angleterre, comme la Russie et comme la France, a eu la bonne fortune de voir ses sentiments et ses intérêts se confondre.

Mais, entendons-nous dire parfois, elle est en partie responsable de la catastrophe, en ce que, si elle avait averti l'Allemagne de ses intentions, celle-ci aurait reculé dans ses projets d'agression et la guerre n'aurait pas eu lieu. La succession des faits de la crise témoigne qu'il n'en est rien. *L'Allemagne était prévenue, elle savait à quoi s'en tenir.* Prévenue à temps par le gouvernement de George V et par le prince Lichnowski, elle n'a tenu compte d'aucun avertissement. Elle s'imaginait que le monde entier tremblerait dès qu'avec son « gantelet de fer » elle brandirait son « épée aiguisée » devant sa « cuirasse étincelante ». Ne s'était-elle pas persuadée, par exemple, que la Belgique la laisserait tranquillement traverser son territoire ? Elle était pourtant avertie. En novembre 1913[2], au cours d'une visite à Bruxelles, Guillaume II avait dit à Albert Ier : « Que feriez-

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 36. — (2) L'Allemagne était décidée à violer la neutralité de la Belgique depuis 1906.

vous si mes troupes entraient en Belgique? — Je ferais mon devoir », répondit le roi des Belges. Un-Allemand averti ne vaut jamais qu'un Allemand [1].

L'Allemagne était prévenue par l'Angleterre que toucher à la Belgique, c'était l'obliger à intervenir.

Au demeurant, nous savons par le rapport du comte Lerchenfeld, ministre de Bavière en Prusse, que l'Allemagne, avisée que toute atteinte à la Belgique placerait l'Angleterre dans le camp de ses ennemis, n'en a pas moins poursuivi ses projets

---

(1) L'exemple peut-être le plus impressionnant de la présomption allemande semble être le suivant :

Lorsque après le torpillage du *Lusitania* (7 mai 1915; 1153 pertes de vies humaines, dont 114 Américains avec femmes et enfants) et du *Sussex* (24 mars 1917), le gouvernement des États-Unis donna à l'Allemagne un dernier avertissement, M. Zimmermann, sous-secrétaire à l'Office allemand des affaires étrangères, répondit à l'ambassadeur américain : « Les États-Unis n'osent pas agir contre l'Allemagne, parce que nous possédons 500.000 réservistes allemands en Amérique, qui prendront les armes contre votre gouvernement si celui-ci ose dicter une mesure quelconque contre l'Allemagne. »

A la répônse de l'homme d'État allemand, l'ambassadeur répliqua « qu'en Amérique il y avait 500.000 réverbères et que c'était à ces réverbères que les réservistes allemands se trouveraient accrochés s'ils s'employaient à provoquer un soulèvement quelconque ». *Mes Quatre Années en Allemagne*, par JAMES-W. GERARD, ambassadeur des États-Unis à Berlin, avant et pendant la guerre mondiale, p. 192. Payot et Cie, Paris.

d'agression : « *L'Allemagne*, dit-il, *ne peut pas respecter la neutralité de la Belgique. Le chef de l'état-major général a declaré que même la* NEUTRALITÉ DE L'ANGLETERRE SERAIT UN PRIX TROP ÉLEVÉ DU RESPECT DE LA NEUTRALITÉ BELGE, *car une guerre offensive contre la France n'est possible que sur la ligne de la Belgique.* »

Mieux que cela : ce n'est pas l'Angleterre qui songe à tendre un piège à l'Allemagne, c'est l'Allemagne qui regarde l'Angleterre comme une ennemie. C'est l'ambassadeur d'Allemagne qui nous l'apprend : « Jusqu'au dernier moment, écrit-il, j'avais espéré que l'Angleterre garderait l'expectative [*la neutralité*]. Même mon collègue, l'ambassadeur de France, ainsi que je le sus de source privée, n'était nullement certain du contraire. Le 1er août, le roi avait encore répondu au président [*de la République française*] d'une façon évasive. *Mais, dans le télégramme de Berlin annonçant l'état de danger de guerre* [« Kriegsgefahrzustand »], *l'Angleterre était mise au nombre de* NOS ENNEMIS. *Donc, dès lors, à Berlin, on envisageait la guerre avec l'Angleterre*[1]. »

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 44. — Le *Livre blanc allemand* s'est gardé de publier ce télégramme.

Ainsi la question ne se pose plus de savoir s'il eût été dans le pouvoir de l'Angleterre d'empêcher le conflit. Quelque précaution qu'elle prît, quelque concession qu'elle fît, il devait éclater. C'était écrit, — à Vienne et à Berlin.

Et maintenant, si l'on se demande à quel moment l'Austro-Allemagne prit la décision de faire la guerre au mois d'août 1914, nous nous trouvons en présence d'une question secondaire, il est vrai, mais fort intéressante. La volonté d'agression remonte assez loin dans le passé. Elle résulte de la direction générale de la politique des deux empires. Le prince von Bülow, ancien chancelier, nous a donné là-dessus des éclaircissements précieux dans son livre : *La Politique allemande*[1]. A la politique de Bismarck, qui ne s'intéressait qu'aux choses d'Europe et trop à la France, ne tarda pas à se substituer, sous l'impulsion de Guillaume II et de la grande industrie allemande, une politique mondiale plus ambitieuse encore, la « *Weltpolitik* ». La devise en fut : « Mon avenir est sur l'eau » (« *Meine Zukunft liegt auf dem Wasser* »).

(1) PRINCE VON BULOW, *La Politique allemande*, traduction française de Maurice Herbette. Librairie Charles-Lavauzelle, Paris, 1915.

De ce moment les ambitions germaniques ne connurent plus de bornes. La devise de la Compagnie maritime « Hamburg-Amerika Linie » était : « *die Welt ist mein* », « le monde est mon domaine. » — Tout Allemand professait à l'égard de l'étranger la devise : « *Deutschland über alles* » (l'Allemagne avant tout). La guerre apparaissait à ce peuple comme un moyen ordinaire de réalisation. Elle était donc à l'état latent. Son heure approchait. L'armée était au bouton; la marine, la France et la Russie battues, ce qui était mathématique, se servirait des bases navales françaises pour attaquer la flotte britannique et effectuer un débarquement dans l'île. La guerre était résolue. Le margrave Pallavicini, ambassadeur d'Autriche à Constantinople, déclare à son collègue M. Morgenthau, ambassadeur des États-Unis, le 18 août 1914, qu'étant allé rendre visite à l'empereur François-Joseph, au mois de mai, Sa Majesté lui confia que la guerre était inévitable [1]. Il n'y avait plus qu'à attendre le moment propice. S'il tardait, on le provoquerait et c'est ce qu'on fit. L'attentat de Sarajévo fut le prétexte.

(1) Article de M. Morgenthau dans le *New York Herald*, 14 octobre 1917.

C'est le 28 juin. A partir de ce moment, les deux empires rivaliseront d'impatience. L'Autriche accusera l'Allemagne de « mollesse »: les Allemands accuseront les Autrichiens d'être « mous[1] ». Les deux chancelleries marchent la main dans la main. Il s'agit d'adresser à la Serbie un ultimatum «*inacceptable*[2] », qui sera un guet-apens tendu à la Russie.

Le 2 juillet, M. Dumaine, ambassadeur de France à Vienne, télégraphie au Quai d'Orsay : « L'enquête sur les origines de l'attentat qu'on voudrait exiger du gouvernement de Belgrade, dans des conditions intolérables pour sa dignité, *fournirait, à la suite d'un refus*, le grief permettant de procéder à une exécution militaire[3]. »

Le 3 juillet, M. de Manneville, chargé d'affaires de France à Berlin, télégraphie : « Le sous-secrétaire d'État des affaires étrangères m'a dit hier, et a répété aujourd'hui à l'ambassadeur de Russie, qu'il espérait que la Serbie donnerait satisfaction

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 41, — (2) *Rapport du* COMTE VON LERCHENFELD : « Il est évident que la Serbie ne peut pas souscrire à ces exigences qui sont inacceptables. » — (3) *Livre jaune français, n° 8.*

aux demandes que l'Autriche pouvait avoir à lui adresser [1]. »

Le 4 juillet, le comte Szécsen, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, fait auprès du président de la République française une visite au cours de laquelle il laisse entrevoir des représailles contre la Serbie [2].

Le 6 juillet, le comte Czernin, chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie à Saint-Pétersbourg, fait entendre à M. Sazonov, ministre russe des affaires étrangères, « que le gouvernement austro-hongrois serait peut-être obligé de rechercher sur le territoire serbe les instigateurs de l'attentat de Sarajévo [3] ».

Dans un rapport à son gouvernement, Sir Maurice de Bunsen, ambassadeur de Grande-Bretagne à Vienne, notera ceci : « Quant à moi, le comte Berchtold ne me donna pas le moindre indice de l'imminence de la tempête, c'est de source privée que j'eus le *15 juillet* la prévision, dont je vous ai fait part télégraphiquement le lendemain, de ce qui allait arriver [la guerre] [4]. »

Le 23 juillet, M. Allizé, ministre de France à Munich, télégraphie au Quai d'Orsay : « Le président du conseil, notamment, m'a dit aujourd'hui

(1) *Livre jaune français, n° 9.* — (2) *Livre rouge austro-hongrois, n° 4.* — (3) *Livre jaune français, n° 10.* — (4) *Livre bleu anglais, n° 161.*

que la note autrichienne, *dont il avait connaissance*, était, à son avis, rédigée dans des termes acceptables pour la Serbie, mais que la situation actuelle ne lui en paraissait pas moins très sérieuse[1]. » Le ministre président du Conseil bavarois d'alors était le comte von Hertling, futur chancelier de l'Empire.

D'autre part, le D[r] Muehlon nous révèle, dans son *Mémoire*, que « *au milieu du mois de juillet* », le D[r] Helfferich, directeur de la Deutsche Bank, futur chancelier de l'empire, lui a dit : « La situation est devenue menaçante... Les Autrichiens *(sic)* sont venus ces derniers jours chez l'empereur. Vienne adressera, dans huit jours, un ultimatum très violent et à échéance très limitée à la Serbie. » Le D[r] Helfferich lui dit encore que « l'empereur [*d'Allemagne*] s'était prononcé énergiquement pour ce procédé... Cette fois-ci, il n'y aurait pas d'hésitation. Les Autrichiens étaient très satisfaits de cette attitude énergique de l'empereur[2]... »

Le D[r] Muehlon informa M. Krupp, dont il était le collaborateur à la direction des Usines d'Essen, de sa conversation avec le D[r] Helfferich. M. Krupp,

(1) *Livre jaune français, n° 21.* — (2) *Mémoire du* D[r] MUEHLON, édition Grasset, p. 55.

d'abord surpris de ces indiscrétions, lui avoua que « lui-même, ces derniers jours, s'était rendu chez l'empereur. L'empereur lui avait également parlé de l'entrevue avec les Autrichiens et de son résultat... L'empereur lui avait dit personnellement qu'il déclarerait immédiatement la guerre si la Russie mobilisait. On verrait, cette fois-ci, qu'il ne changerait pas de décision. » (Et le Dr Muehlon ajoute : « L'affirmation répétée de l'empereur, que personne ne pourrait plus désormais lui reprocher une indécision, produisit même un effet presque comique. »)

Plus tard, le 23 juillet, jour de la remise de l'ultimatum à la Serbie, le Dr Muehlon se trouvait de nouveau chez le Dr Helfferich. Celui-ci lui apprit « que l'empereur n'avait entrepris son voyage dans le Nord [croisière sur les côtes de Norvège] que pour sauver les apparences, qu'il ne lui avait nullement donné l'extension habituelle, mais qu'il était toujours demeuré assez près pour qu'on pût l'atteindre et rester avec lui en communication permanente. Il faudrait voir maintenant ce qui se passerait. *Il fallait espérer que les Autrichiens, qui ne comptaient pas sur une acceptation de l'ultimatum, agiraient rapidement, avant que les autres puissances aient eu le temps d'en discuter...* »

Ayant rapporté, comme la première fois, ces propos à M. Krupp, celui-ci lui déclara qu'il « considérait l'affirmation allemande d'ignorance comme une faute contre les rudiments de la diplomatie ».

« J'ai démontré, conclut le Dr Muehlon, que le contenu de l'ultimatum fut assez exactement connu en Allemagne. »

Le 18 juillet, le comte Lerchenfeld, ministre de Bavière à Berlin, informe son gouvernement que « on pense donc à Berlin que c'est l'heure du destin qui sonne pour l'Autriche. Aussi, c'est pourquoi on a répondu, sans aucune hésitation, à la question de Vienne, que nous étions d'accord avec toute initiative à laquelle elle se déciderait, même au risque d'une guerre avec la Russie...

« Le gouvernement de l'empire allemand, en faisant ressortir que le Kaiser est en voyage dans le Nord, que le chef du grand état-major et le ministre de la guerre sont en congé, prétendra qu'il a été surpris, autant que les autres puissances, par l'action de l'Autriche. »

L'Allemagne connaissait et encourageait les projets agressifs de l'Autriche-Hongrie.

La manière dont ces divers témoignages se recoupent ne laisse subsister aucun doute. Il en ressort avec netteté :

1° *Que l'Allemagne connaissait l'ultimatum autrichien ;*

2° *Que le voyage de Guillaume II en de telles conjonctures n'avait d'autre but que d'endormir la vigilance de l'Entente.*

L'Allemagne connaissait sinon les termes définitifs, arrêtés à Vienne le 19, du moins le contenu de l'ultimatum. Pendant quatre ans, la Wilhelmstrasse a accumulé des montagnes de mensonges pour faire croire le contraire. Aujourd'hui la preuve est faite ; la machination contre la Serbie et la Russie est établie. Comment admettre, d'ailleurs, que l'Allemagne, dont la politique extérieure s'est toujours montrée si calculatrice, aurait pu donner un blanc-seing à l'Autriche-Hongrie dans une aussi grave entreprise ! N'est-ce pas à juste titre que, le 24 juillet, M. Jules Cambon s'étonnait devant M. von Jagow de le voir « s'engager à soutenir des prétentions dont il ignorait la limite et la portée[1] » ?

Les preuves de la connivence viennent s'ajouter innombrables aux témoignages suffisants de M. Allizé, du Dr Muehlon et du ministre von Lerchenfeld :

— Le prince Lichnowski relate que son collègue d'Autriche-Hongrie, le comte Mensdorff, avait reçu de Vienne un protocole à ce sujet[2].

(1) *Livre jaune français*, n° 30. — (2) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 39.

— M. William-C. Bullitt, correspondant d'un journal américain, le *Public Ledger*, a recueilli, en septembre 1916, l'aveu et du comte Tisza et de M. von Jagow, que l'ultimatum était connu à la Wilhelmstrasse avant sa remise à Belgrade. M. von Jagow s'est, du reste, uniquement défendu d'avoir « collaboré au texte de l'ultimatum », ce qui semble bien indiquer qu'il n'en ignorait pas le sens.

M. Take Jonesco, l'homme d'État roumain, envoya au *Times*, le 10 août 1914, un télégramme conçu en ces termes : « J'eus, lors de mon passage à Londres, dans la seconde moitié de juillet 1914, une entrevue avec l'ambassadeur allemand et je puis affirmer que l'ultimatum destiné à la Serbie était, dès cette date, connu et approuvé à Berlin, que M. von Tschirschky [*ambassadeur d'Allemagne à Vienne*] prit part à la rédaction de ce document qu'il estimait inacceptable pour la Serbie, et que l'Allemagne enfin craignait, surtout, un moment, que la Serbie ne l'acceptât [1]. »

« Les témoignages abondent, écrit M. Auguste Gauvain. On en a recueilli en grand nombre depuis trois ans. Nous en citerons encore un : Dans

(1) *Études de la Guerre*, cahier IX, p. 747.

les *Rousskia Viédomosti*, du 21 août 1917, le prince Kropotkine, le révolutionnaire russe bien connu, écrit : « Le 11/24 juillet 1914, je reçus à « Brighton une lettre écrite le matin même à « Londres, par un homme politique universelle- « ment connu et honoré, qui arrivait du conti- « nent : *La guerre est inévitable, elle a été définiti- « vement décidée par l'Allemagne il y a huit jours. « L'ultimatum à la Serbie est un prétexte.* Je puis ajouter que ce personnage était très versé dans toutes les choses politiques de son pays et dans les questions de politique extérieure[1]. »

— Le baron von Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, révéla à son collègue triplicien, le marquis Garroni, ambassadeur d'Italie, le 15 juillet, que l'accord était parfait entre le Ballplatz et la Wilhelmstrasse pour déclancher la guerre[2].

— Ce même baron von Wangenheim ne s'ouvrit pas seulement à son collègue triplicien. Il s'épancha aussi devant M. Henry Morgenthau, ambassadeur des États-Unis à Constantinople. Dans une lettre publiée le 14 octobre 1917 par le

(1) AUGUSTE GAUVAIN, *L'Encerclement de l'Allemagne.* — (2) *Études de la Guerre*, cahier III, p. 227.

New-York Herald, M. Morgenthau affirme que l'ambassadeur d'Allemagne lui déclara au mois d'août 1914, quelques instants après l'arrivée du *Gœben* et du *Breslau* dans le Bosphore, et sous le coup de l'enthousiasme causé par cet exploit, que le kaiser avait fixé la date du commencement des hostilités dans une conférence tenue à Berlin au commencement du mois de juillet[1]. *M. von Wangenheim assistait à cette conférence*, présidée par l'empereur, avec l'amiral von Tirpitz, le général von Moltke, plusieurs officiers du grand état-major, les chefs de la haute finance, les directeurs des chemins de fer et les représentants de l'industrie. L'empereur demanda à chacun de ces personnages s'il était prêt pour la guerre. « Tous répon-

(1) Il faut ajouter à ces témoignages le suivant, tout récent : Le Dr Otto Bauer, secrétaire d'État aux affaires étrangères de l'Autriche allemande, a fait, le 14 janvier 1919, à une séance des cercles électoraux de Vienne, la déclaration publique suivante : « Les comtes Berchtold, Stuergkh et Tisza et le général Konrad von Hœtzendorf ont travaillé, au mois de JUIN 1914, EN PLEINE PAIX, à la rédaction d'un mémoire qui avait pour but de convaincre les empereurs François-Joseph et Guillaume de la nécessité de déclarer la guerre à la Serbie, vu les tendances séparatistes des Slaves du Sud. Ce mémoire n'est jamais parvenu aux destinataires. Peu après survint, en effet, l'attentat de Sarajévo qui a rendu toute tentative de persuasion superflue... » (*Neue Freie Presse*, numéro du 15 janvier 1919.)

dirent affirmativement, sauf les financiers qui insistèrent pour obtenir une marge de deux semaines afin d'avoir le temps de vendre leurs titres étrangers et d'arranger leurs affaires [1]. » Ceci explique peut-être pourquoi le ton de la presse austro-allemande se radoucit pendant quelques jours : il s'agissait de donner une impression optimiste pendant le temps nécessaire aux financiers austro-allemands pour liquider leurs valeurs.

Si toutes ces preuves ne suffisaient pas, « les livres diplomatiques [2] nous démontreraient irréfutablement que l'Allemagne connaissait l'ultimatum autrichien à la Serbie. Si elle ne l'avait pas connu, pourquoi, en effet, aurait-elle pris, dès le 21 juillet, les mesures militaires spéciales du « garde-à-vous », qui consiste à envoyer aux hommes des avis préliminaires de mobilisation ? Pourquoi aurait-elle, le jour même de la remise de l'ultimatum, le 23, adressé aux puissances une note reproduisant le commentaire remis par l'Autriche-Hongrie aux puissances comme annexe du texte de l'ultimatum ? Il est inadmissible que l'Allemagne ait connu le commentaire accompagnant l'ultimatum

(1) Auguste Gauvain, *L'Encerclement de l'Allemagne.*

(2) *Livre bleu anglais, n° 66; Livre bleu serbe, n° 71 ; Livre orange russe, n° 33; Livre jaune français, n° 36.*

et non l'ultimatum lui-même. La rédaction de la note allemande et celle du commentaire autrichien sont identiques. Il est désormais acquis que M. von Tschirschky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, connaissait l'ultimatum.

La guerre a été décidée pour le 1er août aux alentours du 5 juillet, sinon le 5 juillet.

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie s'étaient acheminées à une allure accélérée vers la guerre. La date précise où elle fut décidée ne peut probablement pas être déterminée à un jour près. Elle le fut évidemment avant le départ de Guillaume II. pour sa croisière de plaisance, le 6. Il est vraisemblable que ce soit le 5. Le prince Lichnowski dit dans son *Mémoire :* « Plus tard, j'appris que dans la délibération décisive du *5 juillet 1914;* à Potsdam, la demande de Vienne avait eu l'approbation générale absolue de toutes les personnalités dirigeantes, et qu'on avait même ajouté qu'il n'y aurait aucun inconvénient à ce qu'il sortît de là une guerre avec la Russie [1]. »

D'autre part, M. von Jagow, ancien ministre des affaires étrangères, lorsqu'il eut à s'expliquer au sujet de l'accusation contenue dans l'énoncé même de cette date, loin de démentir la « légende » du

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 39.

Conseil de la Couronne du 5 juillet (« *Hofrat* ») à Potsdam, préféra répondre simplement : « Le 5 juillet, j'étais absent de Berlin [1]. Il était absent

(1) *Vossische Zeitung*, 24 mars 1918. — Le 16 mars 1918, le vice-chancelier von Payer avait fait au sujet de cette date une déclaration négative devant la Commission principale du Reichstag. — En Allemagne, la première allusion aux décisions prises le 5 juillet avait été faite par le député socialiste Haase, qui, dans un discours au Reichstag, le 19 juillet 1917, avait dit : «... Nous n'oublions pas les délibérations qui ont eu lieu ici, à Berlin, le 5 juillet 1914. » — Le journal suédois *Social Demokrat* nous apprit qu'en outre le député Dr Kohn avait, en mai 1917, dans une commission du Reichstag, parlé de cette date. — Mais ce fut le journal hollandais *Nieuwe Rotterdamsche Courant* qui, le premier, y fit allusion, le 7 septembre 1914, dans un article de son correspondant à Berlin où il était dit : «... Il s'ensuivit un Conseil de la Couronne qui, d'après les souvenirs de mon informateur, [« source digne de foi »], fut tenu à Potsdam, le 5 juillet. L'Autriche avait fait part de son projet d'envoyer en Serbie une expédition chargée de la punir... A l'issue du Conseil, on avait décidé de satisfaire au désir de l'Autriche. Dans l'entourage immédiat de l'empereur régnait un grand optimisme. » Chose curieuse, la censure allemande qui eut à contrôler le texte de cette correspondance ne lui refusa pas son visa. Plus tard, le *Temps* signala la date du 5 juillet, dans son numéro du 21 janvier 1916; puis ce fut M. René Puaux, dans le *Mensonge du 3 août 1914* (un vol., Payot, Paris), et dans les *Études de la Guerre*, cahier IX, p. 714. A son tour, le *Times* (28 juillet 1917) découvrit la date. Et enfin, M. Ribot, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, la mentionna dans son discours à la Chambre des députés, le 30 juillet 1917.

En présence de tant de précisions, le gouvernement

le 5, mais, quelques jours après, il disait dans ses instructions à l'ambassade d'Allemagne à Londres : « Nous sommes obligés de risquer le coup[1]. »

En somme, il importe peu que l'Allemagne ait accordé son plein consentement à la politique d'agression de l'Autriche le 5 juillet ou tout autre jour. Nous savons que c'est dans la semaine qui s'écoula entre le 28 juin, jour de l'attentat de Sarajévo, et le 6 juillet, jour où, toutes décisions prises, Guillaume II s'embarqua pour les côtes de Norvège.

Nous savons aussi que la rédaction définitive de l'ultimatum, dont l'Allemagne avait approuvé les exigences inouïes avant le 6, fut arrêtée à Vienne, le 19 juillet, et, d'après le comte Tisza, ce serait le 19 que la Ballplatz y mit la dernière main[2].

allemand publia, le 31 juillet 1917, un démenti officiel, dans lequel il équivoque, comme toujours.

(1) *Mémoire du* PRINCE LICHNOWSKI, p. 40.

(2) La date du 19 juillet a été énoncée dans un discours que le comte Tisza, ancien président du Conseil des ministres de Hongrie, prononça devant la Chambre le 23 octobre 1918. L'homme d'État hongrois (il devait être assassiné quelques jours plus tard), qui ne se faisait plus d'illusions sur l'issue de la guerre, cherche à dégager sa responsabilité. Dans ce but, il compromet ses partenaires de Vienne et nous apprend, au cours de ses révélations, que le texte de l'ultimatum à la Serbie « fut arrêté définitivement le 19 juillet ». (*Neue Zürcher Zeitung*, 24 octobre

Le Dr Muehlon répondit au *Journal de Genève*[1], qui lui avait demandé son opinion sur cette date : « Ce conseil spécial de la Couronne ne fut nullement nécessaire, *puisqu'il y avait alors* [à Potsdam] *tous les jours des séances extraordinaires.* »

Évidemment.

1918.) Le comte Tisza, dans ce discours du 23 octobre 1918, nia qu'il y ait eu aucun entretien entre l'Autriche et l'Allemagne à l'occasion de l'ultimatum. Un député l'interrompit en criant : « Pas à Vienne, mais à Potsdam ! » Le comte Tisza répliqua : « Pas plus à Potsdam qu'à Vienne. » La déclaration du comte Tisza est démentie par l'ensemble des témoignages. L'ancien ministre hongrois, dont on connaît par ailleurs la lourde responsabilité dans la guerre, avait trop d'intérêts politiques et personnels à farder les faits pour qu'en dehors de l'indication matérielle de la date du 19 juillet, il faille retenir quoi que ce soit de ses affirmations.

« Le secrétaire d'État aux affaires étrangères d'Autriche, Bauer, parlant le 14 janvier 1919, dans une réunion électorale à Vienne, a révélé que l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie avait été remanié à six reprises successives, jusqu'à ce que les comtes Berchtold, Tisza et Stuergkh et le général Conrad von Hœtzendorf fussent arrivés à un texte, le septième, dont on pût être sûr que les Serbes seraient dans l'impossibilité de l'accepter. »

(*Neue Freie Presse*, numéro du 15 janvier 1919.)

(1) *Journal de Genève*, numéro du 2 mai 1918.



CHAPITRE IV

LE MANIFESTE DES 93

BIEN que ce document n'appartienne pas à l'histoire diplomatique proprement dite des origines de la guerre, il convient cependant de le reproduire à cette place, en sa qualité de défense allemande. Au demeurant, il fait allusion aux faits que nous avons étudiés et il émane des personnalités intellectuelles allemandes les plus célèbres. Il est du mois d'octobre 1914. Ses auteurs sont les maîtres de la science, des lettres et des arts d'Allemagne. Ils sont 93, et parmi eux ne figurent ni personnages politiques, ni militaires. Il est, par suite, d'autant plus inté-

Les intellectuels allemands : professeurs, savants, lettrés, juristes et artistes ont tenté de tromper le monde sur les faits historiques.

ressant de faire état de ce document qu'on pouvait, en présence des mauvais arguments employés par le gouvernement, se demander si le point de vue de celui-ci était bien aussi le point de vue de la nation tout entière.

Que la Wilhelmstrasse ait proclamé son innocence dans le conflit qu'elle a préparé de longue date et finalement déclanché, c'est sinon logique du moins politique, mais est-il possible que la partie éclairée du peuple n'ait pas eu le sentiment de la vérité ?

Aux nations civilisées. — Manifeste des « Kulturkrieger ».

« *En qualité de représentants de la science et de l'art allemands, nous soussignés, protestons solennellement devant le monde civilisé contre les mensonges et les calomnies dont nos ennemis tentent de salir la juste et bonne cause de l'Allemagne dans la terrible lutte qui nous a été imposée et qui ne menace rien de moins que notre existence. La marche des événements s'est chargée de réfuter cette propagande mensongère qui n'annonçait que des défaites allemandes. Mais on n'en travaille qu'avec plus d'ardeur à dénaturer la vérité et à nous rendre*

odieux. C'est contre ces machinations que nous protestons à haute voix : et cette voix est la voix de la vérité.

« Il n'est pas vrai[1] *que l'Allemagne ait provoqué cette guerre. Ni le peuple, ni le gouvernement, ni l'empereur allemand ne l'ont voulue. Jusqu'au dernier moment, jusqu'aux limites du possible, l'Allemagne a lutté pour le maintien de la paix. Le monde entier n'a qu'à juger d'après les preuves que lui fournissent les documents authentiques. Maintes fois, pendant son règne de vingt-six ans, Guillaume II a sauvegardé la paix, fait que maintes fois nos ennemis mêmes ont reconnu. Ils oublient que cet empereur, qu'ils osent comparer à Attila, a été pendant de longues années l'objet de leurs railleries provoquées par son amour inébranlable de la paix. Ce n'est qu'au moment où il fut menacé d'abord et attaqué ensuite par trois grandes puissances en embuscade, que notre peuple s'est levé comme un seul homme.*

« Il n'est pas vrai *que nous ayons violé criminellement la neutralité de la Belgique. Nous avons la preuve irrécusable que la France et l'Angleterre,*

(1) Ce sont les 93 qui ont souligné, comme aux alinéas suivants.

sûres de la connivence de la Belgique, étaient résolues à violer elles-mêmes cette neutralité. De la part de notre patrie, c'eût été comme un suicide que de ne pas prendre les devants.

« Il n'est pas vrai *que nos soldats aient porté atteinte à la vie ou aux biens d'un seul citoyen belge sans y avoir été forcés par la dure nécessité d'une défense légitime. Car, en dépit de nos avertissements, la population n'a cessé de tirer traîtreusement sur nos troupes, a mutilé des blessés et a égorgé des médecins dans l'exercice de leur profession charitable. On ne saurait commettre d'infamie plus grande que de passer sous silence les atrocités de ces assassins et d'imputer à crime aux Allemands la juste punition qu'ils se sont vus forcés d'infliger à des bandits.*

« Il n'est pas vrai *que nos troupes aient brutalement détruit Louvain. Perfidement assaillis dans leurs cantonnements par une population en fureur, ils ont dû, bien à contre-cœur, user de représailles et canonner une partie de la ville. La plus grande partie de Louvain est restée intacte. Le célèbre Hôtel de Ville est entièrement conservé : au péril de leur vie, nos soldats l'ont protégé contre les flammes. Si, dans cette guerre terrible, des œuvres d'art ont été détruites ou l'étaient un jour, voilà ce que tout*

Allemand déplorera certainement. Tout en contestant d'être inférieurs à aucune autre nation dans notre amour de l'art, nous refusons énergiquement d'acheter la conservation d'une œuvre d'art au prix d'une défaite de nos armes.

« Il n'est pas vrai *que nous fassions la guerre au mépris du droit des gens. Nos soldats ne commettent ni actes d'indiscipline ni cruautés*[1]. *En revanche, dans l'Est de notre patrie, la terre boit le sang des femmes et des enfants massacrés par les hordes russes et, sur les champs de bataille de l'Oise, les projectiles dums-dums de nos adversaires déchirent les poitrines de nos braves soldats. Ceux qui s'allient aux Russes et aux Serbes et qui ne craignent pas d'exciter des Mongols et des nègres contre la race blanche, offrant ainsi au monde civilisé le spectacle le plus honteux qu'on puisse imaginer, sont certainement les derniers qui aient le droit de prétendre au rôle de défenseurs de la civilisation européenne.*

« Il n'est pas vrai *que la lutte contre ce qu'on appelle notre militarisme ne soit pas dirigée contre*

(1) Le texte allemand dit : « *keine zuchtlose Grausamkeit* », ce qui doit se traduire par « cruauté indisciplinée ». Il y aurait donc des cruautés disciplinées ! Cet aveu fait frémir.

notre culture comme le prétendent nos hypocrites ennemis. Sans notre militarisme, notre civilisation serait anéantie depuis longtemps. C'est pour la protéger que ce militarisme est né dans notre pays, exposé comme nul autre à des invasions qui se sont renouvelées de siècle en siècle. L'armée allemande et le peuple allemand ne font qu'un. C'est dans ce sentiment d'union que fraternisent aujourd'hui 60 millions d'habitants sans distinction de culture, de classe ni de parti.

« Le mensonge est l'arme empoisonnée que nous ne pouvons arracher des mains de nos ennemis. Nous ne pouvons que déclarer à haute voix devant le monde entier qu'ils rendent un faux témoignage contre nous. A vous qui nous connaissez et qui avez été, comme nous, les gardiens des biens les plus précieux de l'humanité, nous crions :

« Croyez-nous! croyez que dans cette lutte nous irons jusqu'au bout en peuple civilisé, en peuple auquel l'héritage d'un Gœthe, d'un Beethoven et d'un Kant est aussi sacré que son sol et son foyer. Nous vous en répondons sur notre nom et sur notre honneur. »

Suivent les 93 signatures des plus hautes personnalités intellectuelles de l'Allemagne.

Comme on le voit, ce manifeste ne contient que des affirmations ou plus exactement il se borne à nier. Il ne renferme aucune preuve, pas l'ombre d'une preuve. Il demande au monde de croire : « Croyez-nous ! » C'est là un procédé qui n'est pas précisément très « intellectuel » ni très scientifique. Aussi, l'absence totale de preuve nous dispense-t-elle d'en discuter les allégations. Notre exposé, objectif, des faits les a déjà réfutées.

Le ton tranchant des célébrités professorales allemandes ne masque pas leur prétention à l'infaillibilité, encore moins le vide de leurs assertions transcendentales. Ils se sont, d'ailleurs, complètement trompés en supposant que l'univers allait s'incliner devant leur factum superbe. Le seul résultat qu'ils aient obtenu a été de se faire rayer des listes de membres honoraires ou correspondants dans les diverses académies des deux mondes, qui, jusqu'à ce moment, n'avaient pas jugé utile de prendre cette mesure. Comment, en effet, garder dans une compagnie de savants, de lettrés ou d'artistes, des hommes à ce point dépourvus d'esprit critique scientifique, pour qui le principe d'autorité compte plus que le respect de la vérité, capables de travestissements aussi effrontés des faits historiques indiscutables ?

L'oracle des 93 a été la voix qui crie dans le désert. La parole « d'honneur » des savants allemands est restée sans écho. L'Histoire s'est déjà chargée de les couvrir de turpitude[1].

(1) Les savants allemands avaient mauvaise conscience, et, comme cela se voit généralement, ils se sont enferrés de dépit. Ils ont, à la suite du *Manifeste des 93*, publié plusieurs autres manifestes aussi dépourvus de substance que le premier. En novembre 1918, après l'armistice, quelques-uns d'entre eux ont cru devoir se rétracter dans un dernier manifeste, mais ils l'ont fait de manière à nous prouver une seule chose : que la critique historique, source de la vérité, est impuissante contre leur congénital orgueil. Ils y disent : « un crime monstrueux a été commis contre l'humanité », mais ils se gardent de dire qui a commis ce crime. En revanche, en parlant du peuple allemand, ils s'expriment ainsi : « *Ce peuple qui apparaîtra auréolé de gloire à une époque future qui saura rendré justice !* » (*Journal des Débats*, 27 novembre 1918.)

L'Académie française, le 31 octobre 1914, a fait au *manifeste des 93* la courte réponse suivante :

« *L'Académie française proteste contre les affirmations par lesquelles l'Allemagne impute mensongèrement à la France ou à ses alliés la responsabilité de la guerre.*

« *Elle proteste contre toutes les négations opposées à l'évidente authenticité des actes abominables commis par les armées allemandes.*

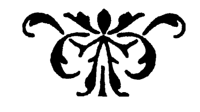
« *Au nom de la civilisation française et de la civilisation humaine, elle flétrit les violateurs de la neutralité belge, les tueurs de femmes et d'enfants, les destructeurs sauvages des nobles monuments du passé, les incendiaires de l'Université de Louvain, de la cathédrale de Reims qui voulurent aussi incendier Notre-Dame de Paris.*

« *Elle exprime son admiration aux armées qui luttent*

Rabelais disait : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. »

comme nous contre la coalition de l'Allemagne et de l'Autriche.

« Avec une émotion profonde, elle envoie son salut à nos soldats qui, animés des vertus de nos ancêtres, démontrent ainsi l'immortalité de la France. »





CONCLUSION

En vérité, nous pourrions nous dispenser de conclure. Les faits exposés l'ont fait. Si, pour certains esprits, la vérité ne se manifeste pas dans la manière de préparer et de faire la guerre des Austro-Allemands, si, devant leurs yeux, elle ne se lève pas, stupéfiante, des ruines effroyables accumulées avec méthode par la barbarie germanique, si les photographies des dévastations des pays serbe, belge et français ne leur ont pas déjà parlé, nous doutons que les matériaux indiscutables employés à la construction de ce petit livre pourront former une digue aux flots désordonnés de leur scepticisme systématique. Leur aveuglement est passionné. La certitude his-

torique, elle, est calme. Elle apaise, elle console. Nous savons, nous comprenons...

Certes, les nations de l'Entente auraient pu avoir des torts; elles auraient pu avoir assumé une part de responsabilité; elles auraient pu avoir donné à l'Autriche et à l'Allemagne le sentiment qu'on leur voulait du mal, qu'autour d'elles des ennemis tramaient leur ruine, que leur avenir était menacé. Pourquoi la Russie n'aurait-elle pas ambitionné la suprématie du Slave; l'Angleterre la suprématie industrielle et commerciale? Pourquoi la France n'aurait-elle pas tout simplement provoqué une guerre de revanche, qui lui aurait rendu deux provinces perdues?

Si cela eût été, nous aurions eu le courage et le patriotisme de le reconnaître. Les peuples, comme les individus, peuvent se tromper, faire fausse route, choisir de mauvais moyens, avoir une mauvaise politique. C'est encore une manière d'aimer son pays que de reconnaître, de partager ses fautes et d'en souffrir. C'est surtout lui rendre service que de ne pas les cacher. La vérité historique peut s'accompagner des plus dures mortifications. Les Français n'ignorent pas les erreurs commises en 1870; plutôt que de manquer de franchise envers eux-mêmes, ils les ont exagérées. De toute manière, la conscience

qu'ils en ont eue les a empêchés de retomber dans les mêmes pièges diplomatiques. L'histoire doit servir d'avertissement. C'est pourquoi, elle doit être par-dessus tout véridique. La dissimulation doit être proscrite. Si ce qui est blanc doit être blanc, ce qui est noir doit demeurer noir.

Mais nous n'avons, au cours de l'exposé des origines de la guerre, rencontré aucune occasion de désapprouver la politique suivie par les pays de l'Entente. A aucune des étapes de la crise, nous n'avons eu de regrets à ressentir et à exprimer. La Serbie, la Russie, la France et l'Angleterre sont indemnes de tout reproche; et c'est là leur réconfort dans le deuil de leurs enfants tombés par millions dans le corps à corps de la légitime défense. Et c'est aussi leur sécurité politique pour l'avenir.

L'Entente a été véritablement l'amie de la paix. A le constater, l'historien impartial éprouve une allégresse profonde et tout homme juste, qu'il soit Serbe, Français, Belge, Anglais ou Russe, doit en éprouver une légitime et exaltante fierté. En se défendant, l'Entente a défendu la cause du droit. Ses intérêts se sont identifiés avec la morale. Pareille rencontre n'est heureusement pas exclue des contingences humaines. La Grande Guerre n'exige de nous aucun acte de contrition. Notre bon droit

est consacré par la vérité absolue. La moralité est de notre côté. Le président Wilson avec, derrière lui, quatre-vingt-dix millions d'Américains unanimes, la grande république du Brésil, d'autres États encore sont venus consacrer, par leur intervention réfléchie, la justice de la cause des Alliés. Nous croyons pouvoir affirmer que jamais le président Wilson n'aurait pris fait et cause pour nous si nous avions été coupables en quoi que ce fût [1].

L'Entente, non seulement a eu une attitude irréprochable : elle a été pacifique. La Russie et la France étaient envahies par les armées germaniques, qu'elles cherchaient encore à conjurer le cataclysme. Poussé à ce degré, le souci de la paix dégénérait en pacifisme. C'est peut-être le seul tort qu'elles aient eu. L'Austro-Allemagne, décidée à la guerre coûte que coûte, spéculait sur leur magnanimité. Il eût sans doute convenu d'adopter une attitude diplomatiquement moins formaliste.

(1) « L'intervention des États-Unis a été plus et mieux qu'un grand événement politique et militaire. Elle a été un jugement souverain porté, devant l'Histoire, par la haute conscience d'un peuple libre et de son premier magistrat, sur les responsabilités énormes encourues dans la lutte effroyable qui déchirait l'humanité. » *Discours du Président de la République française inaugurant la Conférence de Paris, le 18 janvier 1919.*

et militairement plus ferme. De même qu'on aurait pu montrer moins d'insouciance dans le passé, il fallait plus de clairvoyance dans le présent. En 1908, au moment des incidents de Casablanca, la guerre avait pu être évitée, parce que M. Clemenceau, président du conseil des ministres, avait su tenir le langage qu'il convient de tenir à des interlocuteurs qui considèrent la modération comme de la faiblesse.

Le 16 mars 1918, le député socialiste Scheidemann affirmait au Reichstag que « les responsabilités de la guerre incombent à l'ensemble de la politique mondiale contemporaine, que toutes les puissances ont pratiquée ». Explication simpliste et intéressée. Les événements politiques démontrent, au contraire, que *seule* l'Austro-Allemagne a, depuis le Congrès de Berlin de 1878, poursuivi le renversement de l'équilibre européen, garantie de la paix.

Souvent, on entend dire encore : « Tous les États ont voulu la guerre. Tous en sont plus ou moins responsables. » Pareille assertion est contraire à la vérité. Elle repose sur l'ignorance de l'histoire, quand ce n'est pas sur la mauvaise foi.

Cette guerre, l'Entente ne l'a pas voulue. Bien

plus, elle ne pouvait pas y échapper. L'incoercible volonté d'agression des peuples germano-magyars était telle que la catastrophe était une fatalité. L'impossible a été tenté pour l'empêcher. Rien n'a servi. En vérité, nous croyons pouvoir le dire : aujourd'hui, sachant ce qui est advenu, connaissant les horreurs et les souffrances que la guerre moderne entraîne, nous ne pourrions faire mieux que ce qui fut fait. Et si la guerre n'avait pas éclaté en 1914, elle aurait éclaté en 1915 ou en 1916. Depuis des années, la jalousie et la convoitise des peuples austro-allemands, arrivées à leur paroxysme, étaient un fléau sans cesse prêt à s'abattre sur l'humanité.

Le 17 septembre 1918, devant le Sénat français, M. Clemenceau, président du conseil, définit avec justesse la calamité contre laquelle il a fallu, sous peine de disparaître, lutter pendant cinquante-deux mois : « ... Et sans cause avouable, sans l'apparence d'un prétexte, sans s'arrêter même aux invraisemblances des mensonges, l'agresseur traditionnel des antiques ruées se jeta sur notre territoire pour reprendre le cours des grandes déprédations. »

Sur qui, demandera-t-on, le jugement des générations futures fera-t-il retomber la responsabilité de cet effroyable cataclysme? Sera-ce sur les dirigeants de Berlin, de Vienne et de Budapest? Oui, car ce sont eux les coupables. L'esprit, non pas militaire, mais militariste, autrement dit d'asservissement intérieur et de conquête extérieure, a déchaîné la guerre. Cet esprit ne régnait qu'en Allemagne et chez les alliés de celle-ci. L'aigle allemand, l'aigle bicéphale austro-hongrois, le croissant[1] du Turc ont été les emblèmes de la destruction de toutes les libertés.

Cependant ce serait une erreur de croire que seuls les dirigeants ont prémédité et déclanché la catastrophe. En fait, elle l'a été par leurs peuples aussi, et d'une manière non pas seulement passive, mais active. Les preuves en sont nombreuses. Le parti socialiste de ces peuples, en violation des promesses faites par un de ses représentants, venu à Paris à la veille du conflit[2], a voté les crédits

(1) Le croissant est un emblème purement turc, qui n'a rien à voir avec la religion musulmane, qui n'a pas de signe correspondant, par exemple, à la croix du christianisme.

(2) « ... Au début d'août 1914, les socialistes allemands votèrent les crédits de guerre, après nous avoir fait offi-

de la guerre à l'unanimité de ses 109 députés. Il ne s'est pas trouvé un seul Austro-Allemand en août 1914 pour protester contre la violation de la neutralité de la Belgique. Les « Socialdemokrat » ont applaudi à la guerre. Ils n'ont pas, en 1917, répondu à la proposition des révolutionnaires russes qui leur offraient la paix en échange de la destitution de leur empereur criminel. C'est au moment où ces peuples se sont rendu compte que le coup était manqué, la bonne affaire infaisable, et à partir de ce moment-là seulement, que des voix pacifiques, des complaintes sentimentales se sont élevées parmi eux. Liebknecht lui-même, qui pourtant a été expulsé par ses camarades du groupe socialiste du Reichstag, le 12 janvier 1916, n'a pas manifesté tant que les opérations militaires lui parurent en bonne voie. Le 14 novembre 1915, l'organe du parti socialiste, le *Vorwärts*, protestait encore contre « l'idée d'un anéantissement de l'impérialisme allemand ». C'est que tout le peuple allemand tressaillait à l'idée qu'il allait s'empa-

ciellement prévenir par un membre de leur bureau directeur [*Müller*] qu'ils voteraient contre ou tout au moins s'abstiendraient. » *La France Libre* (journal socialiste), 7 octobre 1918.

rer des riches terres de France, de Belgique et de la Pologne russe. Ses industriels avaient spéculé sur l'excellence de l'opération. Ses intellectuels, jusqu'au plus modeste instituteur de village, se préparaient à imposer leur douteuse « Kultur » aux vieilles civilisations occidentales.

Le peuple allemand n'a pas déchaîné la guerre, mais il l'a approuvée, applaudie et il en espérait de grandes richesses.

Il était intoxiqué de pangermanisme, c'est vrai. Mais un peuple de 70 millions d'êtres qui se laisse à ce point mener, qui à ce degré manque d'opinion publique, d'esprit critique, d'humanité, est un peuple d'essence inférieure, quel que puisse être, d'ailleurs, le niveau de son bien-être matériel. Si le peuple allemand n'a pas réagi contre la discipline qui l'asservissait, c'est qu'il comptait sur cette discipline, non pour l'aider à se faire un idéal humain, mais pour lui procurer le plus de biens matériels possibles. La paix est un idéal; c'est pourquoi le peuple qui n'aimait que « les grandeurs de chair » n'a rien fait pour la conserver.

Le grand tribun de la Révolution française, Mirabeau, disait de la Prusse que la guerre est pour elle une « industrie *nationale* ». Le peuple allemand est certainement un peuple grossier[1], amoral et belliqueux. La force et les coups de force ne sont devenus nulle part, si ce n'est chez lui, le fondement d'une morale. « Le peuple allemand, disait Mme de Staël, l'auteur de *De l'Allemagne*, a une foi mystique dans la supériorité de la force » et, pouvons-nous ajouter, dans les abus de la force. Pour lui, la force prime non seulement le droit, mais toutes les autres valeurs, dans tous les domaines. Le Dr Muehlon précise que « cette force est la quantité, non la qualité ». Nous nous garderons de contredire l'ancien directeur des Usines Krupp.

Dans son journal, le même Dr Muehlon a écrit dans les premiers jours de la guerre : « Je suis allé aujourd'hui un peu partout rendre visite à ceux chez qui j'espérais trouver une vision nette et une juste appréciation de la violence faite à la Belgique, et je n'ai pas caché mon indignation. Hélas ! je

(1) Le Dr Muehlon emploie le mot « *Rohheit* » (brutalité). Rappelons-nous aussi ce que disaient des Allemands Heine et Nietzsche.

n'ai rencontré d'écho nulle part... Un troisième [interlocuteur] m'a dit : « Y a-t-il, dans cette affaire « belge, violation du droit ou non, nécessité ou « non, ce n'est pas là la question. Ce qui nous « importe, c'est que nous soyons les plus forts et « que nous le prouvions au monde. Après cela, « celui qui ne sera pas content, nous lui donnerons « sur la figure, jusqu'à ce qu'il en ait assez. » Mon interlocuteur était un des Allemands les plus cultivés et les plus délicats qu'on puisse rencontrer. J'ajouterai que, comme toutes les personnalités dont je cite ici les paroles, il occupait une situation en vue[1]. »

La cause des causes est l'envie et l'orgueil allemands. Les populations allemandes d'Autriche et magyares de Hongrie participaient à cette tournure d'esprit. L'orgueil des dirigeants s'était communiqué aux masses et c'est l'orgueil des masses qui a poussé les dirigeants à risquer le coup de l'hégémonie mondiale.

Aussi, pour répondre à la question des responsabilités finales, devons-nous dire que, sans être injustes, nous avons à tenir comme également

(1) *La Dévastation de l'Europe*, p. 18.

responsables de la guerre de 1914-1918, les chefs qui en ont ordonné les horreurs et le peuple qui, sans murmurer, les a exécutées. Les exécutants appartiennent à la même race que les ordonnateurs. Ceux-ci devaient pouvoir compter sur ceux-là. Au xxe siècle, un peuple a le plus souvent les maîtres qu'il mérite.

Gladstone, le grand ministre libéral anglais, disait : « *Il est impossible d'exempter un peuple de sa responsabilité plénière envers un autre peuple pour les actes de son gouvernement.* »





1re ANNEXE

Annexes.

Le présent *Manuel* était imprimé quand la *Neue Zurcher Zeitung* du 6 février 1919 nous a apporté les confidences suivantes faites à Berne par M. Kurt Eisner, président du Conseil des ministres de Bavière, à M. Henri Schmitt, journaliste suisse, correspondant du *Déli Hirlap* de Budapest. D'après cet article, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, baron von Schoen, aurait eu avec le roi Louis de Bavière, le 15 août 1914, un important entretien que le comte von Hertling, président du Conseil des ministres de Bavière (plus tard chancelier), a consigné dans des notes. Ce sont précisément ces notes que M. Kurt Eisner a découvertes. Elles établissent que le roi de Bavière a déclaré à l'ambassadeur que « dans cette guerre-ci, les choses ne devraient pas se passer comme en 1870 ». La Belgique serait définitivement incorporée (« *einverleibt* ») à l'Allemagne. En outre, l'Allemagne s'emparerait de l'embouchure du

Rhin, ce qui suppose l'annexion d'une partie du territoire hollandais. La Bavière, elle, recevrait certaines parties du territoire de l'Alsace-Lorraine, en échange de quoi elle renoncerait, en faveur du Grand-Duché de Bade et de la Hesse, au territoire situé entre la Basse-Franconie et le Palatinat bavarois. On le constate, la Bavière entendait bien avoir sa part de la curée.

Sur la question des responsabilités de la guerre, M. Kurt Eisner a déclaré que « l'ex-empereur Guillaume est co-responsable de la guerre, mais que la responsabilité principale retombe sur la grande industrie et la caste militaire ».

Il nous a paru intéressant de publier ces déclarations du Président du Conseil des ministres de Bavière, assassiné quelque temps plus tard.



2e ANNEXE

Depuis la terminaison de notre *Manuel,* un professeur de l'Université d'Oxford, M. C. OMAN a fait un exposé général des origines de la grande guerre que le ministère des Affaires étrangères britannique a publié (*published by his Majesty's Stationery Office*) sous la forme d'un « Livre bleu » [1]. Le titre de cet ouvrage est : *The Outbreak of the War of 1914-1918. A narrative based mainly on british official documents.* (L'explosion de la guerre 1914-1918. — Narration basée principalement sur les documents officiels britanniques.) M. Oman a été autorisé par le Foreign Office à faire usage de documents d'ordre privé qui, à ce titre, ne figurent pas dans le « Livre bleu », *British Diplomatic Correspondence.* Il s'agit surtout de pièces adressées à

(1) Les comptes rendus publiés par les journaux à l'apparition de ce *Livre bleu* témoignent ou de l'insouciance de leurs auteurs, qui n'ont pas pris la peine de lire le volume, ou de leur ignorance des questions traitées.

Sir Edward Grey ou expédiées par lui. En outre, M. Oman s'est renseigné « oralement » auprès d'un certain nombre de diplomates qui ont été mêlés aux négociations de juillet-août 1914.

Le « *Précis* » de M. Oman a été remis à l'imprimeur le 26 novembre 1918. Il n'apporte aucune révélation. Les documents inédits qu'il produit n'ont qu'un intérêt de détail et secondaire. D'une manière générale, il est entièrement d'accord avec notre *Manuel*. Il arrive aux mêmes conclusions que nous sur la moralité de M. von Bethmann-Hollweg. Comme nous, il considère que le télégramme adressé par celui-ci à M. von Tschirschky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, et dont nous avons donné le texte et l'analyse à la page 234, est une pièce forgée. Comme nous, il reconnaît que les documents produits par le Ballplatz n'ont apporté aucune preuve de la culpabilité de la société serbe « Narodna Odbrana ». Comme nous, il reconnaît un caractère décisif au *Rapport* von Lerchenfeld « après lequel il n'y a plus rien à ajouter ». Comme nous, il tient le prince Lichnowski pour un honnête homme. Comme nous, il établit que Sir Edward Grey a été d'un amour de la paix inlassable. Et il nous confirme dans les illusions que nous avons attribuées au chef du Foreign Office. « Sir Edward,

dit-il, craignait les conséquences du crime [*de Sarajévo*], mais quant à lui, il croyait qu'elles ne se produiraient pas. » Nous avions montré Sir Edward plaçant, dès le début, le problème sur le terrain austro-russe, alors que M. Paul Cambon et le quai d'Orsay préféraient le placer sur le terrain austro-serbe. M. Oman nous apprend que Sir Edward allait jusqu'à penser « que c'est la Russie qui était la plus qualifiée pour obtenir une attitude conciliante de la part de l'Autriche ».

Si nous voulons compléter notre *Manuel* et ajouter à ses garanties au moyen de quelques éléments nouveaux apportés par *The Outbreak of the War 1914-1918*, voici les renseignements les plus importants :

MOBILISATION AUTRICHIENNE : « La mobilisation autrichienne contre la Serbie a commencé le 25 juillet. Elle intéressait la majorité des quinze corps d'armée de première ligne austro-hongrois : huit étant complètement mobilisés et quatre plus partiellement. Ces corps étaient surtout ceux de Hongrie, de l'Autriche centrale et de Bosnie-Dalmatie. Les trois corps galiciens (I, X, XI, de Cracovie, Przemysl et Lemberg) ne furent pas déplacés, probablement parce que leur déplacement eût été une menace ouverte envers la

Russie [?]. — Quelque 500.000 hommes ou plus se dirigèrent vers la Serbie. »

Mobilisation russe. — M. Oman mentionne une dépêche du consul anglais à Odessa, Roberts, adressée à Sir Ed. Grey, le 27 juillet, dans laquelle il lui dit « qu'il a entendu dire » (« *he had heard* ») que « les chemins de fer avaient été mis sous le contrôle militaire à minuit et que les régiments qui étaient en manœuvres avaient été avertis de rejoindre leurs quartiers ». — Il s'agit d'un rapport consulaire au sujet d'une rumeur, que M. Oman aurait pu laisser de côté, puisque après l'avoir analysé, il est obligé de faire l'observation suivante : « Il n'en est pas moins vrai que l'ordre décisif n'a été donné que le 29. » (« *The decisive order, however, was not given till the 29th.* ») En effet, les dates connues de la mobilisation russe ne sauraient être infirmées par un témoignage consulaire faisant simplement allusion à un bruit qui court. Nous avons tenu cependant à signaler le document Roberts.

Le document de beaucoup le plus intéressant publié par M. Oman est un « *Memorandum* écrit

par Sir George Buchanan, le 15 septembre 1917, pour répondre à une enquête définitive, ordonnée par M. Balfour, sur ce qui était réellement arrivé à la réunion des ministres russes qui fut décisive quant à la mobilisation ». — « Il faut remarquer, dit M. Oman, que le récit qu'en fait Sir G. Buchanan diffère quelque peu des récits chaotiques faits par le ministre de la guerre russe [*Soukhomlinov*] et le chef d'état-major [*Yanouchkévitch*] au procès du premier, en septembre 1917. » — Voici le *Memorandum* :

(Confidentiel).

15 septembre 1917.

Aucun rapport officiel sur ce qui s'est passé [au cours du Conseil des ministres russes] *n'a été publié. Mais, après m'être référé à nos propres archives et à des déclarations qui me furent faites par le Ministre des Affaires étrangères, Sazonov, je pense que ce qui suit est un récit exact de ce qui s'est passé :*

Jusqu'à la date du 28 juillet, c'est-à-dire jusqu'à ce que la mobilisation générale autrichienne et la déclaration de guerre à la Serbie fussent publiées[1].

(1) On remarquera que Sir George Buchanan fixe la date de la mobilisation générale autrichienne au *28 juillet*.

la Russie n'avait pris que des mesures prépara-toires *pour une mobilisation dans les districts militaires de Kiev, Odessa, Kazan et Moscou.*

Le 29 juillet, des ordres pour une mobilisation partielle furent signés, mobilisation qui devait être dirigée seulement contre l'Autriche, car l'empereur avait refusé de céder à la forte pression faite sur lui par ses conseillers militaires qui, pour des raisons techniques et à cause des préparatifs secrets faits par l'Allemagne, insistaient pour que cette mobilisation fût générale. Les autorités militaires, néanmoins, sans que Sa Majesté en eût connaissance, firent des préparatifs secrets[1] *pour une mobilisation*

Exactement, il nous apprend que la mobilisation générale autrichienne était connue à Saint-Pétersbourg le 28 juillet. Or, nous savons que les télégraphes autrichiens, à partir du 23, n'ont transmis les dépeches des représentants de l'Entente en Autriche qu'avec les plus grands retards. Il se peut donc que la promulgation de cette mobilisation soit encore antérieure. Nous savons, d'autre part, que le Gouvernement austro-hongrois ne l'a proclamée ouvertement que le 31 !

(1) De quels préparatifs s'agissait-il ? Il est regrettable que Sir G. Buchanan n'ait pas précisé en quoi ils consistaient. Aussi bien qu'entend-on par « préparatifs militaires », où commencent-ils et quand se traduisent-ils par des mesures pouvant inquiéter les États voisins ?

En outre, comment Sir G. Buchanan pouvait-il avoir sur la mobilisation russe des renseignements ignorés

générale, bien que le général Soukhomlinov questionné par l'empereur à ce sujet l'ait nié. »

M. Oman fait suivre le document des observations suivantes : « Il est clair que, à la fois le tzar et M. Sazonov qui, d'ailleurs, était le principal informateur de Sir George Buchanan, préconisaient la mobilisation seulement partielle contre l'Autriche et qu'ils parlèrent et agirent tous deux pendant les premières heures de cet après-midi du 29 juillet comme si cette mesure seule avait été autorisée. »

M. le professeur Oman considère que le revirement qui s'est produit dans l'esprit du tzar pendant la nuit du 29 au 30 et qui l'a fait revenir sur la déci-

non pas seulement du tzar, à qui ils auraient pu être cachés, mais de M. Sazonov qui, pendant ces journées, était en relations constantes avec les généraux Soukhomlinov et Yanouchkévitch ? On doit se demander si nous ne trouvons pas ici la présence d'une simple présomption de l'ancien ambassadeur de Grande-Bretagne.

Enfin, Sir G. Buchanan, prié de témoigner en septembre 1917 sur des faits remontant à juillet 1914, obligé pour rafraîchir ses souvenirs de consulter les archives du Foreign Office, n'aurait-il pas commis une contradiction dans les termes en écrivant, d'une part, que Sa Majesté le tzar n'avait pas connaissance des préparatifs secrets et, d'autre part, qu'elle a questionné les généraux Soukhomlinov et Yanouchkévitch à leur sujet ?

sion de la mobilisation générale est dû non, comme nous l'avons admis, à un télégramme de Guillaume II qui n'aurait jamais été publié, mais au télégramme bien connu expédié par Guillaume II à 6 h. 30 [1].

(1) Texte du télégramme de Guillaume II à Nicolas II, expédié de Potsdam, le 29 juillet, à 6 h. 30 du soir :

« J'ai reçu ton télégramme et partage ton désir de maintenir la paix. Cependant, je ne puis, ainsi que je le disais dans mon premier télégramme, considérer la marche en avant de l'Autriche-Hongrie comme une « guerre honteuse ». L'Autriche-Hongrie sait par expérience qu'on ne peut absolument pas se fier aux promesses de la Serbie tant qu'elles n'existent que sur le papier. A mon avis, la conduite de l'Autriche-Hongrie doit être considérée comme une tentative d'obtenir toute garantie que les promesses de la Serbie seront exécutées aussi en fait. La déclaration du cabinet autrichien me fortifie dans mon opinion que l'Autriche-Hongrie ne vise à aucune acquisition territoriale au détriment de la Serbie. Je pense donc qu'il est très possible à la Russie de persévérer, en présence de la guerre austro-serbe, dans son rôle de spectatrice, sans entraîner l'Europe dans la guerre la plus effroyable qu'elle ait jamais vue. Je crois qu'une entente directe entre ton Gouvernement et Vienne est possible et désirable, attendu que, comme je te l'ai déjà télégraphié, mon Gouvernement essaye de toutes ses forces à la favoriser. Naturellement des mesures militaires de la Russie que l'Autriche-Hongrie pourrait considérer comme une menace, hâteraient une calamité que tous deux nous cherchons à éviter et rendraient également impossible ma mission de médiateur que j'ai acceptée avec empressement lorsque tu as fait appel à mon amitié et à mon aide.

« WILHELM. »

Le point de vue de M. Oman se heurte, malheureusement, aux objections suivantes :

1° Comment le tzar a-t-il pu dans sa conversation téléphonique avec le général Yanouchkévitch dire que Guillaume II venait de « s'engager sur sa parole d'honneur à ce que, si la mobilisation générale n'était pas décrétée, les relations entre la Russie et l'Allemagne resteraient comme auparavant amicales »[1], alors que ladite dépêche de 6 h. 30 ne contient rien de semblable?

2° Comment le tzar aurait-il pu, d'une part, répondre à Guillaume II en lui demandant de concilier l'attitude menaçante du comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne, et son attitude à lui plus amicale et, d'autre part, donner malgré cela le contre-ordre de la mobilisation? La faiblesse de caractère du tzar ne suffit pas entièrement à expliquer cette contradiction. Et le ton de sa réponse à Guillaume II marque une méfiance nettement exprimée : « Je te prie de tirer au clair cette différence[2]. »

(1) Version du *Vorwärts* (voir page 383).

(2) Texte de la réponse du tzar au télégramme expédié par Guillaume II à 6 h. 30 :

« Je te remercie de ton télégramme conciliant et amical, alors que les communications faites aujourd'hui par ton

3° Il convient de remarquer, au surplus, que dans sa dépêche de 6 h. 30, Guillaume II exigeait l'arrêt de toutes les mesures militaires prises par la Russie « que l'Autriche-Hongrie pourrait considérer comme une menace ». Or, le tzar, en contremandant la mobilisation générale, laissait se poursuivre la mobilisation partielle. Dans ces conditions, son coup de téléphone au général Soukhomlinov ne peut être la conséquence du télégramme de 6 h. 30 qui exigeait une démobilisation totale. Il semble donc bien que le tzar ait agi sous l'influence d'un autre télégramme qui n'a été publié ni par le gouvernement allemand qui avait tout à perdre en le faisant, ni par son destinataire particulier, le tzar, devenu, sur ces entrefaites, le prisonnier des révolutionnaires.

Nous ne faisons, d'ailleurs, à M. Oman l'objection n° 3 que pour entrer dans sa théorie sur la mobilisation russe, théorie qu'il fait reposer tout entière sur le *Memorandum* de Sir George Buchanan.

ambassadeur à mon ministre ont été d'un ton très différent. Je te prie de tirer au clair la cause de cette différence. Il vaudrait mieux soumettre le problème austro-serbe à la Conférence de la Haye. J'ai confiance en ta sagesse et en ton amitié. « NICOLAS. »

En réalité, nous n'avons pas admis dans notre *Manuel* le point de vue auquel se place M. Oman. Il anticipe sur les événements en supposant que le tzar, à la date du 29, deux ou trois heures avant minuit, avait autorisé la mobilisation *générale* et que c'est la mobilisation générale qu'il a contremandée par téléphone. Le professeur Oman ne donne aucune preuve de cette autorisation et elle n'existe nulle part. Le tzar n'avait donné aucun ordre de mobilisation générale à ce moment. M. Oman semble confondre les deux mobilisations successives, la partielle et la générale. Le contre-ordre du tzar se rapporte nécessairement à la partielle. Le tzar n'avait signé que la mobilisation partielle le 29. Dans la nuit il a annulé son ordre. Il ne peut y avoir contre-ordre que là où il y a eu ordre. C'est donc une erreur de croire, comme on le fait universellement, que les coups de téléphone du tzar aux généraux Yanouchkévitch et Soukhomlinov se rapportent à la mobilisation générale. Le général Soukhomlinov a, d'ailleurs, été parfaitement explicite à ce sujet devant ses juges. Et sa désobéissance (dont il faut lui savoir gré[1]) a con-

(1) V. p. 386.

sisté non pas à faire une mobilisation générale quand la partielle était seule ordonnée, mais à continuer la partielle contre l'Autriche, malgré la défense du tzar.

Nous sommes reconnaissant à M. le professeur Oman de nous avoir donné l'occasion de préciser notre conception historique de la mobilisation russe.

UNE MANŒUVRE DU CHANCELIER VON BETHMANN-HOLLWEG.

M. Oman regarde la dépêche de M. von Bethmann-Hollweg à l'ambassadeur von Tschirschky, dont il est question page 234, et que nous avons déclarée être une pièce forgée, comme une pièce créée en vue d' « une *manœuvre* de l'ambassadeur d'Allemagne à Londres pour faire croire faussement que l'Allemagne faisait des vœux pacifiques afin que la Russie fût blâmée de l'approche maintenant inévitable de la guerre ». — Nous sommes heureux de nous rencontrer avec le professeur d'Oxford sur ce point délicat. Ce serait le conseiller d'ambassade von Kühlmann, qui l'aurait fait paraître dans la *Westminster Gazette* du 1er août 1914, dans le but de tromper l'opinion pu

blique anglaise. Nous n'ignorions pas, en effet, le rôle joué par von Kühlmann derrière le dos du prince Lichnowski.

« KRIEGSGEFAHRZUSTAND » ET MOBILISATION. A propos du télégramme de M. von Bethmann-Hollweg à M. von Schoen, ambassadeur à Paris *(Livre blanc allemand, annexe 25)*, dans lequel le chancelier dit que l'Allemagne n'a pas décrété de mobilisation, mais le « *Kriegsgefahrzustand* », M. Oman fait justement observer : « On doit se rappeler que ce même terme de « mobilisation » ne signifie pas exactement la même chose dans le langage technique allemand et dans celui des autres pays. On ne doit pas craindre de dire que c'est simplement un mot indiquant que la machine militaire est prête et qu'il ne lui manque plus que le déclic impérial pour se mettre en marche. C'est une mesure qui vient après les préparatifs qu'en Grande-Bretagne, en France ou en Italie on appellerait « mobilisation ». Il n'y a aucun doute que vers le 30 juillet [1], « les mesures nécessaires pour

[1] Nous soulignons cette date.

mettre en mouvement toute l'armée y compris les réserves avaient déjà été prises. Autrement il aurait été impossible aux corps de réserve, qui n'existent pas en temps de paix, d'entrer en campagne de bonne heure en Belgique. Le fameux télégramme de Moltke en 1870, avec ces termes laconiques de « *Mobil-Krieg* », est un exemple suffisant de l'usage militaire allemand ».





3e ANNEXE

Dans son numéro du 12 mars 1919, le *Journal des Débats* a publié une interview prise par M. François de Tessan dans le courant de février, au recteur de l'Université de Bonn, M. le professor Doktor Zitelmann.

La lettre de M. F. de Tessan est un document intéressant à plusieurs égards. Comme le publiciste français faisait remarquer au juriste allemand qu'une commission de jurisconsultes examine le cas de l'empereur et que des sanctions peuvent s'ensuivre, « ce procès de l'empereur, déclare M. Zitelmann, est une chose inique. Au point de vue juridique, l'accusation ne tient pas debout. Toute la nation était derrière le kaiser, quand nous sommes entrés en guerre. Il y avait unanimité de la conscience nationale. Le procès dépasse sa personnalité. Si quelqu'un doit être jugé, c'est toute l'Allemagne. On ne saurait séparer Guillaume II de son peuple »...

L'empereur n'est pas coupable, mais le peuple allemand ne l'est pas davantage. « Si l'on arrivait à me prouver, dit le professeur Zitelmann, que l'Allemagne est coupable, ce serait pour moi un écrasement, je ne croirais plus à rien... »

Dans son numéro du lendemain 13 mars, le *Journal des Débats* publiait la lettre suivante de M. Milenko R. Vesnitch, ministre plénipotentiaire du Royaume Uni des Serbes, Croates et Slovènes en France.

Cette lettre verse au dossier des origines de la guerre deux documents inédits formidables. Elle doit être reproduite *in extenso* :

Au Directeur du Journal des Débats,

« Mon cher Directeur,

« J'ai lu, comme tant d'autres, avec grand intérêt, la correspondance de M. François de Tessan dans le *Journal des Débats* d'hier soir, qui rouvre une fois de plus la question de responsabilité de la grande guerre. Le recteur de l'Université de Bonn, professeur de Droit international, M. Zitelmann, y affirme que « l'Allemagne n'a pas voulu cette guerre » !

« Vous savez qu'une commission avait été instituée à Berlin, avec M. Kautzky en tête, en vue d'une publication des documents sur cette responsabilité. On avait eu les mêmes velléités à Vienne. Pour des raisons que je ne connais pas, un arrêt volontaire est intervenu et nous sommes portés à croire que les gouvernements allemand et autrichien ont renoncé à cette publication. De notre côté, nous ne pouvons pourtant pas permettre un seul moment que la question soit faussée. Je verse donc, pour le moment, au dossier des responsabilités de la guerre ces deux documents authentiques qui parlent, me semble-t-il, avec une éloquence bien claire. »

1° COMTE SZÖGYÉNY[1] AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A VIENNE.

Télégramme chiffré 285

Berlin, 25 juillet 1914.

On suppose généralement ici que l'éventualité d'une réponse négative serbe sera suivie de notre

(1) Le comte Szögyény était ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Berlin.

part d'une immédiate déclaration de guerre et des opérations militaires.

On considérerait ici tout ajournement des opérations militaires comme très dangereux à cause d'intervention des autres Puissances. On nous conseille avec la plus grande insistance [« dringendst »] *de passer immédiatement* [« sofort »] *aux faits et de mettre ainsi le monde devant un fait accompli.*

2° LE MÊME AU MÊME

Télégramme chiffré (strictement secret) 307

Berlin, 27 juillet 1914.

Le secrétaire d'État[1] *vient de me déclarer positivement, mais sous le sceau du plus strict secret, que, très prochainement, des éventuelles propositions anglaises de médiation seront portées à la connaissance de Votre Excellence.*

Le gouvernement allemand assure de la manière la plus convaincante [« auf das bündingste »] *qu'il*

(1) M. von Jagow, — ce M. von Jagow qui ignorait tout, n'avait jamais lu...

ne s'identifie aucunement avec ces propositions, qu'il est absolument [« entschieden »] *contraire à leur prise en considération, et qu'il ne (nous) les transmettra que pour tenir compte de la demande anglaise...*

« Ces documents se passent de tout commentaire.

« Encore le 30 juillet, Sir Edw. Grey télégraphiait à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, Sir E. Goschen : « Si on peut conserver la paix de l'Europe, et passer sans accident à travers la crise actuelle, *mon effort personnel sera de prendre l'initiative d'un arrangement auquel l'Allemagne puisse souscrire et par lequel elle pourra être assurée qu'aucune politique agressive ou hostile ne sera poursuivie contre elle ou ses alliés par la France, la Russie et nous-mêmes, soit ensemble, soit séparément.* » Ni lui, ni Sazonov et Viviani ne savaient encore positivement en ces moments tragiques que c'est l'Allemagne qui voulait la guerre. S'il y a au monde un incrédule sur ce point, qu'il veuille méditer les deux documents que je vous soumets.

« Veuillez, etc.

« MIL. R. VESNITCH. »

Tout commentaire est, en effet, superflu. La guerre était préméditée, décidée, préparée depuis bien des années. L'attentat de Sarajévo n'y est pour rien. La note à la Serbie a été rédigée de manière à être inacceptable. Son acceptation imprévue n'a pas fait dévier la volonté de guerre de Vienne à Berlin. Le rôle de l'Autriche-Hongrie, dans la sinistre machination, était de mettre l'Europe devant le fait accompli. Les propositions de Sir Edward Grey, on les attendait et on allait s'en jouer. Berlin les « transmettra » à Vienne, mais Vienne ne doit pas prendre cette transmission au sérieux... Certes, le Dr Muehlon et le comte Lerchenfeld nous avaient déjà renseignés, mais nous n'aurions pu croire à un aussi grossier cynisme dans le crime.

Nous pensons que les deux documents publiés par M. Vesnitch, ministre du Royaume Uni des Serbes, Croates et Slovènes et membre de l'Institut de France, complètent le dossier des origines de la guerre. Le révolutionnaire russe Bourtzev a jeté aux vents tous les documents trouvés dans les Archives impériales russes, du moins ceux susceptibles de discréditer la politique tzariste. Ce qu'il a publié est insignifiant et n'a pas atteint le but poursuivi. Le *Livre bleu anglais* pouvait être consi-

déré comme complet. Le professeur Oman vient de donner les rares documents privés qui ne pouvaient y figurer. Il ne nous manquait plus que quelque témoignage des relations intimes de Vienne et de Berlin pendant les journées critiques. Berlin prétendait avoir prêché la modération à Vienne. — M. von Bethmann-Hollweg n'a-t-il pas eu le front de lire devant le Reichstag des documents établissant le rôle modérateur de l'Allemagne ? Les deux dépêches publiées par M. Vesnitch comblent la dernière lacune et confirment la justesse de nos déductions.



4ᵉ ANNEXE

Le 23 mars 1919, M. Raymond Poincaré, président de la République, prononça un important discours à l'École Normale Supérieure, dont il avait accepté de présider la séance solennelle de rentrée. Il y apporta la révélation d'une nouvelle preuve matérielle de la préméditation austro-allemande.

« ...Jour par jour, dit-il, heure par heure, ils [*les maîtres de l'Université de France*] ont suivi les événements du tragique été de 1914 et ils ont montré comment l'Autriche et l'Allemagne, avant même de déclarer la guerre à la Russie et à la France, avait délibérément créé l'irréparable par l'ultimatum à la Serbie et par le refus systématique de toute entremise et de toute conciliation.

« Hier encore, Messieurs, de nouvelles découvertes venaient apporter à cette démonstration un

complément superflu. Des télégrammes du 25 et du 26 juillet 1914 montraient que Berlin avait poussé Vienne à mettre l'Europe devant le fait accompli[1].

« *Aujourd'hui, c'est une autre preuve encore qui tombe dans les mains du gouvernement de la République : dès le* 11 JUILLET 1914, *l'ambassadeur d'Autriche à Paris était informé par la Ballplatz que les deux empires du centre s'étaient mis entièrement d'accord « sur la situation politique résul-« tant de l'attentat de Sarajévo et sur toutes les « conséquences éventuelles ».*

« D'accord sur toutes les conséquences, vous entendez ! Non seulement ils ont déclaré la guerre, mais ils l'ont cherchée, mais ils l'ont voulue, mais ils l'ont précipitée[2] !... »

Ainsi le comte Szecsen, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris, était informé des intentions de son gouvernement et de celui de Berlin dès le 11 juillet, douze jours avant la remise de l'ultimatum à Belgrade, vingt jours avant la décla-

(1) M. Poincaré fait ici allusion aux deux télégrammes publiés par M. Vesnitch, ministre plénipotentiaire du Royaume Uni des Serbes, Croates et Slovènes (Annexe 3e).

(2) Nous citons d'après le texte publié par le *Journal des Débats*, numéro du 24 mars 1919.

ration de guerre à la Russie... Que faut-il penser de la comédie jouée par ce diplomate que le monde officiel français regardait comme sincèrement affecté par la tournure prise par les événements et qui demeura à Paris jusqu'au 6 août ?...



5e ANNEXE

M. Jules Chopin (*alias* Jules Pichon), ancien lecteur à l'Université tchèque de Prague[1], nous communique les intéressants documents suivants, dont les dates édifiantes font remonter encore plus haut les préparatifs de guerre austro-hongrois :

1° Une dépêche de Budapest, publiée par le journal *Narodni Listy*, de Prague, le 4 JUILLET 1914 :

« *Budapest, 3 juillet.* — Selon les journaux, les troupes que l'on disloque[2] **n'auront pas de permission de moisson** [*en caractères gras dans l'original*], car, vu la situation actuelle, les soldats ne pourraient pas quitter la Bosnie. »

2° Une dépêche de Subotica (Hongrie), publiée par le même journal, le même jour :

(1) M. Jules Chopin est l'auteur de deux ouvrages : *L'Autriche-Hongrie « brillant second »*, un vol. in-8, et *Le Complot de Sarajévo*, un vol. in-16, « Éditions Bossard », Paris.

(2) Il est parlé de « dislocation », non de démobilisation.

« *Subotica, 3 juillet.* — Mgr Mikos, évêque d'ici, dans le diocèse duquel on faisait des préparatifs en vue des grandes manœuvres, vient d'être informé que ces manœuvres n'auront pas lieu cette année. »

3° La note suivante, publiée par le journal *Vidensky Dennik,* de Vienne, le 5 juillet 1914 :

« La *Zeit* reçoit de Budapest la nouvelle que les permissions de moisson, que l'on venait, après les manœuvres de Bosnie, d'accorder aux soldats, viennent d'être annulées. Les mesures prises en vue des manœuvres hongroises à Kamenec ont été rapportées ; ces manœuvres seraient contremandées. »

4° Le communiqué suivant, publié par le journal *Narodni Listy,* édition du matin, le 26 juillet 1914 :

« La Lieutenance imp.-roy. du Royaume de Bohême nous a communiqué la note suivante :

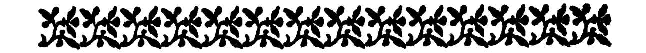
« *Sa Majesté imp. et roy. Apostolique a donné ordre d'opérer une mobilisation partielle et de convoquer une partie de la Landwehr. Des instructions plus détaillées seront affichées dans tous les districts des militaires intéressés.*

« *Avis de la Lieutenance imp.-roy.*

« *Parmi les corps mobilisés sont compris le 8e et le 9e corps de l'armée imp.-roy.* »

Nous avons cru devoir fournir ces documents, bien que tirant leur source de simples journaux, parce que, la censure étant, avant la guerre, permanente en Autriche-Hongrie, les renseignements qu'ils apportent ne sauraient être contestés par l'ennemi.





INDEX

des noms de personne cités



ERRATA

Page 31, ligne 16, *lire :* la, *au lieu de :* lui.

Page 38, ligne 10, *lire :* 5 mars, *au lieu de :* 31 mars

Page 204, ligne 21, *lire :* l'Allemagne, *au lieu de* au Berlin.



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Le Conflit Austro-Serbe

CHAPITRE II

Les Négociations européennes

CHAPITRE III

L'Inutilité des négociations diplomatiques

CHAPITRE IV

La Guerre éclate

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE Ier

Quelques Documents complémentaires

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV



Imp. J. Mersch, 17, villa d'Alésia, - Paris - 14e, — 93.541.